CONSEIL LEGISLATIF
SALLE DE LECTURE.

Edi...

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

53e ANNEE—No 285 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 5 DECEMBRE 1934 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LES ARMURIERS SE MOQUENT DES TRAITES ET DES EMBARGOS

Les membres de la commission sénatoriale d'enquête sur les armements à Washington, déclarent avoir des preuves à ce sujet — Violation flagrante de l'esprit du traité de Versailles — Les chancelleries européennes et les fabricants d'armements connaissent cette violation

Washington, 5 (Traduit de l'A. P.) — Les membres de la commission sénatoriale d'enquête sur les fabrications de guerre disent aujourd'hui qu'ils ont de nouvelles preuves que les fabricants américains se sont moqués des traités et des embargos pour déverser leur matériel de guerre sur l'Allemagne et la Chine.

Ils assurent que l'enquête a jusqu'ici révélé une violation flagrante de l'esprit du traité de Versailles lorsqu'il s'est agi de vendre des armes à l'Allemagne. Et le réarmement de ce pays a été le levier avec lequel on a amené un relèvement des crédits militaires dans d'autres pays d'Europe.

Les documents ne manquent pas pour prouver que les fabricants américains se sont fort peu occupés de l'embargo mis par les Etats-Unis sur l'exportation des armes en Chine. Cette exportation, à son tour, servait d'argument aux vendeurs qui voulaient placer du matériel de guerre au Japon.

Avant d'envisager cette nouvelle affaire dans une audience publique la commission d'enquête à mis au jour la preuve d'un effort concerté des fabricants d'armes américains et étrangers pour faire avorter la conference convoquée à Genève en 1925 dans le dessein de restreindre le trafic du matériel de guerre.

On a la preuve que les fabricants américains se réunirent sur l'invitation de Herbert Hoover, alors ministre du commerce, pour exprimer leurs opinions sur le traité proposé. Des lettres, prises dans les archives des compagnies intéressées, montrent que cette réunion fut le point de départ d'efforts qui aboutirent à faire modifier le traité.

Le sénateur Nye, président de la Commission, disait après avoir donné lecture de l'une de ces lettres qu'on devrait mettre au cré-

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Faits divers de partout

VICOMTE DECEDE

Londres, 5. — Le vicomte Bukmaster, président du corps des gouverneurs de l'Imperial College of Science and Technology et ancien Lord-Chancelier, est décédé de bonne heure, ce matin.

DON AU PAPE

Cité Vaticane, 5, (C. P.-Havas). —Dans son testament, le cardinal Gasparri a légué au Pape Pie XI toutes ses royautés sur sa préface au droit canon et son ouvrage consacré aux sources du droit canon.

LES LOTERIES

Winnipeg, 5. (P. C.) — L'union des municipalités du Manitoba a enregistré aujourd'hui son opposition aux loteries faites dans le but d'aider les hôpitaux. Une résolution demandant au gouvernement de permettre les loteries avait été placée devant l'assemblée mais seulement cinq représentants de municipalités l'appuyèrent.

REFUS A GANDHI

Bombay, 5. (P. C.-Havas) — Le vice-roi des Indes, lord Wellingdon, a refusé au mahatma Gandhi la permission de visiter Peshawar pour y assister à l'inauguration d'un petit village construit sur la frontière de la province. La défense a été faite parce que le mahatma veut amener avec lui deux hindous, ses disciples, à qui le gouvernement a fait défense d'aller dans la province en question.

NOUVEL AUTO

Londres, 5. (P. C. via Havas) — Un nouvel auto de course est actuellement en construction en Angleterre pour tenter de briser le record américain de vitesse pour une course de 24 heures, a-t-il été annoncé aujourd'hui à Londres. Cet auto est construit par George Eyston, un as britannique du volant qui l'a surnommé "Speed of the Wind" Le constructeur croit que cette nouvelle voiture pourra établir le record d'environ 127 milles à l'heure de moyenne au cours d'une épreuve de 24 heures. Cette épreuve est sensée avoir lieu au printemps prochain sur le lit desséché d'un lac près de Salt Lake City, Utah.

L'ALBERTA RECLAME

Ottawa, 5. (P. C.) — La Commission Royale d'enquête qui entend les réclamations de l'Alberta demandant un subside supplémentaire du gouvernement canadien pour l'administration des ressources naturelles de la province, avant 1930, a écouté hier M. N.-V. Porter, C. R., de Calgary qui a affirmé que les administrateurs du Dominion n'ont pas obtenu tout ce qu'ils auraient pu obtenir des champs huiliers de la Vallée Turner, et que la province aurait pu les exploiter avec beaucoup plus d'avantages que le Dominion. Le Dominion répondra aujourd'hui aux arguments de l'Alberta par la bouche de M. J. McGregor Stewart, de Halifax.



Toronto, 5. (P. C.)—Une dépression centralisée à Terre - Neuve a causé une tempête qui a fait rage dans le golfe St-Laurent et amené de la pluie en Nouvelle-Ecosse et de la neige dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick.

Bas St-Laurent : vents du nord-ouest ; généralement beau et un peu plus froid cette nuit et jeudi, avec quelques bourrasques de neige.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditorial. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociale. 7e, la vie universitaire. 8e, propos féminins. 9e et 10e, nouvelles diverses. 12e, dans nos théâtres. 13e, nouvelles diverses. 14e et 15e, sport. 16e, finance. 17e, radio. 18e et 19e, petites annonces classées. 20e, nouvelles diverses. 21e, naissances et décès. 22e, nouvelles générales.

UN INCENDIE AUX STUDIOS WARNER BROS

Un violent incendie a causé une mort et a fait une quinzaine de blessés, ce matin, aux studios de Warner Brothers — First National à Burbank.

Burbank, 5, (Trad. de l'A. P.) — Le feu a ravagé, aux petites heures ce matin, les Warner Brothers-First National Studios. Une personne a trouvé la mort dans cet incendie, qui a fait une quinzaine de blessés et causé pour $300,000 de dégâts.

Celui qui a perdu la vie est Albert Rounder, 65 ans, chef du service d'incendie de l'établissement cinématographique. Il a succombé à une syncope de coeur causée par les émotions excessives de cette nuit de désastre. Rudolph Hoop, acteur et Nick Potskof, ouvrier à l'emploi des Studios, sont les plus gravement blessés. Tous deux ont une jambe cassée ; ils souffrent en outre de brûlures et contusions légères.

Les directeurs du "film parlant" disent que le feu a balayé la moitié des 80 acres occupés par les Studios, mais que la partie dévastée n'avait qu'une médiocre importance pour la production des films. Parmi le matériel détruit se trouve le fameux "New York Set", employé dans plusieurs prises de vues.

Les pompiers croient que le feu fut mis par des étincelles jaillies de l'atelier aux machines, détruit en même temps que les ateliers de plomberie, de charpente et de fer-blanc.

LE BUDGET FRANCAIS

Paris, 5. — La Chambre a voté hier le budget du prochain exercice: 47 milliards et demi de dépenses et 47 milliards de recettes prévues. Le scrutin a été de 471 voix contre 122. Vincent Auriol, député socialiste qui est une autorité financière pour son parti, estime le déficit réel à 5 milliards de francs.

PAS D'ACCORD ?



JOACHIM VON RIBBENTROP envoyé personnel de ADOLF HITLER n'a pas réussi, dit-on, à rencontrer les autorités à Paris au sujet de sa mission qui, croit-on, demandait à la France de reconnaitre à l'Allemagne le droit de se réarmer en retour de la promesse de ce pays de revenir à la Ligue des Nations.

BERLIN ET LA CONFESSION DE K. ERNST

Les autorités nazies ont saisi, dès leur arrivée à Berlin, les exemplaires du "Journal", de Paris, portant la confession de Karl Ernst — Goebbels et Goering accusés.

Berlin, 5.—(CP-Havas).—Les autorités nazies se sont hâtées aujourd'hui de saisir, dès leur arrivée de Paris, tous les exemplaires du "Journal", où était reproduite, avec droits d'auteur réservés, une prétendue confession de complicité dans l'incendie du Reichstag par Karl Ernst, l'un des chefs des sections d'assaut exécutés le 30 juin dernier.

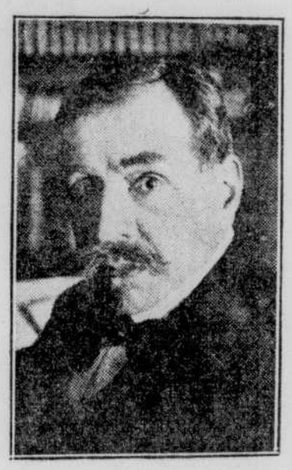
Ernst, qui commandait les sections de Berlin et du Brandebourg, avait suppose-t-on, écrit cette confession quelques semaines avant son exécution, en un temps où il vivait dans la crainte d'être arrêté. Dans son récit on trouve la révélation que l'incendie du Reichstag fut machiné par le ministre de la propagande et de la culture, Joseph-Paul Goebbels, et par le premier ministre de Prusse, Wilhelm Goering, pour ameuter le public contre les communistes.

L'article du "Journal" révèle encore que l'incendie fut machiné et exécuté après qu'on eût renoncé à faire croire

(Suite à la page 21, 1ère col.)

BOURGET MALADE

Paris, 5.— (C.P.-Havas).—Paul Bourget, de l'Académie française, l'un des romanciers les plus con-



nus de la littérature française contemporaine, a été admis d'urgence ce matin dans une clinique de Paris, où on le dit sérieusement malade. Ce littérateur est maintenant octogénaire.

DISPARITIONS ETRANGES AU N.-BRUNSWICK

Trois jeunes gens du village de North View sont disparus depuis vendredi dernier et tous les efforts tentés pour les retrouver sont vains — Une jeune fille dans le groupe.

Plaster Rock, 5 (Trad. de la C.P.) Le mystère entoure toujours la disparition de trois jeunes gens du village de North View, Nouveau Brunswick, vendredi soir, et tous les efforts faits pour trouver leur trace sont restés vains. Le trio comprenait Miss Nancy Craig, jolie institutrice de 19 ans; Lewis Wells, 18, son élève, et Sydney Neilson, 20 ans.

La jeune fille fut aperçue pour la dernière fois à 7 h. 30 vendredi soir, au sortir de sa pension, qu'elle quitta en disant qu'elle allait faire une promenade.

Est disparue également du village une automobile appartenant à Carl Neilson, frère de Sydney. Carl raconte que l'auto fut prise dans le garage où il l'avait mise à 10 heures vendredi soir. Sur le tard ce soir-là la ligne téléphonique entre North View et Plaster Rock fut coupée. Une voiture contenant trois personnes et répondant à la description faite de l'auto disparue s'arrêta pour peu de temps samedi matin à Peterson's, à 20 milles d'ici sur la route de Québec.

On se perd en conjectures sur la disparition de ces trois jeunes gens.

LE CAPITAINE F. HATFIELD SERA EXTRADE

Le capitaine Freeman Hatfield, marin en retraite et ancien commandant du "Gypsum Queen", est arrêté à Candia près de Manchester.

Manchester, 5.— (Trad. de la C. P.) —Le capitaine Freeman Hatfield, marin à sa retraite, qui coulait une existence paisible dans sa petite ferme de Candia, près d'ici, où il élevait des poulets, a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir fraudé le gouvernement canadien de $71,276.72 dans la fameuse affaire du "Gypsum Queen". Le gendarme qui l'a arrêté le cherchait depuis deux ans.

Hatfield, qui est âgé de 75 ans, n'a pas voulu de la liberté provisoire avec une caution. Il s'est montré des plus surpris à l'arrivée chez lui du caporal Walter Harvison, de la gendarmerie royale du Canada, accompagné d'un "deputy marshall" des Etats-Unis et d'un inspecteur de police de Manchester. Il les a accompagnés ici sans rouspéter.

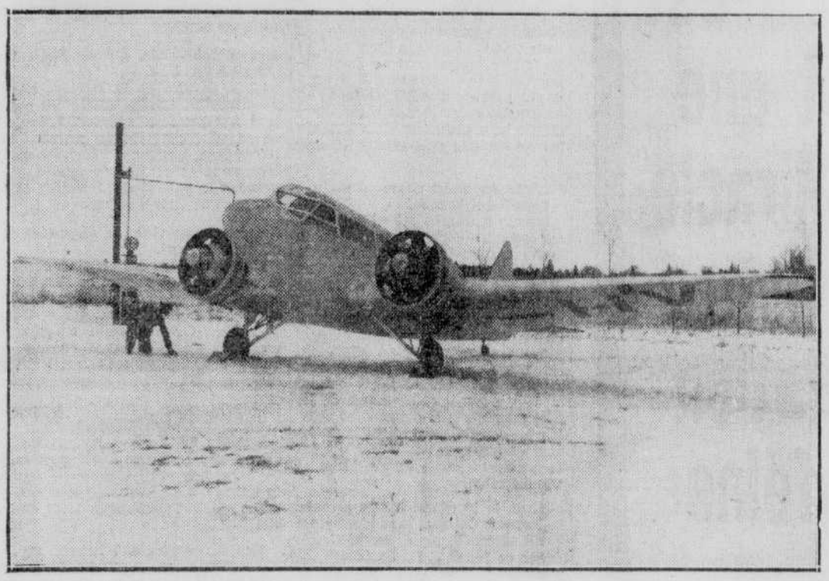
Devant le commissaire des Etats-Unis Barnard, il a déclaré qu'il ne s'opposerait pas à son extradition au Canada pour le procès qu'on veut lui faire subir, à Ottawa, le 7 janvier prochain. En conséquence, le commissaire l'a fait emprisonner, et le caporal Harvison est parti hier soir pour Montréal. Le procès en extradition va sans doute commencer sous peu.

Le capitaine Hatfield a laissé derrière lui, dans sa petite ferme avicole de trois acres, sa ménagère, Mme Elizabeth Thornton, que les agents n'ont pas interrogée. Les habitants de Candia disent qu'il vivait en bon voisin, parlant peu de son passé et s'occupant beaucoup de son jardin et de ses

(Suite à la page 21, 8e col.)

TROIS AS AUSTRALIENS PERDUS EN MER





Les dernières dépêches reçues ce midi n'apportent aucune nouvelle au sujet des aviateurs (de gauche à droite): J.-Léon Skilling, Leo Little-John et Charles-P.-T. Ulm, partis lundi de Californie pour Honolulu et forcés de descendre sur l'océan. En bas, l'avion dans lequel les trois aviateurs voulaient se rendre en Australie.

On a presque perdu espoir de retrouver Charles Ulm

Une véritable flotte navale et aérienne a poursuivi toute la nuit les recherches pour retrouver les aviateurs australiens — On a maintenant peu d'espoir de les retrouver vivants.

Honolulu, 5 déc. — (Par Wiliam-H. Ewing de la Presse Associée).—Dans l'air et sur l'eau, l'armée, la marine et des particuliers poursuivent aujourd'hui les recherches pour retrouver Charles-T.-P. Ulm et ses deux compagnons, dont l'avion trans-Pacifique a été forcé, hier, de descendre sur l'océan.

A mesure que les heures passent, la crainte augmente que l'élégante "Etoile d'Australie" ait été engloutie dans les eaux du Pacifique avec ses trois passagers, lorsque l'énorme réserve d'essence que portait l'avion fut épuisée. Les recherches faites pendant la nuit dernière par vingt-trois navires de toutes dimensions, n'ont donné aucun résultat.

Partis d'Oakland, Calf. lundi après-midi, Ulm, Littlejohn, co-pilote et J.-L. Skilling, opérateur de radio et navigateur, étaient en route pour Honolulu dans le but de tracer une route commerciale aérienne vers l'Australie.

On ne connait pas l'endroit exact où les aventuriers malchanceux ont amerri. D'après les messages de se-

(Suite à la page 20, 4e col.)

UN INCENDIE DRAMATIQUE EN ONTARIO

Un vieillard de 70 ans et son compagnon ont péri dans les flammes malgré les efforts tentés pour les sauver — Une femme sauve de la mort son mari qui voulait secourir les victimes.

Toronto, 5. (Trad. de la C. P.) — Tandis que les restes calcinés de deux victimes d'un incendie reposaient à la morgue aujourd'hui les autorités cherchaient la cause de ce dernier. Le feu a dévoré un appartement à deux pièces. Après un vain effort pour sauver les victimes, un homme se remet aujourd'hui de la suffocation causée par la fumée qui remplissait les pièces.

Ces victimes sont un vieillard de 70 ans, Edward Workinson, pensionnaire de la Ville, qui avait reçu lundi dernier son chèque mensuel, et son ami, Norman McGann, 35 ans, qui était venu vivre avec le vieux il y a trois mois, et dont la femme habite, à ce qu'on croit, Bracebridge, Ontario

Les occupants de l'étage au-dessus du logis Workinson parvinrent à s'échapper, et les pompiers éteignirent le feu avant qu'il n'eût gagné les autres appartements. On impute l'incendie à quelque bout de cigarette négligemment jeté.

(Suite à la page 20, 1ère col.)

UNE OFFRE

Genève, 5. (Trad. de l'A. P.)—Anthony Eden, délégué britannique à la S. D. N., a déclaré aujourd'hui que, si la France s'engage à ne pas envoyer de troupes dans la Sarre, l'Angleterre, si l'Allemagne y consent, fera elle-même la police sur ce territoire avec ses troupes durant le plébiscite de janvier prochain.

UN NOUVEAU GLISSEMENT A NIAGARA

Une masse rocheuse dont le poids est estimé à 200,000 tonnes est tombée de Table Rock sur la rive canadienne de Niagara.

Niagara Falls, N.-Y. 5 (Trad. de l'Ass'd Press) — Un nouveau glissement — le second en cinq mois — s'est produit hier soir aux chutes Niagara. Une masse rocheuse dont le poids est estimé à 200,000 tonnes est tombée de Table Rock, sur la rive canadienne, altérant une fois de plus le contour de l'énorme cataracte.

L'eau ne coulait pas par-dessus Table Rock lorsque la masse se détacha, hier soir, et s'engouffra dans la gorge, du côté canadien. Le quartier de roc mesurait, croit-on, de 50 à 60 pieds de long sur 100 pieds de large. Il faisait partie d'un endroit recherché des visiteurs qui veulent contempler d'un point avantageux l'un des plus beaux spectacles de la nature.

Ellison Kaumeyer, gérant général de la Niagara Park Commission, estime à 200,000 tonnes le poids de la masse rocheuse dont le glissement a rendu le contour des chutes concave, de convexe qu'il était jusque là. Ce glissement est le troisième qui se produit depuis quelques années. En 1931 la chute américaine (la plus petite des deux) fut marquée d'une indentation par la chute d'une quartier de

(Suite à la page 20, 1ère col.)

VOL SACRILEGE

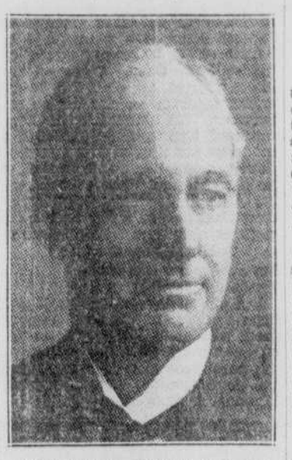
Montréal, 5, (D. N. C.). — Un vol sacrilège a été commis la nuit dernière, dans le village de Sainte-Dorothée, situé à quelques milles au nord de la métropole. Deux calices ont été volés pendant que les voleurs sacrilèges brisaient 5 troncs des pauvres dont ils s'emparaient du contenu. Les voleurs s'introduisirent dans le temple entre minuit et 5 heures, ce matin, et après avoir forcé les troncs s'emparèrent des vases sacrés avant de prendre la fuite. A cinq heures ce matin, le vol fut découvert par le sacristain qui prévint le curé. Ce dernier, après avoir constaté les dommages causés, appela la sûreté provinciale et le chef Jargaille dépêcha le détective Foucault sur les lieux. Ce dernier fait enquête.

BESNARD EST MORT

Paris, 5. (C. P.—Havas) — Paul-Albert Besnard, peintre célèbre, est décédé, hier, à l'âge de 85 ans, des suites d'une longue maladie. Gagnant du prix de Rome, en 1874, il était membre de l'Institut, directeur de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de St-Michel et de Charles III et membre de plusieurs autres sociétés. Québec a déjà eu l'honneur de recevoir M. Besnard il y a quelques années.

RIDDELL DECEDE

Walton Heath, Angl, 4.—(C.P. câble).— Après une longue maladie, George Allardyce Riddell



premier baron Riddell, l'un des principaux propriétaires de journaux d'Angleterre, est décédé à l'âge de 69 ans. On le vit à plusieurs grandes conférences, où il remplissait les importantes fonctions d'agent de liaison entre les délégations britanniques et la presse.

DE NOUVEAUX TEMOIGNAGES DES GERANTS

Trois autres gérants de magasins-chaînes comparaissent à l'enquête de la Commission Kennedy et dénoncent le système en usage — Les magasins se défendent.

Ottawa, 5, (P. C.). — Leslie Virtue, un ancien gérant de magasin pour la chaine "Stop & Shop", a déclaré hier devant la Commission Royale d'Enquête sur les achats en masse et l'écart des prix, qu'il fut obligé par le bureau-chef des "Stop & Shop" de mettre tous ses commis à l'amende afin de se rendre compte de l'effet que cette procédure pourrait avoir sur les insuffisances dans les approvisionnements. Virtue mit donc les commis à l'amende, même un homme marié gagnant $8 par semaine, bien qu'il n'eut aucun soupçon sur leur honnêteté, mais les insuffisances dans les approvisionnements continuèrent et il fut finalement mis à la porte.

Virtue était gérant de magasin au coin des rues Greenwood et Gerard, à Toronto. Il garda cette position pendant six mois, en 1932. Durant cette période, bien qu'il eut triché les clients sur la pesée et de bien d'autres façons, il arriva de court de $700 dans les approvisionnements du magasin. Quand il partit, les "Stop &

(Suite à la page 20, 6e col.)

LA BANQUE NOMMERA 7 DIRECTEURS

Il y a une quarantaine de candidats aux postes de directeurs de la Banque du Canada — Dernière journée pour les candidatures.

Ottawa, 5. (P. C.) — Aujourd'hui est la dernière journée pour les candidatures au poste de directeur de la Banque du Canada. Il y a sept postes de directeurs qui seront remplis par le vote des détenteurs de parts et on croit qu'il y aura une quarantaine de candidats.

On comprend que le gouvernement est très satisfait de la haute valeur des hommes choisis pour le directorat et croit qu'on peut former un excellent bureau de direction d'après cette liste. Pendant quelque temps on a craint de voir tous les postes tomber aux mains d'une ou de deux sections du pays.

La loi a réglé la question au point de vue des postes à remplir mais non pas au point de vue géographique. Le ministre des Finances, l'hon. E.-N. Rhodes espère cependant que les différentes parties du dominion auront une bonne représentation. Deux des sept directeurs doivent représenter des industries primaires ; deux autres, des industries commerciales ou manufacturières et les trois autres diverses occupations ou groupes économiques.

La première assemblée des actionnaires aura lieu le 23 janvier alors que sera faite l'élection. Pendant ce temps l'organisation de la banque est entre les mains du bureau de direction provisoire.

LE LOCARNO ORIENTAL ET L'ALLEMAGNE

La France voudrait faire adhérer l'Allemagne au pacte du Locarno oriental — Pierre Laval et Maxime Litvinoff discutent la question.

Genève, 5. (Trad. de l'A.P.) —Comme le Conseil de la S.D.N. se réunissait aujourd'hui pour une session extraordinaire, on a appris que la France chercherait à faire adhérer l'Allemagne au Locarno oriental qu'elle propose, malgré l'opposition irréductible de Berlin à ce pacte jusqu'à présent. La question a été discutée à déjeuner par Pierre Laval et Maxime Litvinoff, qui dirigent respectivement la politique étrangère à Paris et à Moscou.

On a le sentiment en France que la Pologne, fort peu enthousiaste du projet jusqu'ici, l'acceptera si l'Allemagne l'accepte. On dit que M. Laval, pour éviter une alliance directe avec l'Allemagne, cherche à mettre sur pied un pacte de vaste assistance mutuelle sous les auspices de la Société des Nations.

Le Locarno oriental, conçu sur le modèle du pacte signé à Locarno, en Suisse, il y a quelques années, et par lequel la France et l'Allemagne acceptèrent solennellement la frontière qui les sépare avec la garantie de l'Angleterre et de l'Italie, aurait pour objet d'assurer la paix dans l'est de l'Europe comme elle l'est déjà dans l'ouest.

Une autre grosse question dont le Conseil sera saisi est l'accusation portée par Belgrade contre la Hongrie pour l'assassinat du roi Alexandre à Marseille. Prague et Bucarest appuient Belgrade tandis que l'Italie entend soutenir la Hongrie.

ASSASSINE



SERGEI-M. KIROFF peu connu mais jouissant d'une grande influence dans le pays soviétique et que l'on disait devoir succéder à Staline comme chef de la Russie a été assassiné par "un ennemi de la classe ouvrière". On rapporte de Moscou que dix chefs militaires ont été exécutés pour avoir participé à un complot contre - révolutionnaire. L'assassin de Kiroff a été capturé.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Le Révd. Père A. Côté, supérieur du Patronage de Lévis, est à St-Hyacinthe où il prêche la retraite annuelle des jeunes gens.

M.et Mme Joseph Couture, de St-Lazare, étaient récemment en promenade chez des parents à Lévis.

Marcel Perron, fils de M. E. Perron, de Ste-Hénédine, qui a subi récemment une opération chirurgicale, à l'hôpital de Lévis, va mieux et est retourné dans sa famille compléter sa convalescence.

Deux jeunes filles de Lévis arrêtées pour vol.

La police de Lévis a arrêté hier soir deux jeunes filles de Lévis, âgées d'une quinzaine d'années, en rapport avec le vol commis ces jours derniers à la résidence de M. le juge Alphonse Bernier, à Lévis. Profitant de l'absence de M. le juge et Mme Bernier, elles s'introduisirent dans la maison et enlevèrent différents articles représentant une bonne valeur. Ces deux jeunes filles ont été conduites ce matin en Cour de Police de Québec et comparurent devant le magistrat.

Le départ de M. le vicaire Belisle de Lauzon

M. l'abbé Odilon Belisle, vicaire de Lauzon, est parti cet après-midi de la paroisse pour aller prendre possession de sa cure à St-Gérard-Magella où il vient d'être nommé. Plusieurs prêtres et paroissiens sont allés reconduire M. l'abbé Belisle à sa paroisse. Il est probable que la semaine prochaine M. l'abbé Belisle reviendra à Lauzon et sera l'objet d'une belle fête de la part de ses anciens paroissiens.

Deux soirées qui ont remporté un beau succès.

Le grand euchre-bridge-concert donné lundi soir dernier par le club de raquettes "Le Lévis", en son chalet salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, a remporté un beau succès. La salle était remplie d'amateurs de cartes et 132 riches prix furent distribués aux heureux gagnants. L'orchestre exécuta au cours de la soirée un beau programme musical.

La veillée aux pommes donnée lundi soir dernier, en la salle de l'Ecole de Villemay en faveur des pauvres de la paroisse a aussi remporté un beau succès. Cette soirée fut présidée par M. le curé Rodrigue et la salle était remplie. Tous passèrent une agréable soirée, perdants comme gagnants.

Mort de Mme Thomas Dumont, à Pintendre

Nous avons appris avec regret la mort de dame Marie Carrier, épouse de M. Thomas Dumont, arrivée hier, à sa résidence à St-Louis de Pintendre. La défunte, âgée de 92 ans et 1 mois, était la mère de MM. Thomas et Louis Dumont, de Pintendre, de Mme Amédée Lacasse (Alvine) de St-Anselme, et de Mme Odilon Dumont (Demerise), de St-Henri de Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Pintendre et l'inhumation sera faite dans le cimetière de la paroisse. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus cordiales sympathies.

Le 36e jeudi en l'honneur de sainte Thérèse

Demain sera pour les paroissiens de Lévis le 36e des 52 jeudis promis en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus . Les messes de 6 h., 6 h. 45 et 7 h. 30 seront chantées en l'église Notre-Dame à l'autel de sainte Thérèse. Le soir à 7 h. 30, des prières spéciales seront faites en son honneur. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister nombreux à ces pieux exercices et prier avec confiance la petite sainte de Lisieux, et les personnes qui ne peuvent se rendre à l'église voudront bien prier chez elles, de 7.30 à 8.30 heures demain soir, en union avec les assistants à l'église paroissiale.

Les confessions des fidèles demain à Lévis

Demain après-midi, de 2 h. 30 à 5 heures, et demain soir, ainsi que vendredi soir, après l'heure d'adoration, on entendra, à Lévis, les confessions des paroissiens afin de leur permettre de communier samedi, jour de l'Immaculée Conception.

Réunion de confrères de classe au presbytère de Lévis

Les élèves de la classe d'affaires, année 1910, se sont réunis lundi soir dernier, au salon du presbytère de Lévis. M. le curé Carrier a reçu ces anciens dont il eut la direction au collège de Lévis. Quatorze anciens élèves étaient présents à cette réunion intime et tous passèrent une agréable soirée.

Mort de M. Eusèbe Lévesque, de Saint-Henri de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Eusèbe Lévesque, époux de dame Emma Mercier, arrivée hier matin, à sa résidence, à St-Henri de Lévis. Le défunt, âgé de 74 ans, était bien connu à St-Henri où il comptait de nombreux amis. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de St-Henri et l'inhumation sera faite dans le cimetière de la paroisse. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Demain après-midi pour les enfants à la salle St-François Xavier

Les enfants de Lévis, de Villemay, de Lauzon et de Bienville recevront demain après-midi, à 2 heures, en la salle St-François Xavier, à Lévis, la visite de Maitre Guignol avec sa petite troupe de Marionnettes (Petits Nains en chair et en os). Des bonbons et des liqueurs douces "Fabrication Canadienne", ainsi que divers objets seront distribués aux enfants au cours de la représentation. Trois petites pièces comiques seront jouées qui ne manqueront pas de plaire et d'intéresser les enfants. Le prix d'admission sera de dix centins ou trois pour vingt-cinq centins. Les mamans qui désireront accompagner leurs enfants seront admises pour le même prix.

Conférence ce soir à la salle St-François-Xavier, à Lévis

La seconde des neuf conférences sur l'éducation chrétienne de la jeunesse aura lieu ce soir, à 8 h. 30, en la salle St-François-Xavier, à Lévis. Le conférencier sera M. l'abbé Victorin Germain, S.T.D., directeur de l'Oeuvre des adoptions des enfants à la Crèche St-Vincent-de-Paul de Québec. Il parlera des faussetés répandues sur le sujet de l'éducation et des erreurs que l'on commet parfois.

Nous sommes heureux de vous offrir l'avantage de bénéficier à si bas prix de la qualité indiscutable de nos viandes ; ainsi nous vendons le meilleur agneau qui puisse se vendre n'ayant aucun autre que de l'agnelle et du châtré et vous constaterez aussi qu'en plus d'être toujours frais et tendre, le boeuf véritablement de qualité de choix, tel que nous vendons, possède une saveur exquise.

10 livres STEAK

De très bon et beau boeuf avec steak. — Pour ..... .50
de qualité de choix — petit os — de club, bien trimé. — La livre ..... .18
Nous avons aussi, tranché. Pour la livre ..... .14

W.E.BEGIN Tél. : 8196

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS JEUDI SOIR

Empêche l'acidité d'estomac

Procurez-vous un paquet de Magnésie *Bisuratée* (bismuth dans la magnésie), prenez-en un peu après chaque repas et vous verrez comme vous digérerez facilement. Cet alcalin protecteur enraye promptement tout excès d'acidité stomacale. Il empêche ainsi les aigreurs et brûlements d'estomac, les troubles de digestion pour cause d'acidité, et évite l'usage de laxatifs dont vous pourriez contracter l'habitude. S'obtient en *poudre* ou en *tablettes* commodes.



Il vous faut la

***Bisurated MAGNESIA**

*BISMUTH *dans la* MAGNESIE

C'est un *Neutralisant* Protecteur-NON pas un Laxatif

F23E

Les enfants ne sont pas admis à ces conférences, mais on invite particulièrement les pères et mères de familles. Il y aura un programme récréatif par les Enfants de Marie de Lévis.

Le soldat Comtois sera à Saint-David ce soir

Les amateurs de la rive sud auront l'avantage d'assister ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale de St-David, à une revue des artistes du poste CKCV. Le soldat Comtois avec ses artistes présenteront un programme tout à fait nouveau. Il y aura aussi un groupe d'artistes lévisiens au programme et un orchestre exécutera un très beau programme musical. On compte sur une salle comble ce soir à St-David.

Clinique de puériculture demain à Bienville et Lauzon.

Demain matin, de 9½ à 11 heures, au couvent de Bienville et demain après-midi, de 2 à 3 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon et de 3½ à 4 heures, à l'école de la rue St-Joseph, à Lauzon, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séances d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Euchre donné par le Cercle Déziel, le 10 décembre.

Lundi, le 10 décembre, en la salle St-François Xavier, sera donné un grand euchre organisé par le Cercle Déziel, de l'A. C. J. C., de Lévis. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants. On peut se procurer des cartes des membres du Cercle. Nul doute qu'il y aura salle comble à cette partie de cartes pour passer une agréable soirée tout en encourageant cette oeuvre de jeunesse.

Assemblée de la Chambre de Commerce de Lévis lundi prochain.

Une assemblée de la Chambre de Commerce de Lévis sera tenue lundi soir prochain au cours de laquelle plusieurs questions seront discutées.

Les membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce ont eu une réunion lundi soir dernier. On a adopté plusieurs rapports dont l'un est de recommander aux municipalités du district de Lévis de demander au gouvernement provincial, en vue de donner de l'ouvrage aux sans-travail, de refaire la route interprovinciale Beauce à Lévis et aussi de reconstruire le pont St-Henri, sur la rivière Etchemin.

La Chambre voudrait aussi demander le redressement de cette route mentionnée ,plus haut, la rendre plus large et lui faire donner un pavage de premier ordre. Pour le pont St-Henri, on demanderait aussi de le redresser et de l'élargir.

Ces questions viendront devant la Chambre de Commerce à son assemblée de lundi soir prochain.

M. Georges Rousseau plongé dans le deuil.

M. Georges Rousseau, professeur et directeur de l'Ecole St-Dominique, à Bienville, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son oncle, M. Joseph Levesque, arrivée hier matin, à sa résidence, à l'Isle Verte. Les funérailles auront lieu demain matin. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Aux membres du Cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C.

M. le notaire H.-F. Méthot, ancien président du Cercle, invite les membres à tenir leur réunion habituelle de ce soir, chez lui au numéro 130, 10ème Rue, Limoilou. Tous les membres sont priés de se rendre pour prendre le bateau de 8 heures et on compte que tous y seront.

Assemblée du club de raquettes "Le Lévis" ce soir.

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis" sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur chalet, salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes seront discutées.

Feu MM. L.-O. Audet, Alexandre Guay et Albert Michaud.

Demain matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de feu M. le notaire L.-O. Audet, époux de feu dame Marie-Céleste Touchette, de Lévis.

Demain matin, à 7 heures, en l'église de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de feu M. Alexandre Guay, de Lauzon.

Demain matin, à 7 heures, en l'église du Christ-Roi, sera chanté le service anniversaire de feu M. Albert Michaud, de Villemay, époux de dame Elisabeth Duquet.



A LA RETRAITE

Moncton, N.-B., 5, (D. N. C.). — M. George-F. Gallant, cantonnier en chef du chemin de fer Canadien National, division de St-Quentin, est mis à la retraite après 45 ans de service. M. Gallant est natif de Wellington, Ile du Prince-Edouard. Il entra à l'emploi du chemin de fer à Routhierville, province de Québec, en 1889. En 1901, il fut transféré à Sayabec et, en 1912, à Amqui. Le premier septembre 1920, il fut nommé road-master de la division de Leonard, aujourd'hui St-Quentin.

INCENDIES

Bathurst, N.-B., 5, (D. N. C.). — Le feu s'est déclaré dans la maison occupée par M. Robert Roy. La maison a été complètement détruite avec son contenu. Le feu s'est aussi déclaré dans la bâtisse occupée par M. Edouard Bourque et celle-ci a été considérablement endommagée, aussi bien que la maison de M. Edmond Lavigne.

— Ah ! Mamz'elle Sophie . . . laissez-moi vous faire la cour ! !

— Ben, s'vez, le balai est au fond du collidor.



Il Compte sur Vous

. . . pour Avoir une Bonne Chance dans la Vie

COMME vous êtes désireux de répondre à une foi aussi explicite! Vous surveillez le régime alimentaire de votre garçon, afin qu'il profite et qu'il devienne fort. Vous consultez le médecin sur son état de santé. Vous gardez chaque minute de ses jours et de ses nuits.

C'est très bien pour AUJOURD'HUI — mais que faites-vous de son AVENIR?

Avez-vous songé à préparer son éducation qui lui assurera une bonne place dans le monde des affaires? Avez-vous consulté un représentant de l'Assurance sur la Vie afin de vous assurer de l'exécution de ces projets?

Vous n'êtes pas certain de toujours être là pour guider et assister votre fils jusqu'à sa majorité. Mais, grâce à l'Assurance sur la Vie, vous pouvez être certain qu'il y aura des fonds pour son éducation.

Peu importe l'âge de votre fils—quel que soit votre revenu — l'Assurance sur la Vie vous offre un mode sûr et certain.

Rappelez-vous que votre fils compte sur vous pour avoir une bonne chance dans la vie. Le meilleur moyen de vous montrer digne de cette confiance est de consulter un représentant de l'Assurance sur la Vie maintenant.

Tenez à Votre

L'Assurance sur la Vie

Gardienne des Foyers Canadiens



L-1834F

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie



Votre coeur est vraiment une "Machine-Miracle" ...mais évitez la stimulation de la caféine

CONSIDÉREZ votre coeur comme une pompe à double-force presque aussi grosse que votre poing, de musculature puissante, et possédant un système de supercontrôle. Même cette machine efficiente est affectée lorsqu'elle subit les abus d'une stimulation continue. La caféine est un stimulant du coeur qui se trouve dans le thé comme dans le café et qui fait qu'aujourd'hui des millions de personnes sont trop sensitives aux effets causés à leur organisme par le thé et le café.

Il y a, bien entendu, beaucoup de personnes qui peuvent boire du thé et du café modérément sans en ressentir les mauvais effets — sans souffrir d'insomnie et autres ennuis désagréables. Mais pas tout le monde, loin de là.

Evitez la stimulation excessive de la caféine. *Le Postum ne contient aucune drogue stimulante.* Se fait instantanément dans une tasse pour environ un demi-sou. 45 tasses avec une boite de 30c. Ou bien, il y a la Céréale Postum qui se prépare en 20 minutes, par ébullition ou dans un percolateur. Faites un essai de 30 jours. Nous vous enverrons gratuitement la quantité suffisante pour une semaine. Ecrivez au Service des Consommateurs, Canadian Postum Co., Limited, 3510 rue Albert, St. Henri, Montréal, Qué.



P14F-35

Exquis pour les enfants

Les enfants aiment avoir les mêmes breuvages que les grandes personnes. Mais il est probable que vous ne leur donnez pas de thé ni de café. Un breuvage chaud leur fait du bien. Faites-leur de l'Instant Postum en vous servant de lait chaud (non bouilli) au lieu d'eau bouillante. Ils en aimeront immédiatement le goût.



Postum

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LA MALLE D'OSIER

— par —

Stéphane Corbière

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 5

— Il les lui rembourse à la date fixée, puisque les chèques sont payés.

— Comment sont-ils payés ? Où trouve-t-il de l'argent ? Il ne spécule pas, il ne joue pas à la Bourse. Ça ne te dit rien qu'un homme, qui a de l'argent devant soi, qui gagne tous les mois plus qu'il ne dépense, en soit réduit aux expédients ?

— Je ne vois pas où tu veux en venir.

— Ce n'est pas la peine d'avoir publié une enquête en douze articles sur le jeu à Paris...

Carline s'esclaffa.

— Tu t'imagines qu'on n'y a pas pensé ?

— Il se peut qu'on y ait pensé, mais comme à beaucoup de choses, et on a abandonné cette piste immédiatement, parce qu'on n'a rien trouvé d'aveuglant tout de suite.

— C'est possible.

— C'est certain, lorsqu'on a fait le tour de toutes les hypothèses. Les caractéristiques du joueur, nous les retrouvons chez Ripière, du joueur le plus malheureux, du petit Français économe qui est brusquement saisi par la passion. Ripière, ayant eu un coup dur, aurait pu trouver auprès de ceux qui l'employaient de quoi vivre jusqu'à une fin de mois. Il préfère ne pas user son crédit par de petits emprunts et il va engager sa montre et ses bagues pour avoir immédiatement quelques centaines de francs... Il y a l'achat de l'auto. Encore n'est-ce pas probant, car il ne s'agissait que d'un tacot et Ripière pouvait très bien l'avoir acheté sans trop se gêner.

— Elle lui était utile.

— Oui, et c'était une distraction qui en valait une autre. Mais il y a eu la maison. On retrouve là le souci de placement du joueur, qui a eu un beau coup de veine et qui s'imagine que ça va durer. Quand il engage des pourparlers avec Mme Elianus, il a beaucoup d'argent, non pas de l'argent gagné par son travail, mais de l'argent gagné au jeu et qui n'a pas coûté cher comme efforts. Ripière n'était pas tellement à l'aise pour se payer normalement une propriété d'agrément, dont il ne pourrait jouir que le dimanche. Remarque qu'à partir de ce moment-là, ses patrons sont beaucoup moins contents de lui. Son travail laisse à désirer. Le jeu lui mange son temps.

Au cours de son enquête sur le jeu à Paris, Carline avait acquis suffisamment d'expérience pour saisir l'intérêt psychologique de la théorie de Placide.

— Les courses ? demanda-t-il.

— Attends ! Là, il nous faut abandonner Ripière aux abois et retourner chez M. Aliase, ce bienfaiteur de l'humanité, que l'on a tracassé et qui ne prêtera plus un sou, fût-ce à son meilleur ami. Au début de l'enquête, vous avez publié une petite déclaration,dont personne ne s'est plus soucié. Quand Ripière, le jour de sa mort, va trouver Aliase, il demande à celui-ci six mille francs. Aliase ne peut lui prêter que trois mille francs et Ripière déclare qu'il sait où trouver le complément.

— Au jeu ?

— Non. Il doit payer six mille francs ce jour-là. Il ne peut plus reculer. Il sait combien il est vain de compter sur le jeu pour parfaire une somme. Il paiera ces six mille francs. Aliase lui a donné trois mille francs. Ripière a dû ramasser d'autre part mille ou deux mille francs. Il sait où compléter ses six mille francs. Il l'annonce à Aliase avec certitude. Il n'est pas soucieux. Il ne va pas chez les autres commerçants avec lesquels il est en relations... Il ne dit pas où il va, mais il est sûr de lui. Il a une promesse ferme. Quelqu'un lui a dit : "Je ne pourrai pas vous prêter beaucoup; ramassez tout ce que vous pourrez et je compléterai la somme". Qui peut lui avoir fait une telle promesse ?

— Un joueur ?

— Oui, un joueur aux abois. J'ai pensé à un usurier. Mais un usurier a toujours de l'argent. Si petits soient-ils, les usuriers manient des sommes plus importantes que les quatre ou cinq mille francs que Ripière pouvait avoir sur lui. Les usuriers ne sont jamais aux abois. Or, pour attirer quelqu'un dans un guet-apens et le tuer froidement pour cinq mille francs, il faut être aux abois.

— Pétrowski était gêné.

— Mais Pétrowski venait de liquider son fonds. Il avait touché de l'argent. Il lui restait encore le pas de porte de sa boutique, pour quoi il eût touché davantage. Un commerçant sans passion ne tue pas pour cinq mille francs. Rappelle-toi le cri de Truphème à Mestorino : "On ne tue pas un homme pour cent mille francs !" On tue un homme pour cent mille francs, parce qu'avec cent mille francs, un commerçant peut se tirer d'affaire. Mais pas avec cinq mille francs. J'ai écarté les courses parce que sur les champs de courses, on est trop individualiste. Là, on ne vous prête pas d'argent. On ne se lie ni suffisamment, ni facilement.

— Alors ? Le tripot ?

— Oui, le tripot, la salle de baccara. Tu en connais l'atmosphère. Cent hommes sont là, qui jouent ou qui regardent jouer tout l'après-midi et toute la nuit. En quelques jours tous se connaissent. Ils savent leurs professions, leurs ressources, rien que d'après leurs manières de jouer. Les décavés d'un jour tournent autour des tables et ne se décident pas à s'en aller. Ils causent de leurs affaires. A côté des retraités prudents, des fonctionnaires, des anciens officiers, il y a une bande de gens, des étrangers surtout, des Russes, des Arméniens, des Syriens, qui ont un commerce. Ce commerce finit par n'être plus qu'une adresse commerciale. Ils en jouent encore, pour taper les joueurs heureux ou pour refiler à la caisse des chèques qu'ils se hâtent de retirer au moindre gain, car il n'y a pas de provisions à la banque. C'est là que l'on trouve des types aux abois, qui se suicideront ou qui se feront pincer avec leurs chèques. Ripière fait des confidences à un de ces types-là, qui fait encore figure de commerçant. Il lui dit qu'il a besoin de six mille francs pour lundi. Il dit aussi qu'il peut trouver une partie de la somme, et l'autre lui fait une promesse : "Ramassez le plus possible et je compléterai". Ripière arrive avec ses cinq mille francs. L'autre l'étrangle, le coince dans la malle et l'expédie à Calais. Puis il va au tripot essayer de refaire sa fortune.

— Tu dois penser que la police ne t'a pas attendu pour trouver trace de Ripière dans un des cercles de Paris ?

— Elle n'a pas approfondi. Il y a tant de gens qui réussissent à se faire inscrire sous un nom d'emprunt.

— Il y aurait bien eu quelques joueurs pour remarquer la tête de Ripière dans les journaux et pour le déclarer...

— Ah ! bah ! Crois-tu que de soi-même un joueur se dénoncera publiquement comme habitué de tripot ? Tu ne connais donc pas leur mentalité, en dépit de ta splendide enquête ? La plupart vont là à l'insu des leurs, honteusement. Dans une affaire comme celle-là, tout commerçant qui se révélerait joueur risquerait de se voir couper son crédit. Je ne parle pas des types, louches, qui n'iront pas d'eux-mêmes se jeter dans la gueule de la police. Si Ripière s'est fait inscrire sous un autre nom, l'administration du cercle ne bougera pas...

— Mon vieux Placide, déclara Carline, tu m'as presque convaincu. Mais tu aurais mieux fait de parler trois mois plus tôt. Je ne veux pas, tout de go, lancer ton opinion dans "l'Eclaireur". Querlet me rirait au nez et jetterait mon papier au panier.

— Aussi bien faut-il que tu reprennes l'affaire.

— C'est-à-dire ?

— Que tu refasses ton enquête dans les tripots.

— J'y suis connu comme le loup blanc depuis ma campagne contre les jeux. On me refusera l'entrée dans la moitié des maisons.

— De celles-là je me chargerai. Si mes suppositions sont exactes, nous finirons bien par saisir une allusion à Ripière, surtout au moment de la libération de Pétrowski. Mais je vais en être de quelques billets de mille et je ne tiens pas à les lâcher de ma poche.

— Je vais en parler à Querlet et au patron...

Quinze jours plus tard, dans un cercle de la rue de Rome, Carline, en traversant le salon de lecture, surprenait quelques mots d'une conversation entre deux hommes installés devant un journal du soir qui annonçait en manchette la libération de Pétrowski.

— Cette histoire va être enterrée, disait l'un.

— Ce n'est pas trop tôt, répondait l'autre.

C'étaient deux officiers retraités, auxquels Carline serra la main. Il les avait connus lors de son enquête sur les tripots.

— Ce n'est pas malheureux, dit-il en souriant. Je vais pouvoir respirer. Vous, vous aviez tout loisir de ne pas lire les journaux, mais moi, à "l'Eclaireur", j'étais aux travaux forcés, et ça dure depuis plus de trois mois.

— Ah ! vous êtes à "l'Eclaireur? "

Ils le savaient vaguement journaliste, mais ils ne s'étaient jamais souciés de connaître le nom de son journal.

— Il vaut mieux continuer à n'en pas parler, grogna le plus âgé des deux retraités.

Carline n'insista pas; il entra dans les salles de jeu, le coeur battant. Une demi-heure plus tard, il sortait et allait aviser Placide de sa découverte.

Placide se fit inscrire au Cercle de la rue de Rome et il leur fallut à tous deux encore quinze jours de patience pour acquérir la certitude que Ripière avait fréquenté cette maison et y avait laissé ses quatre sous.

Ils firent l'élimination des gens qu'on ne pouvait soupçonner et, au bout de ces deux semaines, ils limitèrent leurs soupçons à quatre joueurs. Il leur fallut encore trois jours d'enquête prudente à l'extérieur, pour que Placide parvint à isoler le seul coupable possible : Bernard Vasiliki.

La chose fut assez difficile, car, depuis la mort de Ripière, Vasiliki avait gagné et il se défendait. Malheureusement pour lui, Carline et l'ingénieur découvrirent qu'au moment de la disparition du comptable, Vasiliki était au bout de son rouleau. Il n'y avait plus un coupon d'étoffe dans son magasin de la rue du Sentier. Il avait emprunté le maximum sur son pas de porte, avec promesse de vente en cas de non-remboursement. Il avait remboursé et, depuis deux mois, un commis vendait de nouveau des soieries.

— Il faudra bien qu'il explique, dit Placide.

— Il prétendra qu'il a gagné au jeu, répondit Carline.

— Maintenant, ce n'est plus notre travail, mais celui de la justice. Je crois que "l'Eclaireur" peut marcher. "L'Eclaireur" avait marché. L'article de Carline, où les déductions de Placide aboutissaient assez clairement à la boutique de la rue du Sentier, redonna du souffle à l'affaire de la malle d'osier de la gare de Calais, qui allait s'éteindre doucement.

(à suivre)

NE LISEZ PAS CECI

Si un remède qui a soulagé plus de 700,000 femmes et filles ne vous intéresse pas. Prenez-le avant et après la naissance de l'enfant, à l'âge critique, ou chaque fois que vous êtes nerveuse et épuisée. 98 sur 100 disent: "Il me soulage".

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

53e ANNEE—No 285 QUEBEC, MERCREDI 5 DECEMBRE 1934 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

L'hon. Adélard Godbout défend le cultivateur

Dans une intéressante causerie, hier, au Club Rotary, le Ministre de l'Agriculture a montré le rôle social du cultivateur et a demandé aux citadins de lui donner son plus grand appui.

"Le cultivateur est la pierre la plus stable sur laquelle la province de Québec puisse asseoir son avenir" a déclaré hier midi l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agricultur aux membres du club Rotary dont il était l'hôte d'honneur. Continuant son rôle d'officier de liaison entre le citadin et le campagnard, dans la grande lutte économique qui se livre actuellement le ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau a démontré combien rude et difficile est la tâche du cultivateur pour rester le nourricier du genre humain et il a demandé à ses auditeurs, dans leur intérêt, d'accorder aux campagnards toute leur sympathie et leur encouragement. Si le cultivateur vend bien ses produits, il sera le meilleur client du commerce et de l'industrie et c'est par la coopération entre le citadin et le cultivateur que sera vaincue la crise chez nous, que sera, aussi assuré l'avenir de notre province.

Tous les rotariens et de nombreux invités, parmi lesquels se trouvaient, MM. Robert Taschereau, M. P., et J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, ont applaudi l'honorable M. Godbout dont les paroles furent transmises à la population urbaine et rurale par l'intermédiaire du poste CHRC. Présenté par le Dr Alphonse Dion, l'honorable ministre de l'Agriculture, après les remerciements d'usage, entra tout de suite dans le vif de son sujet et pendant 25 minutes battit en brèche les préjugés qui ont toujours favorisé les produits des cultivateurs des provinces voisines et même des pays étrangers.

"A qualité égale, pour des prix équivalents, donnez donc votre encouragement au cultivateur québecois qui vous le rendra bien en achetant les produits du commerce et de l'industrie québecois" s'est écrié l'orateur. "Je suis venu à vous pour tâcher de gagner votre sympathie aux agriculteurs dont je fais partie, pour tâcher de faire du bien à deux classes de notre société, dont les intérêts sont intimement liés, la classe des cultiva-

(Suite à la page 10, 4e col.)

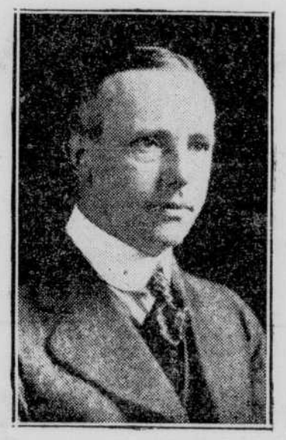
PROGRAMME A LA RADIO POUR NOEL

Radio-Canada et la British Broadcasting Corporation s'entendent pour élaborer un programme spécial pour la fête de Noël — Les voeux du roi Georges V.

La Commission de la Radio et la British Broadcasting Corporation viennent d'élaborer le programme de l'émission radiophonique de Noël. Comme celui de l'an dernier, toutes les grandes stations de T. S. F. dans les Dominions et les colonies britanniques, y prendront part. Radiotechniciens et directeurs des stations s'y sont préparés depuis des semaines dans une étroite collaboration afin que rien ne soit laissé au hasard. Avec un réseau radiophonique qui encercle le globe, il va de soi que tout doit être prévu et réglé avec une extrême précision, étant donné les différences d'heures, les syntonisations nécessaires, etc. C'est l'un des faits les plus remarquables de l'année ra-

(Suite à la page 13, 5e col.)

AU CHATEAU



M. B.-A. NEALE, autrefois gérant du Château-Frontenac, et actuellement au Royal York à Toronto, revient prendre la direction du grand hôtel du C. P. R. à Québec.

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE A ECLAIRCIR

Le détective Roussin n'a pas encore découvert si le drame de Valcartier a été causé par une bagarre ou un accident—L'enquête demain après-midi à 6 heures.

Le capitaine détective Alfred Roussin, de la sûreté provinciale, continue ses recherches afin d'éclaircir le plus possible les circonstances qui ont entouré la mort d'un jeune homme sur la route du camp de Valcartier et cinq jeunes gens, pensionnaires du camp, sont actuellement détenus dans les cellules des quartiers généraux de la police provinciale, au Parlement, en attendant l'enquête du coroner, demain après-midi, à 5 heures. Le travail confié au détective Roussin est très difficile et il n'a pas encore établi si la victime est morte des suites d'un accident d'automobile ou si elle a succombé aux blessures reçues au cours d'une bagarre.

Deux des témoins essentiels sont entrés au camp de Valcartier, le soir de la découverte de la victime, avec des taches de sang sur leurs habits mais cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont déplacé le corps pour le mettre sur le bord du chemin avant d'aller avertir les autorités militaires. D'un autre côté, le détective Roussin a la preuve que de nombreux automobilistes circulaient sans lumière sur le chemin de Valcartier le soir et il se peut que la victime ait été frappée par une automobile.

Le cadavre est actuellement à la morgue Moisan où aura lieu l'enquête demain après-midi.

FRETEUR RENFLOUE

Le "Novadoc", de la Patterson Steamship Line de Fort-Williams, qui était allé donner sur les battures du fleuve, à l'entrée du Lac St-Pierre, hier matin, a été renfloué, ce matin, par le remorqueur "Felicia", de la Sim-Mack Co. Conduit dans le port des Trois-Rivières, le fréteur a été soumis à une soigneuse inspection. On rapporte que sa coque a subi de légers dommages, mais pas suffisamment sérieux pour l'empêcher de continuer sa route. Le "Novadoc" qui descendait le fleuve à destination de notre port, avec une forte cargaison de grains, est attendu vers huit heures, ce soir.

2 ACCIDENTS ATTRIBUES A DES CAMIONS

Henri Lafond est frappé par un camion au cours d'une promenade en bicyclette—Jérémie Proulx qui conduisait une voiture à traction animale est aussi frappé par un camion — A la Baie-du-Fèbvre.

Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) — Après avoir été entre la vie et la mort pendant six jours, M. Henri Lafond, du rang du bas de la Baie-du-Febvre, se remet lentement de l'accident dont il fut victime sur la route nationale, en face de la demeure de M. Edouard Lemire.

M. Lafond s'en allait à bicyclette sur la gauche du chemin. Voyant venir un camion il voulut prendre la droite mais il n'en eut pas le temps. Il fut frappé en plein milieu de la route et projeté dans le fossé.

Le chauffeur arrêta son camion, recueillit la victime inconsciente et la transporta chez M. Lemire, qui fit mander le prêtre et le médecin. M. Lafond a reçu des blessures graves à la tête et dans la poitrine.

M. Jérémie Proulx, de ce même village s'en est tiré heureusement d'un accident très sérieux. Pendant qu'il revenait de Pierreville, la voiture qu'il conduisait fut frappée par un camion et lancée dans le fossé.

M. Proulx s'en tira avec de légères blessures mais son cheval a été frappé durement et sa voiture fut fort endommagée.

AU KIWANIS

M. Jos.-S. Blais parlera de la banque centrale du Canada demain midi, au cours du déjeuner hebdomadaire du Kiwanis.

PERSONNEL DE L'ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE A LAVAL



La vignette ci-dessus, prise par l'artiste du "Soleil", représente le personnel de l'Ecole Supérieure de Chimie. On remarque au centre, sur la première rangée, M. l'abbé Alexandre Vachon, membre des Sociétés ou Instituts de Chimie du Canada de même que de la Société Royale du Canada, directeur de l'Ecole; puis de gauche à droite, toujours sur la première rangée, MM. les Drs Lucien Gravel et Elphège Bois, professeurs; M. l'abbé L. Larouche, étudiant; M. le Dr P.-E. Gagnon, professeur; M. l'abbé J.-W. Laverdière, chargé du cours de géologie; M. l'abbé Vachon; MM. les Drs Joseph Risi et Carl Faessler, professeurs; M. Jean-Louis Tremblay, chargé du cours de biologie générale et de biologie marine; MM. les Drs Cyrias Ouellet et Ls-M. Cloutier, professeurs. Quelques autres professeurs ne figurent pas sur cette photo, entre autres MM. Joseph Belleau et Adrien Pouliot, qui enseignent respectivement les langues et les mathématiques. Les autres personnages du groupe sont des assistants et des étudiants dont la nomenclature serait trop longue.

La ville de Québec appuie l'attitude de l'hon. M. Taschereau au sujet du chômage

UNE CAUSERIE



M. R.-A. BENOIT, greffier du Conseil Législatif et président de l'Institut Canadien, a donné, hier soir, à l'Heure Provinciale une causerie sur le renouveau littéraire.

Le comité administratif adopte unanimement une résolution préparée par le maire et demande aux gouvernements provincial et fédéral de prendre à leurs charges le fardeau des secours directs — A partir du 1er janvier 1935.

Une résolution demandant aux gouvernements fédéral et provincial de se charger, à partir du 1er janvier 1935, du coût total des secours directs, a été adoptée unanimement par les membres du comité administratif hier après-midi. La résolution, préparée par Son Honneur le Maire, déclare que le chômage est devenu une calamité publique et que les villes doivent être débarrassées du fardeau trop lourd qu'elles ont porté jusqu'ici.

Le maire aurait voulu inclure dans les suggestions comprises dans les "Attendus" de la résolution une clause pour la démolition des taudis et la construction de logements salubres, mais les échevins Poulin, Ferland, Samson et Dian se sont opposés à cela parce que la ville a déjà trop payé pour les logements salubres quelle a déjà.

La résolution, dont nous publions le texte plus loin, sera soumise par le maire à ses collègues des autres villes de la province, au cours d'une réunion qui aura lieu prochainement à Québec.

Voici ce document :

ATTENDU que le chômage persiste dans les rangs de nos travailleurs et se prolongera encore de longs mois :

ATTENDU que la Cité a jusqu'ici supporté la plus lourde part du fardeau que représentent les secours aux chômeurs;

ATTENDU que les secours aux chômeurs augmentent annuellement la charge déjà trop lourde des propriétaires de quelque

ATTENDU que le nombre de propriétaires diminue de façon alarmante ce qui est un mal social;

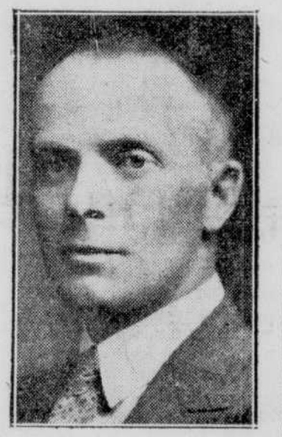
ATTENDU que la charge écrasante de l'administration de la Cité, y compris ces secours, est supportée par un groupe de plus en plus restreint de la population;

ATTENDU que les citoyens souffrent depuis longtemps d'un pareil état de choses et que plusieurs même en sont ruinés;

ATTENDU que les revenus de la

(Suite à la page 10, 5e col.)

AU ROTARY



L'honorable ADELARD GODBOUT, ministre de l'Agriculture, a insisté, hier, dans une causerie au Club Rotary sur le rôle social du cultivateur, le facteur le plus solide de notre province.

UNE GREVE EST REGLEE A ST-TITE

Une centaine d'ouvriers et d'ouvrières de la St-Tite Shoe Co. Ltd, de St-Tite, comté de Laviolette, vont retourner à l'ouvrage.

L'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, communique que son ministère, par son service de conciliation et d'arbitrage, vient de régler la grève qui sévissait depuis quelques jours à la St-Tite Shoe Co., Ltd., à St-Tite, comté de Laviolette, et dans laquelle une centaine d'ouvriers et d'ouvrières étaient intéressés. Le litige était entre la compagnie et le syndicat des travailleurs en chaussures de St-Tite.

Le syndicat prétendait que deux de ses membres, officiers, avaient été remerciés de leurs services en raison de leur affiliation syndicale et les ouvriers s'étaient mis en grève pour protester contre cet état de chose. Un tribunal d'arbitrage, composé de Me A. Désilets C. R., bâtonnier du Barreau de la province de Québec, président, N. Arcand, président du conseil central des Syndicats Catholiques des Trois-Rivières, représentant des ouvriers, et Albert Thibault, échevin et industriel, représentant de la compagnie, fut nommé et après avoir entendu les témoins a rendu une décision unanime à l'effet que les deux ouvriers avaient été renvoyés pour d'autres raisons que celle invoquée par les membres du Syndicat de St-Tite.

Les parties au litige ont été averties de la décision du tribunal et la grève se trouve en fait réglée. Le travail recommencera incessamment dans cette industrie et le tribunal a recommandé à la St-Tite Shoe Co., de reconnaître officiellement l'organisation syndicale.

Me Maxime Morin C. R., secrétaire des bureaux d'arbitrage et de conciliation au ministère du Travail, a dirigé les négociations et les procédures avec autant de tact que de succès.

ASSAUT INDECENT

Amos, 5.—(D. N. C.)— Trouvé coupable d'assaut indécent, Percy Taylor a été condamné à six mois de prison, hier.

Les syndicats élisent M. Thomas Robitaille

Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec a procédé hier soir à l'élection de ses officiers pour l'année 1934-35 — M. Robitaille remplace M. Eugène Bergeron.

La séance du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec a été marquée hier soir par les élections des officiers pour l'année 1934-35. Tout s'est passé dans un véritable esprit de fraternité ce qui toutefois n'a pas enlevé l'intérêt que suscite toujours une élection. Elle l'a été d'autant plus que le président sortant de charge, M. Eugène Bergeron démissionna et refusa de se porter de nouveau candidat après s'être dévoué au syndicalisme et qu'il fallait choisir un nouveau président. Cet honneur échoua à M. Thomas Robitaille, un des directeurs de la C. T. C. C., un vétéran du syndicalisme dont il fait partie depuis une trentaine d'années. M. Robitaille a été président du syndicat des cordonniers-machinistes pendant sept ans et il est directeur de la C. T. C. C. depuis deux ans. Nul doute qu'il saura remplir sa charge avec dignité et qu'il saura faire fructifier le conseil de ses connaissances.

Les élections eurent lieu sous la présidence de M. D. Jolin. MM. D. Roy, Allaire et Laliberté agissaient comme vérificateurs et scrutateurs. Cinq délégués ont été mis en nomination pour la charge de président : MM. Eugène Bergeron, Adélard Barrette, Thomas Robitaille, Eugène Giroux, Jos. Masse. Seuls, MM. Robitaille et Barrette restèrent sur les rangs les autres déclinèrent l'honneur de la candidature. Le premier, M. Robitaille fut élu par une forte majorité sur son adversaire, M. Adélard Barrette. Les autres officiers choisis sont : 1er vice-président, M. Adélard Bussières ; 2ème vice-président, M. Adélard Pruneau ; secrétaire-archiviste, M. Gérard Picard ; assistant-secrétaire-archiviste, M. J.-A. Marquis ; secrétaire-financier, M. Alphonse Roberge ; trésorier, M. Alfred Pelchat ; assistant-secrétaire-financier, M. Jos. Masse ; commissaire-ordonnateur, M. Laurent Morency ; sergent d'armes, M. J.-R. Conseiller fils.

La demande d'affiliation au Conseil Général de l'Association des employés du commerce et de l'industrie a été acceptée officiellement, hier soir et les représentants de ce nouveau syndicat ont été admis à siéger. Immédiatement après les élections on procéda à l'installation des nouveaux officiers qui prononcèrent chacun un discours. Le président sollicita la coopération de tous les membres pour mener à bien sa tâche et faire triompher la cause du syndicalisme non seulement dans la ville mais dans la région. M. l'abé Jules Lefrançois fut invité à bénir les nouveaux officiers. Il leur donna d'excellents conseils. Il leur demanda de continuer à s'intéresser à la classe ouvrière non seulement de la ville mais de toute la région. Il conseilla aux délégués d'assister à toutes les assemblées et d'étudier toutes les questions qui intéressent la classe laborieuse.

(Suite à la page 13, 6e col.)

PAS DE DEMI-LICENCES

La ville de Québec n'accordera pas cette année des demi-licences aux charretiers de Québec pour le transport de la neige. Jusqu'à l'an dernier les charretiers payaient $3.00 par hiver au lieu de $6.00 et les échevins ont refusé de continuer ce système. Le règlement des licences sera appliqué.

LES PATINOIRES

Le comité administratif a étudié hier après-midi une demande d'octroi de M. l'abbé Ferland, directeur des terrains de jeux, pour l'entretien d'une patinoire au parc Victoria. M. l'abbé Ferland demande une somme de $1,000, pour l'hiver, mais le comité n'a pas cru bon d'accorder immédiatement la requête du directeur des terrains de jeux. M. le Maire, le trésorier de la ville, M. Verge et M. Hamel, étudieront cette question pour voir s'il n'y aurait pas moyen, à l'aide des chômeurs, d'entretenir à meilleur compte cette patinoire du parc Victoria.

R. BILODEAU A LA PRISON DE BORDEAUX

Rosaire Bilodeau, accusé du meurtre de six personnes, est devenu très exigeant dans sa cellule — On doit le conduire à Bordeaux.

Rosaire Bilodeau, accusé du meurtre de six personnes, a été conduit à la prison de Bordeaux en fin de semaine. Il était devenu exigeant et il ne cessait pas d'importuner les autorités de la prison et les policiers qui le gardaient jour et nuit, leur demandant de le changer de cellule, de lui donner plus d'air, plus de lumière, et même un paravent pour le cacher aux regards de ses gardiens.

Récemment, le prisonnier demandait à ses gardiens de prier le lt-col. Léon Lambert, chef de la sûreté provinciale, district de Québec, de venir le voir. Le chef s'y rendit et Bilodeau lui présenta de nouveau une foule de demandes de toutes sortes, toutes plus irréalisables les unes que les autres. Le lt-colonel Lambert décida alors d'envoyer son prisonnier à la prison de Bordeaux et vendredi dernier le meurtrier prenait le train pour Montréal en compagnie de deux policiers. Tout alla bien durant le voyage, Bilodeau se contentant de regarder le pasage par les fenêtres, mais, à Montréal, il voulut se faire conduire dans un des grands hôtels, au Mont-Royal ou au Windsor, afin d'y prendre un bon repas.

"Vous pouvez bien faire cela", dit-il, "car c'est le gouvernement qui paie."

Les gardiens refusèrent naturellement de se rendre à cette demande un peu extraordinaire et Bilodeau fut conduit tout de suite à Bordeaux où il prit le souper avec les autres détenus. Il restera là jusqu'à ce qu'on ait décidé de la date de son procès.

AU BAGNE

Son Honneur le juge Laetare Roy a condamné ce matin à deux ans de pénitencier Alphonse Paquet, qui plaida coupable à six accusations de vol avec effraction commis à Saint-Romuald. Il s'agissait d'un récidiviste déjà condamné à six mois de détention pour vol.

M. Er. Lapointe et les livres des compagnies

Au début de la séance de la Commission Lapointe, ce matin, à Québec, le distingué président fait une mise au point au sujet d'une déclaration récente — L'aviseur du Quebec Power devant la Commission.

La Commission d'Enquête Lapointe, Frigon et MacDonald, qui étudie les problèmes de la production, de la vente et de la distribution de l'électricité dans la province, siège de nouveau à Québec aujourd'hui, pour entendre les représentants des compagnies.

S. H. le Maire comparaîtra probablement de nouveau devant la Commission, au cours de l'enquête qui durera une couple de jours dans notre ville.

Au commencement de la séance de la matinée, le président, l'hon. Ernest Lapointe, a déclaré que le Commissaire Geo.-C. MacDonald est actuellement pris à Ottawa par une autre cause et qu'il ne serait pas présent. M. Lapointe demande ensuite à M. P.-H. Bouffard si le Quebec Power présentera un mémoire écrit, comme les autres compagnies l'ont fait.

M. Bouffard répond qu'il y aura sûrement moyen de soumettre un document de cette nature.

Le représentant de la compagnie locale dit ensuite ce qu'il a déjà déclaré à Trois-Rivières, "que la compagnie n'avait pas de cachettes". M. Bouffard dit que certains détails publiés par les journaux laissaient entendre que la compagnie avait quelque chose à cacher.

M. Lapointe : Je ne veux pas passer pour de ces hommes publics qui se plaignent des journaux. Je n'ai jamais dit que la compagnie voulait cacher quelque chose. J'ai simplement suggéré à la compagnie de donner des renseignements au témoin qui comparaissait alors.

M. Bouffard : Je tenais tout simplement à affirmer que la Cie Shawinigan Power n'a rien à cacher et qu'elle se tient à la disposition de la commission.

Le témoin cite ensuite des chiffres

(Suite à la page 20, 2e col.)

E. TREMBLAY CONDAMNE A L'ECHAFAUD

Accusé d'avoir assassiné son frère à La Reine, Abitibi, E. Tremblay est trouvé coupable—L'hon. juge R. Langlais le condamne à mourir sur l'échafaud le 1er mars prochain.

Amos, 5.— (D. N. C.) —Jos.-Nap. Emilien Tremblay, âgé de 22 ans, de la paroisse de La Reine, accusé d'avoir, le 19 janvier dernier, assassiné son frère Albert pendant qu'il dormait, et dont le procès s'est déroulé devant les Assises Criminelles, ici, a été trouvé coupable par les jurés tard hier soir et condamné à être pendu par le juge Langlais, le premier mars prochain.

La défense avait présenté un plaidoyer de folie, mais les experts médicaux, les docteurs A. Marois et G. Desrochers, de Québec, ont tous deux déclaré l'accusé sain d'esprit. Malgré les efforts faits par les avocats de l'accusé et le plaidoyer d'une heure

(Suite à la page 21, 3e col.)

PRESIDENT



M. THOMAS ROBITAILLE, de Québec-Ouest, a été élu, hier soir, président du Conseil Général des Syndicats Catholiques de la ville de Québec. Il succède à M. Eug. Bergeron.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce des Jeunes a eu lieu lundi — Les officiers font preuve d'une belle activité — Les élections.

Lundi, le 3 décembre, le Comité Junior de la Chambre de Commerce tenait son assemblée mensuelle régulière. C'était la dernière assemblée de l'année et l'on procéda à l'élection du conseil pour le prochain terme.

Les membres voulurent exprimer leur satisfaction du travail accompli par le conseil pendant la période passée et sur la proposition du secrétaire réélurent par acclamation leurs officiers pour un second terme. Ce sera donc le même trio actif qui présidera au travail des jeunes pour l'année 1935. M. Henri Clément, président ; M. Robert Wood, premier vice-président, et M. Maurice Painchaud, second vice-président.

Après cette élection, les officiers remercièrent l'assemblée de la confiance qu'ils leur témoignaient et l'on procéda aux affaires courantes.

L'assemblée, sous la présidence de M. Gaston Amyot, reçut ensuite les

(Suite à la page 20, 2e col.)

LES ARMES A FEU

Plus de deux cents requêtes pour l'enregistrement des revolvers et des pistolets ont été reçues à date au bureau du lt-colonel Léon Lambert, chef de la sûreté provinciale, nommé par le procureur général, officier spécial pour l'enregistrement des armes, en vertu de la loi fédérale. Parmi les applications reçues se trouvent celles de plusieurs collectionneurs qui rapportent possession de plusieurs pièces. Il y en a qui ont 10, 20, 30, jusqu'à 100 pièces dans leur collection et la loi les oblige à faire faire l'enregistrement.

TRISTE SIRE CONDAMNE AU PENITENCIER

Un triste individu, non content de vouloir montrer des photographies obscènes aux passagers d'un tramway, exhibe sa personne — La police l'arrête sur le fait.

Il est rare que les satyres choisissent un endroit aussi fréquenté qu'un tramway pour s'y livrer à leurs appétits immoraux; c'est pourtant le cas qui s'est produit hier, à Québec même, au grand scandale d'une dizaine de personnes qui furent témoins de la scène révoltante que nous allons esquisser.

Dans le cours de l'après-midi, un individu monta à bord d'un tramway faisant le circuit Grande-Allée-rue St-Jean. Il s'installa sur un banc et se mit à tirer de ses poches des photographies obcènes qu'il exhiba de façon à ce qu'elles soient vues des personnes qui l'entouraient et tout particulièrement d'une jeune fille assise sur un banc situé en arrière du sien.

L'intention du personnage était si manifeste que les personnes auxquelles il voulait montrer cette manifestation de nudisme intégral ne purent pas voir ces photos obcènes. Non satisfait de cette première atteinte à la morale publique, l'individu, au moment où le tram arrêtait à l'intersection de l'avenue des Erables et de la rue St-Cyrille, exhiba sa personne aux regards scandalisés des passagers du tramway. Fort heureusement la triste série d'actions immorales de cet exhibitionniste devait finir là, car au moment où le tramway arrêtait, la jeune fille à laquelle il

(Suite à la page 20, 5e col.)

MORT SUBITE D'UN MENDIANT

Un mendiant dont le nom et l'origine sont inconnus est mort subitement, ce matin, en sortant de la résidence de M. W. Langlois, 8 rue Bédard, où il venait de solliciter l'aumône. L'inconnu, âgé d'une cinquantaine d'années, ne semblait pas souffrant au moment de son passage chez M. Langlois. Mais comme il venait de passer le seuil de sa demeure, il s'affaissa subitement et resta inanimé. On s'empressa auprès du malheureux et l'on fit venir le médecin. Celui-ci, à son arrivée, ne put que constater la mort. Le fourgon de la maison Hubert Moisan transporta le cadavre à la morgue de la rue Notre-Dame des Anges, où l'on tiendra enquête.

NOYADE A LOTBINIERE

Lotbinière, 5 (D.N.C.) — Le chef-ingénieur d'une drague de la Canadian Dredging Co., M. Garnett Murphy, de Robinson, Ont. a trouvé une mort tragique, hier, dans le fleuve St-Laurent, près de Lotbinière. Perdant l'équilibre alors qu'il était appuyé sur le bastinguage de la drague, Murphy est tombé dans le fleuve, et avant que l'on eut connaissance de sa disparition, il était englouti sous les flots. La drague était renflouée en direction des Trois-Rivières, après avoir terminé son service d'été dans cette partie du fleuve. Le commandant donna immédiatement ordre d'arrêter, et des recherches furent entreprises pour localiser le cadavre, mais sans succès. Tout ce que l'on a pu retracer, c'est une casquette qui a été identifiée par les autres marins, comme étant celle de Garnett Murphy. Quelques heures après la tragédie, des employés de la drague ont aperçu, à la derive, une forme noire. On crut que c'était là le corps de Murphy, et on entreprit aussitôt d'aller le repêcher, mais avant que l'on eut atteint cette endroit, l'objet avait disparu.

NOYADE A LA BEAUCE

St-Joseph de Beauce, 5. (D. N. C.). — Le délire consécutif à une fièvre maligne porta un jeune homme de cette ville, Jean-Marie Nadeau, âgé de 22 ans, à se précipiter dans la rivière Chaudière, où il se noya dans l'onde glacée. Le jeune Nadeau était malade depuis deux jours et le médecin lui avait ordonné de garder le lit. Aux prises avec un accès de délire causé par la fièvre, le malade se leva au milieu de la nuit, sortit de chez lui en dépit des exhortations de sa mère et se dirigea vers le pont qui traverse la Chaudière à environ trois quarts de mille de sa résidence. La mère, prise d'une mortelle inquiétude, éveilla les voisins qui se mirent à la recherche du malade. On ne trouva rien d'autre que son paletot sur le parapet du pont. Toute la journée d'hier fut employée à rechercher en vain le cadavre dans la rivière où Jean-Marie Nadeau s'est précipité.

Nous présentons nos plus vives sympathies à la famille frappée par ce terrible drame.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 5 DECEMBRE 1934

Petit règlement de comptes

Sous prétexte de polémique avec d'autres journaux, un rédacteur de *"l'Action Catholique"*, celui qui est particulièrement chargé de combattre les libéraux, se mêle un peu des affaires du *"Soleil"*, sur un ton de complainte témoignant d'une pointe d'envie. Cet émule du saint homme Job exhale le regret de constater que, jusqu'ici, sa vertu est bien mal récompensée. Il se croit plus juste, plus vertueux, plus honnête que nous, et il se demande pourquoi nous avons l'air plus prospère que lui. Nous ne croyons pas que sa larmoyante prière soit entendue, premièrement, parce qu'elle part d'une pensée trop matérialiste, et, secondement, parce qu'elle se base sur une idée bien exagérée des avantages du prochain.

Il dit que les ateliers du *"Soleil"* reçoivent des commandes du gouvernement provincial, pour un montant de $250,000 par année, et même davantage. Ce chiffre est absolument exagéré. Non seulement la moyenne dont il parle n'atteint-elle point cette somme, mais jamais le total des factures de notre établissement ne s'en est approché, du moins pour les impressions et annonces données au gouvernement en une seule année. S'il est arrivé, une seule fois, que le gouvernement nous ait payé des comptes, en douze mois, pour plus de $250,000, c'est qu'il y avait de forts arrérages dans le règlement de l'année précédente. Cette mise au point devrait atténuer le chagrin d'une belle âme, qui ne réalise point que le succès de nos affaires représente beaucoup de travail et de dévouement.

"Le *"Soleil"* et *"l'Action Catholique"* sont, en certain domaine d'affaires, des concurrents", explique le pieux confrère. Et il ne devrait pas oublier que, d'un bout de l'année à l'autre, depuis plus de vingt ans, sous prétexte de servir la religion, *"l'Action Catholique"* reçoit, du haut de la chaire, une publicité qui ne doit pas être d'un mince avantage. Il n'a donc pas tant à se plaindre du ciel qu'il semble le croire. Cette influence, dont il use et abuse volontiers, compense celle qu'il nous envie. D'ailleurs, il fait son possible pour en mériter une autre, celle des adversaires du parti libéral, dont il soigne de son mieux les intrigues et les causes.

Québec le comprend mieux qu'Ottawa

La Cité de Québec, accablée de dettes et de charges, demande d'être libérée de l'obligation que lui impose le gouvernement fédéral, en décrétant que les municipalités doivent contribuer pour un tiers aux secours des chômeurs, si elles veulent obtenir la contribution fédérale, qui est égale à celle de la province. On sait à quels abus cette aide conditionnelle a donné lieu, par le passé. Il ne fait aucun doute que, dans l'état précaire de ses finances, l'administration municipale de Québec, comme d'ailleurs celle de Montréal, est incapable de payer annuellement des centaines de mille dollars pour secourir les nécessiteux.

On se le rappelle, il y a plus d'un an que M. Taschereau, au nom du gouvernement de la province de Québec, avise les autorités fédérales sur ce point, leur conseillant de modifier une loi arbitraire, qui met, comme condition de ses octrois, une obligation ruineuse pour les municipalités. Jusqu'ici, selon son habitude, M. Bennett fait la sourde oreille. Il a repoussé l'offre généreuse du gouvernement libéral de Québec, qui est prêt à assumer la moitié des charges imposées aux administrations urbaines pour que soient distribués des secours à leurs chômeurs. Le premier ministre tory ne complique pas tant un problème d'assistance publique, lorsqu'il prend des mesures pour aider aux populations rurales de l'Ouest, victimes de plusieurs années de disette.

Une déclaration imprécise de M. Bennett, faite aux autorités municipales de la métropole, laisse entendre qu'il fera bientôt une nouvelle proposition aux provinces et aux villes intéressées à la solution de ce pressant problème. Nous avons hâte de voir jusqu'à quel point peut aller le sens pratique de cet homme politique. Il a bien mauvaise grâce à repousser l'offre de M. Taschereau. Est-ce parce qu'il hésite à faire éclater le jugement supérieur d'un adversaire politique ? En 1930, M. Bennett convenait que la crise du chômage est devenue une crise nationale. Quatre années d'administration tory ont aggravé ce problème. Plus que jamais, le gouvernement fédéral a le devoir de se porter au secours des sans-travail.

L'évolution de l'Etat libre d'Irlande

Londres s'inquiète apparemment moins que Belfast de l'évolution de l'Etat libre d'Irlande vers la forme constitutionnelle qui convient le mieux à son tempérament. Pendant que l'Angleterre officielle prétend que rien de ce qui se produit actuellement à Dublin ne change le statut des citoyens britanniques d'origine irlandaise, les politiciens orangistes de l'Ulster dénoncent la tendance séparatiste de leurs voisins du sud, exprimant l'avis que le mieux serait de les exclure de la société des nations britanniques.

Cet ostracisme ne ferait pourtant ni l'affaire de l'Ulster ni celle de l'Angleterre. L'un des objets poursuivis par M. de Valéra est l'union politique de l'Irlande. Il a dit et répété maintes fois que cette union lui tenait plus à coeur que la complète indépendance de sa patrie de tout lien britannique. Ce principe plaît au patriotisme d'un nombre de plus en plus considérable de protestants irlandais. D'ailleurs, le mouvement démographique favorise, lentement mais sûrement, l'entrée de l'Ulster au Parlement de Dublin. L'Angleterre n'a pas d'intérêt à traiter en ennemie la fière nation qui habite une île aussi vaste et aussi proche que l'Irlande.

Mais un point particulièrement intéressant serait de savoir si l'établissement éventuel d'une république en Irlande constituerait un empêchement dirimant à l'union britannique avec la métropole anglaise et les nations du *commonwealth*. Dans la pléïade des grands et des petits Etats britanniques, il y a bien l'empire des Indes, lui-même divisé en royaumes et en provinces, il y a d'anciennes républiques groupées en dominions autonomes, et il y a des protectorats où s'exerce la volonté anglaise sous le couvert d'un potentat ou d'une constitution quelconque, mais il n'y a pas, que nous sachions, une seule république.

Le statut de Westminster, en laissant à chaque Etat autonome de la société des nations britanniques une indépendance égale, par définition, à celle de la nation anglaise, ne limite pas le droit d'association à une forme de gouvernement. Par exemple, si la nation anglaise — ce qu'à Dieu ne plaise ! — établissait un jour une forme de république, cela ne l'empêcherait point de rester la nation mère, la métropole, de toutes les nations britanniques. Dès lors, si cela irait pour Londres, sans dissocier le *commonwealth*, cela pourrait aller pour Dublin, sans plus de rupture.

Seules les forces intellectuelles et morales d'une nation fécondent sa prospérité.

Sans la pacification des esprits, la paix internationale ne peut être qu'une chimère.

On grandit l'autorité quand on y fait voir Dieu ; on la rapetisse quand on y montre l'homme.

L'insignifiance et la bassesse des travaux ne font rien à la grandeur des âmes qui ont ailleurs leur principe de supériorité.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Il faudra bientôt prendre parti.

La roue de Rotary tourne pour le bien.

La chair à canon est bien mal protégée.

Stevens s'en défend, mais il a l'attaque.

Une carte postale peut conduire au poste.

On ne dérange pas impunément un champion.

Le petit chien sait faire sa cour à sa maîtresse.

Si la majorité enfantine en décide, la neige restera.

La chaine vaut en autant que tiennent ses mailles.

Les meilleurs règlements ne se font pas à Genève.

Que de catastrophes sont dues à de bonnes intentions!

Ne signez jamais un document préparé par un hypocrite.

On construit

Si l'activité dans la construction a quelque valeur comme baromètre de la vie économique, la reprise est décidément bien engagée en Angleterre. De septembre 1933 à septembre 1934 on a construit 250,000 maisons, soit 53 pour cent de plus que les douze mois précédents et près de deux fois plus que dans chacune des deux autres périodes antérieures.

Prix de beauté

Les beautés coûtent cher. Les statistiques du secrétariat du Commerce américain révèlent qu'en 1929 il s'est vendu, dans le gros, $200,000,000 de cosmétiques. Au détail les marchandises ont coûté probablement $375,000,000. Si l'on ajoute le prix des services, dans les salons de beauté et chez les coiffeurs, soit approximativement $400,000,000, on obtient un total de $775,000,000 en un an. La beauté s'achète, et au prix fort.

Les yeux de la terre

On fabrique aux Etats-Unis un miroir de télescope qui accroitra un million de fois la puissance de vision de l'oeil humain. C'est le deuxième miroir entrepris cette année. Un autre a été commencé en mars dernier. Il faut laisser refroidir pendant dix mois la masse liquide dont est formé le miroir. La construction du télescope lui-même exigera bien d'autres mois. Il fera mieux connaitre aux savants les merveilles d'un ciel immense.

Blanc et noir

L'ancien ministre du Commerce, M. Stevens, annonçait mardi soir à Montréal que le Parlement sera saisi à la session de cet hiver de projets de lois destinés à mettre fin aux abus révélés à l'enquête sur les bénéfices commerciaux. A plusieurs reprises depuis une semaine, le secrétaire d'Etat, M. Cahan, a déclaré que le Parlement fédéral n'a pas le pouvoir de faire grand'chose. Qui, du ministre ou de l'ancien ministre, faut-il croire?

La main se ferme

Le gouvernement fédéral se désintéresse de plus en plus de l'assistance promise en 1930. Ce n'est plus $600,000 par mois qu'il donnera à la province de Québec, comme on l'a laissé entendre il y a trois mois, mais $480,000. Le souci de présenter à la fin de l'année un budget équilibré pour les besoins de la prochaine campagne électorale prime toutes les autres considérations, même les engagements pris et le soin de ne pas prêter flanc aux reproches adressés aux libéraux quand la situation était bien moins grave que cette année. Il faudra s'en souvenir.

Les beaux emplois

Quarante cents de l'heure: c'est le tarif du travail d'une cinquantaine d'hommes qui s'efforceront de faire le plus de bruit possible à Washington en agitant des boîtes de tomates remplies de pierres. On croit que le tintamarre chassera les oiseaux migrateurs qui ont l'habitude de prendre logis dans les arbres d'une grande avenue. Ce n'est pas sûr. Les oiseaux ont entendu bien du bruit dans les rues de nos villes, depuis que nous avons le tramway et l'automobile. Washington embauche quand même ces étranges bruiteurs à 40 cents de l'heure. On n'aura jamais tout vu en Amérique.

Maître chez soi

On nous reproche, à "L'Action Catholique", de n'avoir pas publié une riposte de M. le dentiste Philippe Hamel à l'adresse de M. Taschereau. En effet, la direction du "Soleil" n'accorde à personne l'hospitalité de sa tribune libre pour tenir des propos cavaliers ou insolents à un personnage aussi digne que le premier ministre de la province de Québec. En cela, nous ne réglons pas notre courtoisie professionnelle sur celle de "L'Action Catholique", qui, plus d'une fois, a été publiquement réprimandée par l'Archevêché, pour avoir manqué d'égard ou de justice à l'endroit de M. Taschereau. Et, chaque fois, l'opinion publique a jugé que la leçon était bien méritée. "Bene merenti".

Aux bonnes volontés

Nous n'avons pas à présenter le Rotary à nos lecteurs, ni ses nombreuses oeuvres de philanthropie, ses initiatives en faveur des pauvres, les bonnes volontés qu'il émeut et entraîne dans les mouvements d'assistance si nécessaires ces années-ci. Tout cela, on le connaît, et des hommes universellement respectés dans la cité l'ont élogieusement rappelé cette semaine.

On ne peut être que bien disposé envers les Rotariens. On en donnera des témoignages probants, et l'on fera oeuvre très méritoire, en encourageant la campagne qu'ils lanceront trois semaines avant Noël pour constituer un fonds où puiseront les miséreux, les malades, les enfants pauvres, ceux et celles pour qui la vie est bien sombre non pas seulement ça et là, mais habituellement, qui ont des droits sur le superflu de leurs concitoyens, d'après ce qui nous a été enseigné. Les coeurs s'ouvrent à l'approche de Noël, on se sent plus généreux, plus libéral. Pourquoi ne pas étendre, par l'intermédiaire du Rotary, ses générosités aux très nombreux Québecois miséreux auxquels ce rayon de soleil fera tant de bien ?

TROIS EMBARRAS ANGLAIS

JAPON, SMUTS ET ROOSEVELT

Les perplexités de l'Angleterre s'accumulent et se prolongent. L'Angleterre a toujours suivi, on le sait — exactement comme M. Flandin —une politique de trêve", doublée d'une "politique du centre". Mais jamais ne lui a-t-il été si difficile de maintenir cette attitude "du centre" qu'au moment actuel. Oh ! elle sait bien ce qu'il faut penser de M. Hitler ! Elle se rend bien compte qu'elle n'est pas près du moment où elle pourra rompre son entente avec la France. Mais, en ce qui concerne, par exemple, l'ennuyeuse discussion au sujet du prestige naval des Etats-Unis, du Japon et d'elle-même, elle n'est pas encore convaincue que le quart d'heure de Nagé soit arrivé. Elle remet sa décision, en quoi elle a tort. Elle est certainement d'avis, pourtant, d'accord avec les Japonais, avec les Français et avec les Américains, que **chaque peuple a droit aux instruments de sa propre défense**, et que les exigences nippones, à propos de "l'égalité", ne veulent pas dire autre chose !

Mais voilà ! C'est juste à ce moment qu'arrive à Londres, de l'Afrique du Sud, un homme de parole séduisante et d'un immense prestige impérial, le général Smuts, et ce général Smuts trouble la fête. Plus philosophe qu'homme d'Etat, et sans responsabilité aucune, cet homme vient de compliquer encore les difficultés de l'Angleterre. D'abord, avec une légèreté qui épouvante, puisqu'elle ignore la plupart des réalités de l'heure— je répète qu'il vient du Cap de Bonne-Espérance, ce qui expliquerait son détachement —le général Smuts flatte le penchant anglais pour la magnanimité (**fair play**) au nom des Dominions, et il dit des choses comme celles-ci :

"Prévoir une guerre pour un prochain avenir est tout simplement absurde. Tous les gens compétents le savent. Détruisons, donc, l'idée fixe des Allemands au sujet de leur infériorité — cette obsession, qui est en train d'empoisonner l'esprit, l'âme même, de l'Allemagne — par la franche reconnaissance de leur droit à l'égalité de statuts. L'Allemagne n'a-t-elle pas promis que, lorsque le principe de ce droit lui sera accordé, elle acceptera volontiers à limiter ses armements défensifs, afin de ne pas être une menace pour ses voisins ?"

Il est évident que l'apparition à Londres de cet éloquent Antipode, qui prêche le **gleiches recht für Deutschland**, est intempestive. Elle n'est pas faite pour procurer du sommeil tranquille à sir John Simon, à M. Baldwin et à M. Macdonald. Le général sud-africain brouille les cartes. Il était tout indiqué que la **Frankfürter Zeitung**, rapportant les paroles du général Smuts, les place sous le titre significatif : "Smuts montre la voie". En tout cas, le général africain suit docilement la voie tracée par le Dr Schacht, qui a voulu faire chanter l'Angleterre récemment par la menace d'une dissociation économique de l'Empire !

Mais l'Angleterre éprouve encore des troubles d'esprit d'un tout autre ordre, il s'agit des conséquences de la tension économique mondiale qui s'accentue à une vitesse affolante dans tous les pays. Cette tension va placer ces pays bientôt devant une alternative inéluctable. Il s'agira pour tous, avant peu, soit de se mettre d'accord sur un **modus vivendi** international soit de sombrer tous ensemble.Or, l'on croit partout que M. Roosevelt a, enfin, les mains libres pour risquer certaines initiatives qui ne lui furent guère faciles avant les récentes élections. On le soupçonne de vouloir surprendre l'Europe par des appels au déclanchement d'un mouvement d'affaires internationales. Cela reste à voir. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre se méfie,convaincue qu'elle pourrait être la première puissance à être confrontée avec une invitation à discuter l'abaissement de la muraille protectrice des tarifs douaniers. Rien ne prouve qu'elle soit prête à sacrifier aux seules commodités américaines le système de préférences impériales bâti si difficilement, il y a deux ans, à Ottawa.

Mais l'Angleterre a de meilleures raisons encore de ne pas trop se lier les mains en face des Etats-Unis. N'oublions pas — ce que M. André Siegfried sait si bien — qu'elle s'est mise dans la tête de redevenir le grand commanditaire planétaire. Elle l'a été pendant cent ans. Elle croit le moment propice de reprendre le monopole de prêteur mondial de capitaux. Les Etats-Unis ont fait du 'joli travail" après la guerre pour arracher aux Anglais leur monopole séculaire. Souvenez-vous des discours dithyrambiques du président Hoover en l'Amérique du Sud. Eh bien, les Etats-Unis sont actuellement hors de cause. L'Angleterre s'en réjouit. C'est l'explication de son optimisme. Elle est prête à remettre en mouvement le mécanisme des échanges. Mais qui pourra croire que, pour cette opération-là, elle demandera à M. Roosevelt de donner le coup de piston ?

W. Morton Fullerton.

LE TOURISME FUTUR

Les voyages interplanétaires

Les expériences du professeur Piccard ont ramené l'attention sur ces voyages extraordinaires tels que les a décrits Jules Verne. Les anticipations de Jules Verne sont bien prêtes d'être réalisées et bien des savants s'efforcent de les faire rentrer dans le domaine pratique. La **Revue des Troupes Coloniales Françaises** publie, pour sa part, de curieux détails sur les futurs voyages interplanétaires, tels qu'on peut déjà les pressentir.

Selon cette revue, la fusée ne pourra être considérée comme un véritable moyen de transport que si ses passagers peuvent la diriger vers un but fixé à l'avance, modifier à volonté l'itinéraire, au moins dans une certaine mesure, et revenir ultérieurement sur la terre.

Pour se rendre de la terre sur un astre, on calculera le lieu et le moment du départ de manière que l'astre se trouve voisin de la verticale du point de lancement : on déterminera les éléments exacts du lancement en tenant compte de la rotation propre de la terre, du mouvement relatif des astres et du champ de gravitation dans lequel ils se trouvent. Théoriquement, la fusée, une fois lancée, pourrait être livrée à elle-même ; elle se dirigerait vers le but visé. Mais il faut compter avec les erreurs possibles et en particulier avec le fait qu'il sera difficile d'assurer le départ à l'instant précis déterminé par le calcul. Il faudra donc faire corriger par un pilote, en cours de route, les écarts constatés.

La conduite de l'astronef sera assurée, comme celle de tout autre véhicule, par la modification de la vitesse ou de la direction. Pour produire une accélération supplémentaire, on se servira d'un petit propulseur auxiliaire, analogue au propulseur de départ, qui aura été abandonné après la mise en route pour alléger l'appareil, et d'une réserve d'explosif. On agira sur la direction, pendant le fonctionnement de ce propulseur, en désaxant le tuyau d'échappement des gaz. On pourra ainsi modifier l'orientation du véhicule, en l'absence de toute propulsion, à l'aide de volants de moment d'inertie convenable, mus par des moteurs électriques. Les voyageurs auront donc le moyen de se diriger dans l'espace. Il reste à examiner les conditions d'habitabilité du véhicule dans lequel ils devront vivre, et où ils passeront des jours et des mois, selon leur destination.

L'astronef sera naturellement fermé et parfaitement étanche, comme la nacelle dans laquelle le professeur Piccard a exploré la stratosphère. Il emportera tous les appareils utiles aux observations scientifiques, sera muni d'une réserve de vivres et d'air (comprimée ou liquéfié) calculée pour la durée du voyage, ainsi que d'un dispositif pour absorber le gaz carbonique.

L'intérieur devra en être maintenu à une température convenable. Le vide absolu ne pouvant recevoir ni céder aucune chaleur, le véhicule se trouvera porté à la température résultant de l'absorption des rayons du soleil, combinée avec son propre rayonnement dans l'espace. Si la face polie était tournée vers le soleil, la température de la sphère s'établirait à 76 degrés centigrades au-dessous de zéro ; si c'était la face noircie, elle monterait à 42 degrés au-dessus. En orientant convenablement la sphère, on pourra obtenir n'importe quelle température intermédiaire.

Les voyageurs seront exposés à un inconvénient spécial à leur mode de locomotion : l'absence d'accélération. Au moment du départ et pendant la propulsion de la fusée, ils auront l'impression d'être dans un ascenseur en montée ; cette sensation cessera lorsque la vitesse de libération étant atteinte, on arrêtera le fonctionnement du propulseur. A partir de ce moment, le véhicule ne transmettant plus aucune force aux passagers, ceux-ci auront une impression de chute dans le vide analogue à celle que provoque le démarrage rapide d'un ascenseur en descente ou le piqué d'un avion à la verticale. Cette suppression complète de toute accélération peut avoir des conséquences graves, telles que l'arrêt de la respiration ou de la circulation.

L'astronef, dès sa sortie de l'atmosphère terrestre, est exposé à la rencontre d'un bolide ; on peut essayer de se faire une idée du risque couru ; on évalue à 11 millions le nombre des aérolithes (la plupart de masse très faible, inférieure à un gramme) qui atteignent journellement l'atmosphère terrestre, où ils se volatilisent. Un aérolithe d'un gramme, animé d'une vitesse de 10 à 15 kilomètres à la seconde, traverserait les parois de l'astronef (on ne peut songer à les garnir d'un blindage) ; l'air intérieur s'échappant instantanément, l'accident serait fatal aux passagers.

En outre, on fera connaissance avec un malaise particulier, le "mal intersidéral", différent du mal de mer et du mal de l'air. Il est à espérer que beaucoup de personnes y seront réfractaires ou pourront s'y adapter mais l'expérience seule permettra de s'en rendre compte. A cet effet, on commencera par exécuter des voyages de courte durée dans la stratosphère. Si l'adaptation se révèle impossible pour la majorité des organismes humains, il faudra s'arranger pour maintenir à l'usage des passagers une accélaration suffisante. Ce ne pourra pas être une accélération de propulsion, car on augmenterait indéfiniment la vitesse, au prix d'une consommation d'explosif également illimitée. Il faudra recourir à une accélération de rotation, autrement dit remplacer la pesanteur par une force centrifuge.

(Le Courrier des E.-U.)

CHRONIQUE OUVRIERE

La justice sociale

L'abbé Charles Couglin, de Détroit, organisateur de l'Union Nationale pour la justice sociale, vient d'émettre les principes suivants comme formant le fondement de l'union qu'il préconise: "le gouvernement a le droit et le devoir de limiter les profits du commerce et de l'industrie; il a le devoir de veiller à ce que l'industrie soit en mesure de donner à chaque ouvrier un salaire qui lui permette de vivre honnêtement et au moins une modeste aisance. Il ne peut y avoir de prospérité durable s'il y a concurrence libre dans l'industrie et le gouvernement doit, s'il le faut, donner des permis à l'industrie et limiter le volume de sa production. L'ouvrier a le droit de s'unir et le gouvernement a le devoir de le protéger et de le guider. Les grèves sont inutiles car le gouvernement doit voir à ce que l'ouvrier obtienne une rémunération équitable."

On ne semble pas être au courant, de l'autre côté de la frontière, des droits et des principes reconnus et de la protection accordée par la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail adoptée par le gouvernement provincial de Québec. Sans cela on demanderait immédiatement l'adoption d'une semblable législation. Tout d'abord, cette loi reconnait aux ouvriers, tout comme aux patrons d'ailleurs, le droit de s'unir . Elle tend même à encourager l'organisation professionnelle et invite employeurs et employés à s'entendre pour fixer des salaires raisonnables et des heures de travail convenables, à passer des contrats collectifs de travail. Cette législation a, de plus, pour but d'empêcher la concurrence déloyale. En imposant l'extension juridique des conventions collectives, et en la faisant observer, le gouvernement exécute un droit, accomplit un devoir. Le gouvernement en somme, guide les patrons et les ouvriers en leur disant quoi faire. Il veille sur eux et les protège en les défendant contre leurs ennemis. Les grèves deviennent inutiles, le gouvernement intervenant assez pour faire observer les obligations encourues de part et d'autre.

Tout cela, sans rien chambarder, sans soulever les masses, sans aviver la lutte des classes, sans dépasser les bornes, mais en agissant avec discrétion, efficacité et discernement.

Assemblées

Au Secrétariat
CE SOIR: L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. L'Union Catholique des employés de gros. Le syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. La Fraternité des plombiers-électriciens de Québec, Inc.
DEMAIN: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs-maçons de Québec.
Bourse du Travail
CE SOIR: La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec.
Salle Club des Marchands
CE SOIR: Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, local 730.

Reboisement

Les cultivateurs établis sur ces terres n'en ont ces dernières années rien retiré et ont dû se reposer sur les secours du gouvernement pour leur subsistance. On a songé à les transférer sur d'autres terres. Leur déplacement impliquerait de lourdes pertes, sans compter celle de leurs fermes qui, laissées à elles-mêmes, deviendraient probablement désertiques. Nous avons toujours commis l'erreur d'envisager nos ressources naturelles comme inépuisables. Ne serait-ce persister dans cette erreur que de laisser se perdre irrévocablement ces vastes étendues de terres arables auxquelles il est possible de restituer leur fertilité ?

Le remède, plusieurs l'ont déjà indiqué, et c'est le même que M. Campbell recommande : le boisement. Il s'agit d'aménager sur ces espaces dénudés des espaces boisés qui mettront fin à l'érosion causée par l'action du vent et par surcroit rendront le sol apte à retenir l'humidité nécessaire à la végétation.

(La Patrie)

Panneaux-réclame

La loi qui entre actuellement en vigueur ne va pas aussi loin que certaines gens et que l'hon. J.-E. Perrault lui-même, son parrain, l'auraient désiré. Telle quelle, cependant, elle marque un pas dans la bonne direction, quand ce ne serait que pour faire comprendre aux afficheurs que le gouvernement est décidé de prendre des mesures pour empêcher les abus. Québec ne pouvait logiquement pas soutenir une campagne de publicité en faveur du tourisme, s'imposer de fortes dépenses pour attirer les étrangers et en même temps, laisser se multiplier les affiches commerciales aux abords des routes où elles bloquent la vue du voyageur qui veut admirer le paysage ou simplement circuler en sécurité.

Il est à souhaiter que les compagnies d'affichage dont les panneaux-réclame tombent sous le coup de la nouvelle loi s'empresseront de se conformer à ce que l'on exige d'elles. Mieux encore, elles pourraient imiter l'exemple de grands annonciers britanniques qui, à la suite des représentations que des sociétés touristiques leur avaient faites, ont pris généreusement le parti de supprimer entièrement l'affichage le long des routes. Leurs industries ou leurs commerces n'en ont pas souffert, le public sachant apprécier ce sacrifice et leur accordant plus volontiers son patronage.

L'élimination des panneaux-réclame ou, du moins, leur installation de manière à ne pas enlaidir nos routes et à ne pas obstruer la vue des voyageurs, aidera considérablement à promouvoir les intérêts du tourisme dans la province de Québec.

(La Presse)



Elle — Vous êtes allé à l'audition de la 9e symphonie ?

Lui — Peuh . . . Je ne vais qu'aux premières ! . . .



BUREAUX A LOUER



au cinquième
de l'édifice du
"SOLEIL"

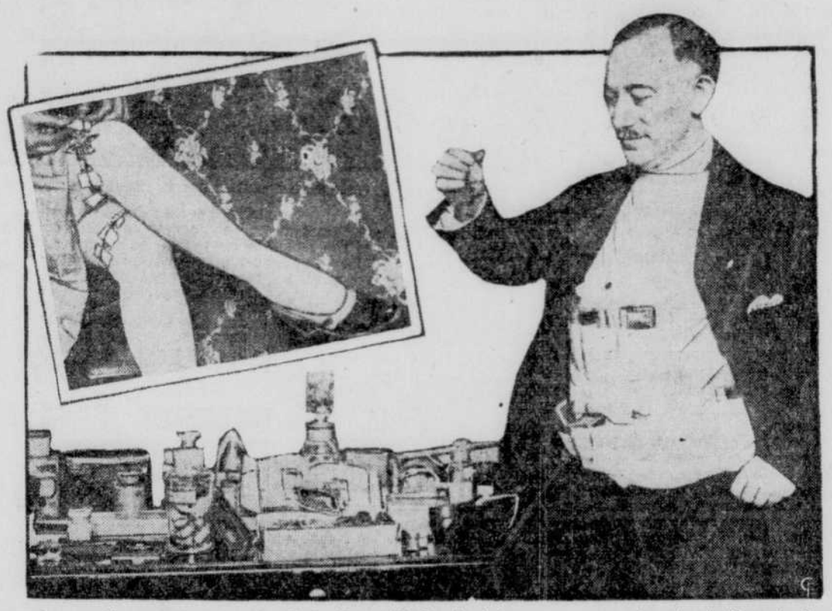
Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant de Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
Bureau chef: 1260 rue Université, Montréal
Succursale: 72½ rue St-Pierre, Québec

DES EXPERTS DE LA LIGUE DES NATIONS ACCUSENT DES SOLDATS CANADIENS D'AVOIR ETE "DES AMIS DE LA DROGUE" PENDANT LA GRANDE GUERRE



On peut se rendre compte par cette photo des méthodes ingénieuses en usage chez les trafiquants de drogues; faux talons, jarretières, vestes, coupe-papiers, tout est bon pour les contrebandiers en narcotiques, même les chargements de fruits frais dans lesquels ils trouvent le moyen de dissimuler de la drogue. La contrebande des stupéfiants a grandement augmenté au Canada, disent les experts de la Ligue des Nations.

L'étonnante allégation faite à la Ligue des Nations que plusieurs Canadiens, pendant la grande guerre, étaient "des amis de la drogue" et qu'ils faisaient la contrebande des stupéfiants par l'entremise des filles, provoquera sans doute bien des controverses au Canada.

Cette terrible affirmation qui provoqua également tout un émoi en Angleterre, se trouve dans les pages du livre: "Inside Dope" publié par les éditions Musson Lted, de Toronto. Ce livre est dû à la plume de Ferdinand Tuohy, observateur britannique des délibérations du comité permanent des Narcotiques de la Ligue des Nations, spécialiste qui fut déjà, s'il ne l'est encore, en relations avec la brigade des narcotiques, des investigations en matières criminelles. Le livre présente tout un historique du trafic des drogues à l'aide de records, de statistiques et d'enquêtes rapportées. Il ressort de cette documentation accumulée par un spécialiste que des soldats canadiens auraient réellement eu affaire avec le trafic des drogues au cours de la grande guerre.

En rapportant que le conflit de 1914-1918 révolutionna complètement le commerce de drogues, que les stupéfiants étaient largement employés dans les armées spécialement pour remonter les nerfs des aviateurs charges de faire des patrouilles en territoire ennemi ou de prendre part à de dangereux engagements, l'auteur affirme qu'un officier qui fut considéré comme un héros de l'aviation canadienne se droguait lourdement à chaque jour et démolit quatre appareils dans la dernière semaine de sa vie.

Augmentation de la production canadienne

Des Canadiens apportaient la drogue avec eux et le plus souvent la distribution des narcotiques se faisait par l'intemédiaire des filles de Londres. De 1907 à 1917 la production canadienne de morphine augmenta de 1,532 onces qu'elle était à 30,000 onces. Pour la cocaïne l'augmentation fut plus grande encore. En 1907 la production canadienne de cette drogue n'atteignait que 37 onces tandis qu'elle était de 12,000 onces à l'issue de la guerre. Ces chiffres ne tiennent compte que de la production légale et ne comprennent pas l'exportation clandestine des drogues.

L'écrivain anglais déclare aussi que le nombre incalculable de blessés que fit la guerre provoqua un appel sans précédent aux narcotiques. Les hôpitaux et les institutions de secours tels que la Croix Rouge faisaient une dépense considérable de stupéfiants afin de soulager ceux qui étaient en proie aux horreurs de la douleur physique.

Le trafic clandestin au Canada

En parlant plus loin du trafic international des stupéfiants, Tuohy montre qu'il est lui-même familier avec les détails de l'arrestation et de la conviction d'Harry Davis, propriétaire d'un club de nuit à Montréal qui fut trouvé coupable d'avoir illégalement importé au Canada pour $200,000 de stupéfiants et qui était réputé être l'un des agents les plus actifs d'une bande de contrebandiers en narcotiques opérant entre Paris-New-York et Montréal. Il rappelle aussi que Pincus Brecher un prétendu millionnaire de New-York qui était sensé être l'un des chefs de Davis se donna la mort au cours de son procès à Montréal.

Un rapport de la Ligue des Nations est ainsi libellé. "On remarque que, le goût pour le chanvre Indien, bien que plus généralisé en ces pays, n'est pas confiné en Asie ni en Afrique. Un commerce important de contrebande pour les cigarettes contenant du chanvre Indien existe entre le Canada et les Etats-Unis. Ces cigarettes contenant de la drogue se sont vendues jusqu'à une livre sterling pièce."

Dans son livre Tuohy parle également de l'usage habituel que les gangsters américains font des narcotiques et aussi de l'emploi qui en est fait pour les courses de chevaux. C'est un fait ignoré de personne que souvent les chevaux de course sont drogués avant l'épreuve. Faisant des commentaires au sujet de la gravité du commerce international des drogues, l'auteur déclare qu'il est convaincu que la contrebande des narcotiques a été plus prospère dans le passé qu'elle n'est appelée à l'être dans l'avenir. Il est certain que la Ligue de Nations a finalement pris le contrôle sur cette contrebande et que désormais les trafiquants auront toutes les peines du monde à trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits aussi longtemps que les nations seront résolues à coopérer pour faire disparaitre ce trafic néfaste. Il déclare que l'usage de la morphine, de la cocaïne et de l'héroïne tend à décroitre et que la tempête de "neige" (on sait que les traficants de drogue ont donné le nom de "neige" à la cocaïne) est moins forte de jour en jour.

Comment on cache la drogue

Des enquêtes récentes ont révélé comment 6,300 onces de morphine et de cocaïne, ont été trouvées sur le transatlantique Rochambeau dans le port de New-York. De même 100 livres de morphine et d'héroïne d'une valeur de $300,000 furent trouvées dans deux valises sur l'Ile de France.

Tout en admettant qu'il n'entend pas révéler toutes les méthodes usitées par les trafiquants pour dissimuler la drogue aux yeux des douaniers, Tuohy relate comment des provisions considérables de narcotiques ont pu être cachées dans des lits, des pianos, des articles de ménage, des membres artificiels, des valises, des sacs à main. De plus petites quantités sont souvent cachées dans des boutons creux, des plumes-réservoir, des montres, de faux talons de chaussures, des semelles creuses, des instruments de musique et même dans des chargements de fromages, de savons et de cosmétiques, à l'intérieur de ces articles.

L'auteur de "Inside Dope" suggère que chaque nation crée un bureau spécial des drogues qui unissant ses efforts à ceux du comité permanent de la Ligue des Nations pourrait faire une lutte efficace à la contrebande des narcotiques. Il suggère également que les pays producteurs de drogue tels que la Chine, le Japon et la Bulgarie ne manufacturent que ce qui est strictement indispensable pour l'usage médical. Grâce à ces moyens il est possible d'envisager la disparition de l'hydre monstrueuse de la contrebande des narcotiques.

NOCES DE RUBIS

Le 10 novembre dernier, à l'hôtel Clarendon, on a fêté brillamment le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-Alp. Gagnon. M. J.-Alp. Gagnon est gérant de la Fonderie de L'Islet, succursale de Québec.

La noce fut des plus joyeuses et de plus gaies. A onze heures sonnant, les jubilaires firent leur entrée dans la salle au milieu des vivats de deux cents invités.

La mère de M. Gagnon vint prendre place près des jubilaires puis Mlle Simonne Gagnon, leur fille, lut une magnifique adresse en vers, et leur petite-fille Florence Jalbert présenta une superbe corbeille de roses avec une bourse bien remplie ainsi qu'un superbe set à thé en argent. M. J.-Alp. Gagnon répondit à l'adresse en termes émus, puis M. O. Dallaire invita tous et chacun au grand banquet. Le repas terminé, les santés furent proposées par M. Odilon Dallaire, président du banquet.

Le Père Dominique Remi Clark' Dominicain, neveu des jubilaires, empêché à la dernière minute d'assister, ne put répondre à la santé du Pape. On chanta "En avant marchons". M. Pierre Bertrand répondit à la santé du Canada. M. Ernest Tremblay, à la santé des jubilaires. M. Chs Roy, à la santé de la famille Gagnon. M. Adrien Pouliot, à la santé de la famille Clark, M. l'avocat Darveau répondit à la santé des invités, M. l'échevin L.-F. Martel, à la santé des Dames, M. J.-P. Guay à la santé de La Fonderie de L'Islet et M. O. Dugal à celle des organisateurs.

Le banquet terminé il y eut déclamation, musique et danses. Les invités se séparèrent tard, le matin, emportant dans leur mémoire l'inoubliable souvenir d'une fête parfaitement réussie.

FETE DES PETITS-ENFANTS

Dimanche le 18 novembre dernier à 2 heures de l'après-midi, les petits-enfants de M. et Mme J.-Alp. Gagnon se réunissaient à leur résidence pour célébrer leur quarantième anniversaire de mariage.

Au milieu de leurs 26 petits-enfants qui formaient une belle couronne, une adresse en termes enfantins fut lue par la petite Lisette Gaumond. Il y eut présentation d'une corbeille de roses et d'une bourse en satin blanc remplie des petites économies et des prières venant du cœur des petits. Les grands-parents surent répondre à leurs bons souhaits en les remerciant et en leur donnant de bons et sages conseils. Il y eut ensuite jeux de toutes sortes.

Vers quatre heures, les jubilaires et invités se réunirent autour d'une table bien garnie de friandises de toutes sortes. Les petits y firent honneur. Une surprise leur était réservée, car leur tante leur distribua à chacun un gros cornet remplie de bonbons et d'un souvenir. Le banquet terminé, des santés furent proposées, M. Rosaire Jalbert, l'aîné des petits-enfants, répondit à la santé des enfants. M. Guy Jalbert, à la santé des jubilaires et M. Camille remercia ses grands-parents de leurs sages conseils et de leur bon accueil. Tous se séparèrent emportant un joyeux souvenir de la grande fête des noces de rubis des grands-parents.

La névrite se soulage en quelques minutes maintenant !

DECOUVERTE QUI APAISE RAPIDEMENT LA DOULEUR CHEZ DES MILLIONS DE PERSONNES SOUFFRANTES

Rappelez-vous les illustrations ci-dessous lorsque vous voudrez vous soulager *rapidement* de la douleur. Demandez et faites-vous bien donner la méthode que prescrivent les médecins — l'*Aspirin*.

Des millions de personnes ont constaté que l'*Aspirin* soulage même les gros maux de tête, les douleurs de la névrite ou du rhumatisme souvent dans l'espace de quelques minutes!

Dans l'estomac, comme dans le verre qu'on voit ici, la pastille d'*Aspirin* commence à se dissoudre, ou se désagréger, autant dire du moment qu'elle vient en contact avec quelque chose d'humide. Elle commence de même à "maitriser" votre douleur dès que vous l'avalez.

Egalement important : l'*Aspirin* est sans danger. Les épreuves scientifiques le démontrent — l'*Aspirin ne fait pas tort au coeur.*

Rappelez-vous ces deux points : *rapidité* et *sécurité* de l'*Aspirin*. Et, faites-vous bien livrer l'*ASPIRIN*. Elle est fabriquée au Canada et en vente chez tous les pharmaciens. Voyez le nom Bayer en forme de croix sur chaque pastille d'*Aspirin*.

Procurez-vous-en une boite de 12 ou la bouteille économique de 24 ou 100 pastilles chez tous pharmaciens.

Pourquoi l'Aspirin agit si vite



Jetez une pastille d'Aspirin dans un verre d'eau. Voyez: elle n'est PAS MEME rendue au fond qu'elle a commencé à se désagréger.

EN 2 SECONDES MESUREES AU CHRONOMETRE la pastille d'Aspirin commence à se désagréger et à faire effet.

Ce qui se passe dans ces verres se passe dans votre estomac — les pastilles d'ASPIRIN commencent à "maitriser" la douleur quelques minutes après avoir été prises.

Dans la douleur rappelez-vous ces illustrations

"ASPIRIN" EST LA MARQUE DE FABRIQUE DE LA BAYER COMPANY, LIMITED

JEUDI-

Journée des Enfants

AUX PLUS GRANDS MAGASINS de QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

PARENTS! VENEZ VISITER NOTRE PARADIS DES JOUETS ET AMENEZ VOS ENFANTS



POUR ENFANTS ET FILLETTES

Au Salon de Confection pour Dames

MAGNIFIQUE GROUPE

De manteaux, complets deux et trois pièces, beau choix de tissus, teintes et modèles. Tailles désassorties de 2 à 9 ans. Des valeurs régulières jusqu'à $1.50. — VOTRE CHOIX, JEUDI. **$2.95**

ESCOMPTES de 15% et 25%

Sur le solde de Nos Manteaux pour enfants et fillettes. — AUSSI sur complets deux, trois et quatre pièces qui ne font pas partie du lot ci-dessus.

VETEMENTS DE CONFORT POUR VOS PETITS et PETITES

Au Rayon de la Lingerie

Pour enfants de 1 à 12 ans.



PANTALONS en laine avec pieds — toutes les pesanteurs et toutes les qualités — **Rouge, bleu, beige, faon, brun, blanc**
79c, $1.25, $1.39, $1.75 à $4.25

CHAPEAUX en bel angora français — blanc et couleurs — tricotés à la main. Prix **$3.75 et $3.95**

CAPELINES d'angora français ou autre — blanc et couleurs, pour bébés
$1.50, $1.75, $2.50, $2.75

ENSEMBLES ou SALOPETTES deux pièces, en tricot de laine ou laine et soie — blanc et couleurs, pour bébés de 1, 2 et 3 ans
98c, $1.25. $1.49. $1.75, $2.50

Garçonnets 2 à 6 ans.



COMPLETS en tricot et Jersey de laine — marques KNIT-TO-FIT — REGENT — JOYDE, etc. Toutes les teintes
98c, $1.25, $1.69, $1.95 à $3.49

Garçonnets 2 à 6 ans.

COMPLETS en velours et serge, une ou deux pièces **$1.49 à $3.95**

Fillettes 1 à 7 ans.

ROBES et BOUFFANTS en tricot et Jersey de laine — choix magnifique de jolis styles. Prix **$1.25 à $4.95**

Fillettes 2 à 14 ans.

CHANDAILS en laine, et laine et soie — styles : "Pull Over" ou à boutons — toutes les teintes. Prix **49c à $3.95**

COUVRE-CHAUSSURES EN JERSEY DE LAINE

-- Pour Fillettes et Garçons --

Ils sont plutôt rares, mais vous les trouverez Chez PAQUET

COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine, 1 à 5. Une boucle **$1.79**
Deux boucles. Prix **$2.40**

COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine noir ou brun, trois boutons pression, pour fillettes. 8 à 10½ **$1.99**
11 à 2. Prix **$2.25**

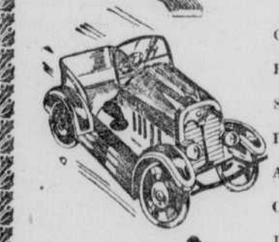


COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de laine noir, 3 boucles,
5 à 10½ pour enfants **$1.55**
11 à 2 pour fillettes. Prix **$1 75**
Une boucle, 1 à 5 pour garçons. Prix **$1.49**
Deux boucles, 11 à 13 pour garçons. Prix **$1.70**
1 à 5 pour garçons. Prix **$1.85**

AU PARADIS DES JOUETS



ORNEMENTS pour arbres de Noël, La boite **15c et 25c**
BOULES, Oiseaux, Cloches, pour arbre de Noël. L'unité **5c, 10c**
et aussi 2 pour **15c**
"TINSEL" argent, la verge **4c et 5c**
"TINSEL" or, la verge **5c**
SUPPORTS pour arbre de Noël **59c**
GLACONS argent, la boite **10c**
PLUIE d'argent, le paquet **5c, 10c, 15c**
ETOILES en argent **15c**
CORDES de couleurs "Hinoki roping" rouges ou vertes, 8 verges pour **5c**
ou 15 verges pour **10c**
COURONNES. Prix **15c**
PERE NOEL avec ses rennes **$1.19**
SOLDATS de plomb. **25c, 50c, 90c**
PETITS TELEPHONES **25c, 49c**
AEROPLANES. Prix **59c**
CHEVAUX de bois **25c et 39c**
JOUETS en bois, sur roues **15c, 25c, 59c**
POUPEES en caoutchouc **10c, 15c**
POUPEES en Celluloid **15c, 25c**
ANIMAUX en peluche **15c**
POUPEES en fourrure **15c**
GLOBE TERRESTRE **29c, 69c**
PETITS BATEAUX **25c et 99c**
PETITS BALAIS **15c, 20c**
PETITS PORTE-POUSSIERE **10c**
CAMIONS assortis **15c, 39c**
LIVRES de peinture **10c, 15c, 20c, 25c**
LIVRES d'histoires **5c, 10c, 15c**
BOITES DE PEINTURES **15c, 25c, 39c, 49c, 89c,**











Suggestions pour Cadeaux DU RAYON DE MERCERIE

GANTS imitation de mouton de Perse.
GANTS imitation de castor.
GANTS de chevreau.
PYJAMAS ou robes de nuit en coton ou flanellette.
CHEMISES de toutes sortes.
CHANDAILS de tous genres.
CEINTURES en cuir.
SOUS-VETEMENTS.
BRETELLES.
CRAVATES.
Le choix est facile, et nos prix des plus modérés.

VETEMENTS DE QUALITE

à prix modiques, pour garçons

PALETOTS

En tweed de fantaisie, gris ou brun, modèle Tube, avec ceinture et boucle. Tailles 26 à 31. SPECIAL **$8.95**

En tweed de très belle qualité, couleurs de fantaisie, modèle Raglan ou Tube, avec ceinture tout le tour, et goussets appliqués. Tailles 32 à 37. SPECIAL **$13.45**

COMPLETS

En tweed ou Worsted, couleurs de fantaisie — trois pièces — Habit à simple croisure — un pantalon long et un golf. Tailles 26 à 32. SPECIAL **$9.95**

En worsted à rayures — en **gris, bleu** ou **brun** — 4 pièces — Habit, gilet, et deux pantalons longs — Confection irréprochable. Tailles 33 à 37. SPECIAL **$13.95**



OFFRES SPECIALES DU RAYON DES MEUBLES



TABOURETS

Modèle oriental, **comme l'illustration.** — L'article idéal pour le boudoir ou le radio — Peut aussi servir d'appui-pieds. — Belle imitation de cuir — jolies teintes — très confortables. Une valeur sans pareille à notre prix **$1.89**

TABLES A CARTES

Construction forte — en métal — avec quatre chaises aussi en métal — siège rembourré en imitation de cuir ainsi que le dessus de la table. Teintes: Rouge, vert, brun. SPECIAL **$9.95**

Autres modèles tables et chaises dans toutes les teintes **$15.00 à $38.00**

SPECIAL

TABLES A CARTES en bois dessus en imitation de cuir vert ou noir, sans les chaises. SPECIAL **99c**



Echos mondains

Madame E.-L. Patenaude, madame L.-A. Taschereau, madame J.-E. Grégoire et lady Price ont accordé leur distingué patronage au bridge et au thé qui auront lieu au Quebec Winter Club, sous les auspices du Comité de Secours de la Légion Canadienne, section des dames, au profit des cadeaux de Noël qui seront donnés aux familles nécessiteuses des vétérans.

— o —

Mesdemoiselles Madeleine et Françoise Sévigny ont reçu à l'heure du thé, hier, à la résidence de leurs parents, l'honorable juge-en-chef et madame Albert Sévigny, pour quelques débutantes de la saison.

— o —

M. et madame Paul Hazard sont partis, hier midi, pour New-York, où M. Hazard continuera ses cours à l'Université Columbia.

— o —

Mademoiselle Frances Dobell a reçu à l'heure du thé, hier, à la résidence de ses parents, M. et madame Alfred Dobell, Belvedère, en l'honneur des débutantes de la saison.

— o —

M. et madame Bernard Devlin, madame André Taschereau et mademoiselle Dagmar Falkenberg ont passé la fin de semaine à l'Ile d'Orléans, les invités de madame Porteous.

— o —

Les honorables Peggy, Hazel et Ann Shaughnessy sont rentrées dans la métropole, après avoir été les invitées, en fin de semaine, de madame Ian Breakey, à Breakeyville.

— o —

Madame M.-C. Larue recevra intimement, cet après-midi, en l'honneur de madame Henri Dessaules, qui est actuellement l'invitée de madame Jules Tessier.

— o —

Madame Edmond Chaloult recevra à un thé-dansant, le 22 décembre prochain, dans les salons de l'hôtel St-Louis, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Claire Chaloult, débutante de la saison.

— o —

Le docteur et madame Eustache Morin qui sont revenus dernièrement d'un voyage prolongé en Europe, où M. le docteur Morin a poursuivit ses études, ont élu domicile sur la rue de la Fabrique. Madame Morin est née Marguerite Pelletier, fille du colonel et de madame Oscar Pelletier.

— o —

Mademoiselle Lillian Atkinson recevra à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur des débutantes de la saison.

— o —

Madame Vesey Boswell fait un court séjour à New-York. Elle a rencontré à Montréal, sa fille, madame Andrew Patton, qui voyage avec elle.

— o —

Mademoiselle Alison Addie a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de son invitée, mademoiselle Climo, de Montréal.

— o —

Mademoiselle Carmen Martin recevra de 5 à 7 heures, le 11 décembre, à la résidence de ses parents, avenue Murray, en l'honneur de quelques débutantes de la saison.

— o —

M. et madame H.-V. Gale ont passé la fin de semaine à leur résidence du Lac Laurent.

— o —

Madame J.-S. O'Meara a reçu intimement au bridge et à l'heure du thé, hier.

— o —

La baronne Falkenberg qui a séjourné pendant quelques semaines à Portland, Maine, où elle visita sa fille et son gendre, M. et madame Norman Brown, est rentrée en ville.

— o —

A l'occasion de son anniversaire de naissance, mademoiselle Antoinette Dugal, fut l'objet d'une belle surprise-partie, au restaurant Kerhulu. Il y avait environ deux cents invités à cette fête, organisée par mesdemoiselles Pauline Paquet, Marie-Paule Cantin et Annette Beauchamp ainsi que M. Jean-Paul Dugal.

— o —

Mademoiselle Agnès Letarte a reçu, dimanche soir, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Rosette Letarte, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

— o —

Madame W. Pentland Lindsay, la présidente du Comité des Dames de la Légion Canadienne, est l'organisatrice du bridge-thé qui aura lieu la semaine prochaine au bénéfice de leurs oeuvres de Noël. Elle est assistée par mesdames A.-J. Duchesnay, Théo. Paquet, A. Bishopric et George Mitchell. Parmi les personnes qui ont réservé des tables, on remarque: madame J.-C. McLimont, madame M.-T. Bancroft, madame H.-G. Carroll, madame S. Barrow, madame D. H. MacLean, madame H.-E. Huestis, madame John Martin, madame E.-E. Turner, madame A.-M. Knill, madame N.-F. Eaves, mademoiselle Elizabeth Hall, madame H.-Royal Gagnon, madame A. de M. Bell, madame A. Alleyn, madame Onésime Gagnon, madame E. LaRue, madame P. de Guise, madame C. Chauveau, madame T. Ouellet, madame C. Bélanger, madame Kelso, madame Donald MacDonald, madame Gustave Hamel, madame C. Cannon, madame Roy, madame Whelan, madame Kirkpatrick, mademoiselle Lindsay, madame Westmoreland, madame Edward Joseph, madame C.-M. de R. Finniss, madame John Holt, madame A.-C. Shaw, madame W.-H. Delaney, madame E. Haberer, madame W.-M Dobell, madame Mousseau, madame Albert Sévigny, madame T.-R. Tremblay, madame G.-E.-A. Dupuis, madame E. Labrecque, madame C. Frémont, madame H. Quart, madame de M. Taschereau, madame P.-L. Frenette, mademoiselle Duquet, madame Georges Parent, madame Alex. Laurie, mademoiselle Dinan, madame E.-E.-B. Rattray, mademoiselle T. Price, madame Georges Bouchrd, madame F.-W. Elkins, madame J.-Ross Strang, madame E. Vézina, madame J. Livernois, madame E. Guillemette, madame C.-L. Turgeon, madame C. Vallée, madame Charles Gendron, madame F. Choquette, madame W. Amyot, madame E. Fiset, madame Harry Knight, madame W. Ross, madame W.-T. Teakle, madame Lennox Teakle, madame H. Viner, madame H. Doddridge, madame Lewis Hall, madame F.-T. Handsombody, madame F.-G. Kemp, mademoiselle Carter, madame J.-K. Boswell, madame John-Hall Kelly, madame Herbert McGreevy, mademoiselle Ivy Gibsone, mademoiselle MacKay, mademoiselle V. Tremaine, madame W. LeM. Carter, madame H. Fortier, madame John Lindsay, madame M. Fortier, mademoiselle Monique Langlais, madame J.-D. Brousseau.

— o —

Mademoiselle Cécile Proult, de l'Orignal, Ont., est de passage à Québec, l'invitée de sa soeur et de son beau-frère, le lt-commandant et madame Beaudoin Lemieux.

— o —

Mademoiselle Camille Lemieux est partie pour l'Orignal, Ont., où elle passera quelque temps.

— o —

Mademoiselle Jeannine Laforge est rentrée en ville après avoir passé une quinzaine à Donnacona, l'invitée de son oncle, M. O. Falardeau.

— o —

M. et madame P. Lapointe ont reçu, jeudi le 22 novembre dernier, en l'honneur de leur fille, mademoiselle Albina Lapointe, qui célébrait l'anniversaire de sa naissance.

A MONTREAL

Sous le haut patronage du Consul-Général de France, M. René Turck, a eu lieu hier, soir dans le salon "D" de l'hôtel Mont-Royal, un GALA LITTERAIRE.

— o —

Madame Hector Paré a donné une soirée-dansante hier, en sa résidence de la rue St-Hubert, en l'honneur de sa fille, Bérengère, débutante de la saison.

— o —

Madame Joseph Beaubien jr, a reçu hier, en l'honneur de mademoiselle Betty Hingston et de son fiancé, M. George Daly.

— o —

Madame D. Stuart Forbes offrait un déjeuner hier, en l'honneur de sa nièce, mademoiselle Elizabeth McDonald, l'une des débutantes de la saison

— o —

Un déjeuner fut offert hier par mademoiselle Lorraine Cuddy, en l'honneur de mademoiselle Betty Hingston à l'occasion de son prochain mariage

— o —

L'hon. Cairine Wilson arrivée d'Ottawa, lundi, passe quelques jours en la métropole, l'invitée de sa soeur, madame Robert Loring.

— o —

Le Club Delta Omega donnera son bal annuel le samedi 9 février prochain, à l'hôtel Windsor.

— o —

Les membres du P. E. N. Club ont reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de M. et de madame Paul Hazard.

— o —

M. et madame D. Forbes Angus, ont donné un dîner, hier soir, en l'honneur de sir Frederick Williams-Taylor, de passage en ville, en route pour Nasseau.

— o —

Madame Rita Vallière est revenue des Trois-Rivières, où elle fut en fin de semaine, l'hôte de mademoiselle Alice Turcotte.

A OTTAWA

Ont été reçus à déjeuner, hier, à Rideau Hall, S. E. Mgr J.-G. Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr Charbonneau, vicaire général d'Ottawa et madame H. McDonald.

— o —

M. J.-F.-E. Morley, de Londres, Angleterre, fut reçu à l'heure du thé, hier, à Rideau Hall.

— o —

Le ministre du Japon au Canada, l'honorable Iyemasa Tokugawa présidera aujourd'hui à l'ouverture du salon des petites peintures, au "Art Association".

FETE INTIME

Samedi le 1er décembre, se réunissaient à la résidence de M. et Mme Emile Gagnon, 157 1ère rue, Limoilou, de nombreux parents et amis pour fêter le vingt-deuxième anniversaire de Mlle Gilberte Gagnon.

Une magnifique adresse fut lue par Mlle Germaine Bouchard et une jolie montre fut offerte par Mlle Ghislaine Marcoux, en souvenir de cette fête.

Il y eut chant, musique, danse et divers amusements.

A minuit un magnifique goûter fut servi aux invités. Tous passèrent une agréable soirée se séparant aux petites heures emportant un excellent souvenir de cette soirée.

ST-BRUNO

Divers

—M. Anicet Girard a passé un mois à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, après avoir subi une blessure grave dans les chantiers de Port-Alfred. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

—Plusieurs employés de M. Joseph Boudreault ont failli être blessés, alors que l'engin à gazoline dont il se servait pour battre du grain fit explosion, les morceaux volant de toute part. Heureusement personne ne fut blessé.

—Mlle Julie Pearson, de cette paroisse est actuellement gravement malade.

Nouvelles-familles

M. le Dr R.-G. St-Jean, M.V., de Jonquière, et Mme St-Jean, sont maintenant résidant à St-Bruno, dans la maison de M. Charles Côté.

—M. et Mme Joseph-Charles Savard et leur famille, de St-Joseph-d'Alma, résident à St-Bruno depuis quelques jours, dans la residence de M. Jean-Baptiste Fortin.

LA LIBRAIRIE VACHON Ltée

Offre :
une variété
de nouveautés
exquises pour
Cadeaux
de Noël
et du
Jour de l'An

Ne retardez pas! Achetez aujourd'hui!

69 RUE BUADE

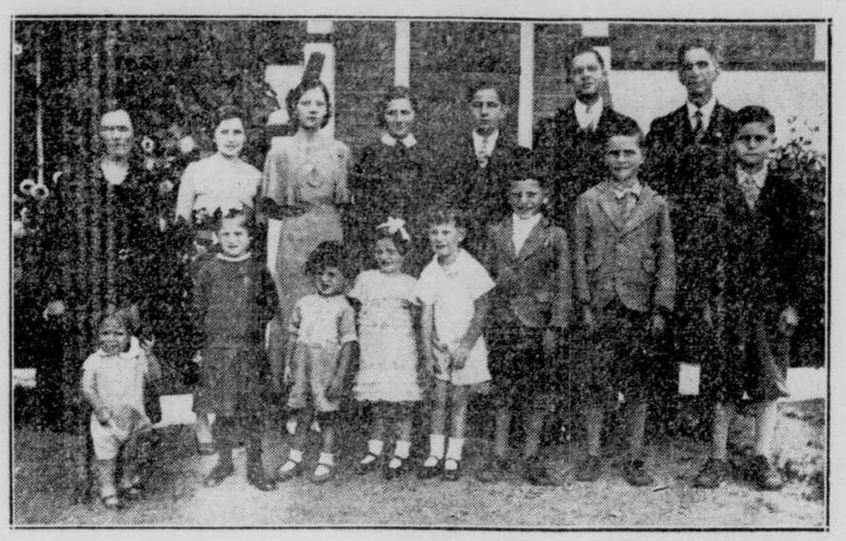
INDIGESTION d'ENFANT Soulagée

La mère de 5 enfants écrit: "A l'âge de quatre mois, mon premier bébé fut très malade d'indigestion et constipation. Mon médecin me conseilla les Tablettes Baby's Own . . . aujourd'hui, c'est un solide garçon." Nombre d'enfants maladifs ont été rendus heureux et bien portants par les Tablettes Baby's Own. Les petits les prennent comme des bonbons, et elles sont inoffensives même pour les plus jeunes bébés. 25c le paquet chez les pharmaciens.

F19G

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

UNE BELLE FAMILLE CANADIENNE



M. et Mme Marc Bilodeau (Laura Gobeil), âgés respectivement de 45 et de 43 ans, résidant à St-Patrice de Beaurivage, sont les heureux parents de 13 enfants bien vivants. On remarque dans la vignette ci-dessus, aux extrémités de la dernière rangée, à gauche, Mme Bilodeau, et à droite, le père. Les enfants sont: Lydia, l'aînée, 22 ans; Liliane, Arsène, Jules, Gertrude, Rosario, Henri-Louis, Robert, Thérèse, Raymond et Raymonde, deux jumeaux âgés de 5 ans, Jean-Paul et Gaston, le petit dernier qui ne compte que 18 mois.

Pour les mauvaises toux, faites cet excellent remède à la maison

Soulagement plus rapide, plus durable. Economique! Pas de feu!

Voici un vieux remède de famille, que votre mère connaissait, mais qui, pour donner des résultats réels, est encore la meilleure chose qui soit connue contre les vilaines toux. Essayez-le une fois, et vous jurerez par lui.

Il se prépare sans peine. Faites un sirop en agitant quelques moments, jusqu'à dissolution, 2 tasses de sucre granulé et une tasse d'eau. Pas besoin de feu — un enfant pourrait le préparer.

Maintenant mettez 2½ onces de Pinex dans une bouteille de 16 onces, et ajoutez votre sirop. Cela vous donne pour la tous 16 onces de sirop meilleur que tout ce que vous pourriez acheter de tout fait pour quatre fois l'argent. Il se garde parfaitement, il a bon goût, et dure longtemps à la famille.

Et il n'y a absolument rien comme lui pour agir rapidement. Son effet se fait immédiatement sentir. Il détache le phlegme chargé de germes, calme et réconforte les membranes enflammées, et débarrasse les voies respiratoires. Pas un seul remède contre la toux, à aucun prix, ne saurait être plus efficace.

Le Pinex est un composé de pin de Norvège sous forme concentrée, bien connu pour son effet bienfaisant sur les membranes de la gorge et des bronches. Il est garanti vous donner satisfaction, sans quoi on vous remboursse votre argent.

LA QUATRIEME DAME DE L'EMPIRE



Voici la plus récente photographie de la princesse MARINA de Grèce, devenue l'épouse du DUC de KENT, et, conséquemment, la quatrième dame de l'Empire Britannique.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Le rhumatisme est dangereux

Ces douleurs et élancements du rhumatisme dans vos jointures indiquent la présence d'acide urique dans le sang, ce qui peut dégénérer en maladie grave. Faites disparaître la cause de ces douleurs — chassez les poisons hors de votre organisme en purifiant le sang à l'aide des Amers de Burdane (Burdock Blood Bitters).

pour L'ESTOMAC
LE SANG ET LA PEAU



Plaignez l'enfant qui mouille son lit

Plaignez-le — et soignez-le. Quand votre enfant mouille son lit, il est profondément humilié. Si vous le punissez il demeurera dans une surexcitation nerveuse qui augmentera la fréquence des accidents. Si vous en avez pitié et laissez votre enfant mouiller son lit croyant qu'il n'y a rien à faire, vous l'exposez, à cette saison de l'année, à des refroidissements dangereux dont les suites pourraient être très graves. Connaissez-vous **Sphincterine** ? L'avez-vous déjà essayé ? Savez-vous qu'une cure d'un mois à la Sphincterine aura pour effet de renforcir le muscle rétenteur d'urine appelé "sphincter", de l'empêcher de se relâcher intempestivement et de lui permettre de fonctionner normalement ? L'oée et le fer que contient **Sphincterine** fortifieront l'enfant, apaiseront ses nerfs. Si donc votre enfant mouille son lit, c'est qu'il est faible, nerveux, incapable de réagir. Ne le punissez pas. Plaignez-le — et soignez-le. Dès aujourd'hui, donnez-lui de la **Sphincterine** d'un goût agréable et recommandée pour enfants de tous âges ainsi qu'aux adultes et vieillards atteints de cette affection.



SPHINCTERINE

CONTRE L'INCONTINENCE d'URINE

Aux Pharmacies Couture, Québec,

A toutes les pharmacies.

LA SAISON DE REPOS DE L'APICULTEUR

Les travaux du rucher sont terminés, les abeilles ont reçu leurs provisions de nourriture, elles sont confortablement emballées dans leurs quartiers d'hiver et n'exigeront plus d'attention avant le printemps prochain. L'apiculteur aura donc beaucoup de loisirs pendant les quatre ou cinq mois qui vont suivre, à moins qu'il n'ait d'autres occupations. Celui qui a des loisirs, cependant, ne devrait pas perdre son temps pour cela, car il y a bien des façons de l'utiliser avantageusement. Il y a en automne et en hiver des conventions et des cours abrégés dont on peut profiter et l'on fera bien d'assister autant que possible à toutes ces réunions, car on y recueille toujours de nouvelles idées qui peuvent être utiles, quelque expert que l'on soit dans l'art d'élever les abeilles. C'est peut-être un peu ennuyeux parfois que d'écouter des discours officiels, mais les discussions amicales et libres qui suivent généralement les discours sont extrêmement utiles et donnent souvent de très bonnes suggestions. Il y aura aussi des réunions d'organisations locales et l'on peut aider au succès de ces organisations en y assistant. Il y aura également les conventions des sociétés provinciales, qui sont importantes parce qu'on y discute les problèmes qui affectent l'industrie apicole de toute la province où l'on demeure. Enfin quelques-uns des collèges d'agriculture donnent des cours abrégés qui sont spécialement utiles pour les débutants, mais souvent aussi pour les apiculteurs de profession. Le 17 décembre, un grand congrès international d'apiculture doit être tenu à Valdosta, Georgie. Ce sera l'une des plus grandes réunions d'apiculteurs qui se soient jamais tenues en Amérique, et tous ceux qui le peuvent devraient y assister. Sans doute, ces conventions et réunions n'absorberont pas tous les loisirs, mais il y a beaucoup de publications intéressantes et utiles et l'on pourra passer avec profit bien des heures à lire des livres, des bulletins et des journaux sur lesquels on avait à peine eu le temps de jeter les yeux pendant l'été. Enfin, n'oublions pas non plus que l'hiver fournit une excellente occasion de mettre tout le matériel en bon état de fonctionnement avant le commencement de la saison active de 1935.

UN EXILE CANADIEN

UN POMMIER HISTORIQUE DE L'AMERIQUE DU NORD

Le pommier le plus historique de l'Amérique du Nord ne se trouve plus sur le territoire canadien, mais il a des rapports intimes avec l'histoire de notre pays. Ce pommier, âgé de 108 ans, qui porte encore des fruits tous les ans, se trouve à Fort Vancouver dans l'Etat de Washington où il fut planté en 1826 par des agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui administrait alors l'Ancien Oregon. Avant le traité de 1846 qui délimita la frontière entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au 49e parallèle, Fort Vancouver était le principal dépôt du Pacifique au Canada et le centre de distribution de cette compagnie canadienne. Le fort avait été construit en 1824. Plus tard, prévoyant les résultats du traité de 1846, la compagnie de la Baie d'Hudson décida de le transporter sur un territoire dont le titre britannique ne pouvait être contesté, et elle choisit un endroit qui portait le nom indien de Camosan, sur l'extrémité sud de l'Ile de Vancouver. C'est aujourd'hui l'emplacement de la ville de Victoria, mais Camosan n'avait pas été choisi comme lieu probable de l'établissement d'une ville, mais parce que c'était un endroit favorable pour la construction d'un fort. Ceci se passait en 1843. Peu après, le nom de Fort Camosan fut changé en celui de Victoria, en l'honneur de la reine Victoria.

Et voici maintenant l'histoire de la plantation de l'arbre: En 1926, à Londres, Angleterre, un dîner d'adieu fut donné au capitaine Simpson et à d'autres agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui se préparaient à faire voile pour le poste de la Baie d'Hudson, à Fort Vancouver. On servit des pommes pour le dessert. Une des dames assises à côté du capitaine Simpson glissa quelques pépins de pommes dans la poche du capitaine en lui recommandant de les planter lorsqu'il arriverait à destination pour voir s'ils pousseraient. A l'arrivée de l'expédition au port, le facteur, Dr McLoughlin, insista pour que les pépins fussent plantés immédiatement, et donna ordre à son propre jardinier d'y voir. La plantation se fit dans de petites caisses, jalousement gardées. Au bout de plusieurs années, l'arbre porta sa première récolte —une pomme. Cette pomme fut cueillie par le Dr McLoughlin, qui la coupa seigneusement en 17 tranches, une pour chaque personne assise à cette table. L'année suivante, l'arbre porta 20 pommes et il n'a cessé de rapporter depuis.

ST-FRANCOIS-DE-SALES

Belle soirée

A l'école No 5, dirigée par Mlle Thérèse Côté, institutrice, le 25 novembre, à 7 heures, il y eut une intéressante soirée à laquelle assistaient un grand nombre de personnes, sous le bienveillant patronage de M. le curé.

Le programme suivant fut exécuté:

Chant par les élèves, accompagné par M. Albert Lachance et guitare par M. Emmanuel Potvin.

Déclamation: "Le bon gîte" par M. Léon Maurice Grenon et Mlle Anita Boivin.

Chant: "La bonne tire", accompagné de musique.

Déclamation: "Le diable à Bethleem" par Mlle Marguerite Grenon.

Chant: "Le vieux moulin", par les filles de la classe.

Déclamation: "Le neige", par Mlle Jeanne-d'Arc Boivin.

Chant et musique.

Chant: "Vive la Canadienne", par Mlle Charlotte Gilbert.

Chant: "O Canada".

Cette soirée se termina par une scènette comique par MM. Cyrille Boivin et Adélard Vallée.

DESBIENS

La chorale

La chorale des Enfants de Marie est à exercer une messe en parties, pour la fête de l'Immaculée-Conception, de même que la chorale des hommes exerce en ce moment une messe en parties. Les cantiques harmonisées de E. Gagnon seront sous la direction des révérendes Sœurs du St-Rosaire. Cela promet déjà un succès.

Soirées

Le révd Père Desjardins a organisé deux soirees, les 27 et 28 novembre au profit de notre église. Une foule considérable assistait à ces soirées qui furent des plus intéressantes. Plusieurs artistes étaient au programme, entre autres: Mlle Reine-Marguerite Bergeron, qui par son talent d'artiste a su faire goûter les œuvres de Bach.

REDONNE L'ÉNERGIE NERVEUSE *rapidement*



Ovaltine, ajoutée à du lait chaud, se digère presque instantanément.

OVALTINE

ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE

Travaux

M. Armand Lévesque, contracteur, de Roberval, pour la Cie Duke Price Power Lted, est à faire un rempart sur le bord de la rivière Metabetchouan, près de notre village. Cela emploie un bon nombre d'hommes, dont plusieurs de notre village. Ces travaux devraient durer jusqu'à la mi-janvier.

LES PARENTS DE LA VICTIME OPPOSES AU PARDON DU MEURTRIER

Boston.—Les parents de feu Dalpha Pelletier, 31 ans, qui fut tué en 1927, ont comparu devant le comité des pardons du conseil du gouverneur et ils ont offert des objections à ce qu'un pardon soit accordé à Elmer K. Pierce, de Swansea, qui fut arrêté pour le meurtre et condamné pour le reste de ses jours au pénitencier du Massachusetts.

Cinq frères de Pelletier, Aimé, Roland, Raymond, Charles et Adolphe Pelletier, tous de Fall-River, ont protesté contre une telle demande de la part du représentant légal de celui qui fut accusé d'avoir tué leur frère il y a quelques années.

Des parents de Pierce ont demandé au comité de pardonner à l'homme pour qu'il puisse retourner finir ses jours avec son épouse et leur fils à Swansea.

Il a été déclaré au cours de l'audience que de la jalousie au sujet d'une femme de Fall-River avait été le motif du crime dont Pierce s'est rendu coupable.

Les frères Pelletier ont déclaré que leur mère est morte de peine à la suite de la mort de son fils.

LAURIERVILLE (Még.)

Service anniversaire

A été chanté par M. le curé J.-A. Provencher, le service anniversaire de feu M. Napoléon Houde. Parents et amis y assistaient nombreux.

Séance pédagogique

M. l'inspecteur Armand Desjarlais, de Lyster, a fait la visite annuelle des classes de la paroisse et celles du couvent, dirigées par les révérendes Sœurs de la Charité St-Louis. Toutes les institutrices des différents arrondissements scolaires étaient présentes.

CHEZ *D'Allaird* Plus beau qu'ailleurs et à meilleur marché.

VENTE! VENTE!!

— de —

NOUVELLES ROBES

en Crêpe de Soie

Nouvelles Nuances



La qualité que vous avez toujours payée $15.00

Toutes ces robes sont des nouveaux modèles, aucune n'a été montrée avant au Canada. Ce ne sont pas des robes réduites et chacune est une copie des plus récents modèles de New-York. Une vraie jolie robe telle que vous avez rêvée d'avoir pour moins de $10.00. C'est une occasion qu'il ne vous faudra pas manquer. Venez de bonne heure jeudi matin afin d'avoir le meilleur choix.

Il nous est possible de vous vendre d'aussi jolis modèles parce que nous les fabriquons nous-mêmes et vous les vendons par l'entremise de nos 22 magasins au pays.

Le prix
JEUDI et VENDREDI
La quantité est limitée à 50 de ces jolies robes

9.95

Vente...avant NOEL...de notre somptueuse

LINGERIE

Un autre spécial

Robes de nuit en crêpe de la plus belle qualité, garnies de belle dentelle française, jolis modèles, et de fabrication parfaite

$2.98

Spécial

Pour jeudi et vendredi, jolis sets de danse en crêpe de soie de la plus belle qualité, garnis de belle dentelle française

$1.49

Pyjamas en crêpe de soie, tous des nouveaux modèles, et de la plus belle qualité. Il y en a qui sont garnis de dentelle française, d'autres de deux tons et imprimés, à partir de

$2.98

Déshabillés et Kimonos en crêpe de la plus belle qualité, d'un goût parfait, garni de dentelle française. En satin, en velours, en flanelle, etc., etc. A partir de

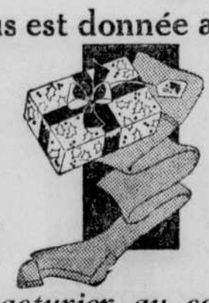
$4.98



Une jolie boîte vous est donnée avec achat de lingerie

Un choix considérable de nouvelles teintes de bas de première qualité. Empaquetés dans une jolie boîte à

.75 et $1.



Bas en crêpe de D'ALLAIRDS, 1ère qualité, ce qui fait un cadeau idéal dans une jolie boîte.

2 prs pour $1.95

Du manufacturier au consommateur

222 RUE SAINT JEAN

J.-G. L'ESPINAY, Gérant. Téléphone : 2-6778

La vie universitaire

Samedi, fête de l'Immaculée Conception, sera aussi la fête de l'Université Laval. On célèbre en ce jour la fête patronale de l'Institution et l'on commémore aussi sa fondation. C'est en effet le 8 décembre 1852 que fut signée la charte qui donnait naissance à notre grande université française. Chaque année, le Séminaire de Québec, qui a fondé l'Université, offre un déjeuner à son personnel, tant laïque qu'ecclésiastique, et marque cette solennité par de belles manifestations. Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., protecteur de l'Université, Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, M. E.-L. Patenaude, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, Son Honneur le maire J.-E. Grégoire seront les hôtes d'honneur du Séminaire, samedi prochain. Plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques et laïques prendront aussi place aux côtés de Son Eminence et de Mgr Camille Roy, Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université. Tout le personnel de ces deux institutions participera également à ces magnifiques agapes.

Mgr Camille Roy, l'éminent supérieur de l'institution, prononcera une allocution de bienvenue aux distingués convives. Son Eminence le Cardinal et quelques autres dignitaires porteront probablement aussi la parole au cours du dîner.

Ouverture du triduum universitaire

Le triduum universitaire préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commencera ce soir, à 7.30 heures, en la chapelle extérieure du Séminaire. Le R. Père Egloff, des RR. PP. du Sacré-Coeur, en sera le prédicateur. Les autres exercices auront lieu demain et vendredi, à la même heure. Ce triduum se clôturera samedi, jour de la fête.

L'Ecole Supérieure de Chimie

Le "Soleil" commentait récemment l'activité intense qui se manifeste à l'Ecole Supérieure de Chimie et il soulignait à ses lecteurs le souci marqué de cette importante institution de faire honneur à sa haute mission scientifique. On trouvera aujourd'hui en 3ème page une vignette représentant le personnel de cette Ecole que dirige M. l'abbé Alexandre Vachon, membre des Sociétés ou Instituts de Chimie du Canada, de même que de la Société Royale du Canada, et professeur à l'Université Laval. Il intéressera sûrement aussi d'avoir une idée, au moins générale, du programme des études de cette section de l'enseignement de Laval qui contribue largement au crédit dont jouit notre université française.

Notons d'abord que l'Ecole Supérieure de Chimie fut créée dans le but de préparer des chimistes diplômés. Elle s'occupe aussi, subsidiairement de la préparation à la licence et au doctorat ès sciences. L'enseignement de la Chimie y conserve un caractère général et purement scientifique. Les cours qui s'y donnent comportent l'exposition des connaissances théoriques actuelles de chimie inorganique, organique, de chimie physique et biochimie; la pratique des méthodes générales de l'analyse qualitative et quantitative; des manipulations et des préparations de chimie inorganique et organique; des démonstrations de chimie appliquée; la connaissance approfondie de la littérature chimique; l'initiation à des travaux personnels pouvant conduire à l'obtention des plus hauts grades universitaires. Les études de chimie sont complétées par un enseignement approprié de toutes les branches qui s'y rapportent, comme la physique, la géologie et la minéralogie, la physiologie, la chimie physiologique et la bactériologie, les mathématiques, l'anglais et l'allemand, le dessin, etc.

On peut juger par les grandes lignes du programme des études de l'excellence de l'enseignement qui se donne à l'Ecole Supérieure de Chimie et de la solide culture que reçoivent ceux qui la fréquentent.

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil—Droits réels, droits de créance.—M. Roy—1ère année.

Droit civil— Devis et marchés — 2ème et 3ème années—M. Gagné.

Droit Romain—Gages et hypothèques — 1ère année — M. Desrivières.

Droit administratif—Hygiène publique—1ère année.—M. Duval.

Droit constitutionnel—La vente des biens meubles des mineurs—M. Sirois.

Droit commercial—Le protêt—2ème et 3ème années—M. Bernier.

Droit maritime—2ème et 3ème années —M. Gravel.

Procédure civile— Opposition à la saisie exécution. — M. Baillargeon.

Procédure civile — Séparation de corps—M. Moraud.

Droit public de l'Eglise —M. l'abbé Vandry.

Economie politique—M. J.-E. Grégoire.

Religion—1ère et 2ème années—R. P. Gautier.

Comptabilité—M. Côté.

Faculté de Médecine

Chimie générale—1ère année — Les éléments électronégatifs.— M. Tremblay.

Anatomie générale— Genou, région rotulienne, région poplitée—2ème année—M. le Dr Garneau.

Ecole Normale Supérieure

M. Auguste Viatte a expliqué un nouveau passage de l'Art Poétique de Boileau.

SCIENCES SOCIALES

Ce soir, à huit heures, au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, aura lieu, sous les auspices de l'Ecole des Sciences Sociales une causerie du révérend Père J.-P. Archambault, S. J., pour les élèves et le public. Le sujet que traitera l'éminent conférencier sera : "Origine et nature de l'action catholique."

A L'ACADEMIE

Le cours d'économie politique n'aura pas lieu ce soir, à l'Académie Commerciale, à cause du triduum des étudiants de l'Université Laval.

M. Joseph Belleau a donné un cours de langues modernes.

Ecole Supérieure de Chimie

Certains des cours suivants sont destinés aux étudiants qui préparent la licence ès-sciences.

M. Louis Cloutier—Chimie physique, équilibres hétérogènes, systèmes : glace, eau, vapeur, soufre monoclinique —rhombique—vapeur liquide.

M. Louis Cloutier—Chimie générale, revue de l'histoire générale de la chimie jusqu'au milieu du 19ème siècle.

M. Joseph Risi—Chimie organique, industrie des résines, l'acide acétique.

M. Paul Gagnon—Chimie inorganique, oxydation et réduction, 1ère année.

M. Jean-Louis Tremblay—Biologie: travaux pratiques pour les candidats à la licence.

M. E. Bois—Bactériologie : microbes de l'eau. Travaux pratiques : coefficient phénol, 4ème année.

M. C. Ouellet—Mécanique : impulsions et quantités de mouvement.

M. A. Pouliot—Algèbre et Trigonométrie—1ère année. Géométrie analytique—1ère année. Propriétés cinématiques des vibrations —4ème année.

M. J. Belleau—Cours d'anglais — 1ère et 2ème années.

M. P. Joncas—Dessein — 2ème année.

Le Cercle Universitaire

Les citoyens de Québec qui s'inscrivent au Cercle des Etudiants de Laval se font de plus en plus nombreux. Plus de 75 professionnels ou hommes d'affaires en vue de la vieille capitale ont donné leur adhésion à date. Nos carabins s'en réjouissent et ils apprécient hautement ces marques de considération. Leurs relations avec ces personnages distingués qui sont continuellement en présence des graves problèmes de l'heure ne manqueront pas de leur être éminemment profitables.

Les vacances universitaires

Nos carabins commencent à songer à leurs vacances de Noël qui s'ouvriront le 22 décembre prochain. Tous passent ces jours-ci au Secrétariat de l'Université pour se procurer les certificats d'inscription à l'une quelconque des facultés de Laval qui leur permettent de bénéficier des tarifs spéciaux que les compagnies de chemin de fer consentent aux étudiants.

L'Hebdo-Laval

L'Hebdo-Laval, organe universitaire, devient de plus en plus populaire. La direction ne néglige rien aussi pour offrir à ses nombreux lecteurs des articles susceptibles de les intéresser et de les renseigner. Plusieurs collaborateurs distingués et dévoués mettent leurs talents à contribution et leurs écrits sont du plus vif intérêt pour le public. Le dernier numéro est particulièrement remarquable pour sa belle tenue et les commentaires utiles qu'il renferme. On en jugera d'ailleurs par la mention des articles suivants qu'il renferme:

M. Jules Hallé, E.E.M. et journaliste, y va d'abord pour un magnifique éloge du clergé enseignant; M. Jean Sirois évoque la mémoire de nos défunts dans un superbe article intitulé: "La voix des morts"; M. Jules Hallé donne une réponse à un article de polémique publié par un monsieur du "Quartier Latin"; M. Jean-Charles Bonenfant, E.E.D., traite de l'importance de l'enseignement de l'Ecole de Génie Forestier; M. Gérard Vézina parle de l'Ecole de Pharmacie, et M. Marc Fortin, E.E.D., dédie un plaisant article à la police. On voit qu'il se trouve dans l'Hebdo-Laval de quoi satisfaire tous les goûts.

A LA SOCIETE DE STOMATOLOGIE

Jeudi soir dernier avait lieu chez Kerhulu le dîner-causerie mensuel de la Société de Stomatologie sous la présidence de M. le Dr Donat Roy. Après le dîner traditionnel et lecture du procès-verbal, M. le président présenta éloquemment à son auditoire le Dr Rémi Langlois, le conférencier du jour.

Mons. le Dr Rémi Langlois avait choisi comme sujet de sa causerie : *"Les forces purement physiques dans la rétention des dentiers complets"*. L'exposé clair et précis du sujet fut des plus intéressants pour MM. les Dentistes.

A la suite de cette causerie, le Dr Lucien Beaumont fut appelé par M. le Président à remercier le conférencier, ce qu'il fit très éloquement.

INTERESSANTE CAUSERIE DE M. A. VIATTE

Le professeur de littérature française à l'Université Laval a parlé, hier soir, de Maurice Barrès et de Pierre Loti.

M. Auguste Viatte, docteur ès-Lettres et professeur de littérature française à l'Université Laval, a continué hier soir, la série de ses cours publics du mardi sur l'exotisme dans la littérature française contemporaine. L'érudit conférencier a parlé, dans cette seconde causerie, des continuateurs de l'exotisme romantique desquels il a étudié spécialement Maurice Barrès et Pierre Loti. Il a signalé comme le plus remarquable d'eux tous Pierre Loti dont il a fait un magnifique portrait.

Les conférences de M. Viatte suscitent dans le public intellectuel un intérêt considérable et la foule d'auditeurs qui remplissaient à déborder le grand amphithéâtre de la faculté de Médecine, hier soir, est un témoignage non équivoque du prestige dont jouit le distingué professeur chez les esprits cultivés. Le vaste auditoire de M. Viatte, hier, excellait aussi en distinction. L'on remarquait en effet au premier rang: Mgr Camille Roy, P.-A., V.G., Recteur de l'Université Laval, M. le magistrat en chef Ferdinand Roy et Mme Roy, Mgr François Pelletier, P.A., doyen de la faculté des Arts à Laval; M. Jacques de Monléon, professeur à l'Institut Supérieur de philosophie, M. Jean-Marc Dufrenne, chargé du cours de littérature grecque à l'Ecole Normale Supérieure, plusieurs membres du clergé et nombre de personnages distingués.

L'éminent professeur a d'abord étudié brièvement l'oeuvre de Barrès. C'est surtout dans les pays méditerranéens qu'il a cherché la passion et la couleur. Comme les autres romantiques il a cherché avant tout à affirmer sa propre personnalité. Lorsque Chateaubriand traversait la forêt vierge, il cherchait plus que toute chose à enrichir sa propre personnalité. Lorsque les romantiques voyageaient, ils ne recherchaient l'exotisme que pour s'affirmer eux-mêmes, définir leur propre personnalité par le contraste. C'est aussi le cas de Maurice Barrès. Il a visité l'Allemagne, la Grèce de même que l'Orient, ça été pour se définir lui-même, en tant que Lorrain, par rapport à ces pays. Il en est ainsi de Maurras et Brémond qui ont visité, eux aussi, la Grèce pour lui confronter leur philosophie. De même André Malraux dans ses peintures de la Chine communiste et de la jungle indo-chinoise, a exprimé surtout son propre nihilisme désespéré.

Le plus remarquable de ces continuateurs de l'exotisme romantique, déclare M. Viatte, est sûrement Pierre Loti. Loti — Julien Viaud de son vrai nom — est né à Rochefort en 1850, d'une famille protestante. Jeune encore, il s'engage dans la marine de guerre. Il commence à écrire et se fait connaître peu à peu dans les cercles littéraires. Il débute en 1877 avec l'appui de Mme Juliette Adam. Il publie alors Aziyadé, roman réédité sous le nom de "Mariage de Loti" —d'où le pseudonyme de l'auteur— et plus tard "Rarahu". Le choix de ses sujets ultérieurs est significatif: rien sur l'Amérique; sur l'Europe, la Bretagne: "Pêcheur d'Islande" et le pays basque: "Ratmuntcho"; sur l'Afrique: "Le roman d'un Spahi"; en dehors de ces ouvrages, tout est consacré à l'Orient: Turquie, Palestine, Egypte, Maroc, Perse, Inde, Indo-Chine, Chine, Japon, Polynésie, ou à la mer. Pierre Loti s'est ensuite retiré dans sa petite résidence de Rochefort et il mourut en 1923.

Pierre Loti est à peine un romancier. Il raconte ses voyages comme ils se sont passés, sans se soucier de l'intrigue. Lyrique en plus d'être paysagiste, il se met presque toujours lui-même en scène et dédaigne souvent la forme romanesque. Ayant horreur du monde terne, de la monotonie occidentale, il éprouve dès son enfance le désir de fuir. Il fuit en effet loin de la civilisation, mais cette fuite est mêlée d'épouvante. Il court à la recherche de paysages étranges et il les décrit avec un art sans égal. Loti n'est pas seulement un paysagiste; ce qu'il recherche, ce sont des hommes, ce sont des civilisations. Il veut trouver un monde qui ne serait pas standardisé. Il a de l'admiration pour les Turcs, les sages de Madras le fascinent. Il est allé au Japon, mais il ne l'a pas pris au sérieux et pour lui le Japon a été un pays de poupées très amusantes. Il s'est plu à devenir polynésien et avec quel agrément il parle du "bon sauvage" de Tahiti. La bête noire de Pierre Loti, son plus grand ennemi contre lequel il dirige ses traits les plus acérés, c'est le touriste à la manière de l'agence Cook et le soi-disant "progrès" moderne. Loti est un mélancolique, il est assez rare qu'il s'égaye. Il s'afflige de la disparition des races primitives. Il est ému devant la cruauté de l'existence. Il éprouve un effroi presque physique devant la vieillesse et la mort. Son héroïne est condamnée à la souffrance ou elle meurt prématurément. Il tremble d'effroi devant la nature implacable qui nous broie.

A son angoisse devant la destinée, il y aurait une réponse, la réponse religieuse. Mais Loti n'est pas religieux. Il est incrédule malgré lui. Il vit à l'époque du scientisme, il est victime de son temps. C'est une âme qui meurt d'avoir connu l'espérance et de l'avoir perdue. Loti sent qu'il lui manque quelque chose. Il va sur le Calvaire pour essayer de se donner une émotion religieuse mais ce n'est que pour éprouver la sécheresse de son coeur. Il conclut cependant en se raccrochant à l'idée de la grande miséricorde de Dieu et à celle que le message du Christ est irremplaçable. Voilà ce qui place Loti très haut. Il n'est pas un simple amuseur. Il ne se contente pas de distraire son public avec des tableaux plus ou moins récréatifs, il se pose les problèmes de l'Eternité. Loti est un "enfant du siècle", qui marque la transition entre l'incrédulité sarcastique d'Anatole France et ce retour vers la foi qu'illustreront Barrès et, plus complètement, Psichari. L'oeuvre de Loti, termine M. Viatte, a presque une valeur apologétique. La Pitié suprême qu'il implorait n'a pas dû lui être refusée.

"LA REVUE DU DROIT"

Sommaire du numéro de novembre 1934

On trouvera, dans ce numéro, la suite et la fin du compte rendu du Congrès de Droit civil français de Montréal.

L'honorable Monsieur F.-B. Mignault, ancien juge à la Cour Suprême du Canada, publie ensuite une importante étude sur l'enrichissement sans cause.

On lira également la suite et la fin de l'étude de Me Fortunat Lord, avocat aux Trois-Rivières, touchant l'instituteur devant le Code civil.

On s'abonne moyennant la somme de $6.00 par année en s'adressant à : "La Revue du Droit", 59, rue Saint-Joseph, Québec.

UN MONUMENT A UN PRETRE

Bruxelles.—Au village de Strazeele, a été inauguré un monument élevé à la mémoire de l'abbé Héliodore Bogaert, curé de Pradelles, à l'endroit même où il fut fusillé par les Allemands, le 9 octobre, sur la place.

A l'issue de la cérémonie religieuse, dans l'église nouvelle remplaçant celle détruite pendant la guerre, le chanoine Baron a rappelé l'héroïsme du prêtre.

Les sociétés locales d'anciens combattants et de mutilés et le conseil municipal se sont rendus au pied du monument, composé de pierres antiques provenant de l'église d'avant la révolution.

Puis, le maire de Strazeele, M. Tangre, et M. de La Grange, sénateur du Nord, ont prononcé des discours pour dégager les leçons de cette journée du 11 novembre et pour exalter le sacrifice de l'abbé Bogaert.



ENO'S "FRUIT SALT"

CA43F

Corrige l'acidité de l'estomac—de façon agréable

Garçons et Fillettes... demain Jeudi, donnez-vous rendez-vous au SYNDICAT



Chauds Paletots

de drap polo et tissus laineux, entièrement doublés de polo de laine dans les grandeurs de 27 à 32 et de satin de 33 à 36. Styles grenadier et polo avec ceinture circulaire. **7.95**

Pour les jeunes habillant de 22 à 28

Tweed, drap et tissus laineux, entièrement doublés de polo de laine. Raglan et polo avec ceinture circulaire, ainsi que le style grenadier. **4.95**

Pour les enfants de 2 à 6 ans

Tweed et textures chevronnées, doublure de polo de laine et empiècement de satin au dos. Style grenadier avec plis et martingale au dos. **2.95**

2e Etage — Annexe St-Joseph.

Le Chic Complet du grand garçon

1 pantalon long et 1 golf. 27 à 34. **10.90**

2 pantalons longs. Tailles: 31 à 36. **11.90**

Worsteds de fantaisie dans le brun, bleu et gris. Devants ordinaires ou croisés au veston. Confection de premier choix.

2e Etage — Annexe St-Joseph



Divers accessoires pour garçons--

Bas de golf, gros tricot tout laine pour garçons. Teintes de gris, gris foncé et brun, avec le haut de fantaisie. Pointures: 7 à 10½ **39c**

Chandails en fin tricot de laine, style avec collet et fermoir "éclair" (zipper). Teintes de brun, gris, drab et chiné 2 tons. 22 à 34 ..... **1.29**

Pantalons, genre équitation (breeches) pour garçons. Qualité extra de freeze bleu, gris fer et brun; aussi corduroy et whipcord avec genouillères de cuir et empiècement au siège. 25 à 34 ..... **1.39**

2e Etage — Annexe St-Joseph.



Complets

1 pantalon de golf et 1 droit. Tailles: 22 à 28. **5.45**

Tweed tout laine, gris, drab et brun. Devants ordinaires au veston. Confection extraordinaire.

Habits de jersey de laine ou tricot de laine

Le style 2 pièces, le chandail et les pantalons, dans un bon jersey tout laine ou gros tricot de laine anglaise. Nuances: bleu poudre, rouge, marron, vert, pâle, vert bouteille, brun et drab. **89c**

2e Etage — Annexe St-Joseph



Petites robes fort gracieuses et pratiques dans leur simplicité.

Délicieuses Robes de velours cordé -

Jupe plissée et ceinture à la taille. Manches bouffantes. Différentes garnitures et très bien appropriées. Avec bouffants pour fillettes de 4 - 5 ans et 6 ans. Sans bouffants pour fillettes de 7 à 10 ans **2.95**



Robes de velours frappé--

Jolis styles, ceinturés à la taille, et jupe plissée. Nuance de bleu, brun, rouge vin, rouge clair, vert foncé et pâle. Avec bouffants pour fillettes de 4 - 5 et 6 ans, et sans bouffants pour fillettes de 7 à 10 ans **3.79**

Pour bébés de 1 - 2 et 3 ans

Robes très confortables en velours cordé, rose, bleu pâle, vert pâle, jaune serin, rouge. Bien façonnées et très coquettes. Styles avec bouffants assortis. **1.98**



Robes de jersey de laine

froncées au corsage, manches longues et poignets plissés. Col de piqué blanc. Plusieurs genres de garnitures, et toutes des plus charmantes. Nuances : vert, rouille, bleu marine, bleu clair, rouge.

Ages: 7 à 12 ans. **3.95** et **4.50**

Le même genre de robe, les mêmes détails de confection et la même qualité de jersey de laine, pour fillettes de 12 à 14 X. **5.95** et **6.50**

3e Etage — Annexe St-Joseph.

Une occasion superbe en Manteaux

pour fillettes de 4 à 9 ans

Valeurs de 6.95 et 7.95 pour

5.89

Solde de manteaux de notre collection courante avec garnitures de fourrures telles que: lapin français, castor de luxe, rat musqué, flanc d'écureuil, opossum américain brun, et naturel. Style au dos ajusté.

3e Etage — Annexe St-Joseph.





Pour Jeudi et Vendredi seulement

Couvre-Chaussures pour garçons -

Cachemire de laine et chaude doublure de molleton. Style à 2 boucles.

11 à 13 **1.49** 1 à 5 **1.69**

Pour Fillettes

Couvre-Chaussures en velours brun du noir garnis richement de fourrures. Profitez de nos prix à réduction pour 2 jours seulement.

11 à 2 **2.49** 2½ à 7 **2.99**

En vente au sous-sol et à l'annexe rue de la Couronne.

LA FRANCE ET LA YOUGOSLAVIE

On sait que pendant son séjour à Belgrade, le Président de la République — seul parmi les chefs des délégations étrangères — fut logé au palais royal de Pierre II où il prit ses repas en tête-à-tête avec la reine et le prince Paul, régent du royaume. M. Albert Lebrun, voulant respecter le deuil de la reine, tenta de décliner l'offre qui lui était faite, mais la reine Marie lui dit doucement :

— Je ne peux pas oublier les mots que votre coeur généreux a su trouver à Marseille pour apaiser ma douleur. Du sang français a été mêlé au sang du roi : vous faites maintenant partie de notre famille et, à ce titre, considérez-vous comme chez vous au palais royal !

Tous les pardessus maintenant réduits



18.95
25.95
34.95
51.50

Chaque pardessus est offert à réduction radicale — pas un n'en est excepté — Vous ne sauriez maintenant payer plus cher que $51.50 pour le plus beau pardessus que nous ayons à notre rayon d'articles pour hommes.

Society Brand
Burberry
Kashacurl Crombie

et toutes les autres bonnes marques sont comprises . . . Il n'est pas besoin d'en faire l'éloge. Vous connaissez si bien, le style et la qualité Holt-Renfrew. Pas plus qu'il n'est besoin pour vous d'attendre jusqu'à janvier pour acheter votre pardessus à prix de solde.

Bon assortiment de grandeurs allant jusqu'à 46.

En vente jeudi et vendredi

Complets 2 pantalons 25.95



Aisément la meilleure valeur en ville.

C'est un achat spécial sur lequel le fabricant nous a fait une concession considérable de prix. Nous y avons ajouté d'autres complets de notre assortiment régulier, et nous en avons réduit le prix simplement parce qu'il nous faut solder nos stocks. Ce sont des complets qui se vendent régulièrement de $30 à $35

Conditions de payements faciles

Il suffit pour cela de s'entendre avec notre département du crédit.

NOTRE MAGASIN SERA FERME SAMEDI

Holt, Renfrew & Company Limited

Propos féminins

ELLE FUIT LES TAXES



Une personne originale quitta récemment son pays d'origine, l'Angleterre, et se dirigea sur New-York, s'imposant ainsi un exil volontaire. C'est Mlle Betty Carstairs, le plus rapide pilote d'Angleterre.

Elle préfère, dit-elle, vivre à la Robinson Crusoé dans une île perdue que de porter, dans Londres, l'intolérable fardeau des taxes. Elle se rendra donc à Whale Cay, au nord-est de Nassau, dans les Bahamas.

Mlle Carstairs possède là 10,000 acres de terre, et renonce à la civilisation, pour le reste de ses jours, dit-elle.

Comme elle jouit d'un revenu hebdomadaire de $5,000,000, elle peut tout de même s'arranger là, une jolie petite existence, et se donner tout le confort et même le luxe désirés.

Elle sera tout de même sous le drapeau anglais, dans les Bahamas, mais échappera à la taxe. La rumeur veut qu'elle ait vendu toutes ses propriétés en Angleterre.

Mlle Carstairs a concouru deux fois pour la coupe internationale Harmsworth, à Détroit, dans les courses en bateaux à moteurs.

PROFESSIONS FEMININES

En Russie, les femmes peuvent devenir médecins et même chirurgiens. Elles sont des architectes remarquables. Elles envahissent les laboratoires scientifiques. On les retrouve même dans les observatoires astrologiques et tous les champs scientifiques leur sont ouverts.

EXPERTE EN CLAVIGRAPHIE



THELMA DARE, une toute jeune fille est à la tête du grand bureau de New-York où sont poursuivies des recherches incessantes pour faire du clavigraphe une aide de plus en plus efficace dans les écoles.

Toutes recherches dans le but de découvrir la personne la plus compétente aux Etats-Unis, et la plus renseignée sur l'enseignement de la clavigraphie, vous conduiraient inévitablement à une élégante brunette, dans la vingtaine, en charge du "Typewriter Educational Research Bureau" de New-York.

Thelma Dare, autrefois secrétaire-archiviste du New-Jersey Law College, à Newark, occupe maintenant une suite de beaux bureaux, dans l'un des gratte-ciel de New-York, et est indubitablement l'une des plus jeunes femmes d'affaires des Etats-Unis. Ses sages directives en clavigraphie sont suivies fidèlement par les parents, les professeurs, et même des représentants d'industrie.

Les innombrables occupations de Mlle Dare l'obligent à se tenir au courant des progrès de l'enseignement de la clavigraphie sur tout le continent, à encourager les recherches dans ce but, et à voir et contrôler toute la littérature publiée sur ce sujet.

Lorsqu'elle eut terminé son cours universitaire, alors qu'elle était assistante-directrice du "Bureau of Educational Service", Miss Dare vint en comunication avec des éducateurs spécialement intéressés dans l'installation de clavigraphes dans les classes. L'école Horace Mann, école de démonstration pour les professeurs, faisait alors des expériences en mettant des clavigraphes à la disposition des moins avancés, et Miss Dare paraissait si intéressée qeu son enthousiasme attira l'attention des professeurs.

Plus tard, lorsque le "Typewriter Educational Research Bureau" fut installé, et que le Dr Ben D. Wood de l'Université Columbia, ainsi que le Dr Frank-N. Freeman, de l'Université de Chicago entreprirent des recherches très vastes pour déterminer la valeur de l'usage de la machine à écrire dans l'éducation des enfants, le nouveau bureau se mit en quête d'une assistante renseignée sur l'enseignement du clavigraphe dans les écoles. Les professeurs de l'école Horace Mann recommandèrent Miss Dare qui paraissait répondre à toutes les exigences de la position. Il y a cinq ans qu'elle débuta dans ce bureau, et aujourd'hui, elle est considérée comme une vraie encyclopédie concernant l'enseignement de la clavigraphie.



Al-lô tout le monde

C'est le Père Noël qui parle

Il invite tous les bons petits garçons et toutes les bonnes petites filles à venir voir son

merveilleux royaume des jouets



dont les quartiers-généraux sont au Rayon des Jeunes chez Holt-Renfrew, où ils pourront voir un assortiment éblouissant de jouets, de jeux, de cadeaux mécaniques, importés et domestiques.

Faites grand plaisir aux enfants. Venez avec eux jeudi et vendredi. Laissez-les rôder à loisir pour examiner les centaines de magnifiques jouets que le Père Noël nous a laissés.

Jouez au Pin-Ko

le jeu à sensation de l'année

Tout le monde le joue . . . tout le monde en est enchanté . . . il amuse les jeunes . . . la grande fille et le grand garçon en raffolent. . . même la maman et le papa y trouvent un agréable passe-temps.

Donnez-en un à l'un des membres de votre famille à l'occasion de Noël.

5 Grandeurs :
1.50
à
10.50



3ième Plancher

Holt, Renfrew & Company Limited

chez Holt-Renfrew

au Rayon des Cadeaux

se trouve la prompte solution de vos problèmes de cadeaux.



Il s'y trouve une multitude de cadeaux . . . venant de tous les pays . . . des cadeaux pour tous les goûts . . . pour toutes les bourses.

Spécial

Venez voir notre assortiment spécial de cadeaux à

50c

Vous trouverez chez nous des cadeaux appropriés à tous les noms de votre liste . . .

Porte-cigarettes
Cendriers
Miniature
Assiettes
Peignes de poche
Articles de fumeurs, etc.

Rez-de-chaussée

Notre magasin sera fermé Samedi.

Holt, Renfrew & Co Limited

TELEGRAMMES PAR AVION

La seule aviatrice au monde ayant mission de porter des télégrammes par avion, est Madame Alice-L. Marston, de Concord, N.-H. Elle se charge aussi des messages radiographiques et des rapports des conditions atmosphériques pour les aviateurs.

ST-NAZAIRE (Chic.)

Joyeuse fête

Dimanche dernier, le 25 novembre, se réunissaient à la classe de Mlle Suzanne Laliberté, une soixantaine de personnes pour fêter la Ste-Catherine.

Un petit programme récréatif fut exécuté. La soirée débuta par une ronde à la Ste-Catherine, par les petites de la classe. Une vieille dame personnifiait à merveille le rôle de sainte Catherine.

Aux trois tables de cartes, les amateurs de disputèrent les parties pendant que d'autres excellaient dans un concours amusant. De jolis morceaux récités par les élèves vinrent tour à tour ajouter un cachet à la gaieté. On se régalait en plus de la traditionnelle tire ou autres gâteries.

Après la partie de cartes, on eut le plaisir d'entendre quelques chansons et déclamations par les assistants. Enfin, une petite comédie fut jouée par les organisatrices, Mlles Laliberté; elle a fort amusé les gens. On décerna ensuite quelques souvenirs aux méritants des cartes et du jeu de société. Nos félicitations à M. et Mme Ludger Pilote et à M. et Mme Arthur Villeneuve. Le tout se termina par le chant du "Bonsoir".

ST-FRANCOIS-DE-SALES

La Ste-Catherine

Le 25 novembre eut lieu à St-François-de-Sales, à l'occasion de la Ste-Catherine, une belle séance, donnée par les élèves du village qui exécutèrent le programme suivant:

Chant: Frère Jacques. Saluons Compagnons; La leçon de cosmographie, par Mlle Antoinette Voyer; Elève de campagne, par Mlle Georgette Lemay; Chant: Nous sommes des enfants gâtés; Surprise: deux petits nègres et deux Chinois, faisant rafler le bonnet de Ste-Catherine, au profit de la Ste-Enfance; Musique par Mlle Georgette Bilodeau; Violon, par M. Léopold Bernard; Guitare, par M. Emmanuel Potvin; Le chêne creux, par Mlle Marguerite Denault; La Française, par Mlle Irène Boivin; Claude, par M. Lucien Tremblay; Jeanno; par M. Darius Boivin; Chant: Mère et patrie; Déclamation: Le péché mignon, par M. Rolland Thiffault; Chant: La demande en mariage, par Mlle Gilberte Simard et M. Albert Ouimet; Dialogue: "Jeannine la boudeuse", par Mlle Gabrielle Turgeon; Thérèse, Mlle Georgette Allard; Joséphine, Mlle Solanges Deneault; Levine, Mlle Jeannette Laberge; Louise, Mlle Marguerite Jauvin; Camille, Mlle Lucienne Gagnon; Chant: Les crêpes; Demande de congé par la petite Jeannette Lemay et M. Rosaire Tremblay; Chant: Il nous reste un doux désir; Parples de M. le curé sur la sainte du jour; Chant: O Canada.

Naissance

Le 27 novembre, Marie-Yvonne-Annette, fille de M. et Mme Osias Bussière. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gauthier.

AVANT DE VOUS COUCHER SOULAGEZ CETTE—

BRONCHITE ETRANGLANTE —CET ASTHME SUFFOCANT

Ne passez pas une autre nuit d'agonie à tousser. C'est si facile à éviter. Vous n'avez qu'à prendre quelques doses de Buckley entre le souper et le coucher—faites cela et vous dormirez comme un bienheureux—vous vous éveillerez frais et dispos. Il n'y a rien d'aussi sûr et d'aussi certain que cette mixture magique d'un blanc crémeux pour soulager promptement la toux, le rhume, la grippe, la bronchite, l'asthme et la coqueluche. Mais assurez-vous que vous obtenez la Mixture Buckley. Les substitutions sont nombreuses et peuvent être dangereuses. Pour les enfants, ajoutez une quantité égale de miel. Ils l'aimeront, et elle est si sûre pour traiter leurs toux et rhumes. En vente partout. M-2F

Agit Comme l'Eclair. Une Seule Gorgée le Prouve

BUCKLEY'S MIXTURE

LE REMEDE POUR LA TOUX ET LE RHUME QUI SE VEND LE PLUS AU CANADA

DENTISTES HOULE & LAFOREST

Travaux et extractions "ABSOLUMENT SANS DOULEUR"

DENTIERS de tous genres exécutés en une seule journée, dans notre propre Laboratoire sous la direction d'un expert, M. J.-B. Garneau. Prix modérés.

76 ST-JOSEPH, QUEBEC :-: TEL.: 4-4841

Pour délustrer les vêtements

On se sert de labrasse à délustrer; cet instrument consiste en une brosse solidement emmanchée, garnie de cuirs et de fils d'acier très fins; les professionnels l'emploient beaucoup de la manière suivante:

Essayer d'abord de délustrer à la vapeur. Pour le dos du vêtement, placer celui-ci sur l'endroit, prendre un morceau de toile non pelucheux, dit patte-mouille, le mouiller bien uniformément et le poser double sur l'étoffe à délustrer. Passer le fer sur la patte-mouille sans l'appuyer et en le faisant glisser continuellement pour ne pas faire aucune marque sur le tissu. Sécher le dessus de la patte-mouille seulement, secouer le vêtement d'où s'échappe une buée abondante, donner avec une brosse assez ferme quelques coups de bas en haut de manière à redresser les poils du tissu, si on constate après séchage que le résultat n'est pas complètement atteint. Ce délustrage à la vapeur peut suffire si le vêtement n'est pas très lustré. Si la vapeur ne suffit pas, étendre ensuite le vêtement sur la table et brosser avec la brosse spéciale, toute la partie lustrée à rebrousse-poil. Ne pas appuyer la brosse sur le tissu, mais au contraire la soulever pour n'effleurer que le poil du tissu et en allant assez loin par brossées assez larges pour unifier le travail.

Il est indispensable, avant de chercher à délustrer un vêtement, de se rendre compte si la partie endommagée est seulement aplatie ou graissée, ou si le tissu usé ne montre plus que la trame grisâtre, auquel cas le délustrage serait une opération illusoire qui ferait plus de mal que de bien.

De même certains vêtements présentent, même neufs, des coutures luisantes; cet effet est produit par l'écrasement des épaisseurs intérieures lors des coups de fer du tailleur et il n'y a rien à faire pour les dites coutures; c'est le brillant des lainages cirés par l'usage que fait disparaître le délustrage.

7,282 MORCEAUX

Les femmes de San Diego, Cal., et des environs, envient la célébrité d'un vétéran de la Guerre Civile, âgé de 78 ans, M. O.-T. Simmons, qui vient de terminer un couvre-pieds contenant 7,282 morceaux. Le vétéran commença ce travail pour se divertir, et ayant appris qu'une femme de San Diego avait gagné un prix à l'exposition en exhibant un couvre-pieds de 6,000 morceaux, il décida de battre ce record. Ses efforts furent certainement couronnés de succès.

ARRIERE GRAND'MERE A 49 ANS

Madame Lela Corn, de Collins, Mo., a l'avantage d'être arrière grand'mère à l'âge de 49. Sa fille est grand'mère à 33 ans, et sa petite-fille est mère et n'est âgée que de 16 ans.

ALBANEL

Naissance

Le 24 novembre, Marie-Patricia, fille de M. et Mme Thimotée Ouellet. Parrain, M. Patrick Ouellet. Marraine, Mlle M. Vallée.

Accidents

—M. Aimé Lapointe, de cette paroisse, travaillant aux chantiers de la Rivière Le Lièvre, a été victime d'un accident, alors qu'il fut frappé par un arbre. Dans sa chute, M. Lapointe eut une côte de cassée. Son état n'est pas grave, mais cependant il devra rester quelques semaines sans pouvoir retourner à son travail.

—Le 24 novembre, Francis Therrien, fils de M. Allyre Therrien, cultivateur, de cette paroisse, étant occupé à couper du bois sur la ferme de son père, fut violemment frappé par un arbre qui cassa soudain. Il fut horriblement blessé à la tête et ne reprit connaissance que trois heures après l'accident. Son état est grave et l'on craint des suites funestes de cet accident.

ST-GILLES

Adieu au monde

Mlle Angéline Gagné, fille de M. Théophile Gagné, a abandonné parents et amis pour entrer au noviciat des révdes Sœurs Oblates de Marie-Immaculée, à Giffard. C'est la troisième jeune fille de la paroisse qui entre dans cette communauté. Avec le témoignage de notre admiration, nous leur offrons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de persévérance.

ST-IRENEE

Naissances

—Le 9 novembre a été baptisé J.-Edmond-Jean-Guy, fils de M. Jos.-Elie Girard et de Mme Alphonsine Girard. Parrain, M. Jos.-Edmond Boudreault. Marraine, Mlle Claudia Girard, cousin et cousine de l'enfant.

—Le 24 novembre, a aussi été baptisée M.-Thérèse-Pierrette, fille de M. Edmond Duchêne et de Mme Georgette Gauthier. Parrain et marraine, M. Joseph Duchaine et Mlle Thérèse Gauthier, oncle et tante du bébé.

UN COUVRE-PIEDS DE 226 ANS

Madame H.-O.-Atkins, de Tulsa, Okla., est en possession d'un couvre-pieds fait par ses ancêtres il y a 226 ans.

Sagesse



Un homme trouve toujours du temps pour faire les choses qu'il aime à faire.



SURMONTE LES plus fortes barbes

Peut-être possédez-vous une de ces barbes piquantes et dures qui ont une tendance à se rebiffer devant le rasoir. Mettez-la alors à la raison avec la Crème Williams, dont la mousse épaisse, humide et émolliente a pour effet d'amollir les poils les plus raides et de faciliter singulièrement le travail de votre lame de rasoir. La Crème à Barbe Williams est aussi très économique — il en faut très peu pour produire une mousse abondante et durable.

Crème à Barbe Williams

Que vous vous rasiez avec la Crème à Barbe ou la "Glider" Williams, pour "rasage sans blaireau", peu importe—finissez toujours par une application d'Aque Velva.

Un marin malheureux décide de vivre dans une caverne



BLAZE DOLAN habite une caverne à Hamilton. Nous le voyons à l'entrée de la caverne que Dolan est forcé d'appeler son chez-soi.

Hamilton, (Spéciale au Soleil) — Parce qu'une femme l'abandonna et qu'il ne put trouver une position, Blaze Dolan se creusa une demeure dans un tas de sable qui longe l'une des principales artères de la ville et il a l'intention de rester là aussi longtemps que sa sentence suspendue durera.

Le seul habitant d'une caverne à Hamilton, Blaze, a élu domicile en cette ville après avoir passé quinze ans en mer dans la marine marchande. Personne ne sait pourquoi il s'installa ici, pas même lui. Néanmoins, il vint à Hamilton, se procura une position, rencontra une demoiselle et puis voyagea encore, mais cette fois-ci sur les mers matrimoniales. Tout comme un voyage océanique, la traversée fut quelques fois rude. Il perdit sa position et fut contraint de recourir au secours direct.

Les nouveaux mariés parcoururent les rues ensemble à la recherche de l'ouvrage. Sa femme trouva du travail mais pas lui. Ceci provoqua la séparation qui força Blake à se retirer dans une caverne. Sa femme demanda un divorce pour non soutien et pendant l'enquête de la police on trouva sur l'homme un vieux revolver. Dolan fut arrêté et dut comparaître sur une accusation de port d'armes illégal.

Il se creuse une caverne.

Il doit donc maintenant se rapporter à la police tous les mois, ce qui l'empêche de quitter la ville, qui ne lui donne rien, se plaint-il. Il devra faire cinp ans de pénitencier à Kingston s'il tente de se sauver.

Des chômeurs comme lui se groupèrent pour creuser la caverne qui a douze pieds de long, dix pieds de large et six pieds de haut. Ils se nomment les "Mud Flat Nighthawks". Il fut décidé que le souterrain serait leur club et que Blaze y vivait. L'ameublement est des plus simples. Des briques et des boîtes à conserve composent le poële. Le dépôt de vidanges de l'autre côté de la rue a fourni le reste des meubles, qui sont, un vieux siège arrière d'une automobile, un canapé hors de service et une table.

A part les Nighthawks, Blaze a pour ami un lapin blanc qui court ici et là.

La conversation en vint au repas et l'auteur suggéra de faire un bon civet du lapin. Cette idée ne plut pas à Dolan qui a sa propre philosophie.

"Vous savez", dit-il, "tuer ce lapin serait comme si je tuais un ami, et cela serait un meurtre".

POUR CEUX QUI VEULENT AVOIR DES ENFANTS!

UNE SITUATION PITOYABLE

Depuis assez longtemps, on demande au Bulletin de recommander l'adoption des enfants abandonnés dans nos crèches. Nous savons quelle œuvre admirable se fait dans les crèches et nous savons aussi comment ceux qui adoptent un de ces enfants abandonnés font un bel acte de charité, non seulement envers le petit qu'ils adoptent, mais aussi envers d'autres qu'ils préservent souvent de la mort en leur permettant de prendre la place laissée vide dans l'institution. Nous savons aussi que nos gouvernants s'efforcent d'améliorer sans cesse la loi d'adoption.

Mais avant de parler de cette question nous avons voulu demander à un spécialiste de répondre lui-même aux objections courantes que font les parents contre l'adoption, de calmer les appréhensions sans fondement et d'indiquer les motifs qui militent en faveur de l'adoption

C'est le Dr Longpré lui-même, médecin en chef de la Crèche d'Youville, qui a bien voulu répondre à nos désirs. Il envoie aujourd'hui au "Bulletin" un premier article, qui apprendra bien du nouveau, nous le croyons, à nos lecteurs et qui ne manquera pas de toucher leurs cœurs en face de la situation pitoyable qu'il revèle.

—o—

Adoption légale ou infanticide

Depuis près de deux siècles, la Crèche d'Youville des Sœurs Grises de Montréal reçoit les enfants dont personne ne veut et dont les parents même ont honte.

Cette institution est présentement remplie à déborder, et les Sœurs se voient forcées, chaque jour, de refuser l'admission à cinq ou six petits malheureux. Un grand nombre de gens en sont désappointés, et ne comprennent pas pourquoi les religieuses ne veulent pas les délivrer de leur fardeau. Plusieurs y voient même de la mauvaise volonté.

On a l'air de croire que la Crèche est une bouche d'égout où les gens n'ont qu'à venir jeter, pour le faire disparaître, leur petit à eux ou celui de quelqu'un qui leur est cher ou qu'ils veulent protéger de la honte ou de l'infamie. On oublie, plusieurs se dépêchent d'oublier, qu'une fois dans la crèche, grâce aux soins sans nombre et continuels qui lui seront prodigués, l'enfant qu'on apporte a présentement neuf chances sur dix de survivre, et que le berceau ou le lit qu'il occupera ne pourra pas être occupé en même temps par un autre enfant.

On ignore que, dans Montréal seulement, plus de quinze cents enfants illégitimes naissent chaque année, que chacune de ces naissances soulève un problème dont l'urgente solution doit être recherchée ailleurs que dans l'infanticide... que d'autres, par conséquent, peuvent avoir besoin d'un berceau à la crèche pour y cacher une imprudence de jeunesse.

A l'heure actuelle, la Crèche d'Youville hospitalise sept cent cinquante enfants, qu'elle a groupés dans trente-deux salles. Chacune de ces salles ne peut contenir plus qu'un certain nombre de petits lits: les lois les plus élémentaires de l'hygiène s'y opposent. Et comme les murs de la Crèche ne sont pas élastiques, il ne peut y avoir dans cette bâtisse qu'un certain nombre de salles, d'autant plus qu'il faut nécessairement ménager un espace suffisant pour y loger les services accessoires, cuisine générale, cuisines de diète, buanderie, salles de couture, etc.

Une crèche de sept cent cinquante lits requiert un personnel de plus de trois cents personnes, religieuses, infirmières, surveillantes, cuisinières, etc., etc. Jusqu'ici, le personnel de la Crèche d'Youville s'est contenté d'un minimum d'espace, mais on ne saurait tout de même pas exiger qu'il aille loger dans les champs: il lui faut des dortoirs, des réfectoires et que sais-je...

La Crèche des Sœurs Grises est à l'heure actuelle remplie à déborder. On n'a qu'à y aller faire une visite et, une fois là, qu'à s'ouvrir les yeux pour s'en convaincre.

Le seul moyen que nous ayons présentement de faire de la place dans les salles d'admission, et de satisfaire à une demande, non pas croissante mais dont la fréquence se maintient à un taux à peu près uniforme, c'est le placement familial, l'adoption légale.

Les Sœurs Grises ont organisé un service spécial, qui se charge de rechercher les familles prêtes à pratiquer, à leur façon, la vraie charité, la charité dans les œuvres, en adoptant un enfant abandonné. Ce service a déjà obtenu de très encourageants résultats, mais les Sœurs, me dit-on, se butent sans cesse à un préjugé qui entrave leur travail et en diminue le rendement. Chose curieuse, ce préjugé s'appuie presque toujours sur l'opinion, qui n'a bien souvent que la valeur d'une opinion, de ceux-là mêmes qui, de par leurs fonctions sociales, ont le plus souvent besoin de la Crèche pour sauvegarder l'honneur et l'avenir d'une jeune fille qu'ils protègent. Un grand nombre de médecins —mais il n'y a pas que des médecins—font voir aux futurs parents adoptifs les dangers qu'ils courent en adoptant un enfant dont les origines leur sont inconnues, et qui pourrait souffrir d'une maladie héréditaire grave, de syphilis, par exemple, ou d'arriération mentale.

La position que j'occupe à la Crèche d'Youville, le travail que j'y fais depuis bientôt dix ans, plus encore que l'intérêt que je porte à cette institution, m'autorisent, m'obligent même, en publiant certains faits, à combattre ce préjugé.

Dans de prochains articles, je décrirai les précautions que nous prenons pour que seuls des enfants sains, sains de corps et sains d'esprit, soient adoptés. Mais, dès maintenant, je puis affirmer que le danger des tares héréditaires, physiques ou mentales, chez les enfants que les autorités de la crèche étiquettent "pour adoption", est non seulement réduit à un minimum, mais qu'en pratique il est inexistant.

Ceux qui veulent adopter un enfant, et ceux qui peuvent encourager cette adoption, peuvent le faire sans crainte. Ce n'est pas la Crèche d'Youville qu'ils aideront, ni aucun des membres de ses divers personnels, religieuses, infirmières ou médecins, mais ils rendront un service inappréciable à quelque pauvre fille qui attend anxieusement qu'un berceau se vide à la crèche pour y aller porter son enfant; dans le cours de l'année, ils auront peut-être besoin eux-mêmes d'une "place" pour quelqu'un qu'ils protègent. En tout cas, ils aideront la société dont nous sommes partie, et dont nous sommes les serviteurs et les soutiens, car plus il y aura d'adoptions, moins on trouvera de cadavres de nouveaux-nés dans les ruelles et les canaux d'égouts.

Dr DANIEL LONGPRE,
Chef de service à la Crèche d'Youville

(Du Bulletin).

GRAND'MERE

Adieu au monde

Mlle Lucette Tremblay, fille de M. et Mme François Tremblay, de cette ville vient de dire adieu au monde pour entrer au noviciat des révdes Sœurs de la Présentation à St-Hyacinthe.

Nos Chevaliers de Colomb honorent leurs disparus

Les membres de notre conseil local des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de leur grand chevalier, M. Léo Dugal ont assisté ces jours derniers à une émouvante cérémonie de la commémoration de leurs morts. Tous les officiers et membres assistaient à cette pieuse et belle cérémonie en l'honneur des trois disparus de l'année dont MM. Richard Hayes, J.-A. Bernier et Dr G.-Arthur Ferron. L'oraison funèbre des disparus fut donnée par M. l'avocat Roger Deshaies, intendant du conseil.

Nos Chevaliers de Colomb et les enfants pauvres

Nos Chevaliers de Colomb viennent de prendre la louable initiative d'organiser et de fournir eux-mêmes tous les jouets pour un magnifique arbre de Noël en faveur des enfants pauvres de notre ville.

EAST-BROUGHTON

Soirée récréative

Samedi soir, le 24 novembre avait lieu à la salle de l'hôtel de ville, une magnifique soirée organisée par un groupe de jeunes gens de notre localité. L'assistance était nombreuse et l'auditoire a fort goûté le joli programme qui fut exécuté.

Sur demande, cette soirée fut répétée à la salle basse de la sacristie au village, lundi le 26, et eut encore le même succès.

Une jolie lampe électrique fut ratifée au cours de la veillée et Mlle Jeannette Morrissette en fut l'heureuse gagnante.

Les profits de cette soirée seront partagés pour les œuvres paroissiales et pour l'organisation du club de hockey de notre localité.

M. le curé a remercié les organisateurs et principalement M. le vicaire Bern. Lemay, qui a été le promoteur de cette soirée.

FEU M. V. PERREAULT

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—M. Victor Perreault est décédé à l'âge de 81 ans. Il laisse son épouse, née Herminie Perreault; 2 fils: Arsidas et Hector; 2 filles: Mlle Marie et Mme Thomas Blanchette, née Valérie, de Woonsocket, R.-I.; un beau-frère, M. David Lefebvre.

Les funérailles ont eu lieu en l'église du Christ-Roi. Le service a été chanté par M. le curé C.-H. Lafontaine, assisté de MM. les abbés A. Brouillard et E.-L. Paul-Hus. Les porteurs étaient: MM. Louis Desrochers, Edmond Chagnon, Charles Girouard, Stanislas Larivière, Amédée Fortin et M. Lafortune.

Conduisaient le deuil: MM. Arsidas et Hector Perreault, ses fils, ainsi que son beau-frère, M. Lefebvre et ses neveux.

Nos sympathies à la famille.

Un électricien vite soulagé

par les Pilules Dodd pour le Rein



"Electricien de mon métier, employé à la construction, je travaille par tous les temps", écrit M. P.-A. Johnson, Valleyfield, P.Q. "Certains matins je me levais le dos en feu, incapable d'aller à l'ouvrage. Ma femme me conseille les Pilules Dodd qui, dit-elle, lui ont fait du bien. Quatre boites me remettent sur pied. Maintenant j'en garde toujours chez moi." Si vous souffrez, vous aussi, du mal de dos, pourquoi ne pas profiter de l'expérience de M. Johnson et ne pas essayer les 72F

Pilules Dodd pour le Rein

Ne faites pas cela



employez

L'HUILE à OREILLES LEONARD

pour Surdité et Bruits dans la Tête

C'est une préparation calmante et pénétrante qui a amélioré l'ouïe et amoindri les bruits dans la tête chez nombre de personnes. Ne se met pas dans les oreilles, mais s'emploie en friction derrière les oreilles et s'insère dans les narines. L'huile à oreilles Leonard est sur le marché depuis 1907. Fabriquée au Canada. $1.25 dans les pharmacies canadiennes. Circulaire descriptive envoyée sur demande.

A. O. LEONARD, INC.
70 Cinquième Avenue, New-York

Les grosses femmes peuvent devenir charmantes

VENUS a toujours passé pour la modèle de beauté féminine. Mais elle n'était ni maigre comme un squelette ni aérienne comme une sylphide. Elle avait de la chair sur les os, la taille grassouillette, ni "garçonne" ni décharnée. Des milliers de femmes prennent aujourd'hui du BonKora, procédé simple et sûr pour se débarrasser des quelques livres, souvent 5 à 10 livres seulement, qui leur ont volé leur beauté et leur charme.

Le BonKora est vanté par tout le Canada et les Etats-Unis pour son remarquable succès chez celles qui sont légèrement obèses. Il corrige plusieurs des symptômes mêmes qui contribuent à l'obésité, comme les poisons toxiques, la constipation, la mauvaise digestion. Quittez les régimes de famine, les drogues nocives, les exercices violents — ils peuvent abîmer à jamais votre santé. Prenez le simple et inoffensif BonKora. Chez votre pharmacien.

Studio ROY-CLARIDGE
expose présentement
Un groupe de photographies de débutantes
dans les vitrines de la maison
HOLT, RENFREW & CIE



Pour NOEL ...

Nouvel arrivage de ravissantes Robes d'Après-Midi et du Soir au grand Magasin-Spécialiste

H. Thiviergé Le Costumier

Les Dames sont respectueusement invitées à venir en faire l'inspection. Les tissus de Crêpe Matelassé, Crêpe Elisabeth sont charmants de même que les velours dentelles, etc. Les styles sont de l'exclusivité du Costumier. Prix :

10.50 à 29.50

Vente de 7 groupes de Robes

Consistant en 1200 Robes d'après-midi, de soir ou pour la rue dans une grande variété de tissus du dernier cri, tricot compris.

$2.95
$3.95
$4.50
$5.95
$6.50
$7.95
$8.95

84 Manteaux et Swaggers d'Hiver

Garnis de riches fourrures, fabrication de tissus pesants et soyeux de hautes qualités. Style du Costumier. Valeurs jusqu'à $39.50. Réduit à un seul prix.

$20

H. THIVIERGE Le COSTUMIER
203, St Joseph
Le grand Spécialiste en Confection et Mercerie pour Dames



Sleighs Usagés
A Prix de Bargain

TRAINEAUX, lisses rondes, fini rouge ou naturel, prix variant depuis **45c**

TRAINEAUX "Silver Bird" tout en acier, différentes grandeurs depuis **90c**

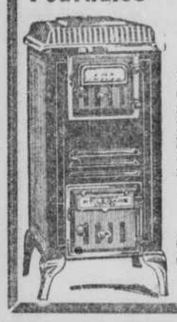
TRAINES Sauvages, longueur 4 pieds. Quelques-unes seulement à **65c**

SLEIGH de bébé, caisse en bois, lisses d'acier fini émaillé gris. Pour seulement **$1.95**

SLEIGH de bébé, caisse en bois, émaillé blanc, avec couverture **$2.95**

BERLINES à neige, boite renversantes, grandeurs et finis variés. Depuis **$2.10**

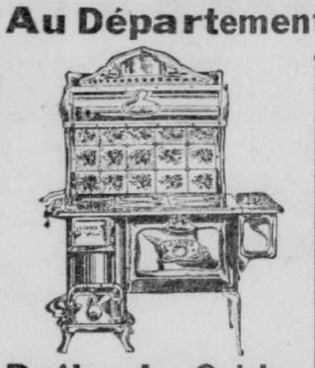
Fournaise "Cabinet" USAGEE



MODELE circulateur grilles triplex, capacité 5,000 pieds cubes, fini noir et nickelé.

Une Seule **$15.90**

Quelques Articles d'Actualité
Chez LEGARE
Au Département des Echanges



Poêles de Cuisine
USAGES

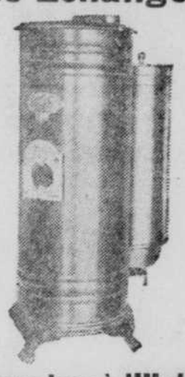
POELE en fonte, foyer à bois, fini régulier, un vrai spécial à **$9.85**

POELE de cuisine en acier, 6 ronds, foyer à bois, fourneau et réchaud **$11.85**

POELE-TORTUE, 4 ronds, foyer à charbon, avec fourneau. Un seul à **$12.25**

POELE de fonte, avec réservoir, foyer à charbon avec réchaud pour **$15.85**

SPECIAL : — Poêle-Fournaise pour bois et charbon, fini tout émaillé avec miroir. Pour **$39.90**



Fournaises à l'Huile
ECHANTILLONS NEUFS

FOURNAISE avec brûleur à l'huile à même, réservoir en verre, pour passage ou garage. Valeur de $55.00 pour **$32.50**

FOURNAISE à l'huile, capacité 3,500 pieds cubes, sans mèche, avec valve de contrôle automatique. Valeur de $75.00 pour **$45.00**

AU "MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"
P.T. LEGARE LIMITEE
273 --- RUE ST-PAUL --- 273

ST-DAMASE

Naissances

—M. et Mme François Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Gaston-Gilbert-Clermont. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Gamache, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme G. Dubé, annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Lorenzo-Zaché-Camilien. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Dubé, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Jos. Castonguay, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Céline. Parrain et marraine M. Arthur Bélanger et Mlle Emilienne Castonguay.

—M. et Mme Roméo St-Amant annoncent la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. Philias St-Amant avec Mme Vve Télesphore Bélanger, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Raoul Gaudreau, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rose. Parrain et marraine, M. Leo Gaudreau et sa sœur Mlle Eva Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

Inhumation

M. et Mme Gildas Dubé ont eu la douleur de perdre leur bébé de 15 jours. Il a été inhumé le 23 novembre à 3 heures de l'après-midi.



Liste des Vendeurs dans la "VILLE DE QUEBEC"

THE ANGUS BOOK STORE, 298, rue Saint-Jean.
HENRY BIRKS & SON, LTD., 16, rue de la Fabrique.
M. BOISSINOT, Pharmacien, 849, chemin Sainte-Foy.
BRUNET & CIE, Ltée, W., 70, rue Laliberte.
THOS. BURNS, Libraire, 66, rue Buade.
CANADIAN OPTICAL SERVICE CO., LTD., 42, rue Sainte-Anne.
EUGENE CAOUETTE, 493, rue Saint-Jean.
CITADEL CIGAR STORE, 19, rue des Jardins.
C.-T. DARVEAU, 118-120, ave Bourlamaque.
A.-E. DIONNE, Bijoutier, 171, 5ème Rue.
FRONTENAC PHOTO SUPPLY, 19, rue Buade.
ADELARD GAGNON, 309, rue Saint-Joseph.
L.-P. GAGNON, 31, rue Saint-Pierre.
LIBRAIRIE GARNEAU LTEE., 47, rue Buade.
LIBRAIRIE LANGLAIS LTEE., 239, rue Saint-Joseph.
LIBRAIRIE PRUNEAU, 60, rue Saint-Jean.
J.-E. LIVERNOIS, LTEE, rue Saint-Jean.
J.-A. MARQUIS, Pharmacien, 171, 3ème Rue.
T.-J. MOORE & Co., LTD. 118, Côte de la Montagne.
O. PELLETIER, 330, 3ème Avenue.
L. PERREAULT, Pharmacien, 325, 1ère Avenue.
J.-E. RICHARD, 66, rue de l'Eglise.
OMER ROUSSEAU, Bijoutier, 46½, rue Saint-Joseph.
A.-C. ROUTIER, Bijoutier, 50, Côte de la Montagne.
JOS. RUEL & FRERES, Bijoutiers, 442, rue Saint-Joseph.
SANSFAÇON & FRERES, Bijoutiers, 280, rue St-Jean.
PAUL-H. SOUCY, Pharmacien, 83½, Avenue Cartier.
A. TREMBLAY, Bijoutier, 790, rue Saint-Vallier.
R. TREPANIER, 390, rue Saint-Jean.
J.-C. VEZINA, Bijoutier, 41, rue St-Joseph.

UN ANNIVERSAIRE DE LA GARDE CHAMPLAIN

Ces jours derniers quelques anciens membres de cette toujours populaire association se réunissaient aux quartiers-généraux pours discuter de l'opportunité de célébrer le quarantième anniversaire de fondation de la plus vieille société du genre en Amérique.

Chacun sait que la Garde Champlain fut fondée le 10 décembre 1894 par M. J.-Arthur Marier et quelques amis, auxquels vinrent se joindre quelques jours plus tard, des hommes qui par la suite ont fait leur marque tant dans la vie sociale, que dans le domaine du commerce et de l'industrie. D'autres, moins favorisés sont restés dans la foule et n'en sont pas moins de parfaits citoyens. Tous ces messieurs gardent sûrement un bon souvenir de leur passage dans les rangs de la garde et seront bien heureux, nous en sommes sûrs, de revoir leurs anciens compagnons, pour causer un peu du bon vieux temps, alors que la Garde avec son coquet uniforme de télégraphiste français était le point de mire de toute la population.

Donc, Le Conseil Suprême de la Garde Indépendante Champlain pour se rendre au désir d'un grand nombre d'anciens membres désireux de revoir leurs copains d'autrefois, convoque pour ce soir une assemblée de tous les anciens membres de la Garde, aux quartiers généraux de celle-ci, 177 rue Laliberté. Tous sans distinction de condition, sont cordialement invités. On les mettra au courant des activités de l'organisation des fêtes qui auront lieu au cours de janvier prochain. Ceux qui demeurent en dehors de la ville ainsi que ceux qui ne pourraient pas se rendre ce soir à la réunion peuvent communiquer avec M. J.-A. Anzalone, président du Conseil Suprême, 78 rue Richelieu, tél.: 2-6069, qui se fera un plaisir de leur fournir tous les renseignements dont ils auront besoin.

Le Comité d'Organisation G. I. C.

ST-PAMPHILE

Séances

Naissances

Le 8 novembre a été baptisée Marie-Carmen-Lucille, enfant de M. et Mme Damase Morneau. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Berger.

—Le 9, fut baptisé Joseph-Hervé, enfant de M. et Mme Pierre Vaillancourt. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Vaillancourt.

— Le 10 fut baptisé Joseph-Olivier-Grégoire, enfant de M. et Mme Siméon Bourgault. Parrain et marraine, M. et Mme Aug. Pelletier, grands-parents de l'enfant.

Décès

Le 16 novembre dernier est decédé, à l'âge de 90 ans, M. Onésime Morneau. Le défunt laisse dans le deuil cinq filles: Mmes Napoleon Bélanger, Cléophas St-Amant, Marcel Fortin, Cyprien Bourgault et Aimé Hunter; cinq fils: MM. Joseph, Adalbert, Salluste, Damase et Amédée Morneau; plusieurs petits-enfants et arrières-petits-enfants, une sœur, Mlle Adèle Morneau, âgée de 91 ans. Nos sympathies.

L'hon. Adélard Godbout défend le cultivateur

(Suite de la page 3)

teurs et celle des citadins, grands consommateurs des produits du sol". Le ministre s'est attaché à montrer clairement le rôle du cultivateur dans notre société moderne. Sa tâche est plus difficile parce qu'il est le pilier de l'ordre économique et social. Il joue le rôle de nourricier de la société et il est le meilleur client de l'industrie du commerce, il est la pierre la plus stable sur laquelle la province de Québec puisse asseoir son avenir économique.

L'honorable M. Godbout remercie les membres du club Rotary et les citadins de ce qu'ils ont fait dans le passé mais il faut continuer cet appui dans l'avenir. En achetant ses produits vous aidez au cultivateur à produire plus abondamment et économiquement et le citadin doit aussi faire de la propagande autour de lui. S'il faut que le cultivateur produise tout ce dont nous avons besoin, il faut donner notre préférence à ses produits, à qualité et à prix égaux, sans ostraciser cependant les produits des provinces voisines. La concurrence joue un rôle stabilisateur dans l'organisme économique et elle doit agir dans la province de Québec comme ailleurs. Lorsque le rôle économique du cultivateur dans la vie de la nation sera bien connu, il n'y aura plus besoin de prêcher mais, actuellement, comme toutes les autres classes de la société, celle des agriculteurs a de la misère à cause du manque d'appui des citadins. Il faut que le cultivateur cherche à l'étranger un débouché à ses produits et il arrive cette anomalie que des produits de première qualité, comme le miel et le sirop d'érable, sont recherchés sur le marché de Londres tandis que dans la province de Québec on leur préfère des produits similaires des autres provinces, par une sorte de snobisme qui ne s'explique pas.

On doit aussi encourager le campagnard parce que par attavisme, il est un élément stabilisateur de la race et le meilleur rampart contre les théories subversives qui ont cours ailleurs. Privé de contact avec les lanceurs de ces idées nouvelles, le fermier de Québec garde intacte sa foi et ses traditions et cette stabilité est la garantie de notre avenir.

L'honorable M. Godbout a rendu aux cultivateurs ce témoignage qu'ils ont été à peu près la seule classe de la société qui ait réussi à faire des économies durant la crise, ce témoignage aussi qu'ils font naitre très nombreuses les générations de demain. On ne craint pas chez eux les familles nombreuses parce qu'on ne craint pas l'avenir et l'arrivée d'un enfant nouveau est toujours une source de joie et une occasion d'espérance.

En terminant sa conférence si pratique le ministre a rappelé de nouveau aux citadins qu'ils ont le devoir d'appuyer les législations qui protegent le cultivateur et il affirme sa confiance en l'avenir de la province si une coopération plus étroite s'établit entre le campagnard et l'homme des villes. L'honorable M. Godbout a offert sa coopération aux hommes d'affaires pour étudier toutes les suggestions qu'on pourrait lui faire pour améliorer les relations entre les deux principales classes de la société.

L'orateur a été fort applaudi à la fin de sa conférence et c'est M. le maire Grégoire qui lui a offert les remerciements du club Rotary.



"Beau teint clair"

Faites-en un actif pour les affaires

Cette peau irritée, couverte de boutons peut être plus qu'une source de souffrance et d'embarras — elle peut vous empêcher de prendre de l'avancement.

Trouvez la source du désordre et, tout en traitant l'intérieur si nécessaire, lavez-vous le visage deux fois par jour au Savon Resinol. Puis appliquez abondamment de l'Onguent Resinol sur les endroits couverts de boutons. Ce traitement simple calme la sensibilité et ne tarde pas à hâter la disparition des vilaines macules. Commencez-le dès aujourd'hui.

RAFLE DES F. F. DE ST-VINCENT DE PAUL

AU PROFIT DE LEUR JUVENAT

Au tirage de la rafle organisée au profit du Juvénat des F.F. de Saint-Vincent-de-Paul le sort a favorisé les détenteurs des billets dont les numéros suivent :

1o—6876 (Mlle C. Fournier Schumacher, Ontario, qui gagne un très riche miroir).

2o—14562 (Mlle C. Boily, 17 Côte Ste-Geneviève Québec, qui gagne une montre-bracelet en or).

3o—12906 (Mme H. Godbout, 118 rue Saint-Olivier, Québec, qui gagne une belle sacoche en cuir).

Les F.F. de Saint-Viencent-de-Paul, remercient cordialement tous leurs bienfaiteurs et amis qui ont contribué à faire de cette rafle un véritable succès.

La ville de Windsor va grandissant

(Suite de la dernière page)

de $66.00 par tête pesait lourdement sur les citoyens. En comparant le tarif aux villes de Hamilton et de Ottawa on trouvait un taux de 44.00 et de 48.00.

La nouvelle ville de Windsor sera administrée au taux de $6.45 par tête et de 5.85 par mille dollars d'évaluation, soit une économie estimée à 25% dans le coût d'administration.

L'administration scolaire coûte actuellement $13.43 par tête tandis qu'elle coûtera seulement $6.40 après l'union.

Le nouveau conseil municipal comprendra un maire, trois contrôleurs et douze échevins; un seul corps de police; un seul département pour les incendies, un seul bureau pour les écoles publiques et séparées, une seule commission pour l'aqueduc, un seul bureau pour les parcs — ce sera l'amalgamation complète de tous les services.

Aucune municipalité ne sera forcée de payer les dettes des autres, mais l'amalgamation comprendra la réorganisation financière de toutes les dettes sur débentures.

La ville de Québec appuie l'attitude de l'hon. L.-A. Taschereau au sujet du chômage

(Suite de la page 3)

Cité sont, pour une trop large part, engagés pour le service des intérêts d'une dette écrasante accumulée quasi criminellement, au moins pour partie, au cours des dernières années;

ATTENDU que le crédit de la Cité souffre énormément d'un pareil état de chose qui a trop longtemps duré;

ATTENDU qu'une collaboration plus étroite s'imposait dès le début entre les gouvernements Fédéral, Provincial et Municipal, en vue d'une solution plus équitable et plus rapide de ce problème;

ATTENDU que cette collaboration eut dû prendre la forme de Travaux essentiels ou nécessaires, surtout à base de main-d'oeuvre, ce qui aurait d'abord été plus juste et plus satisfaisant pour les travailleurs victimes de la crise, tout en assurant à la Cité un avoir équivalent aux sommes dépensées, tels que pavages de rues, réfection ou perfection de travaux d'aqueduc ou de drainages, constructions et réparations nécessaires;

ATTENDU que le problème du chômage est d'ordre social et national, et par conséquent, relève à la fois du Fédéral et du Provincial (La Cité et tous les citoyens étant des mieux disposés à collaborer dans toute la mesure de leurs moyens de leur bonne volonté et de leur générosité);

ATTENDU qu'il est toujours loisible aux Gouvernements Fédéral et Provincial de créer les sources de revenus suffisantes pour maitriser et régler les calamités publiques, telle la crise qui nous étreint depuis quatre ans, avec le chômage et toutes les misères qui en résultent;

ATTENDU, que, d'autre part, le système de taxation municipal restreint les sources de revenus de la Cité;

IL EST RESOLU de prier les Gouvernements Fédéral et Provincial de bien vouloir libérer la Cité du trop lourd fardeau qu'elle a porté jusqu'ici et de prendre enfin à charge cet important problème du chômage pour l'étudier et le régler dans le meilleur intérêt de la communauté.



Samedi étant Fête d'Obligation notre magasin restera ouvert vendredi soir jusqu'à 11 heures

BOTTES TRES HAUTES



Pour Garçons

Exactement ce qu'il faut pour l'hiver. Faites en solide cuir brun tanné à l'huile, avec fortes semelles et talons de caoutchouc.— Boucle en haut de la bottine et pochette pour un couteau. Pointures de 1 à 5. — **Spécial pour cette vente** .....

$2.49

PARDESSUS EN VELOURS

pour Dames

Pardessus en velours noir de première qualité, avec riche garniture de fourrures. Durant la saison rigoureuse ils apporteront tout le bien-être que vous en attendez Pointures de 3 à 7. — **Spécial pour cette vente.**



$1.99

COMMANDES PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste.

Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport.

Veuillez donc adresser à

266 rue ST-JOSEPH, Québec ou 742 rue SAINT-VALLIER, Québec

et inclure 15 centins par article pour frais de malle.

FEUTRES
pour Hommes

Bottines de feutre noir pour hommes. Bonnes semelles et talons de caoutchouc. Vous pourrez braver tous les froids de l'hiver avec cette bottine. Pointures de 6 à 11. **SPECIAL POUR CETTE VENTE** .....



$1.79

CLAQUES
AVEC SEMELLES ROUGES pour Hommes

Claques en caoutchouc noir de première qualité avec fortes semelles ou noir à bord roulé. Ces claques vous donneront une longue durée. — Pointures de 6 à 11.

SPECIAL POUR CETTE VENTE .....

49c



Claques en Gomme
pour Garçons

Grosses claques lacées en pure gomme, L'épaisse semelle et le talon à bord roulé sont une garantie de longue durée. — Elles donneront beaucoup de confort. — Pointures de 1 à 4. — **SPECIAL POUR CETTE VENTE** .....



$1.29

Une Belle Valeur
pour Dames

Quels pardessus de bon goût, ils sont faits pour s'ajuster sur votre soulier. Ces pardessus en velours noir de haute qualité sont une réelle aubaine à ce bas prix. — Pointures de 2½ à 7.

UNE VALEUR EXTRAORDINAIRE A .....



$2.49

33 Magasins

LA MAISON J.B. Lefebvre Limitée
MONTREAL SHOE STORES

MONTREAL
VERDUN
LACHINE
QUEBEC
OTTAWA
TROIS-RIVIERES
SHERBROOKE
SHAWINIGAN
DRUMMONDVILLE
VALLEYFIELD
ST-HYACINTHE
CHICOUTIMI
GRANBY

QUEBEC SUCCURSALE ST-ROCH
266, rue ST-JOSEPH
Près de l'Hôtel St-Roch en face du Théâtre Arlequin
TELEPHONE: 5600

QUEBEC SUCCURSALE ST-SAUVEUR
742, rue ST-VALLIER
TELEPHONE: 3-4921

La Journée du Fondateur dans-- cette Vente Anniversaire

Ouverture Demain à 9 hrs A. M.

LES DERNIERS 2 JOURS DE NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE

Notre magasin sera ouvert jusqu'à 10 hrs. P. M. Vendredi et Fermé Samedi toute la journée

Ces deux jours de Vente du Fondateur... sont préparés par Pollack personnellement, — ce qui veut dire des aubaines sans égales dans tout le magasin.

Ici et là... partout... des occasions incomparables dans tous les départements.

Semaine des Tout-Petits chez Pollack

Un Assortiment considérable de Vêtements et Articles de tout genre qui fera l'admiration des mamans et le bonheur des petits.

Robes en Tissus de Laine

Petites Filles 1 à 6 ans



Un choix très varié de modèles en crêpe ou jersey de laine avec bouffants de même matériel, garnitures de ruchés en couleurs

89c à 3.95



Enveloppes

ENVELOPPES en ratine ou édredon, bonnet à même, pour sorties du bébé. En bleu, blanc ou rose .....

1.49 à 2.95



Robes en Crêpe de Soie

pour enfants 1 à 6 ans — un choix très varié de jolis modèles — teintes assorties .....

59c à 7.95



Manteaux BEBES 1, 2 et 3 ans

Confectionnés en Llama blanc, imitation de fourrure ou en ratine de teintes variées. — Jolis styles .....

2.95 à 5.95



GILETS "Pullover" et Sweater en tricot de laine, vert, blanc, bleu et rose, âges : 1, 2, 3 ans .....

49c à 1.59

BONNETS EN LAINE Angora pour enfants .....

1.50 à 3.95



Complets en Laine Anglaise

Complets 2-pièces en tricot fantaisie pure laine ou en Jersey — gilet "Pullover" et culottes droites. — Couleurs : blanc, rose, bleu, vert, canari, drab. **Grandeurs : 1 à 6 ans.**

1.29 a 2.75



Articles de Lingerie pour Enfants et Fillettes

ROBES DE NUIT, en flanellette blanche, garnies de points de couleurs, manches longues .. 29c à 79c

PYJAMAS, flanellette ou tricolette, style une ou deux pièces, dessins imprimés, petites fillettes 2 à 6 ans. 59c à $1.49

BOUFFANTS et PANTALETTES, laine et soie, cachemire pure laine ou Jersey. En blanc ou en couleurs. Ages 3 à 6 ans. 29c à 59c



Ensembles

3 ou 4 pièces, comprenant manteau, jambières et bonnet, en polo, chinchilla ou tweed, d'aucuns avec manchon. Ages : 3 à 6 ans

4.63 à 9.95

Manteaux d'hiver Filletes 8 à 14 ans 4.93

Confection de tweeds mouchetés ou ratine bleu marine, avec fourrures de chinchilla ou castor français, ou sans fourrures. Entièrement doublés et chaudement entredoublés. Couleurs: vin, brun et vert.

Chics Manteaux Garnis en Fourrures

7 à 10 ans . . . $7.95
12 à 16 ans . . . $9.95

Nouveaux tissus de drap diagonal, suède avec garnitures en fourrures de loup, opossum, mouton gris, castor de luxe et Seal. Style ajusté avec ceinture. En vert, brun, vin et marine.

Chez Pollack — 3e Plancher

LAINAGES pour GARCONNETS

Pantalons avec pieds en tricot de laine épais, en drab, bleu poudré, rouge, gris et brun.

Grandeurs : 22 à 28 $1.00
Grandeurs : 30 à 32 $1.19

150 Ensembles 3-pièces en tricot de laine ; Tuque, Ceinture et Mitaines, en drab, rouge ou bleu-poudré.

les 3 pièces 1.19

Nous ne nous souvenons pas de vous avoir offert de si belles valeurs à des prix aussi populaires.

Presque à Moitié du Prix !

Vente 850 Manteaux d'Hiver garnis en fourrures

3 Groupes Intéressants

Valeurs jusqu'à 14.95 — **7.50**



Tailles 14 à 44 dans le groupe

Certainement que ce groupe va intéresser les budgets modestes par la nouveauté des styles et les véritables valeurs.— Ils sont ornés avec profusion de fourrures,avec plusieurs genres de collets nouveaux. —Entièrement doublés et chaudement entredoublés.

Couleurs : brun, vert, rouge-vin, marine et noir.

Valeurs jusqu'à 24.95 — **12.50**



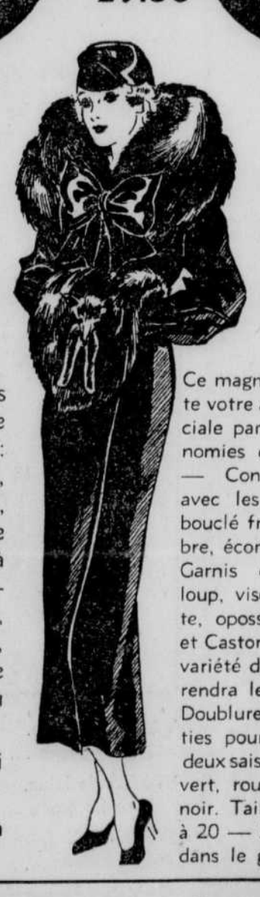
Une occasion splendide de vous procurer un chic manteau sans trop débourser.---

Les fourrures seules vous donneront une idée de leur véritable valeur: Genette, chat Lynx, mouton gris, caracul, seal français et castor de "Luxe", distribuées à profusion sur les nouvelles étoffes à textures, écorce d'arbre, suède, etc. Doublures en crêpe garanties pour durer au moins deux saisons.

Teintes en vogue ainsi que marine et noir.

Tailles: 14 à 20 et 38 à 50 dans le groupe.

Valeurs jusqu'à 29.50 — **17.50**



Plusieurs ont un Manchon appareillant

Ce magnifique groupe mérite votre attention toute spéciale par les véritables économies qu'il vous procure. — Confection supérieure avec les riches tissus de bouclé français, écorce d'arbre, écorce de cèdre, etc.— Garnis de chat sauvage, loup, vison japonais, genette, opossum, mouton gris et Castor de luxe. La grande variété des modèles vous en rendra le choix plus facile. Doublures en crêpe garanties pour durer au moins deux saisons. Couleurs : brun, vert, rouge-vin, marine et noir. Tailles : 13 à 19—14 à 20 — 38 à 44 et 39 à 51 dans le groupe.



2 Groupes de Robes de Toilette



1er groupe 4.95 2e groupe 9.95

New-York n'offre rien de plus nouveau actuellement. Tout est beau dans ces robes... les tissus... les modèles... les teintes... la coupe nouvelle... Robes de style pour les heures gaies de la saison mondaine... robes d'un style plus sobre pour les réunions intimes, pour l'après-midi, le théâtre ou le bureau. La haute nouveauté des crêpes ne manquera pas d'être appréciée.

STYLES à manches longues, courtes ou sans manches, — plusieurs nouvelles encolures, garnitures de taffetas, métalliques, perles et teintes en contraste.

COULEURS :

Rouille, vert, bleu, rouge-chinois, vin, marine et noir.

Tailles : 14 à 20—38 à 50 et 16½ à 24½.

Chez Pollack — 3e Plancher

Manchons en Fourrures pour Dames

Castor de Luxe	1.95 et
Seal Noir	2.49
Caracul Noir	
Mouton gris	

MAURICE POLLACK Limitée

DANS NOS THEATRES

DES SAMEDI AU VICTORIA



Une scène du grand film "Poliche" qui prendra l'affiche dès samedi prochain au Victoria. On reconnait Marie Bell et Constant Rémy.

FRANCAIS SOIREE 15 cts
AUJOURD'HUI SPECIAL **COW BOY**
"HURICANE HOKSEMAN"
Vue française
"VOYAGE DE NOCES"
Comédie originale — Série

CLASSIC "The Lost Jungle", ép. 8
KAY FRANCIS, EDW.-G. ROBINSON, Geneviève Tobin, dans "I LOVED A WOMAN"
REX, le cheval-merveille, dans "KING OF THE WILD HORSES"
FATTY ARBUCKLE : "TOMALIO"

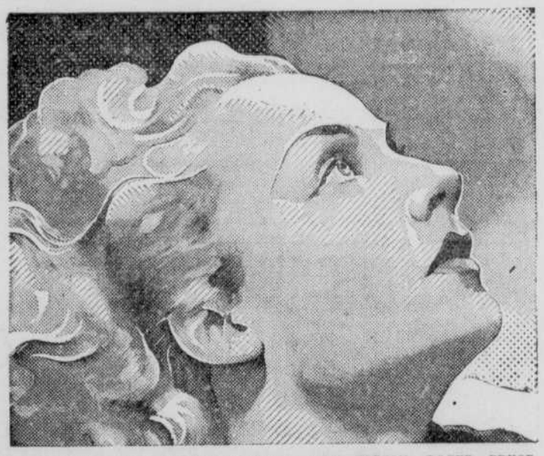
RIALTO AUJOURD'HUI
Un formidable réquisitoire contre le plus grand fléau de l'humanité, la guerre!
"PAX" *avec*
Gina Manès et Georges Charlia
—aussi—
"Turn Back the Cloth"
Avec Mae Clarke et Lee Tracy

CINEMA de PARIS
Aujourd'hui — Programme Double Entièrement Français
LAC AUX DAMES
avec Simone Simon aussi
ARMAND BERNARD
dans L'ONCLE DE PEKIN
Admission : Mat. : 1 p.m. 20c — Soir 7 p.m. 29 et 30c (Taxe comprise)

VICTORIA AUJOURD'HUI
André Luguet et Louisa de Mornand dans
"LE ROSAIRE"
d'après le roman de Florence Barclay
second film à l'affiche
"LE RAYON DES AMOURS"

CANADIEN
CAROLE LOMBARD — MAY ROBSON
LADY BY CHOICE
AUSSI : DICKIE MOORE
"Tomorrow's Youth"

CAR. LOMBARD ET MAY ROBSON AU CANADIEN



"LADY BY CHOICE" avec CAROLE LOMBARD, MAY ROBSON, ROGER PRYOR et WALTER CONNOLLY attire des foules au Canadien. A l'affiche trois jours de plus.



A PARTIR D'AUJOURD'HUI
CARTIER
Les nouvelles aventures de Drummond . . . plus captivantes . . . plus excitantes que jamais !
Ronald **COLMAN**
dans le film de DARRYL-F. ZANUCK
BULLDOG DRUMMOND STRIKES BACK
with LORETTA YOUNG
Warner OLAND • Una MERKEL
CHARLES BUTTERWORTH
DEUXIEME GRANDE VUE
JACK BUCHANAN
n'a jamais été meilleur que dans cette comédie de la vie conjugale moderne.
"YES, MR. BROWN"
SUJETS COURTS
Beauty & the beast (en couleurs)
"screen snapshot"
Dernières Nouvelles
MATINEE 15c
SOIREE 25c

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
6 jours de sensations rares en 60 minutes d'éclats de fou rire
JOE E. BROWN in "6-DAY BIKE RIDER"
with MAXINE DOYLE — FRANK McHUGH
2 GRANDS FILMS
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
à 1.15 - 2.30
7 - 8.20
MATINEE 25c
SOIR : 30c 40c
Barbara STANWYCK
"A Lost Lady"
avec
RICARDO CORTEZ • FRANK MORGAN • LYLE TALBOT

AU CAPITOL



JOE-E. BROWN est, comme vous pouvez le constater, un très habile cycliste dans "6-DAY BIKE RIDER" au Capitol aujourd'hui et demain, en programme double.

AU RIALTO

Un film sensationnel, un puissant document de propagande contre la guerre, "PAX" prend aujourd'hui l'affiche du RIALTO avec la grande Gina Manès, Moussia (des Bouffes Parisiens) et Georges Charlia dans les principaux rôles.

Un immense danger nous menace aujourd'hui : La GUERRE.

Des dictateurs sans scrupules oppriment les pays, la presse mondiale est muselée, la pensée asservie, les partis politiques sont suspendus et ne veulent plus rien dire.

LA GUERRE les dictateurs la veulent, leurs agents provocateurs soulèvent des incidents de frontières. Quelques peuples restent calmes, mais le moindre prétexte peut entraîner l'appel aux armes.

Laisserons-nous faire? Non ! Car une LIGUE est alertée . . . pour LA PAIX.

Voilà la devise de la superbe production qu'a tournée Orphée Films et qui commence aujourd'hui pour 3 jours à l'écran du Rialto. Cet émouvant spectacle différent de tout ce qui a été fait dans le genre jusqu'ici, passionnera les auditoires par la technique mouvementée de son action, les splendides décors au milieu desquels elle se déroule et l'intelligente interprétation qu'on lui a donnée avec Gina Manès, Georges Charlia, Camille Bert et Moussia.

(Communiqué)

A L'EMPIRE

La direction de l'Empire met à l'affiche pour aujourd'hui, demain et vendredi un autre substantiel programme double.

Le premier film au programme s'intitule "Wild Cargo" et a pour principale vedette le sensationnel Frank Buck. C'est un film qui se passe en partie dans la jungle africaine et on assiste à des exploits vraiment sensationnels qui se passent dans la vie sauvage de la forêt vierge.

Le second film met en vedette le talent incontestable de la jolie et séduisante Elizabeth Allen. Il s'intitule "Insult" et est montré pour la deuxième fois à Québec. C'est une production intéressante qu'il ne faut pas manquer de voir.

(Communiqué).

AU CARTIER

Le Cinéma Cartier présente dès aujourd'hui, un programme remarquable avec Ronald Colman et Lorettaa Young dans "Bulldog Drummond Strikes Back" et Jack Buchanan dans "Yes Mr. Brown".

Ronald Colman reprenant le rôle dans lequel il fut le plus aimé par ses admirateurs est entouré d'une distribution de talent. Le scénario traite des aventures tragiques et amusantes que rencontre Drummond, en tentant d'aider une jeune fille à résoudre un mystère qui se déroule dans la maison d'un prince oriental d'où son oncle est mystérieusement disparu.

Loretta Young tient le rôle de la jeune fille en détresse et Warner Oland, celui du prince oriental. Les autres acteurs sont Charles Butterworth, Una Merkel, C.-Aubry Smith, Arthur Hohl, Katheleen Burke, Ethel Griffies, Misha Auer et Halliwell Hobbes.

D'intéressants sujets courts compléteront le programme. (Comm.)

EMPIRE
Aujourd'hui, demain, vendredi
FRANK BUCK, dans
"WILD CARGO"
Elizabeth ALLEN, dans
"INSULT"
(2ème fois à Québec)
MATINEE : 15c — SOIREE : 25c
TAXE COMPRISE

ARLEQUIN
Aujourd'hui
"Joseph dans le Grand Monde"
Comédie par M. Dequoy
VAUDEVILLE SPECIAL
— Sur l'Ecran —
"GUNS FOR HIRE"
avec Lane Chandler aussi
"HAPPY" avec Stan Lupino
Toutes les passes sont acceptées
Dames en matinées 15c
Taxe incluse.

OBSEQUES DE M. W. CAREAU

M. Wilbrod Carreau, décédé à l'Hôtel-Dieu, le 2 novembre a eu d'imposantes funérailles le 5 novembre en l'église St-Charles de Limoilou, et l'inhumation fut fait au cimetière St-Charles.

Un long cortège de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle du regretté défunt de la résidence, No 169, 2ième Rue jusqu'à l'église. La cérémonie funèbre a été très imposante. C'est le Rév. Père Victor qui a fait la levée du corps.

Le Révd. Père Victor a chanté le service assisté des Révd Pères Lucien et Léopold.

La chorale de Limoilou a rendu un magnfique programme de chant.

Au départ de la maison mortuaire le deuil était conduit par son fils, M. Wilbrod Careau, junior, et M. Lauréat Careau, son gendre, M. Albert Poliquin, son petit-fils, Wilbrod Careau, ses deux frères, MM. Moïse et Prosper Careau, ses beaux-frères, M. Emile Beaubien et Joseph Beaubien, Moïse Huot, N. Drolet, Lucien, Joseph et N. Groleau, Arthur, Adélard et Donat Careau.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LAMBTON

Anciennes élèves

L'Amicale Notre-Dame du Sacré-Cœur du couvent de Lambton, dont les bases préliminaires ont été jetées lors des noces d'argent de son vénéré pasteur, en mai dernier, a eu une première assemblée, présidée par Sr Délicie Supérieure, dans la salle de son couvent, superbement parée, afin de procéder aux élections. L'assistance assez nombreuse a fait choix de l'aumônier dans la personne de M. l'abbé Gédéon Julien, curé de la paroisse. L'on forma ensuite le conseil religieux de la manière suivante: Directrice: Sr Délicie, supérieure. Conseillères: Mère St-Florent, assistante, Mère St-François de Carocdiolo, Mère Marie des Apôtres.

Vint ensuite la formation du conseil actif comme suit: Présidente: Mme Adolphe Gagnon; Vice-présidente: Mlle Estelle Deveau; Secrétaire: Mme Achille Bédard; Ass. secrétaire: Mlle Fernande Gagnon; Trésorière: Mme Odilon Couture; Maîtresse de cérémonie: Mlle Bertha Gagnon; 1ère ass. maîtresse de cérémonie: Mme Eug. Gagnon; 2e. ass. maîtresse de cérémonie: Mlle Corinne Audet; Conseillères: 1ère, Mme Roméo Langlois; 2e, Mme Frank Blais; 3e, Mme Amédée Marceau; 4e, Mme Harold Boulanger.

Espérons qu'avec l'appui moral de son aumônier et les directrices de son conseil religieux l'Amicale saura resserrer les liens de charité qui doivent unir ses membres et qu'avec le concours de toutes les bonnes volontés et le secours de la divine Providence, elle saura être à la hauteur de sa tâche toute faite de charité et de fraternité.

Statistiques de la paroisse

Population, 1,768 dont 515 pour le village; Communions, 1,406; Familles, 282 dont 102 pour le village.

SAINT-FLAVIEN

Partie de bridge

A l'occasion de la Ste-Catherine, M. et Mme Alp. Beaudet, de Laurier-station ont organisé un bridge.

Les invités étaient nombreux.

A minuit, un succulent réveillon fut servi, après quoi il y eut chants, déclamations et musique. L'on se sépara à une heure avancée, emportant de cette agréable soirée un inoubliable souvenir.

ASSEMBLEE OUVRIERE

Ce soir à 8 heures 15, il y aura grande assemblée au nouveau local, de la Fédération Ouvrière du Canada, 122 rue Morin. Les membres et les amis de la cause des Fédérés, sont priés de venir en grand nombre. Des questions importantes seront discutées.

LE CONTRAT DE TRAVAIL DE LA CHAUSSURE

SERA APPLIQUE A LA LETTRE

Montréal.—A la grande assemblée ouverte du syndicat des cordonniers, tenue mercredi soir à l'école Chomédy de Maisonneuve, Monsieur Gagnon, président du comité conjoint, expliqua aux ouvriers le rôle qu'entend jouer ce comité.

Il y a, dit monsieur Gagnon, un intérêt commun entre les ouvriers et les patrons. Si le contrat n'avait pas été signé, des manufacturiers auraient fermé leurs portes. Nous avons à lutter contre un ennemi commun, le manufacturier qui veut payer des salaires de famine et vendre ses produits en bas du prix coûtant.

Certaines difficultés, a ajouté M. Gagnon, ont retardé la mise en marche de notre travail. La plus grande de ces difficultés ne vient pas de nous, mais bien du fait qu'on n'a pas prévu dans la loi la question très importante de la finance. Nous avons jusqu'à date, ramassé environ $2,000 de souscriptions volontaires ; mais nous n'avons aucun moyen de forcer les non signataires à contribuer. Nous avons l'assurance que dès la prochaine session, le gouvernement nous permettra de collecter légalement.

Le contrat généralisé en vertu du bill Arcand, a déjà apporté des résultats appréciables. Je connais un manufacturier qui a doublé ses salaires pour se conformer au contrat. Ce manufacturier devra payer $42,000.00 de plus cette année que l'an dernier, s'il fait la même quantité d'ouvrage. Il sera par le fait même tenu de hausser le prix de sa chaussure de 10 ou 15 cents la paire. Ce sont les ouvriers qui en auront le bénéfice.

Le comité conjoint s'est nommé un secrétaire cette semaine, c'est celui de l'Association. Nous avons déjà mis en demeure trois ou quatre manufacturiers d'avoir à se conformer à la loi. Nous invitons les ouvriers à porter leur plainte au comité, pourvu que ces plaintes soient claires et concrètes. Nous ferons des enquêtes en commençant par les manufacturiers qui se rient de la loi.

En ce qui a trait à la clause du 80 pour cent, Monsieur Gagnon affirma que le comité devait prouver que le manufacturier ne paie pas ce 80 pour cent. Nous avons le pouvoir, a-t-il dit, de faire enquête et de prendre sous serment les déclarations des ouvriers. Nous mettons tout d'abord les manufacturiers en demeure de payer, et s'ils refusent, eh ! bien, nous les poursuivrons.

Pour la GORGE
Pour les BRONCHES
pour les VOIES RESPIRATOIRES
LES PASTILLES
VALDA
SONT SANS ÉGALES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUIMET

Donnez des cigarettes Sweet Caporal — Tout le monde les aime!



Nous voulons faire en sorte que les ouvriers ne poursuivent pas eux-mêmes. Ils pourraient donner leur cause à des avocats non compétents qui, en perdant, affaibliraient l'efficacité de la loi. Votre salaire vous sera dû dans six mois tout autant qu'il l'est présentement.

Avec l'application de la loi, continua Monsieur Gagnon, nous verrons toutes les erreurs que nous avons commises, et auxquelles nous remédierons dans l'avenir. C'est la première fois que vous avez la collaboration des patrons. C'est là un pas en avant très considérable qu'il vous aurait été impossible de faire en temps de prospérité.

Nous espérons que vous verrez des jours meilleurs. Nous considérons que tout ce que nous pourrons faire pour relever votre sort, sera dans l'intérêt commun.

(De l'Illustration, 24 nov. 1934).

SPECIAUX POUR DEUX JOURS
JEUDI . . . VENDREDI

ELZEAR CARMICHAEL

137 ST-JOSEPH **(Bloc Brunet)**

PARDESSUS
150 paires de pardessus, avec fourrure, en jersey de laine, talon haut et cubain, 2 à 7 régulier $2.95 pour **1.69**



A MOITIE PRIX
HABILLEMENT POUR GARCONS
en TWEED et en SERGE, un et deux PANTAOLNS longs ou courts. — 2 ans à 18 ans.
A MOITIE PRIX

SOULIERS
200 Paires de souliers Pump, en kid, noir ou brun. Pour dames. — Spécial **1.39 1.79 1.99**
Souliers en veau pour hommes **1.99 2.49 2.99**

ROBES



200 Robes de toilette, en crêpe Canton, crêpe sable. Couleurs : rouge, brun, vert, bleu marine, noir. Pour dames. — Spécial **2.69**
Robes de crêpe, pour dames. 38 à 44. Couleurs : brun, rouge-vin, noir, bleu marine. $5.95 pour **3.99**

Nous Invitons Notre clientèle à venir visiter notre département de GARNITURES de MAISON.

CHAPEAUX
5 Douzaines de Chapeaux de feutre. Pour dames. — Spécial . . . . . **.99**
9 Douzaines de chapeaux de toilette, tels que : feutre, pluche. Valeur de $2.95 et $3.95, pour **1.95**

MANTEAUX
25 Manteaux garnis de fourrure pour dames. Grandeur : 14 à 40, régulier $15.50 offerts à . . . **7.95**
90 Manteaux de toilette, garnis de fourrure. Grandeurs : 36 à 44, couleurs rouge, vert, brun, bleu marine, noir. Valeur de $19.95. — Réduit à **12.95**



VESTES de laine. Pour garçons . . . . . **.89**
VESTES de laine. Pour hommes . . . . . **.99 1.59 1.99**
SWEATERS. Pour garçons . . . . . **.59 .79. 99**
CAMISOLES ouatées. Pour garçons . . . . . **.39**
CAMISOLES ouatées. Pour hommes . . . . . **.59**
CALEÇONS en laine cordé crème. Pour hommes . . . . . **.79**
WINDBREAKERS en cuirette. Pour garçons et fillettes **1.29**
CAPOTS en cuirette. Pour garçons et fillettes **2.25**
TAPIS en soie brochée. Pour table. — $3.00 pour **1.99**
TAPIS en soie brochée. Pour table. — $4.00 pour **2.99**

Remaniement dans le personnel des

PEOPLE'S 5-10-15c to $1.00 STORES LTD

Les People's 5c to $1.00 Stores Ltd. ont le plaisir d'informer le public qu'ils viennent de faire un remaniement des gérants de leurs trois magasins de notre ville.
Cette grande organisation, qui compte 27 magasins, dont la plupart dans la province de Québec, est la plus grande chaîne de ce genre qui soit essentiellement canadienne, dont le bureau chef est à Montréal et qui est en opération depuis 1917.



M. R. BARRETTE
devient gérant du magasin People's, 324 St-Jean.



M. J.-E. HURTIBISE
qui est très populaire à Québec, prend charge du magasin People's, au numéro 290, St-Joseph.
Il invite cordialement ses nombreux clients et amis à lui rendre visite à son nouveau poste.



M. J.-E. DOYON
prend charge du magasin People's, 65, de la Couronne.

MM. HURTIBISE, BARRETTE et DOYON sont à préparer une GRANDE VENTE D'INTRODUCTION pour vendredi de cette semaine et invite toute la population

à surveiller dans Le " Soleil " de DEMAIN leur Grande Annonce

et constater les valeurs offertes, durant cette vente, à ces TROIS MAGASINS

290 ST-JOSEPH, 324 ST-JEAN, 65 DE LA COURONNE

PAROISSE POPULEUSE

Suivant des statistiques établies par les Pères Oblats, la paroisse de St-Sauveur compte 11,689 âmes réparties en 2,276 familles. 2382 enfants fréquentent les écoles paroissiales.

BIBLIOTHEQUE ACHALANDEE

La bibliothèque paroissiale de Limoilou rend de grands services à la population de ce quartier et la circulation des livres a atteint le chiffre de 8969 du 12 novembre 1933 au 7 novembre 1934. 219 abonnements nouveaux ont été reçus et les recettes ont été de $124.35. En moins de 8 ans, 55,860 volumes ont été prêtés.

LES IMPRIMEURS

Le comité d'inspecteurs des employés de l'imprimerie siégera, ce soir à 7 heures 30 dans l'édifice du "Soleil". Tous les intéressés sont priés d'être présents.

Par A.-F. Mercier, président.

SOUPER CANADIEN

A 7 heures, ce soir, il y aura un grand souper canadien, dans la salle paroissiale de St-Fidèle. M. Dubois, marguiller-en-chef, présidera à cette belle réception qui sera donnée au profit des oeuvres de la paroisse.

LEGER INCENDIE

Un commencement d'incendie a fait accourir les pompiers à la cordonnerie de M. Henri St-Michel sur la rue Ste-Marie hier soir. Les flammes ont été vites maitrisées.



SOULAGEMENT rapide et RECONFORTANT

Vous respirez... vous dormez... et les excellentes vapeurs antiseptiques du Vapo-Cresolène vont *droit aux notes irritées* — elles soulagent tout de suite et procurent un sommeil reposant. Ni drogues ni danger. Employez ce fameux remède qui date de 54 ans pour asthme bronchique croup spasmodique, coqueluche, rhumes de poitrine, bronchite. Désinfecte la chambre; empêche la maladie de s'étendre. Instructions avec le carton. Chez tous les pharmaciens. Le

Vapo-Cresolene

SOULAGE PENDANT LE SOMMEIL

Demandez la brochure No 12. Vapo-Cresolene Co., Miles Bldg., Montreal.

UNE FEMME QUI CHANGE DE COULEUR

Kansas City, 23.—Une femme de Kansas City change de couleur. A chaque fois que le thermomètre varie cette personne change de couleur, passant dit-on du bleu au violet, du rouge au brun et du brun au rouge selon que la température monte ou descend. Elle est actuellement confinée à l'hôpital général de la ville.

Les médecins qui ont fait dans leurs ouvrages des recherches à propos des cas de cette nature ont déclaré que le problème serait mois difficile à résoudre si la dame ne tournait pas au violet. C'est le violet qui les embarrasse.

Il y a dans les archives médicales des cas nombreux de personnes qui ont tourné rouge par suite de leur contact avec un certain montant d'arsénic. Il y a aussi de nombreux cas enrégistrés de personnes dont la peau écaille comme celle des poissons et qui prennent diverses teintes, mais on n'a rien dans les archives à propos d'un être humain qui pour une cause ou une autre tourne au violet.

Le cas de Mme Perry, c'est le nom de cette personne, est unique en ce sens dans les archives médicales. On attribue son trouble particulier à une espèce de maladie du derme, qui exsude des produits chimiques élaborés dans l'organisme.

On considère que son état est grave et les médecins de la faculté sont très intéressés à trouver la cause véritable de cette affliction.

A LA RECHERCHE DES TRESORS

Paris.—Une fois de plus on va fouiller le fond de l'Océan pour essayer de lui ravir quelques-uns des trésors qui furent engloutis au cours de la grande guerre.

Cette fois c'est au "Lusitania" que l'on va s'attaquer. Il y a dix-huit ans que le géant dort au fond de la mer. Ce fut par une belle nuit de printemps, en 1916, que le navire rencontra un sous-marin allemand le long des côtes d'Irlande et coula en quelques minutes.

L'épave repose sur des rochers sous les flots. Elle est toute recouverte de coquillages, d'algues, de bêtes sous-marines, etc.

Espérant rivaliser avec l'"Artiglio", qui vient de récupérer l'or de l'"Egypt", un consortium britannique vient d'équiper un navire le "Sternin". Ce dernier muni des appareils les plus modernes, et permettant aux scaphandriers de pouvoir faire sauter à la dynamite certaines pièces du "Lusitania", vient de se mettre en route.

Les armateurs toucheront 70% des trésors récupérés et le reste reviendra à la "Cunard" propriétaire de ce magnifique bateau aujourd'hui perdu.

Le "Lusitania" transportait au moment de la catastrophe 150 millions de dollars en monnaies d'or et environ 50 millions de dollars d'or en barres. De plus le navire emportait dans ses flancs 2 caissettes en acier pleines de diamants et destinés à un consortium hollandais.

On essayera surtout de repêcher le fameux diamant "le Calife". Sans être auss grand que le "Grand Mogol", "l'Crlow" ou le "Koh-i-noor", ce joyau de 80 carats, d'une eau absolument pure, représentait une valeur inestimable. Il est cependant douteux qu'il puisse être retrouvé au fond de la mer.

TRAIN-TRAINEAU

En Russie, on le sait, le traineau a aurant d'adeptes que la voiture à roues, grâce aux longs et rudes hivers.

Mais on n'avait pas encore vu de train-traineau.

Or, on va inaugurer, de Moscou à Nojinsk un chemin de fer à patins. Les wagons courront sur des glissières spéciales, munies de lilles.

Voilà qui va interesser les ingénieurs, les sportifs et rendre jaloux les mondains amateurs de patinage.

NOUVEAU LT-COLONEL

Ottawa, 5. (P. C.) — Le major G.-E. LeBel a été promu au rang de lieutenant-colonel et commandant des Fusilliers du Mont Royal, avec quartiers généraux à Montréal. La nomination de M. LeBel a été annoncée hier par les autorités du ministère de la Défense nationale.

chez MAISON LUCILLE INC 121 St-Joseph

VENTE SPECIALE

COMMENCANT DEMAIN A 9 hrs

ENCORE DES AUBAINES EXTRAORDINAIRES QUI SERONT BIEN VUES DE TOUS : SURTOUT A L'APPROCHE DES FETES. PROFITEZ-EN.



EXTRA SPECIAL

Rendez-vous à bonne heure, si vous voulez en profiter

250 ROBES $1.00
CREPE PUR SOIE
JERSEY DE FANTAISIE
Pas d'échange ni essaie. Valeur
Chaque vente finale. jusqu'à
Aucune commande par malle. $5.95

IDEAL POUR LES FETES

350 ROBES $3.99
Nouvellement reçues. Pour après-midi et soirées. Dans toutes les teintes en vogue. — AUBAINE. Tailles : 14 à 44.
Valeur jusqu'à $6.95

MAISON LUCILLE 121 St-Joseph INC

Programme à la radio pour Noël

(Suite de la page 3)

diophonique, du moins au point de vue scientifique.

Les directeurs des stations, en élaborant ce programme, ont voulu s'inspirer des oeuvres folkloriques de chaque pays de l'Empire. C'est ainsi que le Canada donnera, au cours de ce programme radiophonique interimpérial, d'une durée d'une heure et dix minutes, trois émissions d'un caractère chacune nettement défini. La première nous transportera dans un camp de bucherons près de Québec : (chansons du terroir) ; la seconde, dans la campagne d'un montagnard, en Colombie Britannique et la troisième, dans un village de pêcheurs sur la côte de la Nouvelle-Ecosse.

Les autres émissions venant d'outremer nous transporteront dans une ferme en Nouvelle-Zélande, dans les fameux jardins botaniques de Melbourne, Australie, dans un ranch du Queensland, dans un jardin de thé aux Indes, dans un village sud-africain, etc. Autant de tableaux sonores du pittoresque dans tous les coins de l'Empire.

Tout comme les années passées à Noël, Sa Majesté le roi Georges adressera ces voeux à ses sujets. Sa Majesté parlera du palais de Sandringham.

On entendra de plus le carillon de l'église de la Nativité à Bethléem.

Cette émission, qui commencera à 8 h. 55 a. m. de notre heure, le 25, se terminera à 10 heures, par "Dieu Sauve le Roi" chanté à l'unisson par les chorales des divers Dominions ; cet ensemble de choeurs sera réglé par les radiotechniciens de la British Broadcasting Corporation à Londres.

VOL DE $50,000

Toronto, 5. (P. C. — Ray-E. Lansing, ancien comptable de la Canadian Bank of Commerce, a plaidé coupable, hier, à l'accusation de vol pour un montant de $50,000. La plainte portait qu'il avait volé cet argent à diverses périodes

Les syndicats élisent M. Thomas Robitaille

(Suite de la page 3)

On fit ensuite rapport de la délégation qui est allée rencontrer les autorités municipales au sujet de l'achat de deux "snogos", de l'enlèvement de la neige, de la livraison des marchandises en bicyclettes. M. Barrette a donné un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance il demandera la reconsidération d'une résolution adoptée au sujet de la construction d'un incinérateur. MM. Thomas Robitaille et Maurice Turgeon ont été chargés de surveiller les amendements à la charte de Québec que les autorités municipales ont l'intention de soumettre à l'Assemblée Législative.

LES ENFANTS QUI NE PESENT PAS LE POIDS ONT BESOIN DE



SOULAGE RHUMES ET TOUX
Employé dans les hôpitaux et dans les institutions.

RETRAITE FERMEE

Vendredi, le 7 décembre, retraite fermée pour Voyageurs de Commerce à la Villa Manrèse.

Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir, pour se terminer lundi soir, 10 déc. à 4 hrs.

Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

A JACQUES-CARTIER

Il y aura ce soir répétition générale de la chorale de la paroisse, à 8 heures, à l'endroit ordinaire.

A LIMOILOU

A la suite du dernier recensement paroissial à Limoilou les chiffres donnent à la population de cette paroisse 1,437 familles, dont 20 protestantes, 4 juives, 1 chinoise. La population catholique est de 7,233 âmes dont 5,690 communiants et 1,543 non communiants.

ADORATION PERPETUELLE

Jeudi soir, à huit heures, aura lieu la réception d'une centaine de nouveaux membres au sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle. M. le chanoine Cyrille Gagnon, donnera le sermon de circonstance.

NOTRE CONCOURS

Une nouvelle Reine s'empare du Trône !

Mlle Elisabeth Côté, voit enfin ses efforts couronnés de succès et elle réussit à prendre aujourd'hui le premier rang. Elle reçoit donc la couronne tant désirée, et mérite les plus chaleureuses félicitations.

Mlle Germaine Bélanger retraite cependant avec les honneurs du Concours, dont elle était reine depuis le début. Elle a trois jours à sa disposition pour réparer cette faiblesse, que nous croyons passagère.

La liste des Candidates :

	Noms	Adresses	Votes	
Mlle	Elisabeth Côté	Montmagny	58,300	1ère
"	Germaine Bélanger	L'Islet	53,000	2e
"	Jeannette Bélanger	St-Alexandre	31,500	3e
"	Roberta Bérubé	St-Pascal	26,250	4e
"	Marguerite Massé	Ste-Anne-de-la-Pocatière	21,825	5e
"	Antoinette Rioux	Trois-Pistoles	17,375	6e
"	Mercédès Bernier	St-Jean-Port-Joli	16,000	7e
"	Aurore Caron	St-Hubert	15,900	8e
"	Antoinette Dubé	Notre-Dame du Lac	13,100	9e
"	Cécile Fréchette	Rivière Bleue	12,675	10e
"	Irène Dumont	St-André de Kamouraska	12,100	11e
"	Marie-Paule Marier	Ste-Louise	11,700	12e
"	Thérèse Moreau	St-Louis du Ha Ha	11,700	12e
Mme	Pierre Dumont	Cacouna	11,175	14e
Mlle	Lucia Cyr	Rivière-du-Loup	10,500	15e
"	Margot Bilodeau	Cabano	10,200	16e
"	Dorothy Paradis	St-Philippe de Néri	9,500	17e
"	Marguerite Gagnon	Rivière-Ouelle	8,500	18e
"	Léona Dubé	St-Pacôme	8,000	19e
"	Maria Pelletier	St-Marcel	7,500	20e
Mme	Pierre Gervais	St-Eleuthère	7,200	21e
Mlle	Isabelle Carrier	Rivière-du-Loup	6,900	22e
"	Rose Maurais	St-Roch des Aulnaies	4,500	23e
Mlle	Juliette Caron	St-Pamphile	2,900	24e
"	Jeanne Béchard	Kamouraska	2,200	25e
"	Aline Morency	St-Jean de Dieu	2,200	25e
"	Juliette Moreau	Estcourt	2,100	27e
"	Armelle Emond	Tourville	700	28e

En regardant la liste :

Peu de changements importants.

Chaque Candidate s'efforce de maintenir sa position.

Mlle Antoinette Rioux réussit cependant à se rapprocher encore du trône en gagnant un rang.

Mlle Antoinette Dubé a fait une belle avance en gagnant six places. Félicitations.

Mlle Cécile Fréchette gagne deux places et se range dans les dix premières.

Mlle Margot Bilodeau, mérite aussi une mention honorable.

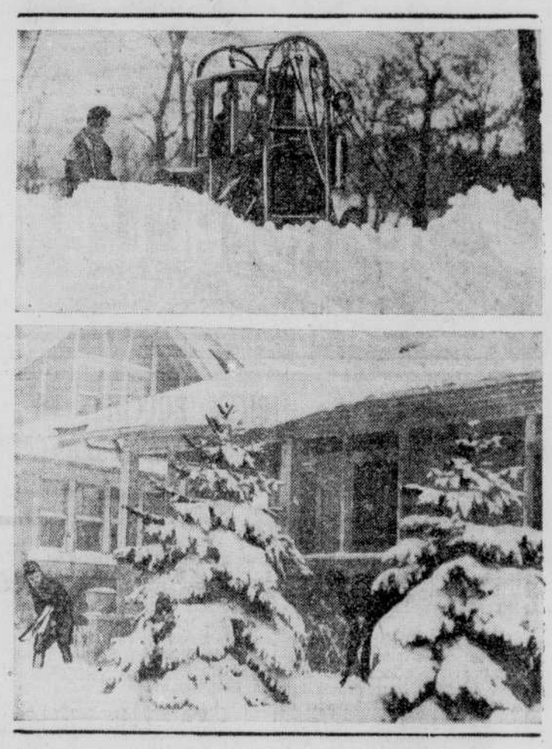
Mlle Marguerite Gagnon a le record des avances pour aujourd'hui. Elle passe de la 26ième à la 18ième place.

Mlle Léona Dubé et Mlle Aline Morency reçoivent chacune une "Mention Dorée", pour leur avance d'un rang.

Prix Spécial :

Mlles Germaine Bélanger, Jeannette Bélanger, Roberta Bérubé, Aurore Caron, Elisabeth Côté, Irène Dumont.

TEMPETE DE NEIGE DANS LE MIDDLE-WEST



Le "middle-west" des Etats-Unis et des régions de l'ouest canadien ont essuyé une violente tempête de neige dernièrement. Il en tomba plus de huit pouces. On voit ici des bancs de neige à St-Paul, Minn. En plusieurs endroits la neige s'accumula à une telle hauteur devant les résidences qu'il fallut déblayer le terrain comme on le voit dans la photographie du bas pour faciliter la sortie.

La figure couverte de couperose. Affection douloureuse. Cuticura lui fait grand bien

"Je souffrais de couperose (acné) depuis plus de trois ans. Commencé par quelques boutons, le mal avait empiré au point que, le visage tout criblé, j'avais honte de sortir. J'étais non seulement défiguré, mais cela faisait tellement mal que parfois je ne pouvais me raser. Il venait une tête à tous les boutons qui s'enflammaient et brûlaient comme du feu.
"C'est alors que je fais venir un échantillon de savon et d'onguent CUTICURA. Le visage commence à s'éclaircir; j'en achète d'autre et tous les boutons disparaissent avec l'emploi de trois pains de savon CUTICURA et deux boîtes d'onguent CUTICURA." (Signé) George-J. McIntyre, 1635 rue Nelson, Vancouver, C.-A.

Cuticura FAIT EN CANADA

Echantillon gratuit de chacun: savon, onguent et talc.
Dépositaires au Canada: Lyman Agencies, Limited 286 rue Saint-Paul, ouest, Montréal

Le Trésor par Excellence







Le Philadelphie subit un blanchissage par 8-0 aux mains des Castors

Les Castors ont tenu à démontrer qu'ils étaient de taille à déjouer le club visiteur dans tous les départements — A la suite d'une période initiale qui manqua à certains moments d'intérêt, nos joueurs se mirent résolument au jeu pour scorer cinq points en seconde session et trois autres en période finale — Hub Wilson donnait le signal du bombardement en comptant le premier point des Castors, en 15 secondes — "Red" Doran et Jacques Toupin scorèrent à deux reprises — Jerry Lowrey, Albert Leduc et Paul Runge y allèrent d'un point, chacun — Les Arrows désemparés — Deux punitions.

Les Castors de Québec ont tenu à démontrer à leurs nombreux partisans, on en comptait bien 3,500 hier soir, qu'ils étaient de force à vaincre les Philadelphia Arrows à qui ils imposaient un blanchissage conditionné par 8-0. On se souviendra que notre club subissait un echec par 3 à 2 contre le même club, lors de leur première tournée en territoire américain.

La période initiale, avouons-le, manqua de vie et nous étions nous-même à perdre tout intérêt dans la joute; mais nous devions trouver consolation à la reprise du jeu, en seconde période, quand les Castors prirent d'assaut la forteresse de Wood qu'ils bombardèrent sans repit, enregistrant cinq de leurs points à la suite de montées de toute beauté.

En période finale, il était évident que nos visiteurs avaient perdu confiance. Trois autres points furent enregistrés en un rien de temps et malgré les attaques répétées des Arrows, la partie se terminait sans qu'ils pussent scorer une seule fois. Tous nos joueurs ont bien figuré, mais nous devons une mention honorable à notre habile gardien, Abbie Cox, qui fut simplement merveilleux dans ses filets.

PREMIERE PERIODE

Le jeu débute en vitesse dès la mise au jeu. Paul Runge a deux excellentes occasions de compter dans des buts ouverts, mais il joue de malchance. Bourgault et Lowrey tendent chacun un lancer: Wood bloque habilement. Brennan manque ensuite les filets de Cox par un pied. McCabe va au pénitencier pour avoir bousculé Ranger. Bourgault s'empare du retour de Runge à deux reprises, mais Wood sauve la situation à temps. Owens et Collings font une superbe passe; Collings lance à côté des filets. Cox arrête le dangereux lancer d'Owens. Le jeu devient terne. Apparemment, la glace est molle; la rondelle roule souvent et les joueurs ont quelques difficultés à la contrôler. Aucun point n'est compté dans cette période.

Lancers: Philadelphie,6; Québec 13.

DEUXIEME PERIODF

Hub Wilson s'empare de la rondelle dès la mise au jeu et l'expédie à une vingtaine de pieds en l'air, du centre de la glace. La rondelle tombe dans les filets de Wood et le premier point des Castors est enregistré en 15 secondes. Les avants du club local exécutent une nouvelle ruée à la cage du Philadelphie. Sur l'assist de Buckles, "Red" Doran déjoue Wood en 60 secondes. Bourgault exécute un long lancer puis Wilson manque la cage de Wood par un pied. Le jeu devient plus intéressant (ça se réveille, a dit le voisin !) Buckles accepte la passe de Lowrey et lance dans le coin droit des filets du Philadelphie; la rondelle rebondit au dehors... et le point n'est pas accordé. Toupin et Quenneville montent en vitesse. Jacques reçoit la passe de Léo et loge la pilule en arrière de Wood, en 2.30 minutes. Les Arrows semblent désemparés et manquent de "pep" dans leur jeu. Ils n'ont effectué qu'un lancer après dix minutes de jeu.

Au cours d'une attaque près des filets du gardien des Castors, Cox est blessé: on le ranime. Pas de punition. Nous assistons ensuite à une série de magnifiques passes entre Quenneville, Toupin et Runge. La rondelle roule et les joueurs en perdent le contrôle. Quenneville fait une superbe montée et se présente devant Wood qui s'allonge et bloque le lancer. Bourgault, Phillips et Lafrance attaquent: Wood bloque. Doran traverse avants et défenses pour loger la rondelle en arrière de Wood, en 16:50 minutes, sur l'assist de Ranger. Québec en est à son quatrième point. Lowrey accepte la passe de Wilson et le concierge des Arrows est encore pris en défaut, en 17.05 minutes. Apparemment, Brennan a compté ce point en tentant d'intercepter la passe en avant des filets de son club. Hergert est congédié pour mauvaise conduite à l'égard de Buckles. Score 5-0, pour Québec. Lancers: Philadelphie, 3; Québec, 19.

TROISIEME PERIODE

Les Castors effectuent la première attaque. Albert Leduc monte flanqué de Lowrey à sa gauche; il évite la défense des Arrows et lance habilement dans la cage de Wood, en 2:45 minutes. Cox fait un arrêt sensationnel sur le lancer de Forslund, à la suite de la double passe de Hudson et Hergart. Leduc exécute une autre montée à l'emporte-pièce et lance de revers: Wood bloque. Runge intercepte la rondelle, monte en vitesse suivi de Quenneville et compte en 11.45 minutes. Paul Runge répète son exploit, avec l'aide de Léo Quenneville, en 13:00 minutes. Il ne reste plus que cinq minutes à jouer. Forslund manque une belle occasion de compter. Philadelphie attaque cinq de front, mais les Castors débarrassent leur territoire. Et la partie se termine au score de 8-0, pour Québec.

Lancers: Philadelphie, 8; Québec 18.

QUEBEC		PHILADELPHIE
Alignements		
Cox	buts	Wood
Leduc	défenses	Brennan
Bourgault		McGoldrick
Quenneville	centres	Burmeister
Toupin	aile d.	Saunders
Runge	aile g.	McCabe

Subs.—Québec: Lowrey, Wilson, Buckles, Lafrance, Ranger, Phillips et Doran.

Subs. — Philadelphie Desmarais, Hudson, Collings, Jack, Forslund, Hergert et Owens.

Officiels: Donald Smith et Walter DeRouin.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punition: McCabe.

Deuxième période

1—Québec, Wilson .15
2—Qué. Doran (Buckles) 1.00
3—Qué., Toupin (Quenneville et Runge) 2.30
4—Qué., Doran (Ranger) 16.50
5—Qué., Lowrey (Wilson) 17.05

Punition: Hergert.

Troisième période

6—Québec, Leduc 2.45
7—Qué., Runge (Quenneville) 11.45
8—Québec, Toupin (Runge et Quenneville) 13.00

Punition: Aucune.

LE JOURNAL

Le club de hockey "Le Journal" du circuit Dominical, tiendra une pratique très importante ce soir, de 7 heures à 8 heures. Tous les équipiers sont instamment priés d'être présents.

MAPLE LEAFS L'EMPORTENT SUR BRUINS

SCORE 1-0

Boston, 5 (P.A.) — Les Toronto Maple Leafs ont blanchi les Boston Bruins 1 à 0, hier soir, reprenant ainsi leur marche victorieuse, devant une assistance de 13,000 spectateurs, la plus nombreuse depuis l'ouverture de la saison de hockey au Boston Garden. Au nombre des spectateurs se trouvait Irving "Ace" Bailey dont la carrière, comme joueur de hockey, fut subitement interrompue par Eddie Shore, défense des Boston Bruins.

Les Maple Leafs comptèrent le point décisif à la fin de la première période, grâce à Conacher qui accepta la passe de Happy Day au cours d'une attaque à quatre hommes.

ALIGNEMENTS

BOSTON—Buts: Thompson; défenses: Siebert, Shore; centre: Barry; ailes: Beattie, Clapper; subs: Stewart, Emms, Gagnon, Williams, Portland, O'Neill, Giroux, Shill, Sands.

TORONTO—Buts: Hainsworth; défenses: Day, Hollett; centre: Thoms; ailes: Boll, Kilrea; subs: Conacher, Primeau, H. Jackson, Horner, Clancy, Blair, Doraty, Cotton, A. Jackson.

Arbitres: Mike Rodden et Bill Stewart.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Conacher (Day) 14.40

Punitions: Barry, Boll, Cotton.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Blair, Williams, Horner.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Clancy, Stewart, Blair.

Pichenettes

"Resurrexit sicut dixit"

— o —

Ce fut un blanchissage conditionné.

— o —

Hub Wilson a le don des lancers planes.

— o —

"Red" Doran s'en est tiré avec deux points.

— o —

Ce manteau d'hermine recouvre les bourbiers

— o —

Herb Gardiner n'en pouvait croire ses propres yeux.

— o —

Jacques Toupin trouait les filets de Wood deux fois.

— o —

La tribune des journalistes est devenue un cloitre.

— o —

Léo Quenneville y est allé de deux assists. Bravo Chicoutimi!

— o —

Albert Leduc exécuta trois de ses montées . . . foudroyantes.

— o —

Abbie Cox a tout arrêté ce qu'on lui présentait, voire même les joueurs.

SAVAGE AUX CANADIENS ET PORTLAND AUX BRUINS

Montréal, 4. (P. C.) — Boston Bruins et Canadiens, de la N. H. L., ont complété la transaction qui envoie Gordon Savage aux Habitants et Jack Portland aux Boston Bruins. En plus de Portland, la jolie somme de $7,500.00 a été payée au Boston.

A LA VOIRIE

La patinoire de la Voirie sera prête demain soir. Les amateurs du patin pourront pratiquer leur sport favori dès 8 heures du soir.

DECEDE



GEORGE OAKLEY, président du club de baseball Toronto, de la ligue Internationale et ancien membre de la Législature ontarienne, est décédé subitement à Hamilton, lundi dernier.

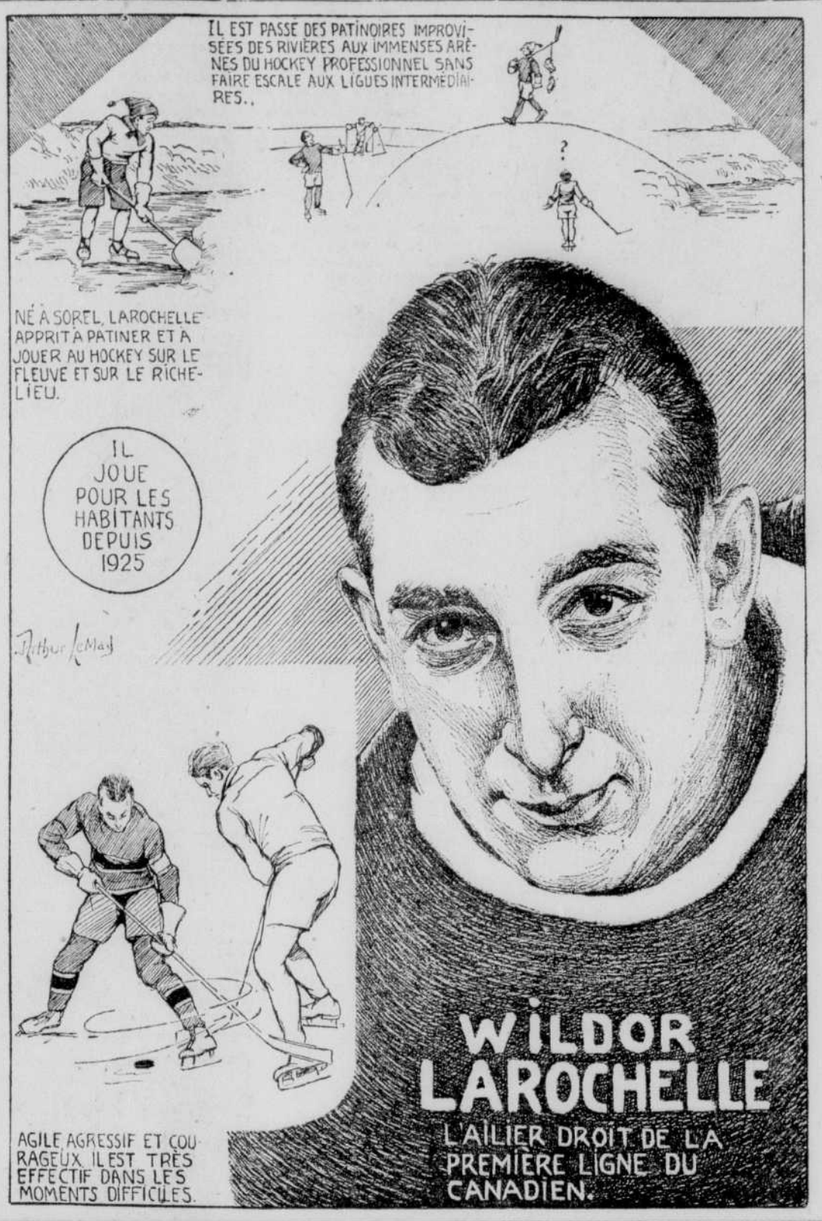
WOLVERINES ANNULENT 3-3 AVEC BEAVERS

Halifax, 5. — Alors qu'il ne restait plus que 12 secondes de jeu au match des Wolverines d'Halifax et des Beavers de St-Jean, lundi, Walter Monson, centre des visiteurs, a compté un but qui changeait la victoire presqu'assurée des Wolverines en un match nul 3-3.

Au cours de la troisième période, Bill Walker a compté sur une passe et déjà plusieurs spectateurs étaient sortis de la patinoire lorsque Monson enregistra son but qui mettait les choses sur un pied d'égalité.

RED JACKSON AVEC CLEVELAND FALCONS

Syracuse, N.-Y., 4. (P. A.) — Le coach Eddie Pierce a transigé Red Jackson au Cleveland Falcons quelques minutes avant la partie des London Tecumsehs, de la Ligue Internationale, hier soir. Jackson appartient au N.-Y. Americans; il a été remplacé, à Syracuse, par Don Smillie.



UN DEMI-CERCLE AU LIEU DE LIGNES BLEUES

New-York, 5. (P.C.) — A travers ce nuage de suggestions et d'expériences indéchiffrables tendant à rendre le jeu de hockey plus ouvert et à éliminer ces coups de sifflet qui agacent les nerfs, nous arrive Frank Boucher avec une proposition qui semble la plus logique qu'on ait entendue depuis bien longtemps.

Boucher, choisi comme centre sur l'équipe d'as de la Presse Canadienne l'an dernier, croit qu'un demi-cercle dont le point culminant toucherait à la ligne bleue actuelle et les extrémités du dit cercle seraient à une distance d'environ 15 pieds plus près des filets les joueurs n'auraient aucune excuse à être pris en défaut.

Avec les demi-cercles en vogue une attaque à trois hommes verrait le joueur du centre atteindre la ligne en même temps que ses ailes bien que celles-ci soient directement en avant de lui.

Il pense que dans un tel cas, la défense adversaire peut monter vers le sommet du cercle pour mettre en échec le joueur en possession du disque privant ainsi les ailes de l'avantage de l'espace qu'elles peuvent utiliser.

JOHNNY GAGNON AUX CANADIENS?

Montréal, 5.—(P.C.) — Il est fortement rumeur que Johnny Gagnon des Boston Bruins retourne aux Canadiens. Interviewé à ce sujet, Léo Dandurand a refusé de nier ou de confirmer cette rumeur. Il a de plus refusé de donner quelque déclaration au sujet de la vente de Joe Lamb, aux Aigles de St-Louis.

Il se peut que Lola Couture, ailier des Chicago Black Hawks, porte désormais le chandail bleu-blanc-rouge.

LE SKI

CLUB ATHLETIQUE

En France, la saison des sports d'hiver est ouverte. La coupe de la première neige a été disputée dimanche, à Colmiane dans la haute Vesubie, à Sestrières, station italienne on annonçait samedi 2 pieds de neige.

Les skieurs auront de multiples occasions de montrer leur talent puisqu'en France leur effectif qui était de 7,0000, en 1930, s'est depuis lors élevé à 30,0000 et qu'au calendrier de la saison figurent 150 épreuves, courses et concours répartis sur 64 stations des Alpes, de Savoie, de Dauphiné ou de la Côte d'Azur.

A Québec les skieurs locaux n'auront pas à envier les palmes de leurs cousins d'Europe. Les différents clubs de ski de la ville ont collaboré à un vaste programme sportif et nul doute que la vive émulation qui en résultera va contribuer à multiplier ses adeptes et développer davantage encore le sport si fascinant du ski.

Dimanche, le 9 décembre, si les circonstances qui n'ont pas été favorables jusqu'à présent, le permettent, le club de ski Athlétique fera disputer parmi ses membres la coupe de la première neige dans un concours intitulé "Chasse aux Renards" épreuve mystérieuse dont les détails ne seront divulgués qu'à la dernière minute au chalet du club, ave. Cartier, départ 2 p. m.

DEH.

ROYAL 22e VS A. S. Q.

Demain, le All Stars de l'Association Sportive de Québec recevra la visite du club de ballon-panier du Royal 22e Régiment. La partie aura lieu sur le terrain de l'A.S.Q. à 1090 rue St-Vallier. On s'attend à une joute contestée. Le public sera admis gratuitement.

BILLY BOUCHER VA PILOTER LAFONTAINE

Montréal, 5 — Billy Boucher, ancien joueur des Canadiens, a été engagé par le président du club de hockey Lafontaine M. A.-E. Saucier. Boucher remplira les fonctions d'instructeur. Omer DeBonneville restera gérant du club, comme on ne peut le blâmer des insuccès du Lafontaine jusqu'ici. L'acquisition d'un maître comme Boucher, l'an dernier gérant du club Ottawa, devrait renforcir considérablement le club chancelant de M. Saucier.

A SAINT-ROMUALD

L'homme à la mâchoire d'acier donnera une représentation de ses tours de force, ce soir, au pavillon de l'Exposition de St-Romuald. Il sera accompagné des comédiens Polo, Théo et compagnie.

Un numéro spécial sera donné par M. Drapeau, comédien danseur.

CANADIENS DEFONT LES N. Y. RANGERS

SCORE 5-3

Forum, Mont.réal, 5.—(P.C.) — En disposant des New-York Rangers une seconde fois, au score de 5 à 3, cette fois-ci, les Canadiens ont remporté leur deuxième victoire de la saison.

Avant son départ pour Boston Bruins, Joe Lamb donna une merveilleuse exhibition de ce qu'il pouvait faire en scorant deux buts sans aide et en fournissant deux assists. Dans la prèmière période Armand Mondou donna l'avantage aux Canadiens en logeant le disque dans les filets avec un dur lancer. On venait de lui accorder un "penalty shot" lorsque Alex Levinsky fit tomber Roger Jenkins, au moment où il s'apprêtait à lancer.

Lamb enregistra ses deux points en deuxième période.

Lynn Patrick fils de Patrick scora le premier point des Rangers sur la double passe de Connolly et Levinsky.

Dès le début de la période finale, les Rangers attaquèrent avec vigueur, parvenant à égaliser le score. Les Habitants prirent de nouveau l'avantage en comptant deux autres points. Une punition majeure fut donnée à Connolly parce qu'il blessa accidentellement Carson de son bâton.

ALIGNEMENTS

RANGERS—Buts: Aitkenhead; défenses: Seibert, Johnson; centre: Boucher; ailes: W. Cook, F. Cook; subs: Dillon, Murdoch, Keeling, Levinsky, Somers, Heller, Connolly, Mason, Patrick.

CANADIENS—Buts: Cude; défenses: Carson, Jenkins; centre: Lepine; ailes: Larochelle, Joliat; subs: S. Mantha, Crutchfield, Riley, Raymond, McGill, Mondou, Savage, Lamb.

Arbitres: Goodman et McCurry.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, Mondou (lancer de punition) 10.12

Punitions: Levinsky, Joliat, Heller.

Deuxième période

2—Canadiens, Lamb 13.00
3—Rangers, Patrick (Levinsky et Connolly) 13.55
4—Canadiens, Lamb 19.27

Punitions: Seibert, Carson.

Troisième période

5—Rangers, Connolly (Mason) 6.11
6—Rangers, W. Cook, (Seibert) 7.16
7—Canadiens, Crutchfield (Lamb) 13.40
8—Canadiens, Lépine (Lamb et Mondou) 17.32

Punitions: Carson (2), Connolly (majeure), Seibert.

MATCH DE POOL

Ce soir, à 8 h. 30, à la salle Olympique, 69 rue St-Jean, match de pool à 250 points, entre Henri Labrecque et Maurice Robitaille.

HAWKS DE MONCTON DEFONT ABEGWEITS

Moncton, 5 —La victoire des Hawks de Moncton sur les Abegweits de Charlottetown 5-4 lundi met trois équipes égales pour la première place dans le classement de la ligue de hockey maritime mercantile. Moncton, Halifax et Charlottetown sont les trois clubs qui mènent.

Un sérieux accident est arrivé à Knucker Irvine, aile gauche des Hawks, qui a dû être transporté à l'hôpital semi-conscient à la suite d'une fracture de la mâchoire et une blessure au dos alors que ce joueur s'est effondré sur les remparts, tête première. Irvine devra se reposer pendant quelques temps.

Bill Miller a compté trois des buts des vainqueurs et Pete Kelly deux des vaincus.

LE HOCKEY

HIER

N. H. L.

Rangers	3
Canadiens	5
Toronto	1
Boston	0
Americans	0
St-Louis	2

CAN.-AM.

Philadelphie	0
Québec	8

CE SOIR

CAN.-AM.

New-Haven à Providence.

GROUPE SENIOR

Ottawa vs Victorias
Royals vs McGill

INTERNATIONALE

Buffalo à Windsor

STANDINGS

CAN.-AM.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	11	4	4	3	32	26	11
Providence	7	4	1	2	22	17	10
Québec	10	5	5	0	32	23	10
Philadelphie	10	4	5	1	18	30	9
New-Haven	8	3	5	0	20	26	6

GROUPE SENIOR

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	7	6	1	0	38	15	16
Canadiens	7	4	2	1	29	30	13
Verdun	7	4	2	1	28	25	9
xMcGill	4	2	2	0	10	7	8
Royals	6	3	3	0	17	18	8
Lafontaine	9	1	6	2	16	44	6
xVictorias	4	0	0	0	7	16	0

INTERNATIONALE

London	10	7	2	1	24	15	14
Syracuse	8	4	3	1	14	12	8
Buffalo	9	4	4	1	22	19	8
Windsor	9	4	5	0	14	18	8
Cleveland	7	3	4	0	11	15	6
Détroit	11	2	6	3	78	24	4

LA RAQUETTE

AU FRONTENAC

Ce soir, à 9 heures, aura lieu le grand euchre-surprise du corps de clairon du club de raquetteurs Frontenac au chalet du Parc Victoria. A 7 h. 45, grande assemblée pour les directeurs du club.

Un grand succès a couronné la soirée organisée dimanche dernier au chalet du club de raquetteurs Frontenac. Plus de 200 personnes étaient présentes à cette fête qui était sous la présidence de MM. les députés Pierre Bertrand et Oscar Drouin. Après le banquet servi par les dames, il y eut quelques discours par MM. P. Bertrand, Oscar Drouin, Emile Gosselin, Henry Myrand, John Clark, Raoul Myrand et M. Charbonneau, secrétaire de l'Union Canadienne des Raqueteurs.

MATCH DE POOL

Grand match de pool entre Arthur Lachance ex-champion de Québec et M. J. Blanchet, dans une partie de 250 points qui aura lieu ce soir à la salle Leroux, 383 rue St-Paul. La partie sera pour un enjeu et l'admission est gratuite.

Le gagnant de Loretteville est le numéro 53.


REVEILLE-MATIN DIX SERIES


CHEMISE EN BROADCLOTH DIX SERIES

JARRETIERES POUR HOMME UNE SERIE


CHAPELET UNE OU DEUX SERIES

Pas nécessaire de s'occuper de "numéros" avec les cartes de primes Buckingham

Vous n'avez pas à attendre la carte de tel ou tel numéro. Trente des cartes incluses dans les paquets Buckingham de vingt sous, quelles qu'elles soient, forment une série. Chaque carte que vous conservez aide à compléter votre série.

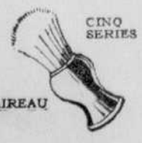
Choix de plus de 200 articles de valeur donnés en primes. Passez les voir aux magasins de primes Tuckett, 304 est, rue Craig, et 1245, avenue McGill College. Vous pouvez aussi envoyer vos cartes par poste à l'une ou l'autre de ces adresses. 8-AF

Buckingham

Cigarettes
Tabac haché fin
Tabac à pipe


SEIZE SERIES SACOCHE POUR DAME

QUINZE SERIES PARAPLUIE POUR DAME


CINQ SERIES BLAIREAU


MUSIQUE A BOUCHE TROIS SERIES


QUINZE SERIES PLUME ET CRAYON ASSORTIS

Les bonnes positions lui échappent!



● Thomas s'étonne que personne ne l'engage—que c'est toujours un autre qui obtient la position. Malheureusement il ne se rend pas compte que les patrons jugent par l'apparence . . . qu'ils n'ont pas confiance en un homme qui n'est pas toujours frais rasé à l'ouvrage.

Avec la "lame bleue" Gillette d'aujourd'hui on peut se raser souvent, avec facilité et confort. Elle est faite spécialement pour agir avec rapidité et douceur sur les peaux tendres. L'on peut même se raser deux fois par jour, si nécessaire, sans irritation. Ayez-en la preuve—procurez-vous des "lames bleues" Gillette aujourd'hui.

Le cadeau de Noël idéal

"Sur votre liste d'étrennes — le cadeau parfait pour tout homme — 50 Lames Bleues Gillette dans une attrayante boite de Noël — pour $2.50 seulement. On vous remerciera de votre idée pratique. Voyez votre fournisseur régulier."

Lames Bleues Gillette
Maintenant
5 pour 25c • 10 pour 50c

30% PLUS DE TABAC POUR VOTRE DIX SOUS
= 10 *cigarettes de plus*



L. O. GROTHÉ LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

LES AIGLES BLANCHISSENT AMERICANS

SCORE 2-0

St-Louis, 5 (P.A.) — Après avoir subi huit échecs consécutifs, les Aigles de St-Louis se sont ralliés, hier soir, pour disposer des Americans au score de 2 à 0.

Bill Beveridge a brillé pour les locaux pratiquant de nombreux arrêts sensationnels tout spécialement dans la dernière période. Le premier point fut enregistré au bout de neuf minutes dans la seconde période lorsque Nic Wasnie intercepta une passe de bill Cowley pour déjouer Worters. Six minutes après la mise au jeu dans la troisième période. Carl Voss scora sur un lancer de loin.

ALIGNEMENTS

AMERICANS—Buts : Worters; défenses : Murray, Smith; centre: McVeigh; ailes : Gracie, Oliver; subs: Brydges, Dutton, Conn, Klein, Chapman, Schriner, Burke, Carr.

ST-LOUIS—Buts: Beveridge; défenses : Bowman, Frew; centre: Kaminsky; ailes : Shannon, Finnegan; subs: Ayers, Voss, Brydson, Howe, E. Roche, Cowley, Wasnie, Ripley, Patterson.

Officiels : A.-G. Smith et O. Gleghorn.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Punitions : Klein, Murray (2).

Deuxième période

1—St-Louis, Wasnie (Cowley) . . . 9.00
Punitions : Brydson, Murray.

Troisième période

2—St-Louis, Voss (Howe) . . . 6.06
Punitions : Cowley, Frew, Howe.

L'ARBITRE JAMIESON DEPLAIT AUX FOULES

Syracuse, 1er. — La police d'Etat a du intervenir pour calmer la foule qui n'a pas aimé certaines décisions de l'arbitre "Moose" Jamieson au cours du match disputé ici, jeudi, alors que les Bisons de Buffalo ont eu raison des Stars de Syracuse, 2 à 1.

Syracuse a reçu trois des punitions imposées par l'arbitre. Le club local menait 1 à 0 à trois minutes de la fin, lorsque les visiteurs ont compté leurs deux buts. Le sommaire :

SYRACUSE—Buts: Stein; défenses: Hamilton et Bostrum; centre: Miller; ailes: Markle et Huggins. Subs.: Hughes, Robertson, Davidson, R. Martin, Smiley, Touhey, S. Martin.

BUFFALO—Buts : Taugher ; défenses : Teasdale et N. Berlett; centre : Benson; ailes : Pickett et Masscar. Subs.: Gedin, Barton, Cunningham, Drouillard, Kampman, McDonald, Roth, Jarvis.

Arbitres : Jamimeson et E. Paul.

Première période

1—Syracuse : Markle (Huggins) . . . 17.03
Punitions : McDonald, Roberson.

Deuxième période

Pas de point.
Punition : Bostrum.

Troisième période

2—Buffalo : Barton (Jarvis) . . . 12.40
3—Buffalo : Roth (Jarvis) . . . 19.35
Punition : Hamilton.

LES ANNEAUX

LIGUE AMATEUR INC.

Voici les parties cédulées pour mercredi soir, à 8 heures précises ; elles seront très intéressantes, vu la fin de la première série.

St-Pierre vs A. S. Q. E.
C. N. R. A. vs Canadien.
Lafayette vs Castors.

Avis est par la présente donné qu'il y aura une assemblée de la ligue d'anneaux amateur indépendante de Québec, vendredi soir, à 8 h. 30 précises, au local du club St-Pierre, 1h. rue Ste-Thérèse. Les clubs sont priés d'envoyer leurs représentants.

LIGUE INTERIEURE

La classe "A" de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec, dont les parties sont suivies avec un grand intérêt, présentera ce soir le programme qui est attendu depuis longtemps et qui mettra aux prises les clubs suivants :

Le club St-Germain rendra visite au club Claire-Fontaine, 69½ rue St-Luc, tandis que le Madden Ltée, les meneurs de ce circuit, visitera les "Incorporés" de Georges Abel, 292¾ rue St-Olivier.

Les amateurs sont cordialement invités à ces parties.

ROSAIRE.

SOIREE DE CARTES

La Ligue Intérieure d'anneaux de Québec est heureuse d'annoncer à tous ses membres ainsi qu'au public en général, qu'elle organise pour le 16 courant, un grand euchre qui sera donné sous les auspices du club St-Jacques Inc., dont le local est situé à 292¾ rue St-Olivier. Tous les membres qui auraient des prix à faire parvenir aux organisateurs pourront le faire en les adressant à "SAM", le président du circuit, 266 des Oblats, ou à ROSAIRE, le publiciste, 309 rue St-Olivier. Les organisateurs comptent sur un encouragement des membres de ce circuit.

ROSAIRE.

UNE HABILE SENTINELLE



"HUSKY" IRVIN FREW, ancien joueur de défense des Castors de Québec, fait sa marque avec les Aigles de St-Louis. Il tient compagnie à VERNON AYRES, un autre ex-Castors, sur l'alignement du St-Louis. C'est l'un des plus brillants joueurs de défense de la N. H. L.

BALLON-PANIER

Shawinigan, 5. (D.N.C.) — La populaire Ligue de la Cité dans le sport du ballon-au-panier qui s'est acquis une belle réputation depuis les quelques années de sa formation, a recommencé récemment ses activités pour la présente saison. Ses joutes régulières ont lieu chaque vendredi soir dans le beau gymnase de l'Ecole Technique.

Les clubs inscrits cette année sont les mêmes que l'an dernier, à savoir, les C.I.L., Independant, High School, Technique. Vendredi soir dernier, Ces quatre grands rivaux jouaient leur deuxième programme régulier. La première joute mettait aux prises les C.I.L. et High School. Malgré les beaux efforts tentés par les industriels, la vaillante équipe des étudiants ne s'en montra pas moins très supérieure en tout point. D'ailleurs le résultat final de 44 à 21 en faveur de ces derniers en dit assez long sur la question de supériorité de l'excellente équipe du H.S. B. Crutchfield, du H.S., fut sans contredit l'étoile de la rencontre. En effet celui-ci avantagea son équipe de vingt points tandis que son plus proche concurrent, J. Bouvette, de l'équipe du C.I.L., en scorait dix.

Les deux antagonistes de la deuxième rencontre, Indépendant et Technique, fournirent un jeu des plus intéressants grâce à la rapidité et à l'adresse qui se firent valoir durant toute la joute. Après maints avantages alternatifs durant les deux périodes, l'équipe du Technique se vit arracher une victoire qui penchait décidément en leur faveur, alors que dans les dernières minutes de jeu les gars de l'Indépendant se virent accorder deux lancers libres leur permettant de sortir avec les honneurs de cette lutte contestée par le résultat final de 26 à 24.

Bischop, du Tech., fut le meilleur scoreur de la rencontre en mettant onze points à son actif, suivi de près par Cummings, du Ind., qui s'en assura dix.

Deux autres joutes intéressantes furent jouées samedi soir dernier, alors que deux clubs des Trois-Rivières vinrent rencontrer les clubs locaux C.I.L. et Chemicals.

La première rencontre, qui mettait aux prises le Rovers et le C.I.L., fut remportée par ces derniers à la suite d'une belle joute quoique passablement lente. Le score final fut de 30 à 21 pour les nôtres.

Dans la deuxième joute le Chemicals s'assura de la victoire en défaisant le club Indépendant, des T.-Rivières, par le résultat final de 27 à 21. Ces deux clubs, de force à peu près égale, se firent une excellente lutte.

GEORGE OAKLEY EST MORT SUBITEMENT

Hamilton, Ont., 5. — George Oakley, président du club de baseball Toronto de la Ligue Internationale, est mort subitement, lundi.

Oakley devint président du club de baseball Toronto en 1931 lorsqu'il succéda à feu L. Solmon. M. Oakley était un ancien membre de la Législature d'Ontario. Il fit les campagnes en 1923, 1926 et 1929 comme conservateur. Il fut défait au mois de juin dernier par R.-A. Allen, libéral.

AU LAC EDOUARD

Lac Edouard, 5.— (D. N. C.)— Un cercle d'amateurs de hockey nous prie d'annoncer l'ouverture de leur saison dimanche, le 9 courant. Cette partie devait avoir lieu dimanche dernier le 2, mais la température ne l'a pas permis.

Cette rencontre suscite beaucoup d'intérêt, et devrait être très intéressante. Les deux équipes en lice, Canadiens et Maroons, se concèdent chacun pour soi le plaisir de donner à son adversaire un lavage en règle. Chacun de son côté s'est disputé les meilleurs joueurs et des assemblées privées, et surtout secrètes, ont eu lieu. Cette année encore, ce sont les mêmes joueurs en lice ; il n'y a pas de changements notables, sur les équipes, et partant, la vieille rancune n'est pas morte !

Il n'est pas moins important de citer, et ceci dans l'intérêt du public, qu'une nouvelle patinoire a été construite au sud de notre paroisse, dont M. Damase Rondeau est le principal organisateur, avec la coopération de notre ami Grimard. Cette patinoire, pour une raison toute spéciale, a été nommée "Grey Falls".

Contrairement à l'année dernière, tration privée. Il y sera vendu des cette patinoire sera sous une admis-cartes d'abonnement mensuel aux amateurs du patins.

Des rumeurs de toutes sortes circulent dans les milieux intéressés, ainsi on relate depuis quelques semaines qu'on devait former au Sanatorium une équipe, qui devait être sous le patronage de M. le docteur Thibeault. Aucun fait spécial n'a cependant confirmé cette rumeur ; la patinoire du Sanatorium a été aménagée encore cette année. On apprend que nos amateurs avaient l'intention de demander aux autorités du Sanatorum la formation d'une équipe.

Nous reproduisons ci-dessous l'alignement des équipes qui se rencontreront dimanche prochain :

Maroons		Canadiens
	Buts	
Alfred Laberge		Roland Gagnon
	Défenses	
Emery Grimard		Emile Chabot
Odilon Dupéré	"	Welley Grimard
	Ailes	
Roland Côté		Arthur Côté
Armand Côté		P.-Emile Matte
	Centres	
Pierre Bertrand		Aimé Bertrand
Jos. Hardy	"	Fernand Chabot

Subs : Maroons : Lucien Côté, Joseph Matte. Subs : Canadiens : Welley Rioux, Albert Gagnon.

Arbitres : Gérard Laflamme, Geo. Matte. Juge : Armand Simard.

Une assemblée des membres doit avoir lieu mardi prochain, chez J.-A. Côté, marchand. Cette assemblée, dit-on, a été convoquée pour revision définitive des alignements. Les rapports de cette partie seront annoncés dans le "Soleil" de la semaine prochaine. Un concours sera tout probablement organisé, à savoir laquelle des équipes décrochera les honneurs de la première partie et lequel des joueurs comptera le premier point.

HOCKEY A GRAND'MERE

Grand'Mère, 5 (D.N.C.) — Une grande activité règne chez nos promoteurs du hockey et on travaille ferme à la formation des trois équipes qui se disputeront les honneurs du championnat local. Les Chevaliers de Colomb soutiendront encore leurs couleurs cette année et ce sera M. Omer McCraw qui en aura la charge. Pour l'équipe des Castors ce sera M. Edgar Simard. Quand à l'équipe des Feuilles d'Erable on nous dit qu'il existe certaines mésententes entre les joueurs et leur gérant M. Lewis Laforme et qu'il se pourrait fortement que cette équipe change d'allégeance. A tout événement nous aurons nos trois équipes de l'an dernier et la lutte commencera dès le commencement de décembre si la température nous favorise pour faire de la glace.

Voici le cédule des parties qui seront jouées au cours de la prochaine saison :

Déc. 9 — Chevaliers de Colomb vs Castors
Déc. 11 — Feuille d'Erable vs Chev. de Colomb
Déc. 13 — Castor vs Feuille d'Erable
Déc. 16 — Chev. de Colomb vs Feuille d'Erable
Déc. 18 — Castors vs Chev. de Colomb
Déc. 20 — Feuille d'Erable vs Castors
Janv. 6 — Castors vs Chev. de Colomb
Janv. 10 — Chev. de Colomb vs Feuille d'Erable
Janv. 13 — Feuille d'Erable vs Castors
Janv. 17 — Castors vs Feuille d'Erable
Janv. 20 — Chev. de Colomb vs Castors
Janv. 24 — Feuille d'Erable vs Chev. de Colomb
Janv. 27 — Chev. de Colomb vs Feuille d'Erable
Janv. 31 — Feuille d'Erable vs Castors
Fév. 3 — Castors vs Chev. de Colomb
Fév. 7 — Castor vs Feuille d'Erable
Fév. 10 — Feuille d'Erable vs Chev. de Colomb
Fév. 17 — Chevalier de Colomb vs Castors

LEO DANDURAND EST CONFIANT EN SON CLUB

Montréal, 4. (P. C.) — La tension de l'opinion publique, à la suite des nombreuses défaites enregistrées successivement par les Canadiens, n'est pas de nature à effrayer Léo Dandurand, co-propriétaire et directeur-gérant des Canadiens de Montréal.

S'adressant aux convives, hier soir, au cours d'un banquet, le populaire gérant des Canadiens, a exprimé l'opinion que l'élément canadien-français de Montréal ne veut pas nécessairement un club dont la composition serait exclusivement française, mais simplement une combinaison qui assurerait la victoire.

Le juge Amédée Menet, l'un des directeurs du Club, parlant en français a exprimé les plus heureuses perspectives sur les issues des joutes, cette année.

Dandurand parla de la vente de Jack Portland, défense, aux Bruins de Boston, pour $7,500. Cette transaction a été faite parce que le club n'avait pas le moyen d'entreiner ce joueur.

McKECHNIE GERANT

Pitsburgh, 5.— (P.A.) — Afin de mettre fin à la rumeur que Babe Ruth le remplacerait cette saison-ci, William-B. McKechnie a dévoilé qu'il gérerait encore les Boston Braves.

BILLY BOUCHER GERERA LE LAFONTAINE SENIOR

Montréal, 4. (P. C.) — Billy Boucher, qui a déjà rencontré beaucoup de succès comme coach des clubs amateurs, depuis qu'il s'est retiré activement du hockey, a accepté de gérer le Lafontaine Senior et d'autres clubs amateurs, selon une déclaration du président A.-E. Saucier. Boucher, qui est présentement à Ottawa, arrivera à Montréal ces jour-ci. Il remplace Omer de Bonville, qui devient gérant actif du club, après avoir été coach pendant plusieurs années.

SYMPATHIES

M. Arthur Godbout, organisateur de clubs de balle-molle de cette ville, a appris avec un profond regret la mort soudaine de l'un de ses dévoués collaborateurs, Lauréat Laperrière, décédé samedi. Il offre ses sympathies à la famille du regretté défunt.

LA LUTTE

Quincy, 5 (P.A.) — Jim McMillen, 220, Chicago a tombé Bobby Burns, 223, Los Angeles, 39:00.

MATCH REMIS

Montréal, 5 (P.C.) — La deuxième ronde du tournoi pour le championnat du monde des boxeurs poids-coqs, cédulée pour le vendredi le 7 décembre, a été remise au 20 décembre. Babe Quintana, de Mexico, n'est pas encore rétabli d'une blessure qu'il s'infligeait lors d'un récent combat à New-York.

Quintana devait rencontrer Lou Salica, de New-York, dans une des finales de la séance de vendredi.

LA BOXE

Waterloo, IA. 5 (P.A.) — Buddy Baer, 240, Livermore, Calif., a knockouté Johnny Baker, 208, Minneapolis, (2).

MORT DE MONSIEUR RAOUL ST-MICHEL

Un bel hommage a été rendu le 27 novembre à M. Paul St-Michel en l'église St-Charles de Limoilou qui avait revêtu ses plus somptueuses décorations de deuil. Un cortège des plus nombreux a escorté la dépouille mortelle du regretté défunt de la maison mortuaire No 73, 4ième Rue jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles où a eu lieu l'inhumation.

La levée du corps fut faite par le R. P. Casimir, assisté des RR. PP. Lucien et Cassin, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par les RR. PP. Isidore et Albert.

La chorale St-Charles de Limoilou sous la direction du maître de chapelle, M. Montreuil et de l'organiste M. Mercier, fit le chant avec MM. F.-X. Houde, Ed. Simard, P. Leclerc, J. Gosselin, Ed. Bouchard, H. Jeanneau, E. Bouchard, E. Proulx, etc.

Conduisaient le deuil : ses frères, Pierre et Michel, son beau-frère, M. Wilfrid Cantin, ses oncles, MM. Antonio Nolin, W. Giguère, Pierre Gosselin, Adj. Gosselin, ses neveux, MM. Lucien Cantin, Marcel, Cantin, Roger Nolin, Gaston Nolin et H. Cantin.

Nos sympathies à la famille en deuil.

PENDAISON OU POISON

Varsovie.—En Esthonie, les condamnés à mort auront, dorénavant, le choix entre la pendaison et le suicide par le poison, comme Socrate. Le poison, en ce cas, sera remis au condamné par le bourreau; si le coupable ne l'a pas bu dans les cinq minutes qui suivront l'offre, il sera pendu.

KAMINSKY AUX BRUINS ROCHE AUX CUBS

Boston, 5. (P.A.) — On a annoncé chez les Boston Bruins, hier soir, qu'une transaction avait été effectuée par laquelle Joe Lamb, qu'ils avaient acheté des Canadiens, a été échangé pour Max Kaminsky, des Aigles de St-Louis, joueur de centre, et Desse Roche, allier. Kaminsky jouera pour les Bruins et Roche pour les Cubs.

QUILLES

Dans la classe A les Voyageurs sont en tête avec 1783 points; Green Label est en avant avec 1414 points dans la classe "B". Falardeau a roulé 430, classe "A", Caron 231, classe "B".

CLASSE "A"

Entrepots:

Boucher	95	73	110—	278
Sauvageau	109	94	74—	277
Renaud	104	104	98—	306
Petit	93	123	131—	347
Cloutier	132	112	115—	359
	533	506	528—	1567

Drivers:

Fluet	95	109	78—	282
Robitaille	85	95	98—	278
St-Pierre	114	117	108—	339
Carswell	121	111	104—	336
Vézina	94	767	90—	291
	509	539	478—	1526

Entrepôts: 2-1.

Bureau:

Carswell	101	74	83—	258
Pelletin	116	82	65—	273
Bélanger	113	75	108—	296
Copeman	151	96	160—	407
McCord	136	83	113—	332
	691	592	590—	1783

Voyageurs: 2-1.

CLASSE "B"

Embouteillage:

Lachance	74	67	62—	203
Labrie	114	96	86—	296
Young	81	90	78—	249
Marcoux	96	96	105—	297
Lebel	84	104	55—	243
	449	453	386—	1288

Embouteillage: 3-0.

Brasserie:

Tremblay	57	67	70—	194
Parent	67	76	112—	256
Caron	109	112	110—	331
D'Amour	77	101	93—	271
Lacroix	100	70	112—	282
	410	426	497—	1333

Green Label:

Bédard	67	68	87—	222
Gagné	82	104	75—	261
Mecteau	101	105	121—	327
Chicoine	103	90	96—	289
Lepine	77	129	109—	315
	430	496	488—	1414

Green Label: 2-1.

DUNDEE TAILOR'S vs FRONTENAC

La course au championnat dans la Classe "A" a été très intéressante pendant la première série. Le Dundee Tailor's après avoir été en tête une partie de la série vu rejoindre par le Frontenac à la suite des dernières parties dans cette classe. Ces deux clubs se rencontreront dans une partie décisive samedi soir prochain à la Salle Frontenac pour le championnat de la 1ère série. Ces deux clubs ont gagné 20 parties sur 30. Les résultats des dernières parties furent Frontenac 3 à 0 contre Liqueurs Fluet et Dundee Tailor's, de même que Pharmacie Dubé ont gagné 2 à 1 contre Joffre et Limoilou. Les meilleurs scores de la soirée furent :—

Dundee Tailor's	2809
Dundee Tailor's	982
P. Métivier	604
J. Pouliot	221

RECORDS DE LA SAISON

Dundee Tailor's	3882
Dundee Tailor's	1028
Ars. Guay	649
Ars. Guay	265

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
1—Dundee Tailor's	20	10
1—Frontenac	20	10
3—Liqueurs Fluet	14	16
4—Joffre	13	17
5—Pharmacie M. Dubé	13	17
6—Limoilou	10	20

MOYENNES CLASSE "A"

1—P. Métivier	30	5800	193.3
2—R. Bouchard	30	5622	187.4
3—F. Raymond	30	5555	185.1
4—A. Guay	29	5324	183.5
5—E. Gagnon	30	5454	181.8
6—J.-G. Pouliot	30	5442	181.4
7—C. Gagnon	24	4337	180.7
8—E. Amyot	26	4664	179.3
9—L. Gaumond	30	5340	178.
10—P. Cantin	27	4798	177.7
11—J. Paré	30	5297	176.5
12—A. Cadet	30	5276	175.8
13—E. Lafrance	30	5262	175.4
14—P. Talbot	29	5088	175.4
15—L. Bernier	26	4546	174.8
16—J. Bruneau	28	4869	174.6
17—P.-E. Giguère	30	5236	174.5
18—L. Amyot	30	5178	172.6
19—G. Guérin	26	4444	170.9
20—L. Lebel	27	4604	170.5
21—A.-D. Hébert	23	3914	170.1
22—A. Nolet	27	4589	169.9
24—P.-H. Lachance	27	4506	166.8
23—L.-P. Rathel	21	3568	169.9
25—A. Marois	26	4323	166.2
26—H. Fontaine	27	4463	165.3
27—L. Guttmann	30	4762	158.7

Parties jouées le 3 décembre 1934 à la salle Frontenac :—

Joffre :—

Bruneau	193	187	164—	544
Amyot, L.	178	147	182—	507
Poulin, A.	166	189	159—	494
Lafrance, E.	176	196	107—	539
Guay, Ars.	166	164	157—	487
	816	818	823—	2457

Frontenac: 3-0.

Parties jouées le 3 décembre 1934 à la salle Paroissiale de Limoilou :

Limoilou :—

P.-H. Lachance	134	186	170—	490
L. Lebel	139	198	153—	490
J.-A. Baril	201	188	202—	591
G. Guérin	207	182	150—	539
R. Bouchard	184	212	170—	566
	865	946	845—	2656

Pharmacie Dubé :—

E. Verret	199	177	143—	519
E. Morin	186	178	200—	524
L. Guttman	134	150	135—	423
J. Paré	175	165	212—	552
P. Raymond	192	172	171—	535
	886	811	881—	2558

Pharmacie Dubé: 2-1.

Amyot, Edg.	208	215	164—	587
	921	914	836—	2671

Dundee Tailor's:—

Pouliot, J.	146	221	168—	535
Giguère, P.	166	167	202—	535
Poitras, J.	197	189	209—	595
Cantin, P.	173	187	180—	540
Métivier, P.	214	218	172—	604
	896	962	931—	2809

Dundee: 2-1.

Frontenac:—

Gaumond	172	179	193—	544
Simpson	176	146	136—	462
Cadet	186	169	167—	522
Gagnon, Ern.	202	153	188—	34.
Gagnon, C.	183	197	168—	548
	919	846	874—	2639

Fluet:—

Nolet	149	177	167—	493
Fontaine	138	183	168—	489
Marois	165	135	140—	440
Talbot	198	159	191—	548

BABE FAIT DES CONQUETES



BABE RUTH s'est rendu populaire auprès des charmantes nipponnes de Yokohama. Le bambino a épaté les amateurs de baseball au cours de sa récente tournée au Japon. Il fut rumeur qu'il pilote les Boston Braves, durant la prochaine saison. L'ancien gérant McKECHNIE a, cependant, tenu à conserver sa position, nous apprend la Presse Canadienne.

GIN CANADIEN
CROIX melchers D'OR



Pas un mélange mais un produit de distillation directe. Quatre fois rectifié pour lui assurer pureté et force.

10 oz $1.00
26 oz $2.30
40 oz $3.30

58F

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHIERVILLE

DOMINION STORES LIMITED

TOMATES
Régulières 3 boites No 2½ 23c
De Choix 3 boites No 2½ 28c

Valeurs fin-de-semaine

FLOCONS DE MAIS KELLOGG la boîte 7c

SAVON COMFORT 10 briques 33c

RIZ Patna de choix 3 livres 25c
SAUMON Cohoe "Clover Leaf" boite haute 21c
SPAGHETTI Campbell boite de 15¾ onces 10c
NOIX Bordeaux écalées moitiés la lb 49c
GAUFRES "Butterscotch" la livre 25c
CHOCOLAT Premium de Fry Paquet ½ lb 21c
MACARONI à la pesée toutes sortes la lb 5c
CORINTHES Mistletoe 2 paquets 11 onces 25c
SULTANA Mistletoe 2 paquets 11 onces 25c
RAISINS Sunmaid paquet 15 onces 17c
FIGUES nouvelles à cuire 3 livres 25c
FIGUES de Smyrne par rangs paquets 8 onces 10c
DATTES Excellence paquet 2 livres 25c
AMANDES Ecalées la livre 39c
POUDRE à Pâte Egg-O boite 1 livre 24c
CRISCO boite 1 lb 23c boite 3 lbs 67c

Fruits et Légumes
Pamplemousses de Floride 4 pour 25c
EPINARDS Frais 2 lbs 25c
ORANGES Navel SUNKIST la douz. 25c
CHOUX-FLEURS de Californie la pièce 25c
CITRONS Verdelli grosseur 300 la douz. 25c
LAITUE "Iceberg" de Californie la pomme 9c

THE SALADA ETIQUETTE BRUNE paquet 1 livre 59c

SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL 3 boites 25c

Spéciaux à Nos Marchés des Viandes
ROTI de surlonge désossé la livre 19c
ROTI côte de boeuf désossé la lb 17c
ROTI de longe de porc la livre 18c
TRANCHES côtelette de porc la livre 18c
FESSES de veau désossées la livre 19c
STEAK de veau désossé la livre 21c

HADDOCK FRAIS la livre 6c

POULETS à rôtir engraissés au lait LA LIVRE 22c

Nos magasins seront fermés toute la journée samedi (fête de l'Immaculée-Conception)
Ouverts Jeudi jusqu'à 10 p. m., Vendredi jusqu'à 11 p. m.

Aliments AYLMER tamisés POUR ENFANTS
10c
Onze VARIETES
ABRICOTS EPINARDS
CAROTTES TOMATES
ASPERGES PRUNEAUX
HARICOTS POIS
PUREE DE POMMES
SOUPE POUR BEBES
BETTERAVES



Recommandés par les pédiatres

LA HAUSSE D'HIER SE CONTINUE, MAIS AVEC PLUS DE VIGUEUR.--EMISSION DE MacLAREN-QUEBEC POWER

LES TITRES DE LA DOM. STEEL SONT TRES EN DEMANDE

Montréal, 5.—(P.C.)— Poussée vers la hausse par une demande accrue, les actions de Dominion Steel & Coal sont restées en vedettes de la séance de cet avant-midi à la Bourse de Montréal.

Par suite des progrès que l'on dit avoir été réalisés dans la réorganisation en perspective de la corporation, Dominion Steel & Coal "B" a touché son plus haut prix de l'année à 5 7-8c avec une avance d'un quart de point. Dominion Coal privilégié qui monta de 7 points à un nouveau pic de 115 hier, enregistra 1 point de plus en se hissant à 116 ce matin.

Les leaders habituels de la liste inclinèrent vers la baisse, Brazilian Traction, Int. Nickel et Consolidated Smelters reculant tous d'une fraction. C. P. R. parvint toutefois à montrer de 1-8 à 12 1-8. Canadian Industrial Alcohol "A" resta stationnaire et le "B" monta d'une fraction, de même que National Breweries.

Canada Cement ordinaire et privilégié enregistrèrent une avance par suite des nouvelles disant que le rapport financier de la compagnie serait meilleur que l'an dernier. Les actions privilégiées bondirent de 3 points à un nouveau sommet de 58½, alors que les actions ordinaires comptaient un gain d'une fraction.

Parmi les utilités B. C. Power et les débentures de Montreal Power s'améliorèrent d'une fraction, alors que Montreal Power ordinaire et Shawinigan Power subissaient des pertes fractionnaires. Canadian Car ordinaire et privilégié s'éleva d'une fraction.

Sur le Curb l'activité fut relativement considérable, mais les cours fluctuèrent irrégulièrement.

Dominion Tar privilégié fut la vedette de la section industrielle avec un bond de 5 points à 40, son plus haut prix de l'année. Tar privilégié déploya également de la vigueur en montant de 1-2 point. Par ailleurs, Canada Dredge subit une fraction de perte et Canadian Vickers resta comme hier.

Thrift Stores s'affaissa 2 points plus bas à 11, son minimum de 1934. T. G. Bright se hissa 1 point plus haut à 12. Melchers et Commercial Alcohol subirent des pertes fractionnaires. Imperial Oil et Int. Pete continuèrent leurs gains récents.

Dans la section minière Noranda compta .75 de hausse à $30.75 (Ex-dividende de $1). Premier enregistra .08 de gain et Brazil Gold monta de .02 pendant que Quebec Gold s'élevait de .01. Lake Shore se replia .25 en arrière à $52, Wright Hargreaves céda .10 et Pickle Crow .04.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 5. (P. C.) — Il y avait 24 bêtes à cornes, 8 veaux, 51 porcs et 75 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux.

Les arrivages de bêtes à cornes consistèrent principalement en bestiaux pour la coupe et la salaison qui obtinrent de $1 à $1.25 les 100 lbs.

Une petite quantité de veaux fut offerte à $2.50, $5 et $6.50.

Un wagon d'agneaux fut vendu à $6 les 100 lbs, uniformément. Les moutons de qualité commune obtinrent de $1.50 à $2.25.

Il n'y eut pas suffisamment de porcs mis en vente ce matin pour que l'on put établir de cotations officielles. Quelques ventes eurent lieu hier à $7.90 pour le bacon (Nourris et abreuvés).

L'ARGENT EN BARRE

New-York, 5. (P. A.) — Largent en barre est stationnaire à 54 7-8c l'once.

LaRUE & TRUDEL

Comptables agrées
Chartered Accountants

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

J.-A. LaRue, C.A.	M. Chartré, C.A.
J.-W. Boulet, C.A.	J. LaRue, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A.	J.-P. Gauthier, C.A.
M. Boulanger, C.A.	J.-P. Beaulieu, C.A.
G.-H. Boulet, C.A.	R. Chagnon, C.A.
Lionel Roussin, C.A.	L.-P. Bélair, C.A.

Québec — St-Jean, P.Q. — Montréal



BOURSES ET CURBS { New-York, Montréal, Toronto

SPECIALISTES EN VALEURS

R. COTE & CIE

65 ST-PIERRE, QUEBEC, Tél: 2-2796

Demandez notre bulletin

SAF

Agissez Maintenant

Y a-t-il vraiment pour vous, aujourd'hui, une tâche plus importante que celle de faire votre testament?. ... Alors pourquoi la négliger?

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

Administration de propriétés
Administration temporaire
Agents de transfert et régistraires
Liquidateurs

Courtiers en assurances
Fidéicommis
Garde et gérance de titres
Coffrets de Sûreté

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
72, Côte de la Montagne, Québec
Téléphone : 2-1139

POTINS de la Bourse

LES OBLIGATIONS

Les obligations de tout repos ont quelque peu haussé, le rendement moyen de quatre émissions fédérales de remboursement étant de 3.67 % qu lieu de 3.69 % la semaine précédente. L'émission fédérale de 5% était cotée à 110½ à la fin de la semaine passée et les 1933 à 4½% à 107¾.

LES ACTIONS

Les actions ont baissé durant la semaine terminée le 22 novembre. L'indice de 113 émissions est de 92.1 au lieu de 94.4. L'indice de 87 actions industrielles a baissé de 2 points; les utilités ont fléchi de 47.0 à 45.4. On constate également des moins values ajustées pour les opérations spéculatives et les compensations des banques

DANS LES BANQUES

Le point saillant en ce qui concerne la situation bancaire à la fin du mois passé est l'accroissement du portefeuille et des biens aisément réalisables. Les deux ont atteint des niveaux-record dans les annales économiques du pays. Le portefeuille est de $910,600,000 contre $887,900,000 au commencement du mois.

La plus-value des dépôts à demande enregistrée en octobre correspond à peu près aux tendances saisonnières. La diminution des dépôts à préavis a été modérée si l'on tient compte de la souscription à l'emprunt fédéral. Même en tenant compte de l'ajustement saisonnier, les prêts courants sont en augmentation. Le total est de $895,700,000 contre $850,600,000 à la fin de juillet, date où il était au minimum des quelques dernières années. L'excédent des prêts courants sur les dépôts à préavis était de $474,000,000 le 31 octobre au lieu de $438,000,000 en 1933.

BILLETS EN CIRCULATION

L'accroissement des billets fédéraux en circulation a été inférieur à la normale saisonnière, le total à la fin de novembre s'élevant à $210,500,000 contre $172,700,000 à la fin de juillet. La somme des billets fédéraux et des banknotes entre les mains du public accuse un fléchissement par rapport au niveau relativement élevé de la fin de septembre.

MOYENNES (Montréal):

Le 5 déc.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Aujourd'hui (midi)	58.7	56.7	57.3
Hier	58.2	56.4	57.0
Semaine passée	58.2	55.4	57.0
Mois passé	61.5	57.1	58.5
Max. 1934	72.0	65.2	67.4
Min. 1934	56.4	50.1	53.3

(1926 égale 100).

LE CAOUTCHOUC

Les exportations de bandages de caoutchouc d'octobre, dirigées sur 75 pays, donnent une valeur de $603,000 comparativement à $337,000 en octobre 1933, une augmentation de 79 p.c. Les principaux pays acheteurs sont: Nouvelle-Zélande, $66,000; Afrique du Sud Britannique, $64,000; Pays-Bas, $62,000; Belgique, $60,000; Indes Néerlandaises, $31,000; Brésil, $25,000.

Les exportations de chaussures en caoutchouc, à 257,419 paires, donnent une valeur de $243,750, dont $190,541 au Royaume-Uni et $28,537 à Terre-Neuve.

IMPORTATIONS DE THE

En octobre dernier, le Canada a importé 2,771,000 livres de thé comparativement à 2,881,000 en octobre 1933, et celles des sept premiers mois de l'année fiscale sont de 16,556,000 comparativement à 13,488,000 la période correspondante de l'an dernier.

LA HAUSSE D'HIER SE CONTINUE AVEC PLUS DE FERMETE

New-York, 5. (P. A.) — De nouvelles tentatives de hausse ont marqué la matinée d'aujourd'hui à la Bourse de New-York. Bien que les utitilités se soient laissées tirer d'arrière, les chemins de fer et les industrielles parvinrent à compter en moyenne des gains allant d'une fraction à 1 point. Plusieurs spécialités se montrèrent particulièrement agressives.

Consolidated Gas et American Telephone perdirent chacun une fraction. McKesson & Robbins privilégié et Budd Manufacturing privilégié avancèrent tous deux de plus d'un point. Des gains moins importants furent comptés par Reynolds Tobacco "B", National Distillers, U. S. Steel, General Motors, Santa Fe, Union Pacific, United Aircraft, Radio privilégié "B" et Bethlehem.

Après 11 heures la hausse se continua avec plus de vigueur qu'antérieurement. Les utilités convertirent leurs pertes initiales en de légères avances nettes, tandis que des gains enregistrés ailleurs au début étaient pour la plupart accrus d'une fraction à 1 point approximativement.

VIGOUREUSE AVANCE DU MARCHE DES CEREALES

Winnipeg, 5, (P.C.). — Se ressentant de la vigueur des marchés du dehors, le marché à terme du froment a exécuté une belle hausse au milieu d'une activité plus grande cet avant-midi. Vers le milieu de la séance les cours accusaient de 5-8 à 1-2c de hausse sur la fermeture d'hier.

Décembre cotait à ce moment 78 7-8c, et juillet 84 1-2c. Des achats en assez grand nombre, effectués pour le compte de certains exportateurs, formèrent à peu près tout le support. On croit que d'assez fortes quantités de blé canadien ont été vendues aux exportateurs, mais les chiffres exacts manquent encore.

Chicago, 5, (P. A.). — Stimulé par la hausse bien caractérisé du marché de Liverpool, le marché des grains a brusquement remonté ici ce matin. Toutes les options à terme du maïs s'élevèrent au-dessus des anciens maxima de la saison.

Ayant ouvert avec des appréciations de 1-4 à 7-8c, maï cotant de $1.00 7-8 à $1.01 1-8, le blé à terme continua à s'élever. Le maïs ouvrit avec des gains de 1-8 à 5-8c pour s'apprécier davantage ensuite lui aussi.

NOTRE DOLLAR A $1.021-32

New-York, 5. (P.C.)—Les principales devises étrangères se sont raffermies après avoir cédé légèrement à l'ouverture, sur le marché des changes aujourd'hui.

Le dollar canadien s'éleva à $1.02 1-32 pour compter 3-32 de 1 p.c. de hausse sur sa cote finale d'hier, alors que la livre anglaise, après avoir fléchi de 3-8c à l'ouverture, remontait à $4.84 3-8 subséquemment. Le franc-or français resta à 6.58 7-8c.

Voici quelle était la situation sur le marché des changes ce midi:

A MONTREAL:
- **Livre anglaise $4.84 3-8**
- **Franc français 6.46 1-4 cts**
- **Dollar américain .98**

A NEW-YORK:
- **Dollar canadien 1.02 1-32**
- **Livre anglaise 4.94 3-8**
- **Franc français 6.58 7-8 cts**

A PARIS:
- **Dollar canadien 15.48 francs**
- **Livre anglaise 75.05 francs**
- **Dollar américain 15.18 francs.**

VALEUR-OR:
- **Dollar canadien 60.53 cts**
- **Dollar américain 59.34 cts.**

NOUVELLES BREVES

First National Stores a déclaré son dividende trimestriel régulier de 62 1-2c par action ordinaire.

Natomas Co. a déclaré un dividende extra de 15c et son dividende trimestriel régulier de 15c par action.

Homestake Mining Co. a déclaré son dividende mensuel égulier de $1 et son dividende-extra habituel de $2.

American Cyanamid Co. a déclaré un dividende de 10c sur ses actions classes "A" et "B" ordinaires.

International Printing a déclaré un dividende spécial de 25c par action ordinaire à l'occasion de la Noël.

Associated Oil Co. a déclaré un dividende de 50c; c'est son premier versement depuis celui de 50c fait le 30 mars 1934.

Pittsburg Plate Glass Co. a déclaré un dividende trimestriel de 40c, comparé à 35c précédemment.

Dividendes

Central Canada Loan & Saving Co.: 2 pour cent, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 17 décembre.

Huron & Erié Mortgage Corporation : 1½%, payable le 2 janvier 1935, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Ontario Loan & Debentures : 3%, payable le 2 janvier 1935 aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Falconbridge Nickel Mines Ltd: 7 1-2 cts par action, payable le 20 décembre aux actionnaires inscrits le 11 décembre.

International Nickel Company : 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1 er février aux actionnaires inscrits le 1er janvier.

Consumer's Gas Company : 2 1-2 pour cent, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Fanny Farmer: 6 1-4 cents par action nouvelle, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 décembre et extra de 6 1-4 cents payable le 31 décembre aux inscrits du 15 décembre. Le paiement sera fait en fonds américains.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

La confiance a semblé reprendre le dessus à Wall Street au cours de la séance d'hier, et, au milieu d'une activité passablement accrue, le cours moyen de 90 valeurs représentatives a accusé un progrès de 7-10 de point pour clôturer à 75.4. Le total des transactions a embrassé 950,950 parts, soit environ 200,000 de plus que la veille.

Sur le marché des denrées on a également enregistré des gains, le blé s'appréciant de 5-8 à 1 1-4c et le coton de quelques points.

Les spéculateurs semblent avoir été impressionnés par l'accueil enthousiaste fait à l'emprunt lancé au commencement de la semaine par le Trésor américain. On prévoit que l'amélioration du marché des obligations va faciliter la conversion de la dette consolidée de plusieurs corporations qui s'exempteront de la sorte le paiement d'intérêts élevés.

"Iron Age" rapporte que le pourcentage des opérations sidérurgiques accuse son septième gain hebdomadaire consécutif, accusant 29 1-2 p.c. cette semaine, contre 29 p.c. la semaine dernière. La production de l'énergie électrique a fortement diminué la semaine dernière à cause du Thanksgiving Day, mais elle est restée 8.4 p.c. plus forte que pendant la semaine correspondante de 1933.

MOYENNES:

(Copyright 1934, Standard Statistics Co.).

Le 5 Déc.	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Tot.
Aujourd'hui (1. p.m.)	90.3	39.6	55.0	76.2
Hier	89.3	38.9	54.2	75.4
Sem. passée	89.9	38.0	55.1	75.7
Mois passé	84.0	36.2	55.9	71.6
1933	93.7	41.6	67.0	81.0
1931	71.9	39.6	113.1	74.1
1927	144.0	123.9	124.7	132.3
Max. 1934	105.0	54.3	90.3	93.8
Min. 1934	76.0	34.1	48.8	66.4

(1926 égale 100).

Universal Leaf Tobacco Co. a déclaré son dividende trimestriel régulier de 50c par action ordinaire.

PLUS DE VIGUEUR QUE MARDI SUR LA LISTE DES MINES

Toronto, 5. (P. C.) — Supportée par la hausse du marché de New-York, la liste des mines a déployé plus de vigueur aujourd'hui à Toronto. Le prix de l'or a monté à Londres, ce qui, ajouté aux rachats effectués par les "shorts" contribua à ranimer la liste.

Dome s'apprécia de .45 pour toucher $37 et des gains moins importants apparurent en regard de Hollinger, McIntyre et Teck Hughes, bien qu'active, recula de .05 à $8. Parmi les mines d'or à meilleur marché des appréciations allant de .03 à .05 furent enregistrées par Little Long Lac, Pickle Crow, God's Lake et Sylvanite. Pickle Crow fut liquidiée activement hier pour fermer à $1.43 et, ce matin, elle tomba à $1.40 avant de se hisser à $1.49. God's Lake chuta .05 plus bas à $1.45 pour remonter subséquemment à $1.54 et compter .04 de hausse nette.

PRODUCTION D'AMIANTE

Les expéditions canadiennes d'amiante en septembre se chiffrent à 14,814 tonnes comparativement à 15,922 tonnes en août et 18,914 tonnes en septembre 1933. La production des neufs premiers mois de 1934 est de 110,666 tonnes comparativement à 99,972 tonnes la période correspondante de 1933.

Le prix de l'acier de rebut No 1 pour fondre a été haussé de 50c à $12.50. C'est un nouveau sommet pour le mouvement actuel de hausse.

Premier fut une des vedettes en s'élevant .16 plus haut à $1.40 pour descendre à $1.36 ensuite. Eldorado, Bear Exploration et White Eagle montèrent toutes un peu.

Chez les métaux communs Noranda fut en demande et enregistra un petit gain, tandis que Hudson Bay montait de .36 et que Falconbridge restait stable.

Chemical Research changea de mains en haut de $2, mais les autres pétroles à bon marché furent peu actifs.

PAPIER A TOITURE

Les principaux produits de douze établissements fabricant le papier à toiture en 1933 sont évalués à $3,178,822, et se répartissent comme suit: bardeaux, 223,943 carrés, $1,023,626; lambrissages, 31,327 carrés, $180,375; papier à toiture uni, 233,123 carrés, $490,120; feutre imprégné, 4,929 tonnes, $299,173; lambris saturés, 2,587 tonnes, $183,141.

La couverture-or du Federal Reserve System était de 70.6% durant la semaine du 28 novembre 1934; à rapprocher de 72.4% la semaine précédente et de 64.8% l'an dernier à la même date.

Warner Bros Pictures Inc. a subi durant l'année finissant le 25 août 1934, une perte nette de $2,530,513, après les charges, à rapprocher d'une perte nette de $6,291,748 l'année précédente.

Firestone Tire & Rubber Co. a gagné 71 cents par action ordinaire durant l'année finissant le 31 octobre 1934, au lieu de $5.13 par action privilégiée l'année précédente.

Nouvelle Emission

$6,000,000

Maclaren-Quebec Power Company

Obligations amortissables, première hypothèque, 5½ — trente ans

Série "B"

EMISSION DEFINITIVE

Datées du 1er septembre 1934. Echéant le 1er septembre 1964.

Principal et intérêts semestriels (1er mars et 1er septembre) payables en monnaie légale du Canada, dans les villes de Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver. Rachetables à toute date d'échéance d'intérêt, en tout ou en partie, pour le fonds d'amortissement ou autrement, au gré de la Compagnie, à 60 jours d'avis, à 105%, jusqu'au 1er septembre 1939 inclusivement; puis à 103% jusqu'à et y compris le 1er septembre 1949; ensuite à 102% jusqu'à et y compris le 1er septembre 1954; ensuite à 101% avant l'échéance; dans chaque cas avec l'intérêt accru à la date du rachat. Ces obligations à coupons sont enregistrables, quant au principal seulement. Elles sont en coupures de $1,000 et $500. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000 et les multiples autorisés.

L'acte de fiducie supplémentaire pourvoira à un fonds d'amortissement cumulatif annuel pour les obligations série "B", à dater du 1er septembre 1939, en vue de retirer 50% des obligations de cette série à l'échéance. D'après ce fonds d'amortissement, les obligations seront retirées chaque année à ou au-dessous des prix de rachat, faute de quoi elles seront rachetées par lot.

Fiduciaire: Toronto General Trusts Corporation.

Les renseignements suivants nous ont été fournis par M. Albert MacLaren, président de la Compagnie:

CAPITAL

(après la présente finance)	Autorisées	Emises
Obligations première hypothèque à fonds d'amortissement (hypothèque définitive)	$18,000,000	
5½% série "A" (échéance 1er février 1961)		$12,000,000
5½% série "B" (échéance 1er septembre 1964)—la présente émission		6,000,000
Actions ordinaires (sans valeur au pair)	250,000 actions	50,000 actions

En plus, la Compagnie se propose d'autoriser pour $6,000,000 d'obligations de deuxième hypothèque. On estime que le produit de $4,000,000 de ces obligations de deuxième hypothèque suffira à compléter le programme de construction actuel de la Compagnie.

POSITION DE LA COMPAGNIE

Maclaren-Quebec Power Company, constituée selon les lois de la province de Québec, détient et exploite deux centrales électriques sur la rivière Lièvre, dans la province de Québec, à environ 30 milles d'Ottawa et 105 milles de Montréal. A High Falls, elle a complété, en 1930, l'installation d'une station d'énergie de 86,000 chevaux-vapeur (E.H.P.). A Masson Falls, la Compagnie a terminé, en 1933, une installation de 130,000 E.H.P. Le 1er juillet 1933, elle a effectué sa première livraison d'énergie conformément à son contrat avec la Commission hydro-électrique d'Ontario, mentionnée plus bas, à qui elle livre présentement 40,000 E.H.P., d'après le même contrat.

A l'usine de High Falls on peut porter la production à 115,000 E.H.P. en construisant une canalisation d'amenée et en installant une turbine et un générateur pour les 29,000 E.H.P. additionnels. Cette addition donnera à la Compagnie, pour ses deux usines, une capacité de production totale de 245,000 E.H.P., mais elle n'a pas à être terminée avant la dernière partie de 1936, alors que toute la quantité d'énergie réservée par contrat à la Commission hydro-électrique d'Ontario, à savoir 125,000 E.H.P., doit lui être livrée.

La Compagnie détient en entier les concessions hydrauliques de la rivière Lièvre, sauf celles permettant l'installation de 35,000 E.H.P., dont elle a la jouissance jusqu'en l'an 2,004, par bail emphytéotique consenti par le Gouvernement de la province de Québec.

On estime que lorsque la Commission hydro-électrique d'Ontario commencera à recevoir toute l'énergie qui lui revient par contrat, soit le 1er novembre 1936, les seuls revenus provenant de ce contrat feront plus que payer les frais d'exploitation et l'intérêt sur les obligations première hypothèque de la Compagnie et les obligations $4,000,000 deuxième hypothèque ci-haut mentionnées.

Quand l'installation des 245,000 E.H.P. sera terminée, le montant total des obligations première hypothèque autorisées et émises sera de moins de $74 par E. H. P.

LES CONTRATS DE LA COMPAGNIE

La Maclaren-Quebec Power Company a un contrat s'étendant jusqu'au 1er juillet 1973 pour la fourniture de 125,000 E.H.P. à la Commission hydro-électrique d'Ontario, à qui elle fait actuellement une livraison de 40,000 E.H.P.

Voici les livraisons prévues à ce contrat:

1er juillet 1933 (en voie d'exécution)	20,000 E.H.P.
1er juillet 1934 (en voie d'exécution)	40,000 E.H.P.
1er juillet 1935	67,000 E.H.P.
1er juillet 1936	100,000 E.H.P.
1er nov. 1936	125,000 E.H.P. et chaque année ensuite jusqu'au 1er juillet 1973.

La Compagnie a aussi un contrat, jusqu'au 1er janvier 1971, avec The James Maclaren Company Limited, pour la fourniture de 66,000 E. H. P. et depuis le 1er juillet 1931 elle effectue régulièrement et intégralement ses livraisons.

GARANTIES

Les obligations première hypothèque sont garanties par une première hypothèque fixe et spécifique sur tous les biens réels et immeubles et les droits de la Compagnie détenus présentement ou à acquérir dans l'avenir, les deux contrats d'énergie mentionnés plus haut et les droits de la Compagnie sur le réservoir d'emmagasinage. Ces obligations sont aussi garanties par une charge flottante sur l'entreprise et tout autre actif de la Compagnie. Aux termes de l'Acte de fiducie, cette charge sera sujette aux obligations assumées par la Compagnie dans son contrat avec la Commission hydro-électrique d'Ontario, et, conséquemment, en cas de procédures forcées, le fiduciaire ou tout acquéreur de l'entreprise doit assumer et remplir ces obligations, tout en ayant le bénéfice du contrat.

Des réclamations de privilèges (liens) se rapportant aux travaux de construction ont été inscrites contre certaines propriétés de la Compagnie. Ces réclamations sont contestées devant les Cours, mais des sommes estimées suffisantes pour y pourvoir, si elles sont confirmées, ont été déposées auprès du fiduciaire pour les obligataires.

Le total des obligations pouvant être émises conformément à l'Acte de fiducie est limité à $18,000,000. Après la présente finance, il y aura $12,000,000 d'obligations série "A" en cours, payables quant au principal et à l'intérêt, au Canada, à Londres (Angleterre) et à New-York; et $6,000,000 série "B", payables au Canada seulement, de sorte que le montant émissible, d'après l'Acte de fiducie sera en cours. Le produit de cette émission d'obligations série "B" sera utilisé pour retirer les emprunts bancaires contractés pour assurer l'exécution du programme de construction de la Compagnie.

RECETTES

La direction de Maclaren-Quebec Power Company estime que les revenus, frais d'exploitation et recettes avant paiement de l'intérêt obligataire et autre et avant dépréciation seront comme il suit:

Année commençant	Revenu brut de l'Hydro	Revenu brut du contrat avec The James Maclaren Co., Ltd	Total des revenus bruts	Frais d'exploitation	Total applicable à l'intérêt obligataire et autre et à la dépréciation.
1 décembre 1933*	$ 425,000	$665,000	$1,090,000	$100,000	$ 990,000
1 décembre 1934	768,750	550,416	1,319,166	125,000	1,194,166
1 décembre 1935	1,242,500	600,000	1,842,500	150,000	1,692,500
1 décembre 1936	1,875,000	600,000	2,475,000	200,000	2,275,000

* L'exercice de la compagnie prend fin le 30 novembre de chaque année.

Montant requis pour l'intérêt annuel sur $18,000,000 d'obligations 5½% première hypothèque (série "A" et série "B") — sans compter la prime, s'il y en a, sur l'intérêt des obligations série "A" payables à Londres ou New-York... $990,000

Ces obligations sont offertes conditionnellement à leur émission, à leur livraison entre nos mains, à l'approbation légale de MM. Meredith, Holden, Heward & Holden pour ce qui est de l'incorporation et de l'organisation de la compagnie, la création et l'émission des obligations, des droits hydrauliques et franchises et de M. Aimé Geoffrion, C.R., pour ce qui est des contrats susmentionnés de vente d'énergie et de M. Arthur-G. Slaght, C.R., quant au contrat pour la vente d'énergie à la Commission Hydro-Electrique d'Ontario et de MM. Aylen & Aylen quant aux titres des droits et propriétés immobilières.

Prix: 100 et l'intérêt accru, pour rapporter 5.50%

Vous pouvez vous procurer chez votre courtier un prospectus descriptif de cette émission

Disponibilité probable des titres provisoires du fiduciaire vers le 10 décembre 1934.

R. O. Sweezey & Co. LIMITED
Bell, Gouinlock & Co. LIMITED
Cochran, Murray & Co. LIMITED
J. L. Graham & Co. LIMITED
Gairdner & Company LIMITED

McLeod, Young, Weir & Co. LIMITED
Hanson Bros., Inc.
Greenshields & Co., Inc.
Griffis, Fairclough & Norsworthy LIMITED
Aird, Macleod & Co.
Ernest Savard LIMITEE

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon LIMITED
R. A. Daly & Co. LIMITED
W. C. Pitfield & Company LIMITED
Williams, Partridge & Angus LIMITED
Melady, Sellers & Co. LIMITED

Les renseignements contenus dans cette annonce ne sont pas garantis, mais proviennent de sources que nous croyons être correctes et qui nous ont guidés dans l'achat de ces obligations.

LA BANQUE DU CANADA

Le choix des candidats au Conseil d'Administration a lieu aujourd'hui — Intéressant travail préparé par les jeunes de la Chambre de Commerce de Québec.

(par LOUIS-A. BELISLE)

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Ottawa la mise en nomination des candidats au poste d'administrateurs de la Banque du Canada. Une quarantaine d'industriels, négociants et autres hommes d'affaires vont se qualifier pour briguer les suffrages des actionnaires lors de l'élection des sept administrateurs qui doit avoir lieu le 23 janvier prochain.

Dans le "Soleil" de samedi, nous avons exposé assez longuement le mécanisme des élections. Qu'il nous suffise d'ajouter que pour être considéré comme valide, chaque bulletin de présentation a dû être signé par des actionnaires représentant au moins 250 parts de la Banque du Canada, et que l'on s'est assuré que chaque candidats appartient bien à la classe qu'il sera appelé à représenter sur le Conseil d'Administration. Ces classes sont au nombre de trois : les industries premières ; les industries manufacturières ou commerciales et enfin les autres genres d'affaires. Vers le 12 décembre, le conseil provisoire de la Banque sera en mesure de soumettre aux 12,000 actionnaires la liste officielle des candidats dont la nomination a été acceptée.

Comme nous le disions samedi, il appartiendra à l'élément français de notre pays de voter massivement pour les candidats de notre nationalité si l'on veut obtenir au Conseil d'Administration la juste part de représentation qui nous revient. D'ici la date des élections, nous aurons probablement l'occasion de revenir plus explicitement sur ce sujet. Disons pour l'instant qu'il ne s'agit pas du tout d'une question de discrimination à l'égard des candidats de langue anglaise, mais uniquement d'une question d'intérêt national, d'une question d'importance primordiale pour nous.

Lors de la mise en vente des actions de la Banque du Canada, aucun actionnaire n'a pu s'en procurer plus de 15. Toutefois, vu que le maximum d'actions qu'une seule personne a le droit de posséder peut atteindre 50, nos gens qui n'ont pu en obtenir originairement peuvent en tout temps se reprendre en achetant de ces actions sur le marché libre.

A CEUX QUI DESIRENT SE DOCUMENTER

Nous tenons à attirer particulièrement l'attention de ceux qui s'intéressent à la Banque Centrale sur une brochurette de très belle tenue que viennent de publier les membres du comité des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec.

Ce travail, préparé avec beaucoup de soin par sept membres de la section des jeunes, condense en 23 pages une documentation très considérable et permet à quiconque veut posséder un aperçu d'ensemble sur la Banque du Canada de trouver en un rien de temps l'essentiel de ce qu'il importe de connaitre. Comme, dans un travail de cette nature, il est beaucoup plus facile de diluer que de condenser, on s'imagine quelle somme de travail la plaquette sur la Banque du Canada a dû demander à ses auteurs.

On y trouve pour commencer un bref historique des étapes qui ont amené la création de notre Banque Centrale. Viennent ensuite des considérations sur la politique administrative et l'organisation interne de l'institution, sur ses fonctions et le mécanisme de ses opérations. Enfin, l'étude se termine par quelques aperçus sur le contrôle du crédit et des prix et sur les difficultés qui semblent attendre la Banque Centrale de ce côté. Sans nier à la Banque toute chance de succès, les jeunes de la Chambre de Commerce n'entrevoient pas pour elle un succès plus grand que celui des banques centrales des principaux pays du monde.

Les actionnaires de la Banque du Canada et tous ceux qui s'intéressent à cette institution trouveront, comme on le voit, d'utiles et intéressants renseignements dans la plaquette que nous venons d'analyser brièvement. Ce travail a été préparé en collaboration par MM. Ernest Aubry, Henri Clément, Lucien Gagnon, Fernand Gamache, Paul-Henri Guimont, Maurice Meunier et Maurice Painchaud. Il se vend 25c dans les librairies de la ville ou au bureau de la Chambre de Commerce.

L'initiative des jeunes de la Chambre de Commerce mérite sûrement des louanges et prouve une fois de plus l'intérêt qu'ils portent aux questions d'actualité susceptibles d'affecter de près ou de loin les affaires locales. Nous adressons toutes nos félicitations à qui de droit pour ce travail qui, nous le souhaitons, sera suivi de plusieurs autres du même genre.

FORTE EMISSION DE LA MacLAREN-QUEBEC POW.

Un puissant syndicat de courtiers en obligations met aujourd'hui en vente une émission de $6,000,000 d'obligations à 5½%, de première hypothèque et avec fonds d'amortissement (Série "B") de la MacLaren-Quebec Power Company.

Lorsque cette émission aura été vendue, il y aura en circulation pour $12,000,000 d'obligations série "A", dont le capital et les intérêts sont payables au Canada, à Londres et à New-York. En outre, il y aura l'émission courante de $6,000,000 d'obligations série "B", payable au Canada seulement. Ces obligations de première hypothèque, au total de $18,000,000, représentent ce qui est autorisé par l'acte de fiducie. Le produit de la présente émission de la série "B" servira à retirer les emprunts contractés aux banques pour mener à bonne fin le programme de construction de la compagnie. La série "A" fut émise en février 1931 à 94, pour rapporter 5.93% et elle cote encore plus haut que le pair.

La MacLaren-Quebec Power Co. possède et exploite deux centrales sur la rivière au Lièvre, dans la province de Québec, à moins de 30 milles d'Ottawa et à 105 milles de Montréal. A High Falls, la compagnie a terminé en 1930 une centrale de 86,000 E. H. P. A la chute à Masson, la compagnie a terminé en 1933 une installation de 130,000 E. H. P. et, en juillet 1933, elle a commencé à fournir à la Commission Hydro-Electrique d'Ontario la première tranche d'énergie demandée en vertu de son contrat avec elle. Présentement la MacLaren-Quebec Power Co. livre à l'Hydro 40,000 E. H. P. en vertu de ce même contrat, qui comprend 125,000 E. H. P. et sera valide jusqu'en 1973. Lorsque l'Hydro prendra tout ce qu'elle doit prendre en vertu de ce contrat (125,000 E. H. P.), vers novembre 1936, on estime que les recettes provenant de ce contrat seulement suffiront amplement à payer les frais d'opération et les intérêts sur les obligations de première hypothèque de la compagnie.

Une fois que les 245,000 E. H. P. de la compagnie seront installés, le total des obligations de première hypothèque en circulation représentera moins de $74.00 par E.H.P. (electrical horse power).

Les obligations de 1ère hypothèque sont garanties par une première hypothèque sur les biens immobiliers de la compagnie, actuels ou futurs. Les obligations sont aussi garanties par une charge flottante sur l'entreprise et tous les autres actifs de la compagnie.

La direction de la MacLaren-Quebec Power Co., estime que les revenus disponibles pour les intérêts obligataires et autres, ainsi que pour la dépréciation, seront comme suit :

Année commençant le	Disponible pour les intérêts obligataires et autres, ainsi que dépréciation.
Décembre 1er, 1933 x	$ 990,000
Décembre 1er,1934	1,194,166
Décembre 1er, 1935	1,692,500
Décembre 1er, 1936	2,275,000

x—L'exercice financier de la compagnie se termine le 30 novembre.

Le total requis annuellement pour payer les intérêts sur les obligations de première hypothèque est de $990,000.

Voici quels sont les membres du syndicat offrant l'émission : R. O. Sweezey & Co.; McLeod, Young & Co.; McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon; Bell, Gouinlock & Co.; Hanson Bros, Inc.; R. A. Daly & Co.; Cochran, Murray & Co.; Greenshields & Co. Inc.; W. C. Pitfield & Company; Griffis, Fairclough & Norsworthy; J. L. Graham & Co.; Aird, Macleod & Co.; Williams, Partridge & Angus; Gairdner & Company; Ernest Savard et Melady, Sellers & Co.

Les chemins de fer américain de première classe ont subi une perte de $2,003,582 durant septembre 1934; ils avaient gagné $17,028,325 durant septembre 1933.

ELU DIRECTEUR



M. Guy Vanier, C. R., de Montréal, vient d'être élu directeur de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal. Il remplace à ce poste feu M. A.-P. L'Espérance. M. Vanier fait partie du bureau légal Vanier et Vanier. Il est vice-président de la Société Natincale de Fiducie et président de la Caisse Nationale d'Economie. M. Vanier a déjà été président de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne et président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le nouveau directeur de la Banque d'Epargne donne des cours de sociologie à l'Université de Montréal et il est professeur de finance à l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques.

PRODUCTION DE CUIVRE

—a production canadienne de cuivre en septembre a reculé à 27,623,000 livres d'un total de 32,703,880 livres le mois précédent et 30,720,000 livres en septembre 1933. La production des neuf premiers mois de 1934 montre une augmentation de 23 p.c., sur la période correspondante de 1933 avec des totaux respectifs de 266,952,821 livres et 217,046,451 livres. La production de cuivre ampoule de septembre est de 25,814,617 livres; le mois précédent elle était de 29,168,421 livres.

Les cours du cuivre électrolytique aux Etats-Unis sont toujours fermes à 9 cents la livre, les cours sur le marché de Londres sont en moyenne de 6.6228 cents en fonds canadiens ce qui porte la valeur de la production canadienne de septembre à $1,829,444. Au cours du mois d'août le cours moyen était de 6.95845 cents et la valeur de la production canadienne du même mois était de $2,275,654.

La production mondiale de cuivre affiné en septembre donne une avance de 16.2 p.c., sur le mois précédent, les totaux étant de 118,150 tonnes et 101,700 tonnes respectivement. La production des Etats-Unis de 30,150 tonnes se compare à 26,800 tonnes le mois précédent. La production allemande en septembre est de 12,737 tonnes comparativement à 16,390 tonnes en août. La production russe de minerai de cuivre au cours des sept premiers mois de 1934 est de 975,000 tonnes métriques une augmentation de 82 p.c., sur la période corresoondante de 1933.

Le déclin général des stocks mondiaux de cuivre affiné en 1934 se trouve arrêté en septembre par une augmentation de 6,750 tonnes dans les surplus disponibles. Les stocks aux Etats-Unis ont décliné d'environ 4,000 tonnes mais ceci est plus que compensé par une augmentation de 10,750 tonnes dans l'approvisionnement étranger. Le 29 septembre les stocks des entrepôts du London Metal Exchange se composaient de 36,441 tonnes de cuivre affiné et 7,843 tonnes de cuivre brut; le 31 août ce stock était de 36,456 tonnes de cuivre affiné et 7,887 tonnes de cuivre brut.

Le chemin de fer Atchison a gagné en octobre dernier des recettes nettes d'exploitation de $1,495,393, au lieu de $2,711,832 en octobre 1933.

LES PRODUITS DE FERME SONT PLUS EN DEMANDE, HIER

Montréal, 5 — On a noté une légère amélioration, hier, dans la demande pour le beurre, le fromage et les oeufs.

Dans l'ensemble, les prix se sont maintenus sauf dans le cas du beurre qui a semblé vouloir fléchir un peu. En fermeture, le beurre No 1 oscillait entre 20¾ et 21c la livre, comparé à 20¾-21¼c la veille.

Sur le marché du fromage, le prix le plus généralement payé fut 9½c, comparé à 9¼-9½ le jour précédent. Les oeufs sont restés stationnaires.

Voici quels ont été les arrivages d'hier, par chemins de fer: 14 boites de beurre; 6 boites de fromage et 1,649 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1	.88
Blé Nord No 2	.84
Avoine Ouest No 2	.52
Avoine Ouest No 3	.47
Avoine d'engrais No 1	.46
Balles d'avoine	.35
Orge Ouest No 2	.62
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$2.60 à 2.75
Deuxième patente	2.40 à 2.55
Patente à boulanger	2.35 à 2.50
(Prix au sac, livré aux points de la campagne moins 5c pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix au wagon par baril	$4.50 $4.60
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.75 $4.85
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre	
Livré	$5.70 à $5.90
Farine d'engrais:	
Son	$26.25 à 26.75
Gru rouge	27.25 à 27.75
Gru blanc	31.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voies ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie	$26.00
Au détail	$28.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$ 3.25
Foin pressé:	
Extra No 2	$15.00
Mil No 2	14.00
Mil No 3	12.50
Mélasse d'engrais :	
Blanckstrap des indes occidentales (au baril f. à o. Montréal, baril de 45 gallons compris) le gallon	.13
Au wagon-citerne, le gallon	.10
Patates:	
Nouvelles Québec No 1	0.35 0.40
Ile-du-P.-Edouard	0.45 0.50
N.-Brunswick	0.40 0.45

Oeufs:	Cartons-Libres
A-1 gros	.48 —
A-1 moyens	.40 —
A-1 de poulettes	.38 —
A-Gros	.43 — .42
A-Médium	.34 — .33
A de poulettes	.32 — .31
B	.26 — .25
C	.22 — .21

Beurre:	
No 1	$0.20¾ à .21
Fromage:	
Ontarien	0.09½
Volailles:	
Dindons	21-22
Poulets nourris au lait	22-24
Poulets de choix	21-23
Volailles vivantes	16-18
Volailles pour bouillir	23-26
Oies	15-17
Cannetons domestiques	17-19

BATTERIES ELECTRIQUES

Les ventes de batteries accumulatrices des manufactures canadiennes en juillet, août et septembre donnent une valeur de $751,628 comparativement à $845,536 et $616,442 les premier et deuxième trimestres de l'année courante. Les ventes du dernier trimestre comprennent 123,149 batteries, $558,114 pour le démarrage et l'ignition des engins à combustion interne; 4,513 piles, $3,913, pour l'éclairage des fermes, 758 piles, $20,292 pour le service des chemins de fer; 1,207 pour le démarrage des motocyclettes; $60,793 de piles et batteries diverses et $82,142 d'accessoires et pièces détachées.

Les importations de batteries du même trimestre sont évaluées à $79,980 et les exportations à $70,129.

BRUCK SILK MILLS

Montréal, 5.— (P. C.)— Les profits bruts de Bruck Silk Mills Limited durant l'année finissant le 31 octobre 1934 ont été de $526,652, à rapprocher de $477,381 durant l'année précédente. Après avoir déduit toutes les charges, les recettes nettes applicables aux dividendes furent de $214,227, au lieu de $178,127. Le surplus a atteint $71,733 pour l'année écoulée, ce qui a porté le surplus total à $624,108. Les recettes nettes représentent $1.90 par action, à rapprocher de $1.78 par action l'année précédente et de 30 cents par action il y a deux ans. Les disponibilités courantes sont de $891,357 et les exigibilités immédiates de $60,822, laissant un fonds de roulement de $830,535.

IMPORTATIONS DE CAFE

Les importations de café en octobre se chiffrent à 2,244,000 livres, comparativement à 2,775,000 en septembre 1933. Les pays de provenance sont: Afrique Orientale Britannique, 984,000 lb; Colombie, 472,000; Brésil, 335,000; Royaume-Uni, 166,000; Jamaïque, 164,000; Trinidad, 39,000. Les importations totales de café et chicorée donnent une valeur de $251,000 en octobre dernier comparativement à $310,000 en octobre 1933.

BREWING CORP.

Montréal, 5 (P.C.) — Les profits provenant des opérations de Brewing Corporation of Canada Limited, durant le trimestre finissant le 31 octobre 1934 furent de $765,489, au lieu de $386,707 l'an dernier. Les profits nets applicables aux dividendes (après avoir déduit les différentes charges) s'élèvent pour la période sous revue à $156,249. L'an dernier, la compagnie subit une perte de $26,809.

PRODUCTION DE NICKEL

La production canadienne de nickel en septembre se chiffre à 8,773,000 livres comparativement à 14,272,000 le mois précédent. Celle des neuf premiers mois de 1934 se totalise à 97,039,485 livres, soit une augmentation de 83.5 p.c., sur la période correspondante de 1933.

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 580 kilocycles—517.9 mètres)

MERCREDI, 5

4.30 p.m.—L'heure.
4.31 p.m.—L'horaire des programmes.
4.32 p.m.—Musique d'orchestre.
4.45 p.m.—Variétés.
5.00 p.m.—Programme.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Orchestre et chant.
5.45 p.m.—Chansonnettes.
6.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle.
6.10 p.m.—Le programme T.-R.C. Templeton.
6.15 p.m.—Récital de piano.
6.30 p.m.—Extraits d'opérettes.
6.45 p.m.—Programme lyrique de Dundee Tailors.
7.00 p.m.—Divertissements, présentation Mozart Ltée.
7.15 p.m.—La chanson de Paris, présentation Les pastilles Valda.
7.30 p.m.—L'heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Les folies Non-Sma.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Les trois mousquetaires, courtoisie Listerine.
9.00 p.m.—Programme de la Brasserie Boswell.
9.15 p.m.—L'orchestre Vin St-Georges.
9.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
10.00 p.m.—Récital d'orgue de M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Programme du club de hockey Québec-Castors.
10.45 p.m.—Programme.
11.00 p.m.—L'heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.10 p.m.—O Canada, fin des émissions.

JEUDI, 6

8.00 a.m.—L'heure.
8.01 a.m.—Récital d'orgue du Théâtre Capitol.
9.01 a.m.—Le club du Cou-Cou de CHRC.
10.00 a.m.—L'horaire des programmes.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Les souhaits de bonne fête.
10.20 a.m.—Extraits d'opéras.
10.30 a.m.—Programme Mus-Kee-Kee.
10.45 a.m.—Pour les enfants.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical, courtoisie L'Association des Aveugles de Québec
11.15 a.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Programme St-Cyr & Frère.
12.00 p.m.—Autour de la table.
12.15 p.m.—Programme de choix.
12.30 p.m.—La chanson française.
12.45 p.m.—Musique d'orchestre.
1.00 p.m.—Nouveauté.
1.15 p.m.—Musique légère.
1.30 p.m.—Les grandes voix, présentation Radios Rogers.
1.45 p.m.—Régal artistique.
2.00 p.m.—Rapport maritime.
2.02 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4 h. 30 p.m.
4.30 p.m.—L'heure.
4.31 p.m.—L'horaire des programmes.
4.32 p.m.—Programme.
4.45 p.m.—Pour les enfants, courtoisie Laiterie Brookside
5.00 p.m.—Le théâtre Capitol.
5.01 p.m.—Programme.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—L'heure du Foyer.
5.45 p.m.—La bonne ménagère, courtoisie Libby McNeil & Libby of Canada Ltd.
6.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle
6.10 p.m.—Le programme Raz-Mah Templeton.
6.15 p.m.—Chansonnettes.
6.30 p.m.—Programme
6.45 p.m.—Musique de danse, courtoisie Quebec Modern Clothing Co.
7.00 p.m.—Tango.
7.15 p.m.—La chanson de Paris
7.30 p.m.—L'heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Le Club Rotary présente les Troubadours Napolitains.
8.00 p.m.—Causerie du Rév. Père Lellèvre, O.M.I.
8.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.45 p.m.—L'orchestre Vin St-Georges.
9.00 p.m.—Les cigarettes Sweet Caporal.
10.00 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions.

CKCV

(Québec 229 mètres — 1310 kilocycles)

MERCREDI, 5

12.00 p.m.—J.-R. Croteau.
12.15 p.m.—Variétés.
12.30 p.m.—Magasinage.
12.45 p.m.—Danse.
1.00 p.m.—Cocktail musical.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—L'heure.
6.30 p.m.—Taxi Royal.
6.45 p.m.—Victor Butcher Supply.
7.00 p.m.—Les galetés du régiment.
7.30 p.m.—L'heure.

JEUDI, 6

12.00 p.m.—Musique.
12.15 p.m.—Folklore.
12.30 p.m.—Le Marché Moderne.
12.45 p.m.—Happy Days.
1.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—L'heure.
6.30 p.m.—Taxi Royal.
6.45 p.m.—Programme.
7.00 p.m.—Vapex.
7.30 p.m.—L'heure.
9.00 p.m.—Le théâtre dramatique.
9.30 p.m.—Concert.
10.00 p.m.—Piano Accordéon.
10.30 p.m.—L'heure.

CKAC

MERCREDI, 5

3.00 p.m.—Le programme de Kate Smith.—C.B.S.
4.00 p.m.—"Student Federation Program".—C.B.S.
4.15 p.m.—L'Institut de musique Curtis.—C.B.S.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.05 p.m.—Extraits d'opérettes.
5.15 p.m.—Le Théâtre des Petits.
5.30 p.m.—Le programme du Foyer.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Le programme Cystex.
7.15 p.m.—Chansons sans paroles.
7.25 p.m.—Drames vécus.
7.30 p.m.—Le quart d'heure Familex.
7.45 p.m.—Les deux copains.
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Les Trois Mousquetaires.
9.00 p.m.—Le programme Carling.
9.15 p.m.—L'ensemble à cordes Wrigley et solistes.
9.45 p.m.—Le programme F.-X. LaSalle et Fils.
10.00 p.m.—Variétés Mus-Kee-Kee.
10.30 p.m.—Programme de mélodies.
11.00 p.m.—Le reporter Buckinham
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
11.30 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 6

7.45 a.m.—"Cheerful Earful".
8.00 a.m.—"Busy Fingers".
8.15 a.m.—"The Serenader".
8.30 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—"Sunny Side Up".—C.B.S.
9.45 a.m.—Le vieux trappeur.
10.00 a.m.—"Press Radio News".—C.B.S.
10.05 a.m.—Entre vous et moi.
10.30 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—Programme Mus-Kee-Kee.
11.30 a.m.—Musique classique sur l'orgue.
11.45 a.m.—Le programme des services radios.
12.00 p.m.—L'heure ensoleillée.
12.15 p.m.—Le programme Catelli.
12.30 p.m.—L'heure trifluvienne.
1.00 p.m.—Cours de la bourse.
1.15 p.m.—Causerie de l'U. C. C.
1.30 p.m.—Orchestre.
1.45 p.m.—Cours de diction.
2.00 p.m.—Variétés Mus-Kee-Kee.
2.30 p.m.—Pour vous Madame.
2.45 p.m.—Mélodies.
3.00 p.m.—"Broadways of Romance".—C.B.S.
4.00 p.m.—"America's Little House".—C.B.S.
4.15 p.m.—Musique de l'Armée du Salut.
4.30 p.m.—Orchestre.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.05 p.m.—Loretta Lee.—C.B.S.
5.15 p.m.—Tante Bonne-Humeur.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Les dernières chansons de Paris.
7.15 p.m.—Croyez-le ou non, de Ripley.
7.30 p.m.—Le trio de concert du Queen's.
7.45 p.m.—La voix qui charme.
8.00 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert.
8.30 p.m.—"Par-dessus les toits"
8.45 p.m.—Langelier présente La Voix Musicale.
9.00 p.m.—Radio-théâtre des Dominion Stores.
10.00 p.m.—L'orchestre du vin Saint-Georges.
10.15 p.m.—Variétés Mus-Kee-Kee.
10.30 p.m.—Fats Waller's Rhithm Club".—C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

Radio - Etat

MERCREDI, 5

6.30 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre.
7.00 p.m.—G.-R. Markowsky et son orchestre.
7.15 p.m.—Clifford McCormick, organiste, et Marjorie Marler, pianiste.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—Etude en blanc et noir.
8.00 p.m.—Les Anciens Canadiens.
8.15 p.m.—"Happy Landing".
8.30 p.m.—Radio Hall Players, sous la direction d'Edgar Stone.
9.00 p.m.—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00 p.m.—Les Maîtres de la Musique: Gilberi et Sullivan.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas Dornberger, de l'hôtel Mt-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal.

JEUDI, 6

6.30 p.m.—"Pundy Fantasy".
7.00 p.m.—Gene Fogarty et son orchestre.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—"Our Concert".
8.00 p.m.—Au Livre d'Or.
8.15 p.m.—Aspects pratiques de l'agriculture.
8.20 p.m.—Relais.
8.30 p.m.—Musique de chambre: Quatuor en si bémol de Mozart.
9.00 p.m.—Conférence par M. Eugène Lapierre: "Quelques aspects de la philanthropie en France et ailleurs".
9.15 p.m.—"La dictature", allocution de M. V.-C. Wansbrough, sous les auspices de l'Association canadienne de la Ligue des Nations.
9.30 p.m.—"Musical Keys du N.B.C.
10.00 p.m.—"Roads that Move". Le Mississipi.
10.30 p.m.—L'orchestre de Billy Bissett de l'hôtel Royal York.
10.45 p.m.—Radio-journal.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

L'INDUSTRIE CHIMIQUE

La production des industries chimiques lourdes (acides alcalis et sels) de 1933 est évaluée à $12,713,000 soit une augmentation de 12 p.c., sur 1932. Onze compagnies dans ce groupe ont opéré 15 établissements en 1933, dont 9 en Ontario, 2 en Québec, 3 en Colombie-Britannique et 1 en Nouvelle-Ecosse.

National Tea Company a déclaré son dividende régulier.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

STOCKS DE MAIS

Les stocks de maïs étranger au Canada le 23 novembre se décomposent comme suit par provenance (chiffres d'il y a un an entre parenthèses): Etats-Unis, 6,137,000 boisseaux (10,544,000); Argentine, 287,000 (1,891,000); Sud-Africain, 1,721,000 (190,000).

IMPOSSIBLE de loigner la FOULE Aubaines merveilleuses Bas prix chez !

Combinaisons
Penmans "71" 1.19

CAMISOLES ET CALECONS
Penmans "71" .68

COMBINAISONS
chaudement ouatées pour hommes. Première qualité. Toutes grandeurs .95

COMBINAISONS
pour homme. Tout laine pesante 1.69

Camisoles et Caleçons
pour homme. Tout laine pesante .98
Extra spécial pour cette semaine seulement.

COMBINAISONS
avec un bon ouaté pour garçons. Toutes grandeurs .68

VOYEZ CETTE OFFRE
Coton blanc 36 pouces de largeur. Splendide fabrication et fini. A sacrifier pour la verge .9½
Maximum: 20 verges à chaque client.

CHEMISES
en broadcloth pour hommes. Excellente qualité, rayures toutes tissées. Deux faux-cols et collets à même. Toutes grandeurs. Rég. $1.95 .79

Camisoles et Caleçons 1.68
Penmans "95". Le morceau

CHAUSSETTES de TRAVAIL
en pure laine pesante pour hommes. Bonne longueur et pointure. La paire .19

CAMISOLES ET BOUFFANTS
L'article pratique pour dames à l'heure actuelle. Avec rayures de soie. Le morceau .27

ROBES DE NUIT
Mesdames, ce sont des valeurs extraordinaires. Toutes de bonne grandeur et en bonne flanellette chaude. Offertes aux prix de .55 et .69

JUPONS
en crêpe avec dentelle pour dames. Blanc, chair et rose. Régulier $1.49 .98

CHEMIN DE PRELART
convenable pour passages, 22½ pouces de largeur, durable et donnera entière satisfaction. Régulier 33c. La verge .19

COTON
à drap non blanchi, bonne pesanteur. Régulier 40c.—Pour .29

COTON
à drap blanchi, qualité supérieure. Régulier 60c. pour la verge .39

COMFORTABLES
pour lit double, chauds et épais, assortis de couleurs. Prix spécial 1.75

BAS POUR DAMES
en cachemire noir de très belle qualité. Toutes pointures. La paire .48

BOUFFANTS POUR DAMES
Ouaté pesant en blanc et chair. Toutes grandeurs .29

CAMISOLES ET BOUFFANTS
Justement l'article pour cette époque de l'année. Véritable qualité valant 55c. La pièce .37

TOILE
Toile à Serviette, pure toile irlandaise, 18 pouces de largeur, à carreaux de vert, bleu, rose, mauve. Régulier 22c. La verge. .13

COUVERTURES
Mossfield laine pure, de grandeur pour lit double. Bordure rose et bleue. Régulier $10.00. La paire 5.95
Font un cadeau parfait

Tout ce qui est offert est absolument de première qualité.

P.-P. MARTIN & Cie Limitée en Liquidation
67 rue St-Joseph Tél. 7432

BAS et LINGERIE pour dames et enfants
GARNITURES DE MAISON : toiles, rideaux, etc.

Augmentez vos revenus en décembre en publiant une carte d'affaires dans ces pages

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant

Téléphones des chefs de service le soir

VEILLES
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaître 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . 4-3068

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"
UN CENTIN DU MOT par mois de 25 centins par insertion

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 6 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone, en cet de même pour les avis "non responsable."

42 Succursales

A QUEBEC, on vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 3e rue. Tél. : 4-0581
AUGER, JULES 1,141 3-4 St-Vallier. Tél. : 9397
BEAULIEU, EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél. : 6050
BLAIS, DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél. : 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, chemin Ste-Foy, Tél. : 8862
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél. : 7840
JOS. COTE, (Ltée) :
Suc No 1, 59, de la Couronne, tél. : 4-0243
Suc No 2, 26, St-Jean, tél. : 4-0574
Suc No 3, 332, St-Jean, tél. : 2-0203
Suc No 4, 15, Buade, tél. : 2-0288
Suc No 5, 459, S-Joseph, tél. : 4-0592
Suc No 6, 321, S-Joseph, tél. : 4-0082
Suc No 7, 435, St-Jean, tél. : 4-0431
Suc No 8, 103, S-Joseph, tél. : 4-0454
Suc No 10, 95, St-Paul, tél. : 2-0341
Succ No 11, 176, 3e Ave, tél. : 4-0523
Suc No 12, 27, St-Joseph, tél. : 2-0395
Suc No 13, 15, chemin Ste-Foy, tél. : 4-0262
Suc No 14, 355, St-Paul, tél. : 2-0117
DELISLE, ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél. : 4-0553
DERY, CHARLES-AIME, Beauport, Tél. : 5-5033
DION, RENE, 786, St-Vallier. Tél. : 4-0473
DUBE, J.-EDM., 152, St-Jean. Tél. : 2-6190
DUBE, MAURICE, pharmacien, 243, St-Joseph. Tél. : 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON, 114, 146e rue. Tél. : 4-1962
FORTIN, Mme E., 74, 4ème Ave., Québec-Ouest. Tél. : 2-4790s11
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél. : 4-0422
GARNEAU, L.-P., 470, St-François. Tél. : 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1,251B, St-Vallier. Tél. : 4-0421
GIGUERE, J.-E. tabagiste. 223, St-Joseph. Tél. : 3-0738
357, St-Joseph. Tél. : 4-0562
GIROUX, ADELARD, 15, la Canardière. Tél. : 4-4481
GOSSELIN, J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél. : 4-1320
LEVESQUE, J.-A., 146 1-2, 3e Rue. Tél. : 4-0320
MARTEL, ALEX., Loretteville, B. P., 129. Tél. : 112
TROTTIER, MATTY, 595, de la Canardière. Tél. : 4-0051
ROBERGE, OMER, St-Romuald. Tél. : 159
ROGER, RENE, 297 1-2, 1ère Ave. Tél. : 4-0238
ROY, Mlle B., 193, Des Franciscains. Tél. : 6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél. : 2-2083
SOUCY, PAUL-H. pharmacien, 81, Ave. Cartier (coin St-Cyrille). 6763
ROULEAU, GEO., 126, St-Patrice. Tél. : 2-4833
TALBOT MAURICE, 11 Haldimand. Tél. : 2-0116
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. DU "SOLEIL" Tél. : 7131

Agents

AGENTS POUR VILLE ou campagne, plusieurs lignes faciles à vendre et très payantes. Agents désirant lignes supplémentaires. Ecrire Boîte Postale 111, St-Roch, Québec. 5-7déc-2F

AGENTS POUR VILLE ou campagne, plusieurs lignes faciles à vendre et très payantes. Agents désirant lignes supplémentaires. Ecrire Boîte Postale, 111 St-Roch, Québec. 5-7déc-2F

CRAYONS qui additionnent automatiquement. Invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph Co., dépt. 6, Saltillo, Miss. 29nov-1-5-8déc-1B

ON DEMANDE des agents vendeurs à domicile dans les campagnes qui voudraient s'occuper sérieusement de la vente de quelques remèdes de famille très efficaces et indispensables ; gros profits à réaliser. Pour renseignements, écrire à casier 204 Le Soleil. 1-5-7-déc-2B

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits. Metalmatch l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metalmatch Corporation, 39 Edna, Toronto. 30nov-6fs-2B

Animaux domestiques

ANIMAUX domestiques, lapins Géants des Flandres, ainsi que cage pouvant servir à ces derniers. S'adresser 123 de la Couronne. 4B

CHIEN COCKER noir bon pour la chasse, ainsi qu'une chienne springner cocker, les deux pure race. S'adresser 31 Ste-Madeleine. 4déc-2fs-4b

Appartements à louer

A LOUER appartement "flat". S'adresser à la Cokerie, 40 rue Desjardins, en face du Palais de Justice. 3déc-6fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèques en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No. 473 rue St-Jean, tels. : bureau: 4-2918, rés.: 3-2459. 10nov-26fs-7R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél. : 3-1161. 10nov-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél. : 9450. Résidence : 4-5312. 3nov-26fs-7F

Argent demandé

CAPITAL DE $10,000 demandé intérêt 7%. Bonnes garanties. Ecrire Casier 210 "Le Soleil". 4déc-3fs-8b

Articles de ménage

A VENDRE rug Chinois, taupe. Tapis d'escaliers, portières, rideaux, bureau de toilette, lits simples, etc. S'adresser 64 Latourelle. 3déc-3fs-9B

MEUBLES d'occasions, Chesterfield, 3 morceaux, canapé, 2 lits d'enfants, table et banc de téléphone, tapis, stores, oreillers, 142 Belvédère. 1erdéc-4fs-9B

POELE-FOURNAISE, fournaise de passage, très belle grande table antique, divanette. Nous achetons lingerie de toutes sortes. Mlle Julienne Trudel, 76 St-Sauveur, tél. : 3-3746. 5-7déc-9F

UNE MACHINE A LAVER électrique usagée, $10.00 seulement. S'adresser 39 de la Couronne. 28nov-6fs-9F

UNE MACHINE A LAVER électrique usagée, $10.00 seulement. S'adresser 39 de la Couronne. 28nov-18fs-9F

ACHETONS MEUBLES USAGES, acceptons également tous meubles usagés en accompte sur meubles neufs. Prix raisonnables payés. Ces meubles d'occasions seront revendus à notre magasin de gros et détail 411 rue St-Paul ou 33 Blvd Charest. J.-A. Roy, 188 rue St-Jean. 7nov-26fs-9R

BEL ASSORTIMENT linges usagés pantalon 25c, robes 35c, manteaux $1.00, pardessus d'hiver pour hommes $1.00, machine à coudre Singer, divanette, meubles toutes sortes. Achetons à domicile, V. Drapeau, 44, Ste-Thérèse, tél. : 4-0194. 5déc-3fs-9F

POELES.—Plus grand assortiment poêles en ville, bois, charbon, gaz. Achetons vieux poêles et articles de ménage. Pièces et réparations tous genres poêles par experts, ici et à domicile. Brûleurs à huile usagés. Quantité de poêles à gaz et autres poêles cuisine usagés. Le Poêle Enrg., 44½ St-Joseph, tél. : 3-1086. Lun.mer.sam.-7Jan-9T

Achetons, vendons, échangeons

MEUBLES et effets de ménage, neufs et d'occasions, vitrines, balances, coffres-forts, clavigraphes, tentes, selles, etc. Enlevés à domicile. Recevons marchandises à commission. Prompt retour. L.-J.-A. Demers & Cie, encanteurs, 183 de la Couronne, tél. : 2-2685. lun.mer.ven.sam-5Jan-9T

MAGNIFIQUE PIANO à vendre en parfait ordre. Occasion exceptionnelle, aussi club-bag neuf, manteau de fourrures, lingeries et différents articles de ménage, conditions faciles, tél. : 3-0112. 4déc-6fs-9T

Automobiles à louer

TAXI PRIVE 25c en ville. Beauport, Charlesbourg, Hôpital Laval, 75c, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, compérage, mariage, enterrement $1.00 pour magasiner $1.00 de l'heure. S'adresser tél. : 4-0153—3-0093. lun-mer-sam-8déc-12fs-11a

Automobiles à vendre

DODGE, Chevrolet 1934, Chevrolet Sedan 1932, Pontiac Sedan 1931, Dodge Sedan 1930, Plymouth Sedan 1930, Dodge Panel 1931, Camion Réo 1½ tonne, Camion International 1¼ tonne. S'adresser Morisset & Frère, 337 Prince-Edouard. 1déc-6fs-12T

FORD COACH 1929, en parfait ordre, 5 bons pneus, licence 1934. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser chez Vocelle & Frère, 77 Blvd. Charest, tél. : 9365. 3-7déc-12F

FORD COUPE, Chevrolet coupé spécial, Chrysler sedan, Nash sedan, 7 pass., Packard sedan, 7 pass., avec et sans licence. Camion Dodge, roues double, licence. Aussi parties neuves pour Hudson Essex, Nash. Un Dodge Sedan Spécial. Parties usagées toutes sortes. Tél. : 4-1246. 6nov-26fs-12A

EXPOSITION D'AUTOS USAGES, durant toute cette semaine pour la première fois à Québec. Vous verrez un aussi grand nombre d'autos d'occasion de récents modèles dont: Plymouth Cabriolet de Luxe 1934, Plymouth Sedan de Luxe 1934, Plymouth Coach 1934, Chevrolet Victoria 1934, Chevrolet Coach 1934, Chrysler Sedan 1933, Dodge Cabriolet de Luxe 1933, Chrysler Sedan de luxe 1932, Chrysler Coupé Convertible 1932, Plymouth Sedan 1932, Rockne Sedan 1932. Tous ces chars sont licenciés. Universal Auto, 27-33 de la Couronne, tél. : 3112. 24nov-26fs-12F

DURAND 1931, DeSoto 1931, Nash 7 pass., 1930, Pontiac 1931, Chevrolet 1931, Willys 1931, Whippet 1930, Austin 1930, DeSoto 1930, Ford Camion, Chevrolet Livraison. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél. : 2-6290. 3déc-6fs-12F

VRAIE OCCASION Chrysler 1928, 4 portes, $60.00, Essex, 4 portes avec licence, $55.00. Ces chars en parfait ordre. Propriété et garage contenant 18 machines à vendre. S'adresser 300, 2e Avenue, tél. : 4-3132. mer-jeu-sam-7déc-12fs-12T

CAMION FORD 1½ tonne et un International 1 tonne avec carrosserie (Stake body), licence 1934, comprise. Ces 2 camions sont en très bon ordre et à vendre très bon marché, terme si désiré. Motors Ltd., 183 Fleurie. 4déc-2fs-12F

FORD COACH 1930, licence 1934. Employez l'anti-congelant Preston, Frost Cope ou l'alcool pour radiateurs. Demandez nos prix pour chaufferettes ou chaines. General Automobile Supply Reg'd Ed. Poulin, prop., 133-135 Du Pont, tél. : 4-2262. 12nov-26fs-12T

Automobiles demandées

LE MEILLEUR ENDROIT pour vendre votre automobile argent comptant. Pouvons aussi le vendre à commission. Avons grand choix de chars usagés à vendre à prix de débarras. Pour renseignements, tél. : 3-1915, Quebec Used Car, Ltd., 239 de la Couronne, près Marché St-Roch. 15nov-26fs-13T

Accessoires d'automobile

PIECES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, pneus toutes marques chars. Réparation générale. Spécialité ressorts et refait à neuf, garanti posé. Achetons chars usagés ou d'accidents. Abattoir d'Autos St-Roch, 14 St-Roch, Québec, tél. : 6451. 30nov-26fs-Acc-d'Autos-F

L'HIVER APPROCHE. Nous pouvons vous donner le confort d'été pour votre char si vous utilisez l'anti-congelant Preston, les chaufferettes et super chargeurs de batteries Dodge & autres accessoires d'hiver, que nous avons toujours en main. Morisset & Frères, 337, Prince-Edouard, tél. : 7158. 3déc-26fs-Sp-Auto-T

AUTOMOBILISTES.—Ne tardez pas, protégez votre automobile contre les froids de l'hiver. Employez l'anti-gel "Glycerco", infaillible, qui a donné ses preuves depuis plusieurs années. Employez aussi l'huile d'hiver Fennol 100% Pennsylvanie. Nous pouvons aller chercher votre char et le préparer. Pour informations, tél. : 2-1112 ou venez à 18, 1ère Rue, Limoilou, Anglo Canadian Oil & Products. 3déc-26fs-Spec-Auto-T

HIVERNEMENT BATTERIES, $2.00. Confiez-nous votre auto pour lubrification — réparations de pneus, chaines, anti-congelant. Accessoires d'autos, satisfaction garantie. Poste de service Jobidon, 250, rue St-Paul, coin Carré Parent, tél. : 2-5317. lun.mer.sam-30Janv-Spec-Auto-T

Les petites annonces du "Soleil" rapportent toujours quelle que soit l'annonce que vous publiez.

Accessoires d'automobiles

GARAGE CHAUFFE, REMISAGE chars pour hiver, bas prix, accessoires toutes sortes, usagés et neufs pour autos, anti-congelant 1ère qualité, station service huile, graisse, gazoline, storage de batteries, etc. Auto Parats Sales & Exchange, Reg., 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél. : 4-2200. lun.mer.sam.-30Janv-Sp.-Auto-T

A vendre ou à échanger

ECHANGERAIS propriété rapportant $390.00 profit net par an, pour commerce en ville ou vendra à bas prix. S'adresser 33½ St-Joachim, tél. : 2-7265. mar.jeu.sam-22déc-14B

MAISON de 3 logements, 7-8 pièces, bien située rue Fraser, maison récente, échangerait contre maison 2 logements de 6-7 pièces. S'adresser 20 Crémazie, tél. : 5224. 7nov-26fs-14R

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280, St-Paul, tél. : 2-5035. 14nov-26fs-34R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

GRANDE ET PETITE CHAMBRES meublées à neuf avec pension 34 rue Ste-Anne, tél. : 2-7400 (en face de l'église anglicane). 4déc-6fs-26r

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville. Chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18., $20 et $25. par mois. Chambres simples sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bains privés si désiré. Bière et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 6nov-26fs-27r

CHAMBRE à louer, avec cuisinette meublée, bien chauffée, place tranquille, conviendrait pour deux personnes. Aussi garage à louer, $5.00 pour l'hiver. S'adresser 86 Lavigueur. 5déc-2fs-27R

A LOUER belle grande chambre et cuisine, gaz, chauffée à eau chaude, usage du bain et téléphone. Aussi suite de trois appartements. S'adresser 149 Dorchester ,tél : 4-0333. Boutique à louer. mer.ven.d.lun.mar.12déc-27T

CHAMBRE SIMPLE à louer, usage du gaz, téléphone, chambre de bain. Bon chez-soi. S'adresser 114 d'Aiguillon. 4déc-3fs-27r

45 REMPARTS. — Grande et petite chambres à louer, eau courante, eau chaude à l'année, gaz, bain, avec douche, usage téléphone. Aussi 29 Charlevoix, place tranquille, prix modéré. 4déc-6fs-27r

DES REMPARTS No 11, Grandes et petites chambres, usage bain et téléphone, eau chaude, prix modéré. S'adresser Mme A. Bergeron, nouvelle propriétaire, tél. : 2-3327. 4déc-6fs-27r

GRANDE CHAMBRE A COUCHER-BOUDOIR, magnifiquement meublée, mobilier Chesterfield, deux lits séparés si désiré, chambre de bain et téléphone sur même étage. 18 Garneau. 4déc-3fs-27r

GRANDE CHAMBRE double à louer, frais réparée, garde-robes, étage du bain, 2 fenêtres sur la rue, aussi petite chambre à $1.00. S'adresser 43 St-Joseph. 5déc-6fs-27B

DANS FAMILLE DISTINGUEE, sans enfants, belle chambre tranquille et claire, près Grande-Allée. Tél.: 6486. 29nov-6fs-27B

DEUX BELLES PETITES chambres à louer, très propres, garde-robes, une sur la rue. S'adresser 424 rue St-Joseph, près Bld. Langelier. 4déc-6fs-27B

CHAMBRE bien confortable à louer, bon marché . S'adresser 150½ rue du Pont. 27B

BELLE CHAMBRE boudoir à louer avec eau courante, au 2e plancher, usage du bain et téléphone. S'adresser 18 Ste-Ursule, tél. : 2-4962. 1erdéc-6fs-27r

CHAMBRES CONFORTABLES à louer, dans beau quartier résidentiel, près Grande-Allée, 130, Avenue Turnbull. 29nov-6fs-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

DES REMPARTS No 11. Grandes et petites chamores, usages bain et téléphone, eau chaude, prix modérés. S'adresser Mme A. Bergeron, nouvelle propriétaire, tél. : 2-3327. 27nov-6fs-27r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi cuisinette, eau courante, usage bain, téléphone. S'adresser 24½ Couillard, tél. : 2-2859. 7nov-26fs-27r

8 HALDIMAND, chambre à louer avec eau chaude et froide. Chambre de bain, même étage chauffée à vapeur. S'adresser Mme Normand, tél. : 4-3346. 3déc-3fs-27R

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, MERISIER, 12 pcs. $2.75; croûtes de bouleau, $2.25; Bois mêlé 12" $2.00 corde; Slabs tois franc. Charbon stove, chesnut, $14.50 tonne. 75c la poche, coke, $10.50 tonne 3 poches $1.00, Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3ème Rue, tél. : 3-1978. 17nov-26fs-34T

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75; 2 pds $4.50 la corde; Slab bouleau, corde croûte bois mou $1.90. Livré à domicile. M. Desharnais 349 Marie de L'Incarnation tél. : 2-1834. 7nov-26fs-34A

AURELIUS BLOUIN, 284 Arago, tél. : 4-0175. Cour à bois 11 Bayard. Erable, merisier, première qualité, 10" $2.25 la corde, scié fendu 24" - 30". Plus bas prix du marché. Bois d'allumage 3 sacs 50c, bois franc 5 sacs $1.00 charbon Stove, Chestnut $14.50 la tonne; 75c le sac; Coke 3 gros sacs $1.00. Satisfaction garantie. sam lun.mer.30Janv-34A

J.-ALD. LATULIPPE, No 14, 3e Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois franc débité 12 pcs, $2.50 et $3.00. Bois de chauffage toute sorte. Charbon de 1ère qualité. Livraison dans toute la ville. 9nov-26fs-34T

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Kirouas et St-Luc, ancien poste Elzéar Bédard, tél.: 4-0133, vous offre du bois à l'abri, de première qualité, érable et merisier aux prix les plus bas : 12 pouces, $2.65, scié, 24 pcs, $4.75 pas scié; $5.25 scié, 30 pcs. $6.00, pas scié, $6.50 scié. 22nov-26fs-34P

COUR A BOIS ECONOMIQUE, 4, 1ère Rue. Bois de chauffage, érable, merisier, bouleau, slabs bois franc, slabs bois mou. Coke, charbon de bois, très bas prix. Satisfaction garantie, service prompt. Prix spéciaux par quantité pour provision, tél. : 4-2310. lun.mer.vend.-28janv-34T

CHARBON ET HUILE à brûleur, Coke grosse poche, 35c, 3 poches $1.00. Stove et Chestnut 80c la poche, aussi à la tonne. Huile à brûleur par 5 gallons et plus. A. Falardeau 161 Dorchester, tél. : 3-5795. lun.mer.sam.-29déc.-34T

CHAUFFAGE sec hangaré l'abri. Bois corde, croûtes merisier, épinette mêle, $2.50 voyage. Croûtes bois franc, bois corde, merisier, érable. Téléphonez 9829, Edouard Ruel, Limitée, Côte Bell. 29nov-15fs-34B

Chauffage, bois, charbon

CHARBON, Stove, Chestnut, première qualité $14.50 la tonne, 80c la poche, Buckwheat No 1, $10.00 la tonne, 60c la poche. Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00. Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél. : 6618. 4déc-26fs-34F

J.-P. BORDELEAU, Enr., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél. : 5837. Croûtes sapins épinettes 12" $1.90, croûtes, slabs bouleau 12", $2.25. Erable, merisier, 2 pds, $2.75; demi-corde scié. Bois pour allumer 5 poches $1.00. Aussi foin, grains, charbon. 15nov-26fs-34A

BOIS SEC A L'ABRI — Merisier, érables, 2½ pds 3 pds; croutes épinettes; charbon cook 35c la poche, 3 poches $1.00; charbon dur de toutes sortes; foin, grain. Aussi toujours en mains bons jeunes chevaux à différents prix. Tél. : 5887. 1087 St-Vallier, 22½, St-Bernard. 15nov-26fs-34A

CHARBON DE BOIS 2 sacs pour 15c. Coke 25c la poche. Peinture, huile de lin, térébentine, vitres, mastique, feuilles et cordes de tuyaux, hockey, pelles, fusé, ampoules électriques. Aussi glace à vendre. J.-Noël Rondeau, 6 Lachevrotière, tél. : 2-0256. 14nov-26fs-34R

J. BEAUPRE 152 Bayard, tél. : 3-2361. Coke 35c poche, 3 pour $1.00. Steve 80c poche, 100 lbs. Coke, Stove à la tonne. Slabs merisier, bouleau, épinette, bois de corde 2, 2½ pds., voyage merisier, érable. Spécial bois 30" $2.50, $3.50, $4.50. 4déc-26fs-34F

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél. : 6827. Bois franc sec, à l'abri, débité $2.50, érable, merisier, 2 et 2½ pds, scié, fendu, grosses croûtes, érable, merisier sec, bon marché, 6 grosses poches pour allumer $1.00. Slabs bouleau, charbon, toutes sortes. 30nov-26fs-34F

COUR A BOIS ST-ROCH toujours en main, bon bois la Beauce, Erable, merisier, bois mou fendu 12 pcs., $1.50 la corde, bonne mesure, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél. : 2-0235. 23nov-26fs-34T

ELZ. TURCOTTE, 19 De Jumonville, tél. : 8411, paroisse Sacré-Coeur, bois chauffage, toutes sortes. Bois franc et mou. Aussi slabs, Coke, charbon bois. Bois pour allumer à la poche. sam.mar.jeu.-13déc--34A

Huile à brûleurs

EVITEZ LE TROUBLE du nettoyage en employant uniquement l'huile Rouge. Aucun carbone. Seul distributeur. Les Huiles Royales, Enr., tél. : 3-1352. 4déc-26fs-Hui-T

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX.—Un char de chevaux comprenant chevaux d'ouvrage et de voitures et 4 chevaux trotteurs. Quelques chevaux bon marché provenant des échanges. S'adresser aux Ecuries L.-V. Houde, 43 Bonaventure. 10nov-26fs-31A

AVONS RECU un char beaux chevaux et belles juments, pesanteur 1200 à 1600 lbs, très bien domptés, en vente au plus bas prix du marché. Blondeau & Larochelle, écurie Demers, 3e Rue, ou garage Larochelle & Fils, 16, 4e Rue. 29nov-26fs-31T

BERLINES à neige et traineaux en bon ordre, à vendre à très bon marché. S'adresser 75 St-Laurent, tél. : 3-4840 ou 6933. 1déc-4fs-31r

JE VIENS RECEVOIR des fermes d'Ontario 2 chars magnifiques chevaux. Spécialité belles juments pour cultivateurs, gros chevaux pour chantier. Vendus par écrit. Omer Turgeon Enr. 23 Montmagny, tél. : 6302 16nov-26fs-31A

Henri Blouin

J'AI RECU un char de chevaux des fermes de l'Ontario. Pesanteur 1200 à 1500 lbs. Vendra bon marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay. S'adresser H. Blouin, 234 rue Kirouac, coin St-Sauveur, tél. : 3-2638. 10nov.-20fs-31A

Chevaux, voitures, harnais

JUMENT BRUNE, 1200 lbs, garantie aucun défaut. S'adresser 28 Bonaventure. 4déc-2fs-31B

JE VIENS DE RECEVOIR 3 chars de magnifiques chevaux, très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant de 1200 à 1700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 4déc-26fs-31F

Commerce à vendre

BON POSTE de restaurant, comptoir Lunch, à vendre, Haute-Ville. Grosse clientèle, bon chiffre d'affaire, loyer $17.00 par mois. Information, tél. : 2-4813. 4déc-6fs-36B

ETAL DE BOUCHER, à vendre, bon marché, loyer très bas, bon poste d'affaire. Cause de vente, autre occupation. Ecrire Casier 160, "Le Soleil". 30nov-6fs-36B

ETAL DE BOUCHER à vendre avec propriété si désirée, payable comme loyer avec logement privé et magasin, $35.00 par mois. Très peu comptant. S'adresser 7-8 hrs. p.m., 130 Durocher, tél. : 4-2018. 5déc-2fs36B

RESTAURANT ET PATISSERIE de 1er ordre, à remettre pour cause de santé, comprenant immeuble et installation moderne dans un des meilleurs postes d'affaires de la ville. S'adresser par lettre 288 St-Cyrille ou le soir de 5 h. à 8 heures. 4déc-6fs-36B

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément, Enr., 104 Côte de la Montagne, tél. : 2-1422. 30nov-26fs-42R

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Jerre, tél. : 2-2890. 13nov-26fs-42r

Divers à vendre

1 BUFFET, une armoire à argenterie, un set de salon, un set de chambre à coucher, 2 matelas, un sommier, une table de cuisine à extension. Boutiques et garage et entrepôt à louer. S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cyrille, tél. : 5676. 7nov-24fs-43R

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél. : 3-2920. 3nov-26fs-43A

Chauffage, bois, charbon

CHARBON, Stove, Chestnut, première qualité $14.50 la tonne, 80c la poche, Buckwheat No 1, $10.00 la tonne, 60c la poche. Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00. Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél. : 6618. 4déc-26fs-34F

J.-P. BORDELEAU, Enr., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél. : 5837. Croûtes sapins épinettes 12" $1.90, croûtes, slabs bouleau 12", $2.25. Erable, merisier, 2 pds, $2.75; demi-corde scié. Bois pour allumer 5 poches $1.00. Aussi foin, grains, charbon. 15nov-26fs-34A

BOIS SEC A L'ABRI — Merisier, érables, 2½ pds 3 pds; croutes épinettes; charbon cook 35c la poche, 3 poches $1.00; charbon dur de toutes sortes; foin, grain. Aussi toujours en mains bons jeunes chevaux à différents prix. Tél. : 5887. 1087 St-Vallier, 22½, St-Bernard. 15nov-26fs-34A

CHARBON DE BOIS 2 sacs pour 15c. Coke 25c la poche. Peinture, huile de lin, térébentine, vitres, mastique, feuilles et cordes de tuyaux, hockey, pelles, fusé, ampoules électriques. Aussi glace à vendre. J.-Noël Rondeau, 6 Lachevrotière, tél. : 2-0256. 14nov-26fs-34R

J. BEAUPRE 152 Bayard, tél. : 3-2361. Coke 35c poche, 3 pour $1.00. Steve 80c poche, 100 lbs. Coke, Stove à la tonne. Slabs merisier, bouleau, épinette, bois de corde 2, 2½ pds., voyage merisier, érable. Spécial bois 30" $2.50, $3.50, $4.50. 4déc-26fs-34F

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél. : 6827. Bois franc sec, à l'abri, débité $2.50, érable, merisier, 2 et 2½ pds, scié, fendu, grosses croûtes, érable, merisier sec, bon marché, 6 grosses poches pour allumer $1.00. Slabs bouleau, charbon, toutes sortes. 30nov-26fs-34F

COUR A BOIS ST-ROCH toujours en main, bon bois la Beauce, Erable, merisier, bois mou fendu 12 pcs., $1.50 la corde, bonne mesure, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél. : 2-0235. 23nov-26fs-34T

ELZ. TURCOTTE, 19 De Jumonville, tél. : 8411, paroisse Sacré-Coeur, bois chauffage, toutes sortes. Bois franc et mou. Aussi slabs, Coke, charbon bois. Bois pour allumer à la poche. sam.mar.jeu.-13déc--34A

Huile à brûleurs

EVITEZ LE TROUBLE du nettoyage en employant uniquement l'huile Rouge. Aucun carbone. Seul distributeur. Les Huiles Royales, Enr., tél. : 3-1352. 4déc-26fs-Hui-T

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX.—Un char de chevaux comprenant chevaux d'ouvrage et de voitures et 4 chevaux trotteurs. Quelques chevaux bon marché provenant des échanges. S'adresser aux Ecuries L.-V. Houde, 43 Bonaventure. 10nov-26fs-31A

AVONS RECU un char beaux chevaux et belles juments, pesanteur 1200 à 1600 lbs, très bien domptés, en vente au plus bas prix du marché. Blondeau & Larochelle, écurie Demers, 3e Rue, ou garage Larochelle & Fils, 16, 4e Rue. 29nov-26fs-31T

BERLINES à neige et traineaux en bon ordre, à vendre à très bon marché. S'adresser 75 St-Laurent, tél. : 3-4840 ou 6933. 1déc-4fs-31r

JE VIENS RECEVOIR des fermes d'Ontario 2 chars magnifiques chevaux. Spécialité belles juments pour cultivateurs, gros chevaux pour chantier. Vendus par écrit. Omer Turgeon Enr. 23 Montmagny, tél. : 6302 16nov-26fs-31A

Henri Blouin

J'AI RECU un char de chevaux des fermes de l'Ontario. Pesanteur 1200 à 1500 lbs. Vendra bon marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay. S'adresser H. Blouin, 234 rue Kirouac, coin St-Sauveur, tél. : 3-2638. 10nov.-20fs-31A



EN ATTENDANT LES FETES

Préparez-vous de bonne heure pour les Fêtes. Prenez avantage des occasions qui vous sont offertes dans nos pages et plus spécialement dans nos "Suggestions de Noël et du Premier de l'An.

IL Y A INTERET POUR TOUS A LIRE LES PETITES ANNONCES

Chevaux, voitures, harnais

JUMENT BRUNE, 1200 lbs, garantie aucun défaut. S'adresser 28 Bonaventure. 4déc-2fs-31B

JE VIENS DE RECEVOIR 3 chars de magnifiques chevaux, très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant de 1200 à 1700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 4déc-26fs-31F

Commerce à vendre

BON POSTE de restaurant, comptoir Lunch, à vendre, Haute-Ville. Grosse clientèle, bon chiffre d'affaire, loyer $17.00 par mois. Information, tél. : 2-4813. 4déc-6fs-36B

ETAL DE BOUCHER, à vendre, bon marché, loyer très bas, bon poste d'affaire. Cause de vente, autre occupation. Ecrire Casier 160, "Le Soleil". 30nov-6fs-36B

ETAL DE BOUCHER à vendre avec propriété si désirée, payable comme loyer avec logement privé et magasin, $35.00 par mois. Très peu comptant. S'adresser 7-8 hrs. p.m., 130 Durocher, tél. : 4-2018. 5déc-2fs36B

RESTAURANT ET PATISSERIE de 1er ordre, à remettre pour cause de santé, comprenant immeuble et installation moderne dans un des meilleurs postes d'affaires de la ville. S'adresser par lettre 288 St-Cyrille ou le soir de 5 h. à 8 heures. 4déc-6fs-36B

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément, Enr., 104 Côte de la Montagne, tél. : 2-1422. 30nov-26fs-42R

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Jerre, tél. : 2-2890. 13nov-26fs-42r

Divers à vendre

1 BUFFET, une armoire à argenterie, un set de salon, un set de chambre à coucher, 2 matelas, un sommier, une table de cuisine à extension. Boutiques et garage et entrepôt à louer. S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cy

VOULEZ-VOUS DEVENIR
PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
6 COTE D'ABRAHAM Tél.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terres ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue. Commerce : Tels que Hôtel, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 5déc-6fs-114R

Rosaire Drolet
EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de poste d'épicerie, licenciées, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer Confiez-moi vos transactions, Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone : 3-4217. 23nov-26fs-114R

FOURRURES - FOURRURES
... VENTES ...
REPARATIONS - TRANSFORMATION

Eudore Poliquin
FOURRURES.—Faites réparer ou transformer votre manteau immédiatement afin d'éviter tout retard dans la livraison. Spécialité : manteau de toutes sortes sur mesures tels que Seal Hudson, Seal Français, Mouton Perse, etc., 358, 2ème Avenue, tél.: 4-1339. 1.mer.sam.12janv-26fs-59T

Ovide Marceau
FOURRURES 839 ST-VALLIER. Voyez nos vitrines et constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux. Nous avons en mains 150 manteaux confectionnés tels que manteau de vison, mouton de Perse, Hudson Seal, Broadtail, chat sauvage, Poney Caracul, Rat Musqué, etc. Tous les manteaux sont confectionnés à nos ateliers, par des experts et nous en garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure, grand choix de Renard Argenté et Martre du Nord, 839 St-Vallier. Four.-10nov-26fs-A

REPARATIONS, TRANSFORMATIONS tout genre, grand choix manteau tout fait 1935. Spécialité manteau sur ordre, assortiment complet fourrures, coupe, ouvrage garanti, bas prix. Henri Dion, 151 De Mazenod, tél.: 9702. 17nov-26fs-59A

Jos. Robitaille, Enrg.
FOURRURES de toutes sortes, assortiment complet de parures de cou. Spécialité réparation et transformation de manteaux. Jos. Robitaille Enrg. 108 Richelieu tél. : 2-3288. Succ. 106, St-Jean, tél.: 2-7684. 4déc-26fs-Four-R

$10.00 TRANSFORMATION très beaux manteaux tout faits bon marché Manteaux sur ordre. Seal Hudson Seal Français Mouton Perse, etc. Très beaux renards argentés. Voûte à l'épreuve du feu. Vaillancourt & Frère, 36 Ave des Oblats face église St-Sauveur, tél.: 4-3747. mer.sam.-15déc-Four-A

Maisons demandées

ON DEMANDE à acheter propriété pour commerce. Côte d'Abraham ou sur rue commerciale dans St-Roch. S'adresser A. Turgeon, 144 Côte d'Abraham. 1déc-3fs-81r

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté 6967, Ch. Colomb, Montréal. 14nov-26fs-Mal

Maternité

MATERNITE LICENCIE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny, autrefois 12 St-Gabriel, tél.: 2-1966. 15nov-26fs-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE.—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice. 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 21nov-26fs-44r

On demande à acheter

ACHETONS CARTES de Turret .15 la série ou .25 pour 100 cartes mélangées. Gratis 10 cartes avec chaque achat de cigarette à .25, mailer ou adresser aux Pharmacie Dubé, 269 St-Joseph, 152 St-Jean, 212, 3ième Avenue. 20nov-26fs-86B

ACHETONS Cartes Turret 15c la série, 25c le cent mélangées, gratis 10 cartes avec chaque achat d'un paquet de cigarettes à 25c S'adresser Couet-Petitclerc, 46 1-4 St-Joseph. 4déc-6fs-86T

PLUS HAUT PRIX payé pour vieil or Dents, boitier, (etc), 10 karats $11.60 l'once, 14 karats, $16.20 l'once; 18 karats, $21.00 l'once Omer Rousseau, bijoutier, 46½, St-Joseph, Québec. Spécialité: Bagues Fiançailles, aussi jonc de mariage. 8nov-26fs-86T

ON DEMANDE un moteur usagé d'un 1-3 ou 1-2 force, 110 volts. S'adresser 142 Fleurie, tél.: 9912. 86B

LIVRES DE SECONDE MAIN.—Nous achetons Romans, histoires de toutes sortes. S'adresser à Chouinard & Fils, 305 St-Joseph, tél.: 3-1502. 1déc-26fs-86b

ON DEMANDE à acheter un diamant d'un K et demi et plus, à prix d'occasion. S'adresser A. Tremblay, 54, 5ième Rue. 5déc-3fs-86B

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX—Achetons vieux bijoux, montres, chaines, bracelets, dents or. Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, adresserz-vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 23nov-26fs-86T

Vieux Timbres

NOUS PAYONS les plus hauts prix en argent pour vieux timbres. Tous pays. Ecrire: Old Authors Shop, 320 rue Albert Ottawa, Ontario. 3déc-6fs-86B

Objets perdus

PERDU SOIT SAMEDI, de la Gare du C. P. R. à l'Avenue Moncton, ou dimanche, un étui de livret de la banque Canadienne de Commerce, contenant un certain montant d'argent et une passe de chemin de fer, si retrouvé, prière de téléphoner 4-4891. 87B

GANT en cuir brun pour chauffeur perdu, mardi 4 décembre. Récompense promise, tél. 3-0114. 87B

PERDUE une sacoche contenant un bon poste $2.69 et $5.85 en argent, un livre de banque, un livre d'assurance Metropolitan, un livre de messe et chapelet. S'adresser à 57 Richardson, tél.: 3-2663. Récompense promise. 87B

TROUSSEAU de clefs perdu (clefs de valises), à l'Aréna. S. v. p. retourner 271, 2ème Avenue. Récompense. 87B

PERDU CHAPELET grains poussière d'or, dans un étui bleu, gravé sur la croix initiales A.A., 3-5-29. Prière d'avertir par téléphone 6331. Récompense promise. 4déc-2fs-87b

PERDU SAMEDI porte-chapeau, en bois, de la Côte de Courville à l'église de Giffard. S'adresser tél.: 4-5365. 4déc-2fs-87B

Animaux perdus

PERDU DIMANCHE chien blanc taille moyenne sur rue St-Jean près Déligny. Répondant au nom Teddy Récompense promise en remettant 494 St-Jean tél.: 3-4473. 5déc-2fs-88b

Pianos à vendre

BON PIANO A VENDRE, en parfait ordre S'adresser 18 rue des Zouaves, entre 9 h a.m. et 6 h. p.m 16nov-26fs-93B

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE, comprenant 2 logements de 7 et 9 chambres, plus bain. Toutes améliorations des plus modernes, située au 42-44 Maufils. Véritable occasion. Prix en bas de l'évaluation municipale, conditions faciles. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 17nov-26fs-97T

PROPRIETE avec bons revenus et pratiquement neuve, à vendre ou à échanger, prendrait en acompte, maison de campagne ou toute autre marchandise pouvant se commercer. Ecrire à Casier 213, "Le Soleil". 5déc-26fs-97R

PROPRIETE A VENDRE, magnifique résidence, 92, Chemin St-Louis, coin Ave Bougainville, en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système de chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc. A vendre à grande réduction et à bonnes conditions ou à échanger pour maison de revenu. S'adresser à F. Guilmette, tél.: 5113. 29nov-26fs-97F

Radios à vendre

RADIO PHILCO, 7 lampes, Super hétérodyne combiné avec horloge électrique, genre "Grand'Père" a été payé $161.00, vendra $65.00. Fournira antennes neuves S'adresser 68½ de la Canardière. 3déc-4fs-99B

Servantes demandées

ON DEMANDE SERVANTE pour ouvrage général de maison. S'adresser à 357 Saint-Paul. 104B

SERVANTE générale demandée, munie de références. S'adresser 392 St-Cyrille. 104B

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Références exigées, 77, 11ème Rue. 104B

ON NDEMANDE une servante générale, sachant faire la cuisine, références exigées. Mme Nelson Verge, 196 Ave Hollande. 4déc-2fs-104b

Terrains et lots

A VENDRE.—Lopins de 3, 6, 8, 20 arpents, bien bâtis à Lorette, Charlesbourg, Giffard, appropriés pour culture maraichère, aviculture, vergers; belles occasions à 10 minutes de Québec. Notaire Samson, 166, rue St-Cyrille, tél.: 6083. 5déc-6fs-105R

Terres demandées

TERRE avec verger demandée sout Loretteville, Charlesbourg ou Ste-Foy. En payement nous donnerons propriété avec revenu 5 logements dans Loretteville. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 5déc-26fs-109R

Annonces non classifiées

Restaurant Peking Oriental
99, RUE ST-JEAN L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c Repas réguliers 40c Table d'hôte 75c Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins. ven.lun.mer.-1mai-115A

BIBLIOGRAPHIE

L'OISEAU BLEU

La dernière livraison de l'"**Oiseau bleu**" ne le cède en rien aux précédentes. Voulez-vous vous en convaincre ? Il suffit d'y jeter un coup d'oeil.

Afin de familiariser ses lecteurs avec les principaux personnages de l'histoire canadienne, il convenait qu'au lendemain des grandes fêtes du 4e centenaire de la découverte du Canada, l'"**Oiseau bleu**" remit en mémoire le travail du fondateur de Québec. M. de Champlain raconte lui-même sa première expédition contre les Iroquois. C'est de cette relation que l'artiste Louis-Joseph Dubois s'est inspiré dans le dessin qui orne le frontispice de la revue.

Octave Crémazie, poète national, est trop peu connu chez nous. Une brève biographie lui fait honneur. S'il est l'auteur du chant patriotique le **Drapeau de Carillon**, sa production poétique doit nous intéresser hautement et il importe que son souvenir reste vivace dans le coeur des Canadiens français.

De l'utile, on passe à l'agréable, — lequel est loin d'être inutile — la bonne chanson française. A l'approche des longues soirées d'hiver, l'"**Oiseau bleu** rappelle l'inspiration toute française qui doit présider à nos chants. **A la claire fontaine** est l'une de **Nos chansons populaires** qui plaît à tous et qui ne doit jamais être oubliée.

Le **Coin du philatéliste** publie de beaux timbres-poste émis au cours des vacances et qui touchent de près le Canada : Jacques Cartier, Nicolet, etc.

Félicitations à Mme Juliette Lavergne qui a remporté le 5e prix au **Concours de biographies romancées** de l'éditeur Albert Lévesque pour la **Vie gracieuse de Catherine Tekakwitha**, parue en primeur dans les pages de l'"**Oiseau bleu**".

Les **Cercles des jeunes Naturalistes**, rubrique dirigée par Mlle Marcelle Gauvreau, offrent cette fois aux jeunes lecteurs une poésie aux strophes limpides et sympathiques de M. Eugène Brissette. Y a-t-il plus belle comparaison que celle qui peut être faite entre la chute des feuilles au soir de l'été et celle de l'homme au soir de la vie ? Le cher Frère Robert E. C., du Mont Saint-Louis, dans une leçon d'astronomie invite **à regarder en haut et à lever la tête** et, à l'aide d'un tableau de la voûte étoilée, fait apprendre les noms des constellations.

Le sommaire de ce numéro comprend en plus le **Carnet du curieux** qui fait connaitre l'auteur du mot : **Ils sont un peuple de gentilshommes** en parlant du peuple canadien-français et le nombre de cloches du **Carillon d'Ottawa**; les **Avant-gardes de l'A. C. J. C.** ; un **Bon vieux notaire**, anecdote extraite de l'**Histoire du notariat** de M. Edmond-J. Roy; le **questionnaire de la jeunesse** de M. l'abbé Etienne Blanchard ; **Un drame obscur d'Ariane**, histoire d'un pauvre aventurier, présomptueux, que l'originalité voua à sa perte ; **Une page d'histoire** sur Augustin-Norbert Morin qui, en 1825, prit avec vigueur la défense de la langue française ; une description de la terrasse Dufferin ; **Faits et glanes** ; le résultat du concours mensuel, etc.

L'"**Oiseau bleu**" s'impose à tous et par sa tenue artistique et par sa rédaction. Que tous les jeunes Canadiens, Acadiens et Franco-Américains s'y abonnent et le lisent. L'abonnement n'est que de 50 sous par année pour le Canada et les Etats-Unis. Il suffit d'adresser un bon de poste au Directeur de l'"**Oiseau bleu**", 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

ST-GEDEON

Naissances

—Le 6 novembre, Marie-Ange-Michelle-Brigitte, fille de M. et Mme Henri Tremblay, professeur. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tremblay.

—Le 9 novembre, Joseph-Dydime-Aldéric-Emilien, fils de M. et Mme Emile Bergeron. Parrain et marraine, M. et Mme Dydime Tremblay.

—Le 16 novembre, Marie-Eliette-Huguette, fille de M. et Mme Lorenzo Murray. Parrain, M. Georges Boivin. Marraine, Blandine Boivin.

—Le 20 novembre, Marie-Gérardine-Rolande, fille de M. et Mme Joseph Turcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Barrette.

—Le 23 novembre, Marie-Judith-Marcelle, fille jumelle de M. et Mme Auguste Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Couture.

—Le 23 novembre, Marie-Marguerite-Gabrielle, fille jumelle de M. et Mme Auguste Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bergeron.

L'A. C. J. C.

Le 26 novembre a eu lieu à St-Gédéon une assemblée de l'A. C. J C., cercle Lavoie, qui vient d'être organisé dans cette paroisse par M l'abbé Dallaire.

L'on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, dans l'ordre suivant: Aumônier, M. l'abbé Dallaire; Président: M. Henri Tremblay, professeur; Vice-président: M. Philippe Desgagné; Secrétaire: M. Jean-Joseph Boily; Assistant secrétaire: M. Doria Ouellet; Trésorier: M. Pierre-Eugène Lavoie; Assistant-trésorier: M. Georges Lindsay.

Avec le choix judicieux que l'on a fait des officiers, nous sommes convaincus que ce cercle marchera de l'avant et servira d'avant-garde pour notre jeunesse.

FUNERAILLES DE Mme ROGER PETITCLERC

St-Casimir, (D.N.C.).—Samedi, le 24 novembre est décédée, après une courte maladie, Mme Roger Petitclerc, née Clémentine Vohl, à l'âge de 36 ans.

Ses funérailles qui avaient lieu mercredi le 28 novembre, à 9 heures, furent un bel hommage à la mémoire de la regrettée disparue. Une foule nombreuse a suivi sa dépouille mortelle de la maison mortuaire à l'église où la cérémonie funèbre s'est déroulée en présence d'une assistance considérable.

A cette occasion, l'église était décorée de sa plus belle parure de deuil et la chorale, sous la direction de M. Philippe Dusablon, exécuta la messe grégorienne. Mme Lacoursière était à l'orgue.

Ce fut M. le curé Raymond Lamontagne qui présida la levée du corps et chanta le service, accompagné de MM. les abbés Rousseau et Bélanger comme diacre et sous-diacre.

M. Henri Martin conduisait le char funèbre et M. Eugène Leclerc portait la croix. Les porteurs étaient: MM. Johnny Laquerre, Jules Jobin, Antonio Gendron, Laurent Demers, Oscar Borgia et Oscar Genest.

Conduisaient le deuil: l'époux de la défunte, M. Roger Petitclerc; ses jeunes enfants: Simone, Carmen et Gérard Petitclerc; son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Vohl, de St-Marc; son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Adrien Vohl; sa sœur, Mlle Cécile Petitclerc, M. et Mme Henri Petitclerc, de St-Marc, sœur et beau-frère de la défunte; M. Théodule Mathieu, M. et Mme Alphonse Petitclerc, M. et Mme Eugène Petitclerc, MM. et Mmes Lacasse Petitclerc, Patrick Petitclerc, tous de St-Alban; M. et Mme Eugène Gauthier, de St-Marc; M. et Mme Anthime Dussault, de Montréal; M. et Mme Roger Lebœuf, de St-Casimir; oncles et tantes de la défunte et une foule d'autres parents et amis qu'il serait trop long de citer.

Au cours de la cérémonie funèbre, la collecte fut faite par MM. Jules Jobin et Antonio Gendron.

Au chœur de chant, les solistes étaient MM. Augustin Lacoursière et Régis Bélanger.

SAINT-SIMEON

Séances

Lundi le 26 novembre, en l'honneur de la fête de Ste-Catherine, les Dames Fermières donnaient une veillée de cartes. Il y eut aussi musique et chants. Des prix furent distribués aux gagnants.

Décès

Est décédé subitement ces jours derniers, M. Etienne Boies, époux de Dame Mérée Déchêne. Il était âgé de 76 ans. Il laisse pour le pleurer outre son épouse, M. Uldéric Boies, Joseph et Mme Sylvio Tremblay, Mme Georges Gagné, de Montréal.

ATTENTION ! ! !
LES ENFANTS DE LEVIS !

Visite distinguée à Lévis, jeudi le 6 décembre, à 2 heures p. m., à l'école des Révds Frères Maristes, Avenue Bégin.

MAITRE GUIGNOL, avec sa Petite Troupe de MARIONNETTES (Petits Nains en chair et en os), recevra les enfants de Lévis, Villemay et de Bienville. Il distribuera en grand nombre des paquets de tabac, et des liqueurs douces, ainsi que divers objets pour enfants. De plus, on vous jouera trois petites pièces comiques desquelles vous pourrez, tout en riant, prendre des leçons salutaires et pratiques.

Venez en foule, jeudi à 2 heures.

P. S. — Les Mamans qui désireraient accompagner leurs enfants, seront admises pour le même prix.

Euchre pour les pauvres

C'est lundi que se donnera le grand euchre-bridge pour les pauvres de la Société Saint-Vincent-de-Paul, à la salle des Zouaves.

Comme nous l'avons dit déjà cette soirée devrait être une grande attraction pour les joueurs de cartes, car les prix, nombreux, sont d'une réelle valeur.

On vous offrira des cartes en vente et si vous ne rencontrez pas un des organisateurs, vous pourrez vous en procurer à la salle des Zouaves le soir même. N'oubliez pas qu'il y a jusqu'à une tonne de charbon à gagner.

LORETTEVILLE

(De notre correspondant)

Beau succès

La soirée qui eut lieu jeudi dernier, à la salle Montcalm et qui avait été organisée par la société St-Jean-Baptsite de St-Ambroise, a remporté un beau succès. Un groupe d'acteurs de St-Louis de Courville a interprété avec succès le grand drame canadien "Félix Poutré", par Louis Fréchette.

Notre fanfare paroissiale sous la direction de M. J.-G. Morin, a exécuté un beau programme.

Aux premières places, on remarquait M. le chanoine L.-R. Morissette, curé de la paroisse et aumônier de la société, MM. les abbés Emond, Dubeau, Brulotte et Turcotte et le révd Frère directeur du collège.

M. Alfred-J. Blondeau, maire de Loretteville, était présent accompagné de Mme Blondeau, aussi M. Narcisse Dion, président de la société nationale et Mme Dion et une foule de personnes.

"Le solitaire des tombeaux"

Les plans de la salle Montcalm, pour les soirées dramatiques et musicales des 10 et 11 décembre, commencent à se remplir. Déjà, plusieurs personnes ont réservé leurs places.

On sait que le cercle dramatique du club de raquetteurs "Loretteville" interprétera ces soirs du 10 et 11 décembre, le beau drame en 4 actes intitulé "Le solitaire des tombeaux". Les acteurs sont tous des gars de chez nous qui ont déjà montré au public ce qu'ils étaient capables de faire. Dans les différentes pièces qu'ils ont interprétées à Loretteville, ils ont toujours remporté de beaux succès et il n'y a pas de doute, que dans la pièce prochaine, ils sauront encore nous plaire. M. Emile Asselin, l'excellent directeur artistique de cette troupe ne ménage rien pour faire un succès avec ces deux soirées. Des décors magnifiques et nouveaux serviront pour la circonstance. L'admission sera de 35 cents. Hâtez-vous d'acheter vos cartes d'admission et allez encourager des jeunes gens de Loretteville qui se dévouent pour donner du bon théâtre.

ST-SAUVEUR

Confessions

Demain après-midi à 3 heures, et le soir après l'exercice du triduum, il y aura séances de confessions, à l'église paroissiale.

"Namiko"

Pour la deuxième fois, le beau drame japonais "Namiko", du Rév. Père Séraphin, O.F.M., sera représenté à la salle du Collège des Frères, 137 Ave des Oblats. Le prix d'admission est de 25 sous, et les recettes de ces soirées seront pour les pauvres secourus par la conférence Notre-Dame de Lourdes, de la St-Vincent-de-Paul. Assistons en foule, à cette soirée récréative, qui aura lieu, ce soir, à 8 h. 30.

Heure-Sainte

Ce soir, de onze heures à minuit, il y aura heure sainte pour les hommes et les jeunes gens à l'église paroissiale. Le Rév. Père Lelièvre, prêchera à cette heure sainte, et la sainte communion sera distribuée, à minuit. Tous les messieurs sont invités à assister à cette heure.

Aux Enfants de Marie

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, il y aura communion générale, assemblée et réception pour les Enfants de Marie de notre paroisse. Les congréganistes, sont priées de porter leur insigne à ces différents exercices. Celles qui désirent se procurer ces insignes, pourront s'adresser à la sacristie.

Grand'messes demain :

A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour Dame Eugène Savard; 6 h. 15, pour John Rigali; 7 heures, pour L.-P. Garneau; 7 h. 45, pour Adjutor Lépine et son épouse.



SUGGESTIONS DE TOUS GENRES
A
L'OCCASION DES FETES

Pour lui

CORDONNIER EXPERT dans réparations générales et caoutchoue, posage et aiguisage de patins, machine spéciale pour le posage des crampons et snaps, chaussures usagées réparées comme neuves à prix d'occasion. Allons à domicile. L. Barbeau, 108, Laliberté, tél.: 4-1558. T

GENERAL AUTO SUPPLY REG'D., 133 du Pont, Québec Chaufferettes électriques, dégeleur de paravents électrique, chaines, miroirs, ornements de radiateurs, allumeurs pour cigares et cigarettes avec étui Bouchons pour radiateurs ainsi que Prestone et Frost Cape comme anti-congelants. Edouard Poulin, prop., tél.: 4-2262. T

H. NOREAU, 8 ST-JOSEPH, rasoir électrique, pas d'aiguisage, pas de lames. Pour se raser il n'est plus besoin d'eau ni de savon. Un cadeau utile pour toute la famille. Plus d'égratignures, plus de coupures. T

LOUIS-M. DESCHENES — excelle dans les nouveautés de chaussures. Vous y trouverez un choix des plus attrayants à prix populaires. Claques et pardessus "Columbus" (les meilleurs), patins et tubes C. C. M. bottines à patins. 320, St-Jean. R.

ARTHUR CLOUTIER, 150, rue Du Pont, Bottes de pêche et chasse de tous genres. Boites d'original et biroux en étoffe du pays pour arpenteurs. Réparations de bottes de skis ainsi que bottines de hockey, gants, pads, etc. T.

CIGARETTES ? CIGARES ? Marchandises nouvelles dans jolis empaquetages des fêtes. 14 cartes supplémentaires soit Turret ou autres avec chaque achat de .50. Pour vos cadeaux de cigarettes, magasinez aux Pharmacies Dubé, 269 St-Joseph ; 152 St-Jean ; 212 3ième Avenue. F.

ERNEST CAFE. — 207 St-Jean, tél.: 2-0068. Le meilleur café pour vos repas durant votre magasinage de décembre. Excellente cuisine canadienne, au centre des grands magasins. Encourageons les nôtres. Une visite est sollicitée. R.

H. DUFAULT. — 36, Ste-Marie, tél.: 2-0469. Remedes brevetés et articles de toilette, chocolats, cigares, cigarettes, crème à la glace, la chopine 25c, la pinte 45c, liqueurs, etc., etc. R

DE FRANCE ET D'ANGLETERRE. Cravates, foulards, chandails, mouchoirs, gants pour hommes, faits à la main, de styles exclusifs et de haute qualité, font de charmants cadeaux de Noël. Will-J. Whelan, 14 rue St-Jean. Noel-R

HENRI DROLET, LTEE, 255 St-Joseph, tél.: 9246.—Le plus beau choix de "smoking", robes de chambre, chemises, foulards, gants et cravates. Aussi boutons de manchettes et épinglettes. Notre devise Nouveauté et Qualité F

CHAS-A. PARENT, Enr. — Avons accessoires de chasse, patins, hockey, skis, traineaux, traines et tous accessoires pour votre sport favori. 106, St-Joseph. Tél.: 4-2454. T.

HENRI FALARDEAU, 324¼ Richelieu. Articles de sport, patins et chaussures, gouttets, et Bicycles C.C.M., aiguisage et rivage de patins. Réparations bicycles, prix modéré. Tél.: 5494. R.

CHEZ C.-T. DARVEAU Nos 118-120, Avenue Bourlamaque, coin Grande - Allée — Vous trouverez le plus bel assortiment d'articles de fumeurs, cigares, cigarettes et tabac en jarres des meilleurs marques. Une visite vous convaincra. Tél.: 4-0367. R.

COUET, PETITCLERC, TABACONISTE, 46¼ ST-JOSEPH. Assortiment complet pour les fêtes : tabac, cigares, cigarettes, boites de cigares, coffrets, articles de fantaisie. Aussi grand choix cartes de luxe, importation française, pour Noël et Jour de l'An, tél. 3-2750. T.

TABAGIE CENTRALE, 45 de la Couronne. Assortiment spécial pour les fêtes, cigares, cigarettes, bonbonnières, articles de fumeurs de toutes sortes. Venez nous voir. Achetons cartes Turret, Roxy, etc. F.

TEINTURERIE CENTRALE et Valet Enr. com d'Abraham et St-Olivier, tél.: 2-6324. Durant décembre confiez-nous vos nettoyages, pressages et votre teinture. Un essai vous convaincra de notre travail. Livraison à domicile. T.

NEW-WORLD RESTAURANT—Spécial: lunch et dîner complets tous les jours. Le dimanche dîner au poulet et steak, 5 plats 60c. Durant vos magasinages de décembre prenez vos repas chez nous. Repas de Noël et jour de l'An. 31 Buade. R.

CAFE L'AIGLE CANADIEN, 28-30, St-Nicolas. Durant vos magasinages de décembre et les fêtes venez prendre vos repas à notre restaurant. Bonne cuisine canadienne. Repas complet 25c. Aussi belles chambres à louer. E. Boivin, prop. R

Vos appartements, chambres, logements, etc., se loueront plus facilement si vous avez la bonne pensée de les annoncer dans le "SOLEIL"

Pour la famille

AUX PHARMACIES DUBE, 269 St-Joseph ; 152 St-Jean ; 212 3ième Avenue. Vous trouverez à nos pharmacies un bel assortiment de marchandises nouvelles pour cadeaux de Noël et Jour de l'An. Bonbonnières, sets à toilette, manicure Cutex, parfums, etc., etc. F.

PARFUMS, POUDRES, SAVONS et lotions espagnoles à prix réduits, sets à toilette de 3-6-10-15 et 20 morceaux dans les dessins les plus nouveaux à des prix très bas. Venez les voir, aucune obligation d'acheter. Pharmacie Henri-P. Barry, 122 rue St-Joseph, entre les rues Dupont et Laliberté T

TIRE AU MIEL BOUCHARD 30 années d'existence, la meilleure tire sur le marché. En vente dans tous les magasins de la ville. Demandez-la. Tout le monde en mange. T.

A L'OCCASION des fêtes, jolies bonbonnières, chocolats, aussi bonbons de toutes sortes, fraîchement faits. Crème à la glace. Aussi repas réguliers Olympia Ice Cream Parlor, 74, St-Jean, tél.: 2-0020. R.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT de bonbons, bonbonnières, parfum des meilleures marques, $0.25 en montant. Articles de toilette, crème, poudre, lotion, etc., se trouvent chez C.-T. DARVEAU, Nos 118-120, Avenue Bourlamaque, coin Grande - Allée. Tél.: 4-0367. R.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU. — 60, St-Jean. Librairie, jouets, articles religieux, de fantaisies, cadeaux de toutes sortes, livres religieux et profanes, poupées, jouets, cadres, calendriers, etc. Notre assortiment est considérable. Tél.: 2-1932. R.

PHARMACIE BROCHU — 86, Canardière. Prenez part à notre concours de jouets en achetant pour 25 cts comptant, cigarettes exceptées. Vous trouverez ici un assortiment varié de cadeaux pour les fêtes, tels que bonbonnières, sets de toilette, parfumeuses, etc, spécialité : prescriptions remplies, tél.: 4-3203. T.

AUX PHARMACIES COUTURE, 51 rue St-Joseph et 20½ Chemin Ste-Foy, vous trouverez un grand choix d'articles de toilette en ivoire, parfums variés, bonbonnières et coffrets à très bas prix. Une visite est sollicitée. F

MESDAMES, DEMOISELLES, MESSIEURS, n'hésitez pas lorsqu'il s'agit d'une coiffure ou coupe de cheveux, à vous rendre à notre salon de coiffure et de barbier, l'un des plus modernes et soyez assurés d'une entière satisfaction. Salon de Beauté DeSalaberry, 617-617½ St-Jean, Tél.: 3-4780. R.

W. TREMBLAY, Barbier-coiffeur. Pour le temps des fêtes, faites-vous cadeau d'une ondulation permanente. Donnons aussi ondulations Marcel, à l'eau, papier, Komol, etc. Salon pour messieurs, coupe de cheveux, barbe, shampoo, etc, 268 du Roi (en face du marché Jacques-Cartier, tél.: 4-0334 Résidence 5406 T.

G. Bastien, Fourrures

CONFECTION, REPARATIONS, prix très bas, Modèles récents New-York, Paris. Spécialité : Manteaux faits sur ordre, Caracul, couleurs différentes. Rat musqué, Hudson Seal, Broadtail noir, platinum. Spécial octobre. Achats fourrures vertes toutes sortes. G. Bastien, 117 du Roi, tél.: 6550 T.

HEMSTITCH, BOUTONS couverts, boutonnières de toutes sortes, craquage, réparation de manche à coudre et accessoires W. Bessette, 863 St-Vallier, tél.: 3-0011. F.

APPORTEZ maintenant vos fourrures pour réparation. N'attendez pas que la saison batte son plein. Evitez l'encombrement, et ayez vos fourrures pour les fêtes. Félix Trudel, 14, de la Canardière, tél.: 4-3771. T.

CADEAU QUI FAIT TOUJOURS PLAISIR c'est un beau manteau de fourrure en seal, mouton de Perse, rat musqué, kolinski, confectionné par Philippe Breton, 152, St-Olivier, tél.: 8656. R

GEOFREDO MERCIER, Marchand de fourrures. Spécialités : confection sur mesures et réparations de manteaux. Renards, Martres, Visons, etc. Ouvrage soigné et garanti. 150 rue Dorchester, coin des Commissaires. Tél.: 9830. T.

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN. — Le meilleur endroit pour faire vos achats des fêtes est sans contredit chez la maison Samuel Bédard, 353, St-Paul. Notre voyageur est de retour d'Europe avec les plus grandes nouveautés de bijoux. R.

HORLOGERS-BIJOUTIERS. — Bijouterie en gros, grand choix pour les fêtes, fourniture générale, Montres, Horloges. Devenez horlogers en très peu de temps en suivant nos cours, E.-A. Gagnon, 168 Ave des Oblats, Québec. F

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

Pour la maison

RADIOS J.-A. BRETON. — 32, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. Faites-vous un cadeau. Choisissez-vous un radio dans les 2 marques les plus anciennes et connues : DeForest Crosley et Marconi. Prix toutes ondes $59 et plus. Conditions faciles. R.

CADRES — Désirez-vous un cadre de luxe, exclusif, à prix modéré, allez chez Gérard Lagacé, encadreur-doreur, 106, St-Jean, tél.: 9042. Cadres faits à la main. Gravures. Miroirs. Réparations de meubles d'art. R.

ALEX. NADEAU.—Le populaire épicier, 25, Ste-Claire, offre à sa clientèle à l'occasion des fêtes, un choix considérable de marchandises de 1ère qualité. Fruits de toutes sortes, bonbons, bonbonnières, conserves, etc. Prix attrayants, tél.: 4-0023. R.

AU SALON FLEURI Enrg. — Grande variété de fleurs naturelles et artificielles. Bouquets de mariées, couronnes mortuaires. Fleurs pour "Tag-day". Corbeilles et décorations de toutes sortes. 362, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 5068. Rés.-4-3021. T.

MLLE FERNANDE HOUGH, fleuriste, 41, St-Augustin. Tél.: 2-7328, Rés. 2-1388. Fleurs pour toute occasion. Aussi j'avise le public que j'ai ouvert un lunch counter. Sandwiches, hot-dog, bovril, patates frites, cigarettes, etc. R.

ATTENTION ! Succursale de machine à coudre "Singer" où vous trouverez les plus récents modèles, accessoires, parties, huile, aiguilles. Faisons réparations, hemstitch, découpage, couverture de boutons, ouvrage garanti. Une visite est sollicitée à 1355½ de la Couronne. Tél.: 7954. J.-N. Simard, Rep. T.

SABLAGE SANS POUSSIERE — Transformez vos vieux planchers en neufs pour les fêtes. Modernisez avec de beaux planchers en bois dur. Mon prix est le plus bas. E. DUFOUR, No 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3227. R.

POUR VOS MEUBLES — J.-R. Grignon, Enr. 18, des Zouaves, tél.: 4-4234. Profitez de votre ménage du mois de décembre pour faire remettre à neuf vos meubles qui sont défraichis. Pour peu d'argent nous vous en ferons un neuf. Travail garanti. R.

PRELARTS, TUILE collés sur planchers, dessins spéciaux, bordure artistique pour églises, couvents, communautés, édifices publics. Faisons rembourrage, réparation, emballage de meubles: posage tapis, prélarts : confection, installations, draperies, tentures. A.-G. Wright Linoleum and Upholstering Co. 10 Laliberté, tél.: 3-0461. F.

ST-CYR & FRERE 70, St-Joseph, 4-3015, pour les fêtes assortiment complet d'accordéons, pianos, violons, guitares Gibson, mandolines, trompettes, saxophones, etc, etc. T.

SUR PRESENTATION de cette annonce, réduction 10% accordée sur réparations lampes, accessoires radio, etc., Réparations sous contrôle. M. St-Georges Gagnon, expert 10 ans d'expérience — Fournier & Gagnon, 82, 3ième Avenue, tél.: 2-0287. T.

BEL ASSORTIMENT de cartes françaises et italiennes pour les fêtes. Enfant-Jésus en cire de toutes les grandeurs, gravures, pointes sèches, encadrement. Prix réduits. L. Zannetin, 28, côte de la Montagne. Tél.: 2-8758. R.

TRES VASTE CHOIX fleurs artificielles, importées aux plus bas prix dans la ville. Magnifiques miroirs de fantaisie de 25c en montant. Enjolivez vos homes par des cadeaux durables et pratiques. SEGUIN & DAVID, 377 St-Jean, tél.: 7642. R.

BEIGNES DE QUEBEC — ATTENTION. Pâtisseries de toutes sortes à prix défiant toute compétition. Gros et détail. Service prompt. Devise, qualité et bas prix. Téléphone 2-2582, No. 289 Rue St-Paul. R.

HO

Les armuriers se moquent des traités et des embargos

(Suite de la 1ère page)

dit de M. Hoover un "pui out" et à celui des fabricants un "assist".

Washington, 5, (Trad. de l'A. P.).— La preuve a été apportée aujourd'hui à la commission sénatoriale d'enquête sur les fabrications de guerre que les chancelleries européennes, et les fabricants d'armes en général, savent depuis dix ans que l'Allemagne réarme au mépris du traité de Versailles.

Le sénateur Vandenberg, du Michigan, républicain, qui mène l'enquête, trouve renversantes l'existence de tant de renseignements authentiques et, en même temps, l'absence de toute protestation publique contre la violation du traité. Il avait déjà déclaré, précédemment, que le réarmement était l'oeuvre "de forces plus puissantes que les gouvernements".

On a déclaré devant la Commission que Nobel, Ltd, firme de munitions anglaise fondée par le donateur du prix international pour la paix, acquiescait complaisamment (was "winking") au réarmement de l'Allemagne. On a apporté la preuve que le département d'Etat, en 1925, reconnaissait que les Alliés étaient de connivence avec l'Allemagne violant le traité de Versailles, parce qu'en permettant la fabrication illicite des explosifs dans ce pays on grossissait le fonds des Réparations.

C'est la correspondance entre la Du Pont Company et ses services étrangers qui a fait dire au sénateur Vandenberg que des clins d'oeil significatifs encourageaient l'Allemagne à réarmer. L'une des lettres contient en toute candeur l'admission que Nobel aurait exercé une pression sur le gouvernement anglais pour l'amener à faire cesser la fabrication des armes en Allemagne, l'année 1926, n'eut été les connexions allemandes de Nobel.

"Tous les Alliés doivent maintenant se rendre compte, a déclaré le sénateur Vandenberg, qu'ils n'avaient pas eu la force de rendre efficace le contrôle des armements chez les pays vaincus. Et le monde se demande à présent si un contrôle sur le papier pourra jamais être efficace. Des forces plus puissantes que les gouvernements eux-mêmes interviennent ici. Nous travaillons à la possible identification de ces forces".

Un incendie dramatique en Ontario

(Suite de la 1ère page)

Comme le feu faisait rage Albert Worthington se précipita dans le couloir pour sauver McGann et son vieux compagnon (on pouvait apercevoir ce dernier se débattant sur son lit au milieu de la fumée). Le sauveteur allait s'affaisser, suffoqué, lorsque sa femme se précipita dans le couloir et le ramena au dehors.

Un nouveau glissement à Niagara

(Suite de la 1ère page)

roc mesurant approximativement 150 pieds de profondeur sur 300 de largeur.

Le deuxième glissement, il y a cinq mois, amena la chute d'une masse de 100 pieds de large et profonde de 50 ou davantage sur la rive canadienne, non loin de Table Rock. Le fracas de la chute d'hier soir ne fut entendu que d'un seul homme, Burt L. Pew à qui est confié le soin de Table Rock House. Il faisait noir à ce moment-là, et il ne put voir grand'chose.

Ce matin M. Kaumeyer et d'autres, prévenus par Pew, allèrent visiter l'endroit où s'était produit le phénomène. Ils se servirent du tunnel qui permet de s'éloigner de Table Rock House en suivant le bord de la chute et virent le roc qui sortait de l'eau à l'endroit où le plongeon s'était produit. M. Kaumeyer dément la rumeur que le tunnel avait été obstrué. Il attribue le glissement à l'érosion, probablement causée par le vent et la pluie.

La Chambre de Commerce des Jeunes

(Suite de la page 3)

rapports des sous-comités. Au Tourisme, on annonça un travail en marche régulière et qui pourra se terminer vers le printemps, à la publicité. M. Bhérer fit connaitre les progrès, même les succès, de ce sous-comité qui dirige la publication du Bulletin de la Chambre de Commerce et le clou de l'assemblée fut présenté quand M. Painchaud soumit le rapport du sous-comité d'étude de la Banque du Canada.

M. Painchaud nous fit un rapport de l'étude de la Banque du Canada qui avait conduit son sous-comité à publier un fascicule contenant le fruit de ces recherches. Le sous-comité de la Banque du Canada a donc fait imprimer et distribuer chez les libraires, dans les institutions de finance et chez d'autres intéressés nue petite brochure destinée à renseigner le publics sur l'organisation et le rôle de la Banque du Canada. Ce fascicule a reçu l'approbation de plusieurs de nos banquiers et suscite déjà un vif intérêt dans le public. Ce rapport terminé, M. Painchaud donna lecture de l'étude préparée et une discussion s'engagea autour de cet exposé. Les membres du sous-comité partipèrent tous à la discussion. C'est à MM. Painchaud, Aubry, Clément, Gamache, Gagnon, Guimont et Meunier que revient le mérite d'avoir présenté ce premier travail du Comité Junior.

Ainsi nous avons une preuve que les jeunes de la Chambre de Commerce forment un groupe vivant et actif.

M. Er. Lapointe et les livres des compagnies

(Suite de la page 3)

et déclare qu'il en a des copies pour les journaux.

Il affirme ensuite qu'avant 1930, il n'y avait pratiquement pas de plainte contre la Cie Shawinigan et la Cie Quebec Power et pourtant, la compagnie faisait des opérations depuis 30 ans et servait un vaste public. La compagnie avait une excellente réputation. Des capitaux intéressants y furent placés en commandite par la population. Le progrès de Québec n'est pas fini et la Compagnie compte bien que la population lui fera encore confiance.

"Voilà pourquoi, dit-il, ceux qui ont des griefs contre les compagnies, M. Bouchard, par exemple ne veulent pas la ruine des compagnies mais la correction des abus. Il y a sûrement moyen de corriger les abus sans détruire les compagnies.

Le public ne veut pas la ruine des compagnies. Voilà pourquoi, il y a moyen de trouver, ailleurs que dans la ruine des compagnies le moyen de corriger les abus s'il y en a.

M. Bouffard parle ensuite du devoir des compagnies envers le public. Leur premier devoir est de contribuer au progrès du pays. Les Cies Shawinigan et Quebec Power l'ont bien compris et on peut se rendre compte des résultats obtenus depuis 30 ans. Elle a contribué à édifier des industries au capital de 350 millions de dollars, employant 12,000 âmes et payant $16,000,000 de salaires annuellement. Si le développement industriel avait été laissé aux initiatives locales ou municipales, il est certain qu'il n'aurait pas été le même. C'est donc à l'initiative privée que le développement industriel si considérable de Québec depuis 15 ans, est dû. On a dit que le Quebec Power est contrôlé par des étrangers. La ruine de la Compagnie serait pourtant la ruine des nôtres, car, des 550,000 actions de la compagnie, 22,000 sont détenus par 416 actionnaires de la ville de Québec, 490,000 actions dans la province, 22,000 dans le Dominion et 17,000 en dehors du Dominion.

M. Lapointe : — Pouvez-vous nous donner des chiffres semblables au sujet de la Cie Shawinigan ?

M. Bouffard : — Oui, il ya 12,756 actionnaires de la Cie Shawinigan dans la province. La compagnie a 84 pour cent d'actionnaires canadiens, dont 7 pour cent demeurent dans la province de Québec.

M. Bouffard explique ensuite que les comparaisons faites au cours de l'enquête au sujet des tarifs ne représentent pas la situation exacte parce qu'il faut tenir compte des conditions locales. Dans le district de Québec, les conditions ne permettent pas à la compagnie de donner des tarifs identiques à ceux de Winnipeg et de Toronto.

On a dit, selon M. Bouffard, que les taux de Québec comparés à ceux de l'Ontario sont beaucoup plus considérables ici. Toutefois, en analysant les chiffres payés à Toronto, par exemple, en comparaison avec Trois-Rivières, on ne paye qu'environ 10 pour cent de plus.

M. Lapointe demande comment il se fait que ces chiffres ne correspondent pas avec ceux du Bureau Fédéral de la Statistique. M. Bouffard répond que cela est dû à la baisse des taux à Trois-Rivières et à certaines autres causes qu'il explique.

L'avocat de la compagnie répète ce qu'il a déjà dit lors d'une séance antérieure: savoir qu'Ontario a dépensé $12,000,000 en 10 ans pour créer son hydro-électrique. Si on avait fait la même dépense, le contribuable québecois paierait 40c de taxe par année. M. Bouffard parle encore des intérêts sur cette somme qu'il aurait fallu payer en taxe. La Cie Shawinigan paye un million de taxes par an, si on avait le même système qu'en Ontario, c'est le contribuable qui paierait. Dans Québec, la Quebec Power paye $126,000 par an en taxes. Si elle ne payait pas ce serait $1 de taxe par famille de plus que la population paierait. La taxe ne représente pas beaucoup du kw heure, mais si les compagnies ne payaient pas de taxes, c'est le contribuable qui les paierait.

Et M. Bouffard conclut qu'après étude minutieuse des chiffres, les petites différences constatées, entre les tarif ontariens et les tarif québecois n'existent plus.

"La population n'était pas plus malchanceuse de 1923 à 1930 alors que la compagnie a dépensé $9,000,000 en travaux de toutes sortes, alors qu'elle avait toute confiance en la compagnie. Si la population n'a plus confiance en la compagnie, celle-ci n'aura plus le moyen de trouver les fonds suffisants à son développement, au détriment de l'ouvrier, qui paye un minimum mensuel inférieur à celui de la plupart des villes de l'Ontario. La Quebec Power est la plus importante industrie de Québec, dit-il, c'est elle qui emploie le plus de monde et c'est elle qui a le moins diminué les salaires. La compagnie a un fonds de pension pour ses employés, payé par les actionnaires eux-mêmes sans qu'il en coûte un sou aux ouvriers.

L'avocat déclare ensuite que la compagnie a rempli tous ses devoirs envers la ville de Québec. Toutefois, il faut tenir compte des conditions locales. On le fait partout ailleurs, en Ontario, au Nouveou-Brunswick, etc. Il y a, dans Québec, comme dans Ontario, des conditions locales incontrôlables. Les taux des villes ontariennes ne sont pas tous les mêmes, à cause de ces facteurs, qui sont, le nombre de clients sur une ligne de distribution, 2o la consommation possible dans un territoire, autrement dit, la compagnie où la municipalité doit compter sur un revenu suffisant pour rencontrer ses obligations. La compagnie n'a qu'une source de revenu, le nombre de kw-heure vendu ou, si la compagnie n'a qu'un client, par exemple, sur un mille de ligne, et 25 sur un autre, il est évident que le deuxième mille coûtera moins cher à la compagnie que le premier, de même pour la consommation. Il est donc évident que les facteurs destribution et consommation sont les deux plus importants, et que si nous avions des facteurs identiques, dans Québec à ceux d'Ontario, les compagnies pourraient offrir dans Québec des taux aussi bas, sinon plus, que ceux payés en Ontario. Il compare la situation de la Cie Quebec Power avec celle du Niagara System. Là-bas, les cultivateurs chauffent à l'électricité parce-qu'ils n'ont pas de bois de chauffage, tandis qu'ici, on a du bois de chauffage. La consommation ici est donc moindre et partant la compagnie vend moins d'électricité. De même, nos familles étant plus nombreuses, le chef de famille dépense moins pour l'électricité que dans Niagara où les familles sont plus petites et où on vit plus largement.

M. Bouffard dit ensuite que les cultivateurs de 205 villages de la province de Québec refuseraient de payer les taux d'Ontario, tellement il est plus élevé que dans Québec, et il cite des chiffres qu'il a déjà donnés lors des séances de la Commission à Québec, récemment.

Il cite ensuite des chiffres comparatifs entre Québec et Hamilton. Québec avec 136,000 âmes à 22,000 clients tandis qu'à Hamilton, avec 154,000 âmes, il y a 36,000 clients. Cela est dû au nombre de familles, les familles étant moins considérable là-bas sont plus nombreuses comparativement au chiffre de population. Hamilton retire $896,800 pour son service domestique. Si Hamilton avait le même nombre de consommateurs que nous, il retirerait $238,000 de moins par an. Il parle ensuite de Toronto. Cette ville a 155,870 clients contre nous 22,000. Le revenu est de $3,747,000. Dans le même pourcentage que nous de client, le revenu annuel serait diminué de 33 1-3 pour cent.

M. Bouffard : Cette situation est due à une cause locale, nos familles nombreuses et elle est incontrôlable.

M. Lapointe : Vous ne prêchez pas le "birth control"

M. Bouffard : Loin de là, mais il faut tenir compte de la situation.

Le témoin compare ensuite certaines villes de Québec à certaines villes de l'Ontario. Sorel, avec 10,000 de population a 1,638 clients et retire $37,635. Woodstock, Ont, avec une population identique a 2,904 clients et retire $72,772 annuellement. Si le pourcentage des clients, à Woodstock était le même qu'à Sorel, les revenus diminueraient aux environs de $4,000 par an. Le témoin cite d'autres chiffres qui donnent les mêmes résultats comparatifs, ou à peu près. A Montréal, par exemple, si le pourcentage de clients était le même qu'à Toronto, la M. L. H. & P. aurait 65,000 clients de plus.

M. Bouffard considère ensuite le facteur consommation et déclare que c'est un facteur sur lequel le client a un contrôle absolu. Il faut laisser à un tribunal d'experts le soin d'étudier si la baisse des taux donnerait lieu à une augmentation de consommation. Québec a une consommation moyenne de 55 kwh, celle de Hamilton, 140, Ottawa, 311, etc., pas une seule ville a une consommation moyenne de 125. Ce facteur est donc très important dans le calcul des charges fixes des compagnies et la fixation des tarifs.

La moyenne de consommation de la province de Québec est de 621 kwh annuellement, tandis qu'elle est de 1556 en Ontario, de 3,656 dans le Manitoba, etc. "Même si les taux baissaient, dit M. Bouffard, la consommation n'augmenterait pas dans Québec. "Nous ne pourrions pas, quelqu'en soit le même nombre de clients sur ques moyens que nous prenions, obnos lignes de transmission qu'en Ontario. Même à Hull, où les taux sont les plus bas de Québec, on dépense proportionnellement moins d'électricité qu'à Ottawa.

La séance est ensuite ajournée à deux heures.

PENIBLE ACCIDENT

M. Warrander, employé dans le port de Québec, s'est fait affreusement écraser les mains, hier après-midi, dans les roues d'engrenage d'une machine servant au déchargement des navires. L'ambulance de la maison Bouchard & Fils a transporté le malheureux à l'hôpital Jeffery Hale.

RESOLUTIONS DE SYMPATHIES

A une assemblée spéciale du Club Mercier la résolution suivante a été adoptée:

C'est avec regret que les membres du Club Mercier ont appris la mort de monsieur Alphonse-P. Dechêne ancien vice-président.

Les membres prient madame A. Dechêne aisi que toute la famille éplorée de vouloir bien accepter leur plus sincères sympathies et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille ainsi qu'aux journaux.

On a presque perdu espoir de retrouver Charles Ulm

(Suite de la 1ère page)

cours expédiés de l'avion hier, les aviateurs seraient descendus sur l'eau à environ 200 milles d'Oahu, mais Ulm déclara, dans un mesage, qu'il avait perdu sa route et demandait des points de repère.

Vingt-quatre hydravions de l'armée se préparaient ce midi à décoller pour faire des envolées de reconnaissance dans un rayon de 300 milles de l'archipel. Ils étaient accompagnés de trois avions amphybie qui ont reçu l'ordre de se rendre, l'un à Kauai, ville située à l'extrême-nord, l'autre à Hawaii, ile située à l'extrême sud, le troisième à Oahu, au centre de la région où l'on fait des recherches.

Dans les cercles maritimes, on croit que les aviateurs sont descendus dans le nord-est de la région. Des navires ont reçu l'ordre de fouiller avec une grande attention ce territoire. Le commandant E.-W. Tod a déclaré qu'il doute fort que l'avion soit en core à flot.

"Lorsqu'un hydravion amerrit sur l'océan", dit-il, "il frappe violemment les vagues, lorsque c'est un avion, il doit chavirer. Bien que les rapports de la radio semblent indiquer que l'avion avait amerrit sans accident, il reste toujours le danger des vagues et éventuellement du pau'rage".

Les avions qui ont fait des recherches, hier, sont tous revenus à leurs bases sans avoir rien découvert. Mais 18 sous-marins, trois poseurs de mines et deux gardes-côtes ont poursuivi les rechercher toute la nuit.

De puisants réflecteurs furent projetés sur les flots dans l'espoir de retrouver les aviateurs disparus.

Le premier message disant que les aviateurs étaient en danger fut capté à 7.30 a.m. (1 hr e.s.t. de l'après-midi.)

—"Il nous reste très peu de gazoline expliqua Skilling.

Peu de temps après le message suivant était irradié:

—"Nous descendons sur l'océan. L'avion va flotter".

—"Mettons le nez dans le vent. Venez nous chercher."

Puis un peu plus tard.

"Actuellement sur l'eau. S. O. S."

Ce message sinistre irradié un peu après 3 h. 30 (Atlantic Standard Time), donna le signal de commencer les recherches du trio dont le radio était maintenant devenu muet.

D'après les marins, les aviateurs ont peu de chance de demeurer bien longtemps sur l'eau. Ils étaient tellement confiants d'arriver sains et saufs à Honolulu qu'ils n'avaient même pas emporté de ceintures de sauvetage.

Triste sire condamné au pénitencier

(Suite de la page 3)

voulait manifestement faire voir les images obscènes était descendue et a vait averti le constable Savard de la Police Municipale qui avait charge du trafic au coin de l'avenue des Erables et de la rue St-Cyrille.

Le constable monta immédiatement dans le tramway et arrêta sur le champ le triste sire qui comparut ce matin devant Son Honneur le juge Laetare Roy de la Cour des Sessions de la Paix, pour s'avouer coupable des deux offenses mentionnées plus haut.

Après avoir pris connaissance du casier judiciaire de l'accusé qui avait déjà été condamné à l'amende pour offense à la morale publique. Le juge le condamna à six mois de travaux forcés pour avoir exhibé sa personne et à deux ans de pénitencier (maximum de la peine) pour avoir montré des images obscènes. Les deux sentences seront purgées concurremment, mais six premiers mois de la détention au pénitencier devant être accompagnés de travaux forcés.

De nouveaux témoignages des gérants

(Suite de la 1ère page)

Shop" s'approprièrent une somme de $250 qu'il avait déposée en garantie et, de plus, une somme de $110 qu'il avait du remettre à la compagnie, en trois versements. Ceci veut dire qu'il reçut environ $240 net pour ses six mois de travail, soit une moyenne de $10 par semaine.

—"Qu'advint-il des $360 que vous aviez déposés entre les mains de la compagnie ? demanda l'avocat de la Commission, M. Norman Sommerville ?

—"Je leur dis bonjour. La compagnie prétendait que cette somme lui était due."

—"Elle appliqua cette somme aux insuffisances dans les approvisionnements ?"

—Oui. Plus tard j'allai chez un avocat, mais je ne fus pas capable de ravoir mon argent. D'un autre côté, la compagnie n'obtint plus un sou de moi."

Un autre témoin de Toronto, nommé S. R. Kirk, marié et père de deux enfants, raconta ensuite à la Commission comment il fut forcé de se placer sous le secours direct alors qu'il était employé comme commis par "Stop & Shop". Kirk dit que les "Stop & Shop" lui payaient $10 de salaire par semaine. Cette somme ne lui permettait pas de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Il demanda et reçut un autre dollar, mais fut obligé de recourir encore aux secours directs. Pour le dollar supplémentaire, Kirk fut obligé de travailler tous les jours de huit heures du matin à minuit. Il se plaignit au surveillant de la compagnie. Celui-ci lui demanda ce qu'il avait à se plaindre, puisque son salaire, plus les secours directs, équivalaient à $15 ou $16 par semaine. Il resta donc sous le secours direct encore quelques semaines et la compagnie le nomma alors gérant de magasin.

Kirk fut aussi mis à pied à la suite d'une insuffisance dans les approvisionnements de son magasin, bien qu'il fut sous l'impression, dit-il, que ses approvisionnements balançaient avec sa caisse. Il admit avoir triché la clientèle en ne donnant pas la pesée, en adultérant la marchandise, etc. Malgré cela, ses approvisionnements avaient une différence de $77 avec sa caisse au bout de quatre mois. L'ancien gérant déclara qu'il est impossible à un gérant de magasin de s'assurer de la véracité d'un inventaire de ses approvisionnements, ce qui fit dire au président de la Commission, M. W.-W. Kennedy "que si cela est vrai, les gérants des magasins-chaines n'ont même pas une once de chance de s'en tirer".

J.-T. Lawrence, un autre ci-devant gérant des "Stop & Shop" à Montréal, déclara que la compagnie le força à signer un contrat en vertu duquel il recevrait d'autant plus d'argent qu'il payerait des salaires moindres à ses commis. En vertu du contrat, il devait recevoir $25 par semaine plus un pour cent sur les ventes. On lui versait aussi $3.50 par semaine pour payer ses commis, mais les salaires de ces derniers s'établissaient à $10.50 par semaine, de sorte que lui-même ne recevait plus que $21.75, le samedi. Il ne voulut jamais réduire les pauvres salaires des commis bien que cette procédure l'eut enrichi de quelques dollars par semaine. Lawrence dit qu'il donnait la pesée légale à ses clients et qu'il parvint à balancer ses approvisionnements avec sa caisse, à l'exception d'un mois. Ce mois-là, il y avait une différence de $168 entre les approvisionnements et la caisse. Il refusa d'accepter cet inventaire et partit. On déduisit cette somme de $168 de sa garantie de $250.

Avant de partir, il demanda à un expert de faire l'inventaire. Celui-ci constata que les approvisionnements et la caisse donnaient une somme de $60 en faveur du gérant. Il demanda aussi une audition des livres au bureau-chef et plusieurs erreurs furent mises à jour.

Après avoir entendu les anciens gérants, la Commission permit aussitôt aux chaines de magasins de présenter leur défense et leur point de vue. Un seul témoin fut entendu, Clarence Scurrah, surintendant général de la boucherie des "Dominion Stores" à Montréal. Il déclara que sa compagnie n'achetait que des viandes de première qualité et que n'importe quel boucher compétent aurait pu couper ces pièces de viande de façon à s'assurer un profit suffisant sans tricher le public.

Pour MEILLEUR APPÉTIT buvez le CREAM PORTER BOSWELL

P26



EPICIERS-UNIS

Ou la QUALITE, le POIDS et le SERVICE sont reconnus.

SPECIAUX AU COMPTANT POUR LES 6 ET 7 DECEMBRE

SAVON Blanc Barsalou 10 pr .33

GELEE Grand'Mère 6 paquets pour .25

SAVONS Flocons Princess .15
et un paquet d'essai gratis

POUDRE à Pâte Magique Bte 1 lb Prix au comptoir .34

FECULES de Patates St-Lawrence Paquets 12 ozs. .09

NETTOYEUR Old Dutch (n'égratigne pas parce qu'il est fait de pur seismotite) 3 btes pour .29

VERMICELLE Hirondelle ou Sunshine 3 pr 27
CONSERVEZ LES COUPONS-PRIMES

OXYDOL Petits paquets .09
Gros paquets .21

BISCUITS Hethrington A la gelée "Vanilla Wafers" 2 lbs .25

BALAIS 5 cordes Manche Marbré .33

TOMATES Aylmer Choix Bte No 2 .06

DATTES "Cairo" Paquet 2 lbs .19

COCOA PERFECTION de Cowan Bte. 1 lb .23

SAVON Toilette Baby's Own 3 pr .25

GRUAU Ogilvie Paquet rond .23

VINAIGRE Lion Bout. 24 ozs .19

VADROUILLES No 3 .21

ECORCES confites, CITRON .21 lb
ORANGES .23 lb CITRONNELLES .30 lb

CERISES Glacées Aylmer Paquet ¼ lb .15

CHOCOLAT Assorti "Unis" de Ganong. Bte 5 lbs 1.14

OIGNONS RAYMOND 20 ozs. .31



Bte 1 lb .61

CAFE Berima Frais moulu. Sac 1 lb .32

S. O. S. (Nettoyeur d'Aluminium) Petit paquet .14 Gros paquet .23

JUS de Tomates Libby, Clark, Aylmer ou Campbell Btes 10½ ozs .05

SUCRE en Fleur 3 lbs pour .22

DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Thérèse Tél.: 3-2535.
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise Tél.: 3-2247.
Rosaire BEDARD, Charlesbourg Tél.: 4-0769.
EUG. DION, 7, Saint-Louis, Lévis Tél.: 306.
Oscar FERLAND, 155, rue St-Sauveur Tél.: 4-6004.

MARCHE DES VIANDES

Lard dans la côte,	lb.	.15	Boeuf, dans le filet,	lb.	.15
Côtelettes de lard,	lb.	.16	Steak de haut de côte,	lb.	.10
Lard salé,	lb.	.15	Fesse de veau de lait, complète	lb.	.18
Boeuf, travers de côtes,	lb.	.07	Longe d'agneau,	lb.	.15

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BERRIGAN — A St-Romuald, est décédé subitement, le 3 décembre 1934, M. John Henry Berrigan, époux de dame Mary A. Mays.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 décembre, à St-Romuald, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 5 rue du College, à 8 heures 45, et inhumation au cimetière St-Patrick. Le cortège passera par le pont de Québec. -b

BOUFFARD — A Sillery, le 4 décembre 1934, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Michel Bouffard, époux de Delia Lahaye.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chemin l'Anse au Foulon, à 8 heures 45, pour l'église de Sillery et de là au cimetière de la paroisse. 4déc-2fs-b

CASEAULT — A Québec, le 5 décembre 1934, à l'âge de 83 ans 3 mois, est décédé M. Joseph Caseault, époux de Marie Imbeault.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 17 rue Grant, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 5déc-2fs-b

DUBOIS — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 décembre 1934, à l'âge de 35 ans et 9 mois, est décédée Dame Adrienne Caron, épouse de M. Ovila Dubois, employé aux usines de St-Malo.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 113 St-Mathias, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 4déc-2fs

JOBIN — A Québec, le 5 décembre 1934, à l'âge de 82 ans 9 mois, est décédé M. Nap. Jobin, époux de dame Julia Morissette.

Les funérailles auront lieu vendredi, 7 décembre, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 163 rue Kirouac, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 5déc-2fs-b

PARE — A St-Roch, le 4 décembre 1934, à l'âge de 3 ans 7 mois, est décédé Joseph-Oscar-Charles-Auguste, enfant de M. Joseph Paré et de dame Marie-Ange LaRoche.

Les funérailles auront lieu vendredi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 372 rue St-Vallier, à 3 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

HALLE — Jeudi, 6 décembre, sera chanté à 9 heures, à la Basilique, le service anniversaire de feu M. Frs Hallé. -b

LACHANCE — Jeudi, le 6 décembre, à 8 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Madame Edmond Lachance, née Malvina Rochette. 4déc-2fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. M. P.-O.-W. Guay. -b

REMERCIEMENTS aux âmes du Purgatoire, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. -b

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
Mc Kenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

E O N LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées, à tous prix.
80, ST-JEAN, Tél.: 4-2703

Information

L'UNIVERSITE DES ARTS ENRG., informe ses clients de Québec qu'ils recevront leurs ouvrages bientôt. La deuxième exposition eu lieu 21 et 22 novembre, 1934, à l'Hôtel Windsor. Administration: 1353 Est, rue Mont-Royal. 5déc-6fs-71B

Berlin et la confession de K. Ernst

(Suite de la 1ère page)

au public d'un complot contre la vie d'Hitler venait d'être découvert et heureusement frustré.

On se rappelle que, lors des premières heures du massacre de la fin de juin, dans lequel Roehm et nombre d'autres furent exécutés, Karl Ernst fut arrêté comme il montait en paquebot pour un voyage de noces, ramené à Berlin et sommairement fusillé.

DEUX DEMISSIONS

Berlin, 5.—(Trad. de l'A.P.) — La démission de deux des meilleurs musiciens de Berlin résignant leurs fonctions parce qu'ils en ont assez de la domination exercée par les nazis sur la culture allemande a mis en branle aujourd'hui tout un monde de rumeurs sur les nouvelles démissions à prévoir.

La révocation de Helmuth Brueckner, gouverneur de Silésie, accrédite par ailleurs le bruit d'un prochain remaniement chez les gouvernants nazis. Un Allemand qui occupait une haute situation avant l'arrivée au pouvoir de ces derniers a déclaré: "De nouvelles démissions ne me surprendraient pas. Je m'y attends, non seulement parmi les chefs du gouvernement, mais aussi parmi les hommes les plus remarquables dans les domaines religieux, artistique et économique."

Wilhelm Futhwaengler a résigné ses fonctions de chef d'orchestre à la Philharmonique de Berlin, de directeur de l'Opéra municipal et de vice-président de la Chambre de culture. Il s'était attiré des blâmes en demandant: "Qu'adviendra-t-il de la musique allemande, si l'art est contrarié par les dénonciations politiques?"

Sa démission a été suivie de celle d'Eric Kleiber, fameux compositeur et directeur, qui a brisé ses contrats avec l'Opera et la Philharmonique. "Herr Furwanegler et moi avons convenu, il y a plusieurs semaines, de faire cause commune. C'est une question d'honneur", a-t-il dit.

Ces démissions ont amoindri le prestige culturel de deux des principaux lieutenants d'Hitler, MM. Goebbels, ministre de la propagande, et Goering, premier ministre de Prusse. Un ami de Brueckner, le gouverneur révoqué, dit que la campagne anticatholique menée par ce dernier n'est pas étrangère à sa destitution.

AVIS

Succession de feu ALBERT ROCHETTE, en son vivant, marchand, de Loretteville.

Les personnes endettées envers cette succession sont priées de venir payer à mon bureau dans les dix jours de la date du présent Avis, et les personnes ayant des réclamations contre cette succession sont priées de les produire dans le même délai.

Loretteville, 30 novembre 1934.

ADELARD L'HEUREUX, Notaire.
Loretteville, P. Q.
4-5déc.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

Dans l'affaire de Lucien Lanouette et Laurent Lanouette, plombiers électriciens et entrepreneurs généraux, faisant affaires en société sous le nom de Lanouette & Frère, Québec.

Cédants Autorisés.

Avis est par les présentes donné que Lucien Lanouette et Laurent Lanouette faisant affaires en société sous le nom de Lanouette & Frère ont fait cession de leurs biens le 4 décembre 1934 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 décembre 1934 à 11 heures et demie de l'avant-midi, à Québec, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au Gardien ou au Syndic lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Québec, ce 4 décembre 1934.

ALFRED BELLEY,
Gardien.

Bureaux de:
Belley & Aubry,
111, Côte de la Montagne, Québec.

SERVICES FUNERAIRES

Corbillards à vendre

LES PERSONNES qui sont intéressées dans l'achat d'un corbillard, trouveront chez J. Bouchard & Fils, 54, 5e Rue, Québec, tél.: 4-1113, (neuf-9), jolis corbillards noir ou blanc, munis de sleighs d'hiver. Pôles pour atteler 2 chevaux et aussi menoires pour attelage 1 cheval. Les roues de ces corbillards sont en caoutchouc, en parfaite condition, prêts à être utilisés. A des prix très raisonnables. Aussi plusieurs beaux attelages doubles, boucles en argent, ainsi que plusieurs accessoires pour décoration pour chambres mortuaires. Cette vente n'affecte pas notre ligne d'entrepreneurs de pompes funèbres. C'est un commerce additionnel que nous faisons depuis plusieurs années.

28nov-26fs-Serv-Fun.-T

LE CLUB DE REFORME
LIMITEE
AVIS D'ASSEMBLEE

Une assemblée spéciale des actionnaires de "Le Club de Reforme Ltée" sera tenue au bureau de "Club de Réforme de Québec", 75 rue d'Auteuil, Québec, le 7 décembre, 1934, à 9 heures p. m., pour considérer l'échange des obligations pour des actions de la Compagnie et toutes autres questions qui pourront être soumises à l'assemblée. MAURICE SAMSON
Secrétaire-trésorier.

Le capitaine F. Hatfield sera extradé

(Suite de la 1ère page)

poulaillers. On savait, dans le village, que c'était un ancien navigateur.

LE "GYPSUM QUEEN"

L'affaire du "Gypsum Queen" se résume à ceci : Ce trois-mâts sombra au large des côtes d'Irlande en juillet 1915, et en 1930 le patron (skipper) capitaine Hatfield, demanda au gouvernement canadien qu'on l'indemnisât à même les Réparations payées par l'Allemagne, alléguant que son navire avait été torpillé par les Allemands. Il obtint $71,276.72 d'indemnité avec l'aide du sénateur Hance-J. Logan, de Parrsboro, N. E., son avocat dans cette affaire.

Subséquemment, le gouvernement prétendit que le navire n'avait pas été torpillé, mais avait sombré dans une tempête. Il accusa en outre le capitaine de s'être entendu avec le sénateur Logan pour commettre cette escroquerie, tous deux s'étant, disait-on, partagé l'indemnité.

Mais, quand la Couronne voulut faire rendre gorge, le capitaine Hatfield avait disparu. Le sénateur Logan se défendit en disant qu'il ignorait que cette histoire de torpillage fut fausse et ajouta qu'il n'avait reçu, à même l'indemnité, que $2,500 à titre d'honoraires. La gendarmerie royale se mit alors à la recherche du loup de mer, qu'elle vient de dénicher.

MENACES A LABATT

London, Ont. 5 (P.C.) — M. John S. Labatt, qui fut enlevé au mois d'août dernier, vient de recevoir deux lettres de menaces. Ces menaces sont, dit-on, la conséquence logique de l'identification de David Meisner par M. Labbatt qui aurait reconnu Meisner comme son ravisseur. Les lettres menacent le brasseur, sa femme, ses enfants et ses proches. Une des lettres fut reçue dans le courrier postal et l'autre fut remise à un chauffeur de camion de la compagnie. On croit que l'homme qui remit la lettre au chauffeur est un nommé Pegram, recherché par la police depuis l'enlèvement de Labatt. On menace Labatt et ses proches de mort violente aux mains des "gangsters" Le brasseur est gardé par la police, à son bureau et chez-lui

ATTENTION !

JAMBONS fesses, la livre 18c
JAMBONS cottages, la livre 18c
JEUNE LARD frais épaule, sock et côté, la livre 13c
BOEUF, 15 livres pour $1.00
Comprenant une tranche de steak et un morceau de lard pour rôtir.
POULES et POULETS, la livre 10c à 15c
BEURRE de ferme, la livre 18c à 20c
BEURRE de beurrerie, Château et St-Casimir, aux acheteurs d'autres marchandises au prix de, la livre 23c
Ces prix sont au comptant seulement.

LOUIS RHEAUME
BOUCHER
9½ RUE DU PONT
Notre magasin sera ouvert JEUDI SOIR
(Carré Lépine) Tél. : 3-3381

Un cordial merci pour le bel encouragement qu'on nous accorde depuis l'ouverture de notre magasin de denrées alimentaires. La variété de produits de haute qualité à prix raisonnables est appréciée.

SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

BOEUF MARQUE BLEUE.
ROTI de Surlonge, la livre 17c
STEAK de Ronde, la livre 15c
DINDE Fraîche, la livre 21c
FILETS Frais, 2 livres 25c
FILETS Fumés, la livre 17c
EPERLAN de Gaspé, la livre 15c
FARINE "Five Roses", sac de 7 livres 25c
SUCRE, 10 livres 55c
COCO, la livre 25c
Assortiment complet de fruits, légumes, etc., etc.

LEBEUF & LAROSE
35 rue St-Jean -- Tél. : 4-3469
(en face de la Côte du Palais)
Notre magasin sera ouvert JEUDI SOIR.

UNE AVENTURE

Hull, 5.— (P. C.)—La police a fait enquête ici aujourd'hui sur l'histoire racontée par cinq jeunes gens qui prétendent, alors qu'ils se trouvaient dans un groupe de personnes dans les rues de Montréal, avoir été forcés par des gens turbulents d'entrer dans un wagon à marchandises. A leur arrivée ici ces garçons ont demandé la protection de la police à qui ils racontèrent leur histoire. Ces jeunes gens sont : Alfred Couvillon, 14 ans; Maurice Cyr, 12 ans ; Lionel Beauchemp, 15 ans ; Paul Desjardins, 14 ans et Robert Fontaine, 16 ans. La police n'a pu jusqu'ici trouver aucune trace des personnes qui sont prétendues avoir forcé les garçons d'entrer dans le wagon de marchandises et on attend des nouvelles de Montréal afin de pouvoir les renvoyer chez leurs parents.

E. Tremblay condamné à l'échafaud

(Suite de la page 3)

et 45 minutes de Me Ladouceur, les jurés ont rendu un verdict de culpabilité.

Plusieurs témoins ont été entendus au cours du procès, entre autres le père et le frère de l'accusé qui racontèrent les allées et venues du criminel. Dans la soirée du meurtre, le dimanche 19 janvier, les parents de la victime allèrent passer la soirée chez des amis, laissant à la maison les deux frères Albert, la victime, et Emilien. A leur retour, la mère demanda à Emilien où était son frère Albert. "Il est en haut, je l'ai tué", répondit ce dernier. En effet, le père trouva son fils Albert couché sur le dos dans son lit, baignant dans son sang, avec une profonde blessure à la tête faite par un rondin. En voyant son fils privé de vie, il lui demanda: Albert t'avait-il fait quelque chose ? "Non, dit Emilien, l'assassin, en haussant les épaules et ajoutant : "une idée".

L'accusé était taciturne depuis quelques jours au dire des témoins. Le vendredi il se coucha sans souper et passa la journée du samedi sans manger.

La pendaison de Tremblay serait la première exécution qui ait lieu dans notre district.

Euchre-Bridge à Saint-Malo

C'est ce soir qu'aura lieu le euchre-bridge organisé par les dames de la Sainte-Famille de Saint-Malo, dans la salle paroissiale. La soirée commencera à 8 heures. On compte sur une nombreuse assistance, car les profits seront versés aux fonds du bazar pour l'église. Il y a de magnifiques prix à gagner.

SHAWINIGAN

Réunion d'agents d'assurance

A l'occasion de la visite en notre ville de M. J.-C. Dauteuil, secrétaire de l'Association des courtiers en assurance de la provice de Québec, un groupe d'agents d'assurance de Shawinigan, Grand'Mère et du district environnant se réunissaient ces jours derniers, à l'hôtel de ville.

Dans une fort intéressante causerie, M. Dauteuil s'appliqua à faire connaître à ses auditeurs l'association dont il est le secrétaire et le but qu'elle poursuit. "Ce but, dit-il en substance, est de former une association professionnelle des agents d'assurance et plus le nombre de ses membres sera considérable, plus elle exercera d'influence et partant elle sera mieux en mesure de rendre service à ceux-là qui ont joint ses rangs.

Un comité de l association pour le district comprenant Shawinigan, Grand Mère, St-Tite et La Tuque a été formé. Il aura pour président, M. J.-L. Champigny, de Grand'Mère; comme vice-président, M. J. Tremblay, de La Tuque, tandis que la charge de secrétaire sera remplie par M. P. Beaulac, de notre cité.

Faisaient déjà partie de l'association des courtiers en assurance de la province: MM. A.-J. Paradis, et P. Beaulac, de Shawinigan; MM. J.-L. Champigny et Wilfrid Ricard, de Grand'Mère. A cette réunion de mercredi soir, MM. W.-J. Beaulac, de Shawinigan; J. Ricard et C. Lapre intérêt comme dans celui de leurs clients qui seront ainsi assurés d'une plus grande mesure de protection.

Rapport du gérant municipal

M. N.-J.-A. Vermette, gérant de la cité, vient de soumettre au conseil son rapport pour le mois d'octobre dernier, lequel accuse pour les quatre premiers mois de l'année fiscale, un déficit de $3,189.59.

Les dépenses au compte capital durant le mois d'octobre s'élèvent à $3,473.94.

VIANDES
QUALITE — BAS PRIX
Service de livraison
BOEUF, VEAU, STEAK, 10 livres pour 49c
LARD, SOC, EPAULE, la livre 12c
BON BEURRE de ferme la livre 20c
TELEPHONEZ 3-2302
AIME LEMELIN
223 RUE STE-MARGUERITE
(Près de la Couronne)

FUNERAILLES D'UNE RELIGIEUSE

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—Les funérailles de la R. S. Comeau, née Valentine Bessette, ont eu lieu à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Le service funèbre fut chanté par le chanoine P.-A. St-Pierre, aumônier de la maison d'Youville. Au choeur etaient présents: MM. les abbés H. Messier, G. Vigneau et M. Godbout. Un grand nombre de parents et le personnel de l'institution remplissaient la nef.

La defunte était âgée de 41 ans et comptait 21 ans de vie religieuse. Elle était née à Granby le 15 février 1863 de Louis-Joseph Bessette et de Dame Alida Comeau. Elle laisse sa mère, deux sœurs, la révde Sr Marguerite du Sacré-Cœur, des SS. de la Charité de cette ville, Mlle Marie-Louise, de Magog; 5 frères: MM. Philippe Bessette, de St-Joachim, Léopold, de Waterloo; Emile, Ovila et Joseph, de Granby.

Nos plus sincères sympathies.

Le HOME'S CAFE
263 rue SAINT-JEAN
Ouvrira ses portes le 8 décembre
Repas de qualité. Prix modéré.
Régulier 30c.
Essayez notre dîner spécial d'ouverture. Prix 30c.
Service à la carte à toute heure.

LES OEUFS SONT SALES

Les œufs se salissent de bien des façons mais surtout quand les pattes des poules sont sales, que les nids sont sales et que vous employez des contenants, cartons ou boîtes, qui ont déjà servi et qui sont salis. La loi de classification des œufs est de plus en plus sévère et avec raison. Dans votre propre intérêt, vous devriez faire tout en votre possible pour que le poulailler soit propre— les nids doivent être nettoyés une fois par semaine. Si vous permettez aux poules de sortir, qu'il n'y ait pas de mare d'eau dans la cour. Quand il pleut, les poules devraient être gardées dedans afin qu'elles ne se salissent pas les pattes. Quand vous voyez les poules passer leur temps à gratter sur le tas de fumier dans la cour et qu'elles vont s'abreuver dans la mare d'eau au bout de l'étable, qui le plus souvent contient du purin, il n'y a pas à s'étonner si les œufs ont un petit goût. N'oubliez pas que la nourriture et les liquides que la poule consomme pour fabriquer son œuf, ont une influence beaucoup plus considérable qu'on est porté à le croire, sur la qualité de l'œuf. Voyez donc à fournir aux poules des quartiers propres, de la nourriture saine afin d'obtenir des œufs de qualité.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

AIGUISE L'APPETIT ET AMELIORE LA SANTE

C'est un fait reconnu que la manière la plus efficace d'aiguiser l'appétit c'est de prendre du Porter régulièrement tous les jours. Le Porter est un breuvage énergisant qui ajoutera considérablement à la saveur de vos repas et améliorera votre santé.

Votre épicier en a — souvenez-vous de lui demander le meilleur de tous les Porters — Le Cream Porter Boswell.

(Ann.)

Avant d'acheter . . .

Notre réputation est établie
Vous pouvez vous y fier

Venez examiner nos
3 GRANDS SPECIAUX
en CHESTERFIELDS

Faites retenir votre ameublement. et profitez de nos aubaines

Nous avons conclu l'achat d'une quantité considérable de
Chesterfields
Nous offrons donc des valeurs exceptionnelles à des prix pour convenir à tous

Gratis !
Un cadeau réel utile et de grande valeur est accordé avec chacun des Groupes

Lisez attentivement et prenez la décision de venir vous rendre compte ce qui vous sera sûrement profitable.

2ième Groupe
9 Morceaux
Comprenant :
Mobilier chesterfield 3 morceaux, recouvert en reps de soie, dans 12 teintes différentes, boiserie fini noyer.
Table de centre, en véritable noyer.
Table de bout en véritable noyer.
Pied de lampe bridge fini or.
Abat-jour en parchemin ou en soie.
Tabagie en métal fini argent ou or.
Le tout : $94



Gratis avec cet achat:
Une magnifique CELLERETTE (pour liqueurs) d'une valeur de . . . $13.50

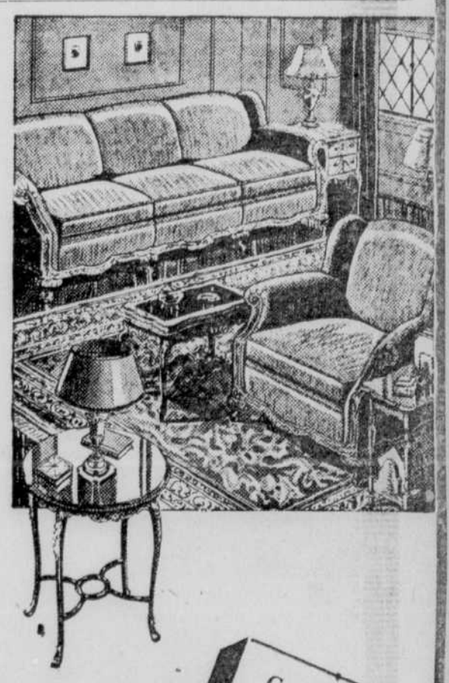
1er Groupe
9 Morceaux
Comprenant :
MOBILIER CHESTERFIELD, 3 morceaux recouvert en reps de haute qualité dans les teintes de brun, rouille, vert ou drab, coussins reversibles, construction entièrement sur ressorts.
TABLE DE CENTRE, fini noyer.
TABLE DE BOUT, (demi-lune) fini noyer.
PIED DE LAMPE bridge, fini or.
ABAT-JOUR en parchemin.
TABAGIE en métal fini or.
Le tout : $79





GRATIS !
avec ce groupe :
Un superbe SECRETAIRE de dames d'une valeur de $11.00

3ième Groupe
9 Morceaux
Comprenant :
Cet important groupe comprend les mêmes articles que dans le 2ème groupe. Mais le Chesterfield, d'apparence plus riche, de meilleure construction et recouvert d'un reps de soie **d'une qualité supérieure.**
Le tout : $119



GRATIS AVEC TOUT ACHAT
Avec l'achat d'un ameublement de Chesterfield, de chambre à coucher ou de salle à manger, un magnifique cadeau sera accordé suivant la valeur de l'achat.

Gratis
avec ce groupe :
1 CELLERETTE (pour liqueurs) Valeurs de 13.50
1 LAMPE Torchère, Valeurs de 6.95
TOTAL : . 20.45

Nous sommes fiers de dire et de prouver que nos prix ne sont pas majorés.

320 ST-JOSEPH Québec
Robitaille Enr.
45 COTE du PASSAGE Lévis

Conditions faciles accordées moyennant léger supplément

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

FOURRURES VERTES
10 000 Renards Argentés
Nous sommes acheteurs pour 10,000 renards argentés. Aussi les **fourrures vertes** de toutes sortes pour lesquelles nous paierons les plus hauts prix. Nous donnerons une attention toute spéciale **aux envois par Malle.** Nous vous enverrons un mandat de Poste et attendrons 10 jours avant de mettre les fourrures en stock.
P.-A. ALAIN
77-79 DE L'EGLISE, ST-ROCH - - QUEBEC

DES FEMMES MANIFESTENT A MONTREAL

Une trentaine de femmes protestent parce qu'un homme qui avait refusé de travailler pour un dollar par jour vit son nom biffer de la liste des secours directs.

Montréal, 5. (P. C.) — Une trentaine de femmes appartenant à la section féminine de la ligue des locataires de Rosemont ont fait une démonstration, hier, pour protester, parce que le nom d'un homme qui avait refusé de travailler pour un dollar par jour avait été biffé de la liste des secours directs. Les femmes se rendirent en parade à la résidence de l'échevin J.-H. Brien, représentant de Rosemont au conseil de ville et demandèrent que le chèque soit remis à l'homme en question.

L'échevin répondit aux femmes en colère que l'affaire était en dehors de sa juridiction et leur suggéra d'aller voir le major général E. B. de Panet, président de la commission du chômage.

La délégation demanda à l'échevin de lui fournir des taxis pour cette course, mais l'échevin refusa.

Nullement déconcertées, les femmes montèrent à bord des tramways pour se rendre aux quartiers généraux où sont distribués les secours en refusant de payer leur passage. En arrivant les femmes tentèrent de prendre le bureau du président d'assaut, mais elles en furent empêchées par les employés. Deux femmes purent avoir une entrevue avec le général Panet.

On ne sait pas si les femmes ont reçu ce qu'elles voulaient. Des deux côtés on a refusé de faire une déclaration.

MORT DE A. DE GERLACHE

Bruxelles, 5. (P. C.-Havas)—Adrien de Gerlache, explorateur arctique et antarctique, est décédé à l'âge de 69 ans. Il fut le héros de la fameuse croisière du "Belgica" il y a 30 ans. Ce navire fut le premier à passer l'hiver dans l'Antarctique et deux hommes de l'équipage succombèrent aux souffrances que l'expédition eut à endurer.

L'OUVERTURE DU CARNAVAL DE CHARITE

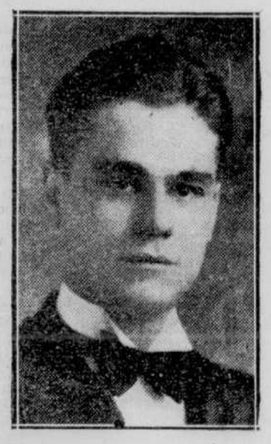
Les membres du Club Rotary vont commencer ce soir leur campagne de souscription en faveur des enfants pauvres.

Ce soir, à 8 heures, s'ouvre le carnaval de Charité organisé par le club Rotary pour accumuler des fonds qui serviront à soulager la misère des pauvres de Québec durant l'hiver. Fort des approbations enthousiastes de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, de l'hon. M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec et de Son Honneur le maire Grégoire, les rotariens vont se lancer à l'assaut des porte-feuilles québecois pour prélever sur le surplus de chacun des sommes que l'on emploiera à mettre de la joie dans nombre de foyers à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An.

Le président Craig a remercié hier midi, au cours du déjeuner hebdomadaire, les membres du club Kiwanis pour le support donné, principalement en annonçant le carnaval le soir de la représentation de la "Veuve Joyeuse" et il a déclaré que tout était prêt pour l'ouverture officielle ce soir. Hier, à 8 heures p.m., les membres du club sont allés en groupe faire une dernière visite des installations et se sont déclarés enchantés de l'ouvrage accompli sous la direction des rotariens Oscar Beaulé et François Jobin.

Le "Soleil" est heureux de faire écho aux appels du Rotary à la population de Québec, en faveur d'une si belle cause, et nous souhaitons qu'il y ait foule ce soir lorsque les portes de la salle Cambrai s'ouvriront pour l'ouverture officielle du Carnaval de Charité.

ETUDE LEGALE



M. Jean Turgeon, fils de M. L.-P. Turgeon, marchand de papier de cette ville, vient d'ouvrir une étude légale au numéro 81 de la rue St-Pierre.

Après de solides études classiques au Petit Séminaire de Québec, notre jeune concitoyen s'est inscrit à la faculté de Droit de Laval, où il s'est signalé par ses succès. En juillet 1933, il décrochait sa licence en Droit avec la note remarquable "summa cum laude". Admis à la pratique de sa profession, il fit un stage d'études d'un an à Osgoode Hall, tout en étant attaché au bureau légal Black, Tash, Anglin et Cassels. M. Turgeon revient s'établir dans la vieille capitale, d'où il est originaire, parfaitement préparé à exercer brillamment sa profession. Le "Soleil" lui offre ses meilleurs voeux de succès.

UN NAVIRE SE BRISE SUR LA DIGUE DE MUSKEGON



Jeté par une violente tempête contre la digue qui protège le port de Muskegon, le "Henry Cort" sombra mais les 25 membres qui composaient l'équipage de ce freighter furent tous sauvés. Des gardes-côtes lancèrent une corde au vaisseau en péril et les hommes s'y agrippèrent pour franchir les rochers qui s'étendent sur une distance de trois quarts de mille dans le port. On voit ici deux photographies du vaisseau en péril; dans le haut le capitaine Charles Fox qui fut le dernier à quitter le navire; en bas les membres de l'équipage.

M. B.-A. NEALE REVIENT AU C. FRONTENAC

La direction du Service des Hôtelleries du C. P. R. annonce le retour de M. Neale à Québec, et le départ de M. Johnson qui va prendre la gérance du Royal York.

La direction du Pacifique Canadien vient d'effectuer d'importants changements dans son service d'hôtelleries. Une dépêche expédiée, hier, par M. H.-F. Mathews, gérant général du service des Hôtelleries, informe que M. B.-A. Neale, gérant du Royal York, de Toronto, est nommé à la direction du Château Frontenac, à Québec. Il remplacera M. Johnson, qui prendra la gérance du superbe hôtel du C. P. R. à Toronto. C'est pour se conformer à une politique adoptée par les autorités à l'effet que des changements soient effectués de temps à autre, que la direction vient de décider ces modifications dans l'administration.

M. Neale n'est pas un inconnu de la population québecoise puisque, pendant de nombreuses années, il fut mêlé aux activités de notre ville, comme assistant-gérant et gérant du luxueux hôtel de cette compagnie.

Québec sera donc heureuse de voir revenir M. Neale, tout en regrettant vivement le départ de M. Johnson, qui s'était créé un large cercle d'amis parmi nos concitoyens.

M. Neale, bien que relativement jeune, a fourni une carrière bien remplie. Commençant comme sténographe dans le département des opérations du C. P. R., à Ottawa, en 1908, il fut nommé commis au service des hôtelleries en 1911, et subséquemment, fut invité à occuper un poste à la comptabilité de l'hôtel Palliser, à Calgary. Nommé plus tard, gérant à Banff Springs, il devenait, en 1919, assistant-gérant, puis gérant au Château Frontenac, charge qu'il occupa jusqu'en 1928, alors qu'il fut chargé d'aller prendre la direction du nouvel hôtel du C. P. R., à Toronto, le Royal York, le premier des hôtels du Canada. M. Johnson entra au service de la compagnie en 1919 comme commis de la poste, à Vancouver. Une année plus tard, il devenait commis au Château Frontenac, puis commis en chef, gérant du bureau, pour enfin devenir assistant de M. Neale, et gérant du Château, alors que ce dernier était nommé à Toronto.

Les changements annoncés prendront effet le premier janvier prochain.

UN TRIDUUM

Un triduum solennel aura lieu dans la paroisse de Limoilou à l'occasion du jubilé de la Rédemption. Le R. P. Grégoire en sera le prédicateur. Il y aura sermon aux messes le dimanche matin et le soir à l'heure des vêpres. Lundi mardi et mercredi il y aura sermon après la messe de huit heures et à 7 h. 30 le soir. La clôture du triduum aura lieu jeudi matin à huit heures.

LE R. P. LELIEVRE

Le Révérend Père Lelièvre, O.M.I., adressera la parole jeudi soir à huit heures au poste CHRC à l'occasion de la grande démonstration organisée pour dimanche prochain contre les Sans-Dieu.

LA JEUNESSE LIBERALE

Nous apprenons que l'Association de la Jeunesse Libérale du district de Québec donnera son traditionnel banquet aux huitres vers le milieu ou la fin du mois courant. La date n'est pas encore définitivement fixée mais les directeurs de l'Association en discuteront lors d'une prochaine assemblée. Plusieurs personnages éminents de la politique libérale assisteront à ce banquet des jeunes.

CAUSERIE DU JUGE FORTIER

Les membres des Etudes Juridiques entendront ce soir, à huit heures et un quart au Palais de Justice une conférence par Son Honneur le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix. Le distingué magistrat traitera du "contre-interrogatoire en droit pénal". Plusieurs membres de la magistrature et du Barreau assisteront à cette réunion qui sera présidée par Mtre Jean-Marie Blais, président de la Société des Etudes Juridiques.

M. R.-A. Benoît et le renouveau littéraire

Le président de l'Institut Canadien a parlé hier soir à la radio du renouveau littéraire de 1835 et de celui de 1934 — A l'Heure Provinciale.

Dans une causerie fort intéressante hier soir, durant l'Heure Provinciale irradiée de Québec, M. R.-A. Benoît président de l'Institut Canadien, a fait une comparaison entre le renouveau littéraire de 1835 et celui que l'on remarque aujourd'hui au Canada français. M. Benoît devait parler de l'Institut Canadien mais il adopta ensuite le sujet que nous venons de mentionner et qui a intéressé au plus haut point ses auditeurs. Le sujet n'était pas, d'ailleurs, tout à fait étranger à l'Institut Canadien qui a été, chez nous l'un des organismes les plus dévoués à la conservation de la langue et à l'épuration de notre vocabulaire et M. Benoit l'a traité en maitre, démontrant qu'il n'est pas nécessaire d'observer longtemps pour constater qu'il y a chez nous un renouveau français qui réjouit ceux qui ont à coeur la pureté de la langue que nous parlons.

Le président de l'Institut a donné un intéressant aperçu de la lutte entreprise en 1835 par un groupe d'intellectuels pour sauver la langue française qui était la base de notre survivance. C'est alors que fut fondé l'Institut Canadien à Montréal et à Québec et que commença la collection des livres qui forment les bibliothèques d'aujourd'hui. Le concert d'hier soir fut donné par la Société Symphonique sous la direction du professeur Robert Talbot, et par le trio Lehmann.

COLIS DE NOEL

Vous pensez peut-être qu'il n'est pas encore temps de vous parler de vos colis de Noël; mais si vous ne les déposez pas au moins cinq jours plus tôt que vous le feriez en temps ordinaire, vous courez le risque de désappointer vos amis.

L'Augmentation des objets de correspondance au temps des fêtes produit, dans les bureaux de poste, un encombrement inévitable, qui bien que temporaire, ne doit pas être accru par des envois déposés à la dernière minute.

Ne manquez pas de poster vos colis d'avance.

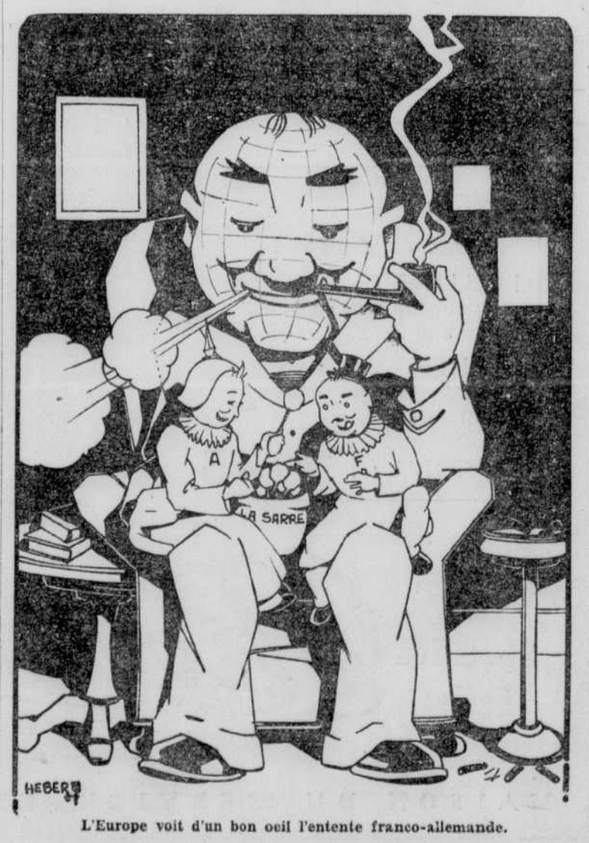
LES PHILATELISTES

Ce soir à la Salle Loyola aura lieu la première assemblée du club Philatélique et Numismatique. Les intéressés sont priés d'être présents.

LES PROPRIETAIRES

Les directeurs de l'Association des propriétaires de Québec se réunissent ce soir pour procéder à l'élection des officiers pour l'année 1935. On se souvient que le nouveau bureau de direction a été choisi la semaine dernière, par les membres réunis à la salle St-Cyr.

L'EUROPE A CONFIANCE



L'Europe voit d'un bon oeil l'entente franco-allemande.

LES DISTRICTS RURAUX A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a entendu, hier, plusieurs causes des districts ruraux — Une cause de la Cité de Québec avec MM. Demers et Côté — Un procès de la province avec la Compagnie Bell Telephone.

La Cour d'Appel a poursuivi hier l'audition des causes des districts ruraux; trois de ces causes ont été entendues, celles d'Emile Bussières vs Henri Héon, de Sévère René vs Théodule Fontaine et de Maxime Boisvert vs Evariste Bellemare. Deux autres de ces causes, celles de Jean-Baptiste Boulanger vs la Caisse Populaire de St-Sylvestre, district de Trois-Rivières et d'Eusèbe Vachon vs d'Orvigny-M. Deschênes, district de Beauce ont été ajournées au prochain terme, celui de février 1935.

La Cour continue aujourd'hui d'entendre la cause de la Fonderie de St-Anselme contre François-Nil Gagnon, cause qui fut commencée lundi dernier. Il ne restera plus sur le rôle, au nombre des causes en matière civile que celle d'Amedée Demers et Napoléon Côté vs la Cité de Québec et celle du Roi vs The Bell Telephone Company of Canada.

Cette dernière cause est sans contredit la plus importante de toutes celles inscrites sur le rôle; elle soulève le point de droit suivant: le gouvernement central peut-il imposer et percevoir des taxes des gouvernements provinciaux. On sait qu'une taxe de six pour cent sur les appels téléphoniques à longue distance de plus de 15 sous, a été imposée par le gouvernement fédéral. Or le gouvernement de la province de Québec se refuse de payer cette taxe à la Compagnie Bell Telephone chargée de la percevoir en déclarant qu'il est inconstitutionnel et illégal de taxer Sa Majesté le Roi par l'entremise de son gouvernement provincial. Le Tribunal de première instance décida que cette taxe devait être payée et le gouvernement provincial représenté par Mtre Jean-Paul Galipeault avec Mtre Charles Lanctôt, C.R., comme conseil porta la cause en appel. On prête aux deux parties intéressées l'intention de soumettre cet important point de droit jusqu'au Conseil Privé, si besoin en est, afin de faire trancher définitivement ce litige.

MITCHELL HEPBURN A NEW-YORK

New-York, 5. (Trad. de la C.P.) — M. Hepburn, premier ministre d'Ontario, attendait à New-York aujourd'hui le steamer qui l'emportera aux Antilles, où il doit prendre des vacances jusqu'en janvier. Il est arrivé à New-York hier et a visité quelques endroits intéressants. Le chef du gouvernement ontarien prédit que les libéraux reprendront le pouvoir aux prochaines élections fédérales, qu'il attend pour juillet prochain. Il croit que le gouvernement canadien n'osera mettre à exécution le projet laurentien sans l'appui des provinces de Québec et d'Ontario, les plus intéressées toutes deux à cette entreprise.

"Nous ne croyons pas qu'il soit pratique de canaliser le St-Laurent, dit-il. Nous n'avons besoin ni de ce moyen ni des forces hydrauliques nouvelles que le canal nous donnerait."

A L'OEUVRE DE JEANNE D'ARC

L'Oeuvre de Jeanne-d'Arc, célébrera le 20e anniversaire de sa fondation, le 25 décembre prochain. L'Oeuvre compte actuellement trente maisons dont deux Evêchés, deux Grands Séminaires, une Abbaye, une Maison-Mère de Prêtres Religieux. La famille de Ste-Jeanne d'Arc compte aujourd'hui 220 religieuses.

LA VILLE DE WINDSOR VA GRANDISSANT

Le premier ministre d'Ontario annonce que l'on va réunir quatre villes dans une dans sa province — La ville de Windsor.

Toronto, 5. (P. C.) — Le premier ministre Hepburn de l'Ontario a annoncé dans une déclaration, hier, qu'on allait réunir en une seule, quatre villes de la frontière de cette province.

La nouvelle ville en question qui sera désignée sous le nom de Windsor aura une population de cent mille âmes et sera la quatrième ville de l'Ontario. Elle commencera à exister le 1er juillet 1935 et sera formée de Windsor, de East Windsor, de Walkerville et de Sandwich.

Une commission royale de cinq membres étudiera le plan et examinera l'actif et les obligations des municipalités pour recommander d'après cette étude une réorganisation financière qui établira la nouvelle ville sur des bases solides.

Pour en venir là, a déclaré le ministre, un bill sera introduit à la prochaine session de la législature en le basant sur le rapport de la commission royale.

Les quatre municipalités en question n'avaient aucune chance dans leur administration individuelle, a fait remarquer l'honorable David-A. Croll, ministre des affaires municipales. Il y avait 71 chefs de département pour faire un travail qui n'aurait dû relever que de 18 personnes. Une personne sur 500 de population avait quelque chose à dire dans l'administration municipale, tandis que raisonnablement il n'en faudrait pas plus d'une par deux mille. La taxe

(Suite à la page 10, 5e col.)

FEU MICHEL-A. CHARTRAND

Montréal, 5. (P. C.) — M. Michel-A. Chartrand, marchand d'articles religieux, autrefois de la métropole, est décédé hier à Newton, Mass, et sera inhumé ici vendredi matin. Le défunt laisse dans le deuil une épouse et treize enfants.

H.-H. STEVENS VA DEMANDER DES REFORMES

Parlant à Montréal hier soir, l'ancien ministre du commerce déclare qu'il va demander au Parlement la nomination d'une commission permanente du commerce.

Montréal, 5. — (P. C.) — M. H.-H. Stevens, ci-devant ministre du Commerce et président de la Commission Royale d'Enquête sur les achats en masse et l'écart des prix, a déclaré hier, lors d'une assemblée de la succursale de Québec de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, qu'il voulait une action et des réformes dans les méthodes commerciales actuelles, mais qu'il ne songeait nullement à accaparer la direction du parti conservateur.

Il promit de demander, lors de la prochaine session, la nomination d'une commission permanente du commerce et de l'industrie, munie de vastes pouvoirs de contrôle sur les ventes. "Je recommanderai aussi au Parlement d'amender la loi des enquêtes dans les combines et la loi des poids et mesures. Au nombre de ces amendements, il y en aura un exigeant la fermeture des magasins qui trichent le public sur la pesée".

L'ancien ministre reprocha aux chefs de la finance de ne pas prendre une direction active des affaires dans une période de détresse économique comme celle que nous traversons. "Nous avons le droit de nous attendre à ce que de tels hommes trouvent le moyen de réveiller les crédits qui sommeillent présentement, "dit-il.

"Nous demandons une attitude positive de la part du gouvernement au sujet des achats en masse, et non pas une attitude négative. Il n'est pas nécessaire d'attendre les élections. Le gouvernement dispose de plus de pouvoirs qu'il n'en use".

M. Stevens demanda aux députés de mettre de côté les préjugés de parti et de consacrer au moins une partie de séance aux besoins du pays.

JEANNE CORBIN EST CONDAMNEE

Amos, Qué., 5. (D. N. C.) — Jos.-Henry Donohue reconnu comme un chef ouvrier a été trouvé coupable d'avoir fait partie d'une assemblée illégale, lors de la grève des bûcherons, le 11 décembre 1933. Prenant en considération que Donohue a déjà passé 18 mois en prison le juge ne l'a condamné qu'à six mois de prison. Jeanne Corbin, ancienne institutrice de Sudbury, auourd'hui rédactrice au journal ouvrier "Worker" et l'une des têtes d'une certaine union dont on cache le nom a été trouvée coupable d'avoir conseillé la tenue d'une assemblée illégale lors de la grève des bûcherons à Rouyn, en décembre 1933. Grâce à la recommandation à la clémence de la Cour, le tribunal a condamné à trois mois de prison. Durant tout son procès, l'accusée s'est défendue seule. Ces deux sentences terminent la série des procès en rapport avec la grève des bûcherons et de celle de la mine Noranda, de juin 1934.

NEVRALGOL
Marque FAGUET
Se prescrit toujours avec les meilleurs résultats contre les rhumatismes, La Grippe, maux de tête, mal d'oreilles, mal de dents, les névralgies. Ces tablettes NEVRALGOL Faguet ne se vendent que 25c la boite partout.

Mesdames ! !

Disposez d'une heure seulement et venez voir la magnifique

Collection d'au-delà 2500 Robes

de tous genres :

pour l'après-midi,
pour la soirée,
les réceptions
et le bal.

Vous ne voudriez certainement pas manquer une telle occasion. Achetez votre robe durant cette grande vente qui a débuté ce matin et qui continuera jusqu'à Vendredi soir à 10 heures.

Voyez notre autre annonce en page 7.

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Profitez des 59 années d'expérience d'un manufacturier canadien



CONNOR
modèle Thermo avec
Cuve de 20"
à $124.50

Ce modèle, avec cuve de 20" possède les mêmes caractéristiques exclusives de la Thermo Connor régulière, avec, en plus, d'autres avantages qu'il nous fera plaisir de vous démontrer.

CONNOR est spécialiste en machines à laver depuis 1875.

Garantie complète de 2 ans et Garantie spéciale de 12 ans.

320, rue ST-JOSEPH Tél. : 8167 — C. Robitaille Ltée — 45, Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK

Le Dernier Chic !



CHAPEAUX Feutre Fourrures $1.95

Nous venons d'en recevoir un bel assortiment, juste ce que vous désirez pour porter avec vos fourrures. Modèles Russe, Breton, Toques,— en noir, brun, rouge-vin, vert et marine. Entrées de tête : 21 à 23.

NOUVEAUTE !

Ensembles, chapeau et cravate, en imitation de fourrures, jolis modèles que vous aimerez à porter présentement, en noir, blanc; brun et gris.

3e Plancher

M. POLLACK LTEE